



Commission
européenne



LE MARCHÉ EUROPÉEN DU POISSON

ÉDITION **2023**

FAITS SAILLANTS
L'UE DANS LE MONDE
APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ
CONSOMMATION
IMPORTATIONS – EXPORTATIONS
DÉBARQUEMENTS DANS L'UE
AQUACULTURE



E U M O F A

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

WWW.EUMOFA.EU

Affaires
maritimes et
pêche

Manuscrit achevé en novembre 2023.

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2023

© Union européenne, 2023



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne détient pas les droits d'auteur relatifs à l'élément suivant :

Photo de couverture : © Andrey Bandurenko, "Different kinds of seafood at fish market". Source: stock.adobe.com

PDF ISBN 978-92-76-99027-7 ISSN 2363-4162 doi: 10.2771/224319 KL-AP-23-001-FR-N

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Tél. : +32 229-50101

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Champ de l'étude

« Le marché européen du poisson » vise à fournir une description économique de l'ensemble du secteur européen de la pêche et de l'aquaculture. Il répond à des questions telles que : « Qu'est-ce qui est produit/exporté/importé? », « Quand et où? », « Qu'est-ce qui est consommé? », « Par qui? », et « Quelles sont les principales tendances? ».

Une analyse comparative permet d'évaluer l'importance des produits de la pêche et de l'aquaculture sur le marché européen par rapport aux autres produits alimentaires. Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015); pour des périodes plus courtes, les variations de valeur nominale et de prix sont analysées.

Cette publication est l'un des services fournis par l'Observatoire européen des marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA).

Cette édition est basée sur les données disponibles au mois de Septembre 2023. Les analyses comprises dans cette publication ne tiennent pas compte des éventuelles mises à jour réalisées par les sources utilisées après cette date.

Des données plus précises et complémentaires sont disponibles dans la base de données EUMOFA par espèces, lieux de vente, États membres, pays partenaires. Les données sont mises à jour quotidiennement.

EUMOFA, développé par la Commission européenne, est l'un des outils de la politique commune de la pêche. [Règlement (CE) no 1379/2013 portant sur l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture, art. 42].

EUMOFA, en tant qu'outil de connaissance du marché, fournit régulièrement des indicateurs hebdomadaires, des tendances mensuelles et des données structurelles annuelles aux différents niveaux de la filière.

La base de données s'appuie sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible dans les 24 langues de l'UE.

Le site Web d'EUMOFA, accessible au public depuis avril 2013, peut être consulté à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

Avant-propos



Bienvenue à l'édition 2023 du rapport sur le marché européen du poisson.

Le secteur européen de la pêche et de l'aquaculture a dû faire face, ces dernières années, à une succession de crises allant de la pandémie de Covid-19 à la guerre injuste et illégale de la Russie contre l'Ukraine. Ces crises ont souvent eu de graves conséquences. Elles ont notamment entraîné la hausse des coûts énergétiques et de production, qui s'est traduite par une flambée de l'inflation.

Malgré ces épreuves, l'Union européenne demeure un acteur de premier ordre sur la scène mondiale. Sur le plan commercial, le marché intérieur de l'UE est le deuxième plus grand marché de produits de la pêche et de l'aquaculture au monde, après la Chine. Il est également le troisième plus grand marché

mondial en termes de consommation, juste derrière la Chine et l'Indonésie.

Les producteurs et les transformateurs de l'Union peuvent s'appuyer sur la force de la tradition et des enseignements tirés au fil des siècles. C'est grâce à ce savoir-faire, renforcé par l'esprit d'innovation et la gestion durable de nos ressources, qu'ils sont à même d'approvisionner le marché en produits variés de la plus haute qualité. Il est également vrai, cependant, que notre goût pour les produits de la mer nous rend extrêmement dépendants des importations de pays tiers. C'est notamment le cas du saumon, du cabillaud et des crevettes.

Le rapport sur le marché européen du poisson, élaboré par l'Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA), vous présente un panorama complet de la production, de la consommation et du commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE et dans le monde, le tout détaillé par espèce et par État membre.

Il va bien au-delà de simples données de marché. Il vous aide à mieux comprendre toute la complexité et les relations d'interdépendance de ce secteur fascinant qui emploie des dizaines de milliers de personnes dans l'Union et qui est garant de notre sécurité alimentaire à long terme.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Virginijus Sinkevičius, Commissaire européen aux Affaires maritimes et à la Pêche

SOMMAIRE

Note méthodologique	1
Faits saillants	18
1 / L'UE dans le monde	22
1.1 Production mondiale	22
1.2 Importations – Exportations	27
1.3 Consommation	33
2 / Approvisionnement du marché	34
2.1 Bilan d'approvisionnement et autosuffisance	34
2.2 Analyse par espèces principales	38
3 / Consommation	44
3.1 Bilan de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture	44
3.2 Consommation des produits en la pêche et de l'aquaculture frais par les ménages	57
3.3 Ventes au détail et consommation hors domicile	64
3.4 Les systèmes de qualité dans l'UE : indications géographiques et spécialités traditionnelles	70

4 / Importations - Exportations	74
4.1 Balance commerciale extra-UE	78
4.2 Comparaison entre les importations de produits de la pêche et de l'aquaculture et de viande	80
4.3 Importations extra-UE	80
4.4 Exportations extra-UE	90
4.5 Commerce intra-UE	97
5 / Débarquements dans l'UE	102
5.1 Vue d'ensemble	102
5.2 Analyse par espèces principales	107<
6 / Aquaculture	118
6.1 Vue d'ensemble	125
6.2 Analyse par espèces principales	125

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent rapport s'appuie principalement sur les données consolidées et exhaustives, en volume et en valeur, collectées auprès de différentes sources, et diffusées par EUMOFA, à tous les stades de la filière. Au sein d'EUMOFA, les données relatives aux produits de la pêche et de l'aquaculture sont harmonisées en 108 « Principales espèces commerciales », chacune d'entre elles étant associée à l'un des 12 « Groupes de produits », afin de pouvoir établir des comparaisons aux différents stades de la filière.

Aux liens suivants, les utilisateurs peuvent consulter et télécharger :

- La liste des « Principales espèces commerciales » et « Groupes de produits » EUMOFA :
http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+--+DM+-+Annex%2B1_%2BList%2Bof%2BMCS%2Bband%2BCG.pdf/0d849918-162a-4d1a-818c-9edcbb4edfd2
- Le tableau de correspondance entre les codes ERS¹ (données sur les captures, les débarquements et la production aquacole) et les normes EUMOFA (Principales espèces commerciales, Groupes de produits) :
http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+--+DM+-+Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d
- Le tableau de correspondance entre les codes NC² (données sur les échanges commerciaux de l'UE) et les normes EUMOFA :
<http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+--+DM+--+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+--+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>

PRINCIPALES SOURCES DE DONNEES EUMOFA, Eurostat, administrations nationales de l'UE, FAO, OCDE, Fédération Européenne des Producteurs Aquacoles (FEAP), Europanel, Kantar, GfK, Trade Data Monitor (TDM) et Euromonitor. Les notes méthodologiques ci-dessous fournissent des informations plus détaillées sur les sources utilisées.

CAPTURES Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans toute zone de pêche (eaux maritimes et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/vente. Les données excluent les mammifères marins, les crocodiles, les coraux, les perles, les nacrés, les coquillages et les éponges. Dans ce rapport, les données sur les captures sont fournies en équivalent poids vif.

Les principales sources de données sur les captures sont la [FAO](#) (pour les pays hors UE) et Eurostat (pour les États membres de l'UE, code de données en ligne : [fish_ca_main](#), extraction effectuée le 5 juin 2023). Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Afin de mener à bien une analyse sur les captures de l'UE-27 et étant donné qu'Eurostat ne fournit pas de données sur

1 L'acronyme « ERS » se rapporte aux systèmes d'enregistrement et de communication électroniques établis par le règlement (CE) n° 1966/2006 du Conseil.

2 L'acronyme « NC » se rapporte à la Nomenclature Combinée, à savoir la classification des marchandises mise en place au sein de l'UE pour établir les statistiques du commerce extérieur de l'UE. Cette classification se fonde sur le Système Harmonisé (SH) pour le codage et la description des marchandises, géré par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Le SH utilise un code numérique à 6 chiffres pour coder les marchandises tandis que la Nomenclature Combinée détaille davantage le codage par l'utilisation d'un code à 8 chiffres afin de répondre aux besoins de l'UE.

les captures dans les eaux intérieures, EUMOFA a intégré les données de l'UE à celles recueillies dans la base de données de la FAO.

En outre, en cas de confidentialité des données pour certaines espèces sur Eurostat, les chiffres de la FAO ont été utilisés, s'ils étaient disponibles. La liste ci-dessous énumère ces cas (pour tous les autres cas non rapportés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées) :

- Danemark : données de 2018 et 2019 sur la crevette nordique.
- Grèce : données de 2016, 2017 et 2018 sur différentes espèces.
- Irlande : données de 2018, 2019, 2020 et 2021 sur différentes espèces et données de 2010 et 2011 sur les chinchards autres que le chinchard commun.
- Lettonie : données de 2021 sur le cabillaud et données de 2017, 2018 et 2019 sur différentes espèces.

Il convient également de tenir compte des précisions suivantes :

- les données incluent les prévisions de la FAO pour un certain nombre de pays membres et non membres de l'UE.
- pour certains États membres de l'UE, les données d'Eurostat comprennent des estimations et des chiffres provisoires, comme indiqué ci-dessous :
 - o Bulgarie : les données de 2017 et de 2020 sont des estimations nationales.
 - o Danemark : les données de 2017 sur la crevette nordique sont des estimations nationales, tandis que celles de 2021 sont provisoires.
 - o Allemagne : les données de 2017 sont provisoires pour presque toutes les espèces.
 - o Irlande : les données de 2017 sur le lieu noir, l'églefin et les « baudroies nca » sont des estimations nationales.
 - o France : les données de 2018, 2019, 2020, 2021 sont provisoires.
 - o Italie : les données de 2018 et de 2020 et la plupart de celles de 2019 sont provisoires.
 - o Roumanie : les données de 2017 sont des estimations nationales.
 - o Finlande : les données de 2016 et de 2017 sont des estimations nationales, tandis que celles de 2020 et de 2021 sont provisoires.

AQUACULTURE La source des données sur la production aquacole dans les pays hors UE est la FAO, la plupart d'entre elles représentant des prévisions. Pour les pays de l'UE, la principale source utilisée par EUMOFA pour les données sur l'aquaculture est Eurostat. Les données étant disponibles jusqu'en 2021, conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, ce dernier est exclu des agrégations UE pour chaque année. Afin de mener à bien une analyse de la production aquacole dans l'UE, EUMOFA a, dans certains cas, intégré les données communautaires d'Eurostat (code de données en ligne : [fish_aq2a](#), extraction effectuée le 18 juillet 2023) avec des données provenant de la base de données de la [FAO](#), de sources nationales et d'associations sectorielles. La liste ci-dessous présente ces cas, ainsi que les cas pour lesquels les données sont des estimations ou des chiffres provisoires.

Pour tous les autres cas non signalés dans cette liste, seules les données d'Eurostat ont été utilisées.

- Belgique

Les données confidentielles d'Eurostat de 2016 ont été intégrées aux estimations de la FAO.

Les données de 2017-2020 ont été collectées auprès de la FAO.

- Bulgarie

Les données de 2011 sur les siluriformes et le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2013 et 2014 sur les moules *Mytilus* spp. et le brochet ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2014 sur les écrevisses ont été collectées auprès de la FAO.

Les valeurs de 2016-2017 sur les algues et l'anguille ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2018 sur les algues ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2019-2020 les huîtres ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Tchéquie

Les données de 2011 sur les siluriformes d'eau douce et le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Danemark

Les données de sur le saumon ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2013 sur le turbot, l'omble chevalier, l'esturgeon et le sandre ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données de 2015-2018 sur les algues ont été collectées auprès de la FAO, celles de 2015 et 2016 étant des prévisions.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2014, 2015 et 2016 ont été intégrées aux chiffres de la FAO (les données de 2016 sur l'anguille étant des prévisions).

Les données de 2011, 2017 et 2018 sur le sandre ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2017-2018 sur les groupes « autres salmonidés » et « autres poissons d'eau douce » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2018 sur l'anguille sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019 et 2021 sur les valeurs ont été intégrées aux chiffres de la FAO, celles de 2021 étant des estimations.

Les données de 2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Allemagne

Les données sur la carpe de 2011-2012 et de 2014, 2015, 2016 et 2018 ont été collectées auprès de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2011-2020 sur certaines espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO. Celles sur l'huître et sur la valeur du tilapia sont des estimations.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2011 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
Les données confidentielles d'Eurostat de 2011 sur la truite, le brochet, le sandre et l'anguille ont été intégrées aux chiffres collectés à partir de la source nationale (DESTATIS).

- Estonie

Les données confidentielles d'Eurostat de 2012, 2014 et 2015 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2016-2019 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.
Les données confidentielles d'Eurostat de 2019 sur la truite ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2021 sur l'esturgeon ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2020-2021 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été collectées auprès de la FAO.

- Irlande

Pour 2014, les valeurs sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat, sauf pour la coquille Saint-Jacques et le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques », dont les valeurs confidentielles ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Pour 2015, les valeurs confidentielles d'Eurostat du groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2016 sur le groupe « autres mollusques et invertébrés aquatiques » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2017-2018 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2020 sur les mollusques ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Grèce

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2015 et 2016 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2017 sont des chiffres nationaux provisoires disponibles auprès d'Eurostat.

- Espagne

Les données de 2019-2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- France

Les données sur la sole sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2015-2017 sur le saumon sont des prévisions de la FAO. Les données de 2010-2014 ont été intégrées aux chiffres fournis par le FEAP et les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, telles qu'elles sont disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015-2017 sur le turbot sont des prévisions de la FAO. Les données de 2009-2014 ont été intégrées aux chiffres fournis par le

FEAP et les valeurs correspondantes ont été estimées en multipliant les volumes par leur prix unitaire de 2008, telles qu'elles sont disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2012-2013 et de 2016-2017 sur la carpe, les siluriformes et les autres poissons d'eau douce comprennent les estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2018-2019 sur les valeurs de la carpe, du brochet, du sandre et sur le groupe « autres poissons d'eau douce » comprennent les estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2019-2020 sur l'ormeau sont des prévisions de la FAO.

- Croatie

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2021 ont été collectées auprès de la FAO.

- Hongrie

Les données de 2016 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Italie

Les données de 2015 sont des estimations et des prévisions nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2017 sur la palourde croisée d'Europe sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2020 sur les crevettes d'eau chaude ont été collectées auprès de la FAO.

- Lettonie

Les données confidentielles d'Eurostat de 2014-2015 et de 2017-2018 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2019 sur le brochet et le sandre ont été recueillies auprès de la FAO.

- Lituanie

Les données de 2019-2020 sur le sandre ont été collectées auprès de la FAO.

- Pays-Bas

Les valeurs de 2012, 2015, 2018 et 2019 sur l'anguille, les siluriformes d'eau douce et le groupe « autres poissons de mer » sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2012 et de 2014-2016 sur les moules sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2012 sur le turbot sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat. Les données de 2008-2010 et de 2013-2017 sont des prévisions de la FAO.

Toutes les données sur le sandre sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019-2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Autriche

Les données confidentielles d'Eurostat de 2011-2019 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Pologne

Les données de 2011 sur les écrevisses, le brochet, la truite, le saumon et les autres poissons d'eau douce sont des chiffres provisoires nationaux disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2016 sur le tilapia sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019-2020 sur le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2021 ont été collectées auprès de la FAO. La plupart sont des estimations.

- Portugal

Les données de 2013 et 2014 sur la palourde sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015 sur la truite et la palourde sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat, tandis que celles sur toutes les autres espèces sont des chiffres provisoires nationaux disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015-2018 sur les moules ont été collectées auprès de la FAO.

Les données de 2020 sur le groupe « autres poissons de mer » ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

- Roumanie

Les données de 2015 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2015-2016 sur le turbot sont des prévisions de la FAO.

Les données de 2019 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

Les données de 2020 sur les siluriformes d'eau douce et le groupe « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

- Slovénie

Les données de 2012 sur les moules *Mytilus* spp. ont été collectées auprès de la FAO (ces dernières étant des prévisions).

Les données confidentielles d'Eurostat de 2013-2016 ont été intégrées aux chiffres de la FAO.

Les données de 2016 et 2018 sur le bar commun et les données de 2015, 2017 et 2018 sur la palourde sont des prévisions de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2017 et 2019 sur les groupes « autres poissons d'eau douce » et « autres salmonidés » ont été intégrées aux chiffres de la FAO, tandis que celles sur le bar commun ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

Les données de 2020 sur le bar commun et sur les groupes « autres poissons de mer » et « autres poissons d'eau douce » ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

- Slovaquie

Les données de 2019 sur le brochet et le sandre sont des prévisions de la FAO. En outre, les données sur les espèces suivantes ont été intégrées aux prévisions de la FAO : carpe, siluriformes d'eau douce, truite.

Les données de 2020 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

Les données de 2021 sur la plupart des espèces ont été intégrées aux estimations de la FAO, y compris les données confidentielles d'Eurostat sur les siluriformes.

- Suède

Les données de 2013, 2014 et 2016 sur le saumon ont été recueillies auprès de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2019 sur les moules et sur les groupes « autres poissons d'eau douce » et « autres salmonidés » ont été intégrées aux prévisions de la FAO.

Les données confidentielles d'Eurostat de 2021 sur la valeur de la truite arc-en-ciel et de l'omble chevalier ont été intégrées aux estimations de la FAO

BILAN DES
APPROVISIONNEMENTS

Le bilan d'approvisionnement est un indicateur indirect qui permet de suivre l'évolution de l'offre interne des produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'Union européenne, destinés à la consommation humaine et à la consommation apparente. Le bilan d'approvisionnement et la consommation apparente doivent donc être utilisés en termes relatifs (ex. : analyse des tendances) plutôt qu'en termes absolus. Le bilan d'approvisionnement est établi sur la base de l'équation suivante, calculée en équivalent poids vif :

$$\begin{aligned} & (\text{captures} + \text{production aquacole} + \text{importations}) - \text{exportations} \\ & = \\ & \text{consommation apparente} \end{aligned}$$

Les données incluses dans le bilan d'approvisionnement, disponibles auprès d'EUMOFA, sont détaillées par groupes de produits et par principales espèces commerciales. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis. Les sources utilisées sont les suivantes :

- Captures : ce sont les produits capturés par les navires de pêche des États membres de l'UE. Les quantités de captures non destinées à la consommation humaine ont été estimées à l'aide d'approximations reposant sur l'utilisation des débarquements par destination (telles que disponibles auprès d'EUROSTAT). Les données sur les captures sont disponibles en équivalent poids vif. Source : données d'EUROSTAT pour les captures dans les zones maritimes (ensemble de données de référence : [fish_ca_main](#)), intégrées aux données de la FAO pour les captures dans les eaux intérieures.
- Production aquacole : il s'agit des espèces aquatiques élevées dans les États membres de l'UE. Les données sur l'aquaculture sont disponibles en équivalent poids vif. Source : EUROSTAT (ensemble de données de référence : [fish_aq2a](#)). Ces données couvrent le secteur aquacole du point de vue de la production sur l'exploitation, disponible pour la consommation humaine. Inclues indépendamment de leur utilisation finale depuis l'année de référence 2016, les plantes aquatiques

constituent une exception au critère de « consommation humaine ». Il est à noter toutefois que les algues de l'UE sont presque exclusivement issues de la récolte. Les données sont intégrées à celles de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales (pour plus de détails sur les sources par année et par pays, veuillez consulter la rubrique correspondante dans cette note méthodologique).

- Importations - Exportations : ce sont les produits de la pêche et de l'aquaculture importés/exportés par les États membres de l'UE en provenance/à destination de pays tiers. Les produits à usage non alimentaire ne sont pas inclus. Les données d'importation et d'exportation sont disponibles en poids net. Pour obtenir le bilan d'approvisionnement, le poids net est converti en équivalent-poids vif (pour la conversion en équivalent-poids vif, veuillez consulter la rubrique correspondante ci-dessous). L'évaluation de l'origine des importations et des exportations en fonction de la méthode de production permet d'estimer la part des importations/exportations provenant de l'aquaculture et celle provenant de la pêche. Les données utilisées sont celles de la FAO (pour la méthode appliquée, veuillez consulter la rubrique correspondante ci-dessous). Source : EUROSTAT-COMEXT (ensemble de données de référence : [DS-045409](#)).
- Consommation apparente (totale et par habitant) : quantité estimée de produits de la pêche et de l'aquaculture consommée dans l'Union européenne. La consommation par habitant indique la quantité consommée par chaque personne dans l'UE.

CONVERSION DU POIDS
 NET EN ÉQUIVALENT
 POIDS VIF

EUROSTAT fournissant des données de production en poids vif, les volumes nets d'importation/exportation sont convertis à l'aide de facteurs de conversion (FC) dans le but d'établir un bilan d'approvisionnement harmonisé.

Prenons l'exemple du FC pour l'élément dont le code NC8 est 03044410 : cet élément correspond aux « filets de morue *Gadus morhua*, *Gadus ogac*, *Gadus macrocephalus* frais ou réfrigérés et aux poissons de l'espèce *Boreogadus saida* ». Le FC est fixé à 2,85, ce qui représente la moyenne des facteurs de conversion trouvés pour les filets sans peau ni arêtes de cette espèce dans les publications d'EUROSTAT et de la FAO. Pour une liste complète des FC utilisés par EUMOFA, veuillez consulter les métadonnées publiées sur le site d'EUMOFA à l'adresse suivante : <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+7+CF+per+CN8+%252707-%252714.pdf/7e98ac0c-a8cc-4223-9114-af64ab670532> .

ÉVALUATION DE
 L'ORIGINE DES
 IMPORTATIONS ET DES
 EXPORTATIONS EN
 FONCTION DE LA
 MÉTHODE DE
 PRODUCTION

L'objectif de l'évaluation de l'origine par méthode de production consiste à mesurer le poids de l'aquaculture dans l'analyse du bilan d'approvisionnement de l'UE. Pour chaque État membre de l'UE, sur la base du volume total des importations et exportations extra-UE, les méthodes de production des pays d'origine et de destination des exportations sont évaluées en établissant la moyenne des volumes de production des trois dernières années en termes de pêche et d'aquaculture. Une évaluation plus poussée fournit une estimation de la part moyenne pondérée de l'aquaculture dans la production totale (aquaculture + pêche). Celle-ci est exprimée sous forme de coefficient.

Cet indicateur indirect permet de déterminer l'origine des importations et les destinations des exportations en fonction des méthodes de production, c'est-à-dire si les importations/exportations d'un État membre donné proviennent d'activités d'élevage ou de pêche.

DÉPENSES ET PRIX DES
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE

Les données relatives aux dépenses des ménages de l'UE sont fournies par Eurostat. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du " Eurostat - Programme PPP OCDE".

<http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oeecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.html>).

Le présent rapport "Le marché européen du poisson", utilise la "Dépense nominale (en euros)" et la "Dépense nominale par habitant (en euros)". La "dépense" est considérée comme une composante du produit intérieur brut (PIB) et concerne les dépenses de consommation finale en biens et services consommés individuellement par les ménages.

Les dépenses sont présentées en parités de pouvoir d'achat (PPA), qui sont des déflateurs spatiaux et des convertisseurs de devises qui éliminent les effets des différences de niveaux de prix entre les États membres/pays, permettant ainsi de comparer les volumes des composantes du PIB et les niveaux des prix.

Pour les pays en dehors de la zone euro, les indices de niveau du prix (INP) sont utilisés pour harmoniser différentes monnaies dans une seule devise (euro dans ce cas). Les INP sont obtenues sous forme de ratios entre les PPA et les taux de change nominaux actuels ; par conséquent les valeurs des PPA et des INP coïncident dans les pays de la zone euro.

Les indices des prix se réfèrent à l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) qui donne des mesures comparables de l'inflation. C'est un indicateur économique qui mesure l'évolution dans le temps des prix des biens et services de consommation achetés par les ménages. En d'autres termes, il s'agit d'un ensemble d'indices des prix à la consommation calculés selon une approche harmonisée et un ensemble de définitions telles que définies dans les règlements et recommandations. "Produits Alimentaires" est un agrégat de produits, correspondant à la COICOP 01.1 (https://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nomenclatures/index.cfm?TargetUrl=LST_NOM_DTLtrNom=HICP_2019trLanguageCode=ENntPcKey=43907206trLayoutCode=HIERARCHIC). Il comprend tous les produits alimentaires achetés pour être consommés à domicile. Dans ce rapport, des analyses sont fournies pour les éléments suivants appartenant à l'agrégat "Produits Alimentaires" :

- "Produits de la pêche et de l'aquaculture", correspondant à la COICOP 01.1.3. Il comprend les produits "frais ou réfrigérés", "congelés", "séchés, fumés ou salés" et "autres produits en conserve ou transformés", ainsi que les crabes terrestres, les escargots terrestres et les grenouilles, ainsi que les Produits de la pêche et de l'aquaculture achetés vivants pour la consommation alimentaire.
- "Viande", correspondant à la COICOP 01.1.2. Cela comprend les "viandes et abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés, séchés, salés ou fumés" et les "autres viandes et préparations à base de viande en conserve ou transformées". Il comprend également la viande et les abats comestibles de mammifères marins et d'animaux exotiques, ainsi que les animaux et volailles achetés vivants pour être consommés comme aliments.

CONSOMMATION DES
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE
FRAIS PAR LES MÉNAGES

Les données sont collectées auprès de l'EUROPANEL et concernent les achats par les ménages d'une sélection d'espèces fraîches dans 11 États membres de l'UE, qui sont ensuite regroupées dans la base EUMOFA en « principales espèces commerciales ».

Les achats des ménages sont enregistrés quotidiennement par un échantillon de ménages dans les supermarchés, les magasins discount, les micro-marchés, les épiceries, les poissonneries et les ventes en ligne (dont « Amazon Fresh »), qui fournit à l'EUROPANEL de nombreuses informations, parmi lesquelles les espèces, les quantités et les valeurs.

L'échantillon de ménages (c'est-à-dire le « panel ») est composé de manière à être représentatif de la population de chaque pays et à estimer correctement ses caractéristiques. Les spécifications concernant les panels d'où proviennent les données sont fournies ci-dessous :

État membre	Taille de l'échantillon (Ménages)
Danemark	3.000
Allemagne	30.000
Irlande	5.650
Espagne (à l'exception des îles Canaries)	12.000
France	20.000
Italie	10.000
Hongrie	4.000
Pays-Bas	10.000
Pologne	8.000
Portugal (sauf Madère et les Açores)	4.000
Suède	4.000

Pour chaque pays étudié (à l'exception de la Hongrie), les données sur la consommation des ménages couvrent une sélection des espèces fraîches les plus consommées, ainsi que la catégorie « autres produits non spécifiés », qui regroupe toutes les autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles sur un plan désagrégé. Les produits suivis comprennent le poisson emballé ou en vrac, toujours sans ingrédients supplémentaires. La liste complète des « principales espèces commerciales » suivies pour chaque pays est présentée ci-dessous :

Danemark	France	Allemagne	Irlande
Cabillaud	Cabillaud	Lieu d'Alaska	Cabillaud
Limande	Dorade royale	Carpe	Églefin
Flet	Merlu	Cabillaud	Merlu
Flétan	Maquereau	Hareng	Maquereau
Maquereau	Baudroie (= lotte)	Moule <i>Mytilus</i>	Lieu noir
Moule <i>Mytilus</i>	Lieu noir	Plie	Saumon
Saumon	Saumon	Lieu noir	Crevettes
Truite	Sardine	Saumon	Autres produits non spécifiés
Autres produits non spécifiés	Truite	Crevettes	
	Merlan	Truite	
	Autres produits non spécifiés	Autres poissons d'eau douce	
		Autres produits non spécifiés	

Italie	Pays-Bas	Pologne	Portugal
Anchois	Cabillaud	Carpe	Palourde et autres vénéridés
Palourde et autres vénéridés	Hareng	Maquereau	Bar commun
Bar commun	Maquereau	Saumon	Dorade royale
Dorade royale	Moule <i>Mytilus</i>	Truite	Merlu
Merlu	Pangasius	Autres produits non spécifiés	Maquereau
Moule <i>Mytilus</i>	Plie		Poulpe
Poulpe	Saumon		Saumon
Saumon	Crevette <i>Crangon</i> spp		Sardine
Calmar	Autres crevettes		Sabre
Espadon	Truite		Crevettes
Autres produits non spécifiés	Autres produits non spécifiés		Autres produits non spécifiés

Espagne	Suède	Hongrie
Cabillaud	Cabillaud	Produits non spécifiés
Bar commun	Flet	
Dorade royale	Églefin	
Merlu	Flétan	
Maquereau	Hareng	
Baudroie (= lotte)	Sandre	
Saumon	Saumon	
Sardine	Autres salmonidés	
Sole	Autres produits non spécifiés	
Thon		
Autres produits non spécifiés		

VENTE AU DÉTAIL ET
CONSOMMATION HORS
DOMICILE

Les données sur les ventes au détail et la consommation hors domicile sont fournies par Euromonitor International (<https://www.euromonitor.com/>) dont les estimations pourraient être différentes des autres statistiques disponibles au niveau national, car différentes approches méthodologiques peuvent être utilisées. Elles se réfèrent aux produits "non transformés" et "transformés".

Produits de la pêche et de l'aquaculture non transformés : les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer », ainsi que pour les sous-catégories poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes, plus détaillées ci-dessous :

- Poissons et produits de la mer : Cette catégorie comprend l'agrégation des poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes. Cette catégorie comprend les poissons et les produits de la mer non transformés, emballés ou non emballés (frais, réfrigérés, congelés). Les poissons et produits de la mer réfrigérés et congelés peuvent être nettoyés, éviscérés, pelés/parés/filets/découpés à différents degrés, mais pas cuits et aucune sauce, aucune herbe ni aucun condiment ne peuvent être ajoutés.
- Crustacés : Cette catégorie comprend tous les crustacés frais, réfrigérés et congelés mais non cuits (c'est-à-dire les animaux vivant

dans l'eau, ayant un corps ferme et une carapace dure) tels que les homards, les crevettes et les crabes, qu'ils soient vendus emballés ou non.

- Poissons : Cette catégorie comprend tous les poissons d'eau douce et de mer (sauvages ou d'élevage) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non, coupés ou entiers.
- Mollusques et céphalopodes : Cette catégorie comprend tous les mollusques (crustacés tels que les huîtres et les palourdes) et céphalopodes (tels que le poulpe, le calmar, la seiche) frais, réfrigérés et congelés, mais non cuits, qu'ils soient vendus emballés ou non.

Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés : les données sont fournies pour la catégorie « poissons et produits de la mer transformés », ainsi que pour les sous-catégories « produits de la mer de longue conservation », « produits de la mer transformés réfrigérés » et « produits de la mer transformés congelés », voir plus de détails ci-dessous :

Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés : Cette catégorie représente l'agrégation des produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation, réfrigérés et congelés.

- Produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation : Cette catégorie comprend le poisson, les mollusques et crustacés et les produits de longue conservation généralement vendus en boîtes de conserve, en bocaux de verre ou en emballages en aluminium/autoclave. Ils se conservent aussi généralement dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce (sardines à la sauce tomate, par exemple). Les produits vendus à température ambiante sont également inclus. Ces types de produits comprennent : le cabillaud, l'églefin, les chinchards, les sardines, le thon, la crevette bouquet, le crabe, les moules, l'anchois, le caviar etc.
- Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés réfrigéré : Cette catégorie comprend l'ensemble des produits transformés réfrigérés et emballés qui sont vendus en libre-service dans magasins de détail. Les produits transformés à base de produits de la pêche et de l'aquaculture, vendus avec une sauce et les crevettes cuites sont inclus. Note : Les produits à base de hareng vendus réfrigérés et dont la durée de conservation est supérieure à 6 mois, sont exclus. Ces produits, très répandus dans les pays scandinaves, sont inclus dans les produits de la pêche et de l'aquaculture de longue conservation car ils ont une durée de conservation similaire à celle des poissons de longue conservation vendus à température ambiante.
- Produits de la pêche et de l'aquaculture transformés congelés : Cette catégorie comprend l'ensemble des produits transformés qui sont ensuite préparés avec l'ajout d'autres ingrédients, y compris chapelure/pâte à frire, sauce, assaisonnement, etc. Les types de produits comprennent : bâtonnets de poisson, tourte au poisson, poisson pané ou en pâte à frire, poisson avec sauce (n'importe quel type), boulettes de poisson, boulettes de seiche, langoustines, calamars, etc.

IMPORTATIONS- Les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture sont analysés pour
EXPORTATIONS les éléments se rapportant à la liste des codes NC-8 au lien <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>.

La source utilisée pour la collecte des données d'importations-exportations est EUROSTAT-COMEXT (code de données en ligne : [DS-045409](#), extraction effectuée le 12 avril 2023). Pour plus d'informations sur la méthodologie et les principes qui sous-tendent l'enregistrement des données EUROSTAT par « pays d'origine » et « pays de destination », veuillez consulter le « Rapport de qualité sur les statistiques du commerce international » d'EUROSTAT, à l'adresse <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-statistical-reports/w/ks-ft-22-010>.

Il convient de préciser que les données comprennent des cas où les volumes ou les valeurs n'ont pas été indiqués pour des raisons de confidentialité. Le principe de la confidentialité statistique d'Eurostat est expliqué sur le lien suivant : <https://ec.europa.eu/eurostat/web/research-methodology/statistical-confidentiality>.

FLUX COMMERCIAUX Ils incluent toutes les transactions entre les États membres de l'Union européenne
EXTRA-UE (UE) et les pays extérieurs à l'UE (pays extra-UE). La source utilisée pour ces flux commerciaux est EUROSTAT-COMEXT. Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2022, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Cela signifie que le Royaume-Uni est traité comme un pays d'origine/de destination extra-UE des importations et exportations de l'UE-27.

Enfin, il est important de souligner que si les importations sont déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, dans la plupart des cas, les États membres de l'UE ne sont pas les véritables destinations. Ils sont plutôt des « points d'entrée » pour les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE, qui sont ensuite échangés sur le marché intérieur.

FLUX COMMERCIAUX Ils incluent toutes les transactions déclarées par les États membres de l'Union
INTRA-UE européenne (UE) avec un autre État membre. Pour l'analyse du commerce intra-UE, seules les exportations ont été prises en compte. La source utilisée pour ces flux commerciaux est EUROSTAT-COMEXT.

En général, les comparaisons bilatérales entre États membres des flux intra-UE révèlent des écarts importants et persistants. Les comparaisons portant sur les statistiques du commerce intra-UE et les résultats correspondants doivent donc être considérés avec prudence et tenir compte de l'existence de ces écarts. Telle est l'explication officielle d'Eurostat : étant donné que les données sur le commerce intra-UE s'appuient sur des règles communes et largement harmonisées, on pourrait s'attendre à ce que la balance commerciale intra-UE soit nulle ou du moins proche de zéro. Toutefois, il convient de souligner qu'une correspondance parfaite est rendue impossible tout d'abord par l'approche CAF/FAB³ : la valeur des importations devrait

³ Le coût, l'assurance et le fret (CAF) et le franco à bord (FAB) sont des accords d'expédition internationaux utilisés pour le transport de marchandises. La règle CAF oblige le vendeur à souscrire une assurance pour l'envoi. Si la règle FAB est utilisée, une fois que les marchandises ont été chargées à bord, le risque est transféré à l'acheteur, qui supporte tous les coûts ultérieurs.

être plus élevée que la valeur miroir des exportations, car elle inclut des coûts de transport supplémentaires.

On pourrait néanmoins légitimement s'attendre à une correspondance étroite étant donné que les partenaires commerciaux au sein de l'UE sont souvent des pays voisins, mais les livraisons aux navires et aux avions de fret constituent une autre raison méthodologique qui s'y oppose : ces mouvements de marchandises créent des asymétries dans les ITGS intra-UE car des dispositions juridiques spécifiques stipulent que seules les expéditions doivent être déclarées.

Au niveau mondial, la plupart des raisons méthodologiques des asymétries disparaissent. Les problèmes restants concernent la déclaration des données (par exemple, les déclarations Intrastat manquantes et le commerce de biens spécifiques tels que les navires de mer et les avions qui ne sont pas correctement saisis).

DÉBARQUEMENTS Les données d'Eurostat concernant les débarquements (code de données en ligne : [fish ld main](#), données collectées le 5 juin 2023) comprennent le premier déchargement à terre de tous les produits de la pêche d'un navire de pêche dans un État membre de l'UE donné. Les données étant disponibles jusqu'en 2021, conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, ce dernier est exclu des agrégations UE pour chaque année. Les données comprennent les débarquements effectués par les navires des États membres de l'UE, du Canada, des îles Féroé, du Groenland, du Kosovo, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni. Les données comprennent également les débarquements d'espèces non destinées à la consommation humaine et d'algues. Les points suivants doivent être mentionnés à l'égard des données utilisées pour le chapitre « Débarquements dans l'UE » :

- Confidentialité. Comme l'ont indiqué les fournisseurs nationaux de données à Eurostat, les débarquements sont confidentiels lorsqu'ils proviennent de moins de trois navires. Par conséquent, dans certains cas, les États membres fournissent des données à un niveau plus agrégé et, dans d'autres, les données ne sont tout simplement pas disponibles. Ces cas, ventilés par pays, année et espèces concernées, sont détaillés ci-dessous :

- Danemark

Pour 2017, certaines données confidentielles liées à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques appartenant aux principales espèces commerciales suivantes sont exclues : anguille, brochet, cabillaud, sole, sardine, thon rouge, crabe, crevettes d'eau froide, langoustine, huître, palourde et les groupes « autres poissons d'eau douce », « autres poissons de fond », « petits pélagiques divers » et « thons divers ». Seuls les totaux, collectés auprès de *Statistics Denmark*, sont disponibles.

Pour 2019, les données ne comprennent pas les chiffres confidentiels suivants :

- pour le merlan bleu, les débarquements de la flotte irlandaise.
- pour le hareng, les débarquements des flottes allemande et britannique destinés à un usage industriel.
- pour le chinchard commun, les débarquements de la flotte danoise destinés à un usage industriel.
- pour les lançons, les débarquements de la flotte allemande.
- pour le sprat, les débarquements des flottes allemande et estonienne ainsi que les débarquements de la flotte lettone destinés à un usage industriel.

Pour 2020, les données ne comprennent pas les chiffres confidentiels suivants :

- pour le hareng et le sprat, la valeur des débarquements de la flotte allemande destinés à un usage industriel et à l'alimentation animale, respectivement.
- pour le sprat, la valeur des débarquements des flottes lituanienne et polonaise destinés à l'alimentation animale et à un usage industriel, respectivement.
- pour le merlan bleu, la valeur des débarquements de la flotte britannique.
- pour la palourde, la valeur des débarquements de l'espèce *Spisula solida* de la flotte danoise.

Pour 2021, les données ne comprennent pas les chiffres confidentiels suivants :

- pour le merlan bleu, la valeur des débarquements des flottes irlandaise et islandaise.
- pour le hareng, la valeur des débarquements de la flotte néerlandaise.
- pour la palourde, la valeur des débarquements de l'espèce *Spisula solida* de la flotte danoise.
- pour les lançons, la valeur des débarquements de la flotte allemande.
- pour les sangliers (inclus dans les principales espèces commerciales « autres poissons de mer »), la valeur des débarquements de la flotte britannique.

- Irlande

Les données de 2018 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : ormeau, limande, roussette, flet d'Europe, grenadier, flétan de l'Atlantique, grande castagnole, sébaste, sardine, sabre, concombre de mer, bar commun, dorades, espadon, thon rouge et vive. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, sont exclues certaines données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.

Les données de 2019 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anchois, flet d'Europe, grenadier, flétan noir, moule *Mytilus* spp., sardine, oursin, crevettes d'eau chaude, espadon. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, sont exclues plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.

Les données de 2020 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : anguille, flet d'Europe, grenadier, églefin, flétan de l'Atlantique, hareng, chinchard commun, sébaste, concombre de mer, thon obèse, vive. En outre, pour toutes les autres espèces commerciales principales, sont exclus plusieurs chiffres confidentiels liés au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.

Les données de 2021 sont confidentielles pour les principales espèces commerciales suivantes : flétan noir, moule *Mytilus* spp. (moule commune), saumon, sardine, espadon et thon rouge. En outre, pour toutes les autres principales espèces commerciales, sont exclues

plusieurs données confidentielles liées au pavillon des navires, à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques.

Enfin, les données suivantes ont été collectées auprès de l'APSF (Autorité de protection des pêches maritimes) et de l'Office central des statistiques :

- données de 2013, 2014, 2018 et 2019 concernant le merlu.
- données de 2014 concernant le maquereau.
- données de 2016 concernant le hareng.
- données de 2018 concernant le merlan bleu et la baudroie
- données de 2019 concernant la valeur du maquereau et du merlan bleu.

- Grèce

Les données de 2016 et de 2017 sont confidentielles pour les débarquements effectués par un seul navire opérant dans l'Atlantique Centre-Est concernant les principales espèces commerciales suivantes : seiche, flet (autres que le flet d'Europe), Saint-Pierre et le groupe « autres poissons plats ». En ce qui concerne uniquement 2017, les données ne comprennent pas les chiffres confidentiels portant sur la crevette rose du large congelée.

En outre, pour 2016, 2017 et 2018, sont exclus certains chiffres confidentiels liés à la destination et/ou aux présentations/préservations de certaines espèces spécifiques. Ceux-ci concernent les espèces indiquées ci-après.

- Pour 2016 et 2017 : certaines espèces appartenant aux principales espèces commerciales suivantes : poulpe, rouget, dorade (autre que la dorade royale), calmar et les groupes « autres requins » et « autres poissons de mer ». En ce qui concerne uniquement 2017, les données ne comprennent pas les chiffres confidentiels espèces appartenant au groupe « crevettes d'eau chaude ».
- Pour 2018, certaines espèces appartenant aux principales espèces commerciales suivantes : crabe, Saint-Pierre, poulpe, rouget, calmar, dorade (autre que la dorade royale) et le groupe « autres poissons de mer ».

- Malte

Les données concernant les débarquements effectués par des navires battant pavillon chypriote sont exclues car elles sont confidentielles.

- Données provisoires

- France : Les volumes et les valeurs de 2018, 2019, 2020 et 2021 sont des données provisoires disponibles auprès d'Eurostat
- Italie : Les volumes et les valeurs de 2018, 2019 et 2020 sont des données provisoires disponibles auprès d'Eurostat.

- Estimations

- Bulgarie : Les volumes et les valeurs de 2017 et 2020 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

- Danemark : Les valeurs de 2019, 2020 et 2021 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
- Irlande : Les volumes et les valeurs de 2017 et les valeurs de 2020 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
- Lituanie : Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
- Pays-Bas : Les volumes et les valeurs de 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
- Portugal : Les volumes et les valeurs de 2018, 2019, 2020 et 2021 incluent des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.
- Roumanie : Les volumes et les valeurs de 2017 sont des estimations nationales disponibles auprès d'Eurostat.

FAITS SAILLANTS

LA DÉPENSE DES MÉNAGES ET LA CONSOMMATION DE POISSON DE L'UE ONT ÉTÉ IMPACTÉES PAR LA HAUSSE DES PRIX

En 2022, les dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE-27⁴ ont augmenté de près de 11% par rapport à 2021, accélérant la tendance à la hausse entamée en 2018. La hausse de 2022 est étroitement liée à l'inflation découlant de l'invasion russe de l'Ukraine.

L'augmentation de l'inflation a exercé un impact considérable sur le prix des aliments, notamment du poisson, dont le prix a grimpé de plus de 10% entre 2021 et 2022. Étant donné que l'approvisionnement communautaire provient essentiellement des importations, cette hausse a suivi l'augmentation du prix des produits importés. L'inflation a entraîné une forte baisse de la consommation à domicile, qui a chuté de près de 17% dans les principaux pays consommateurs de l'UE, selon les données d'Europanel, Kantar et GFK. En outre, cette situation peut avoir entraîné des effets de substitution, alors que les consommateurs de l'UE optent plutôt pour des produits moins chers à base de protéines animales, réduisent les portions alimentaires et diminuent leur fréquence d'achat de viande et de poisson.

LES FLUX COMMERCIAUX DE L'UE ONT ENREGISTRÉ UNE HAUSSE DE LEUR VALEUR

En 2022, les flux commerciaux de l'UE⁵ pour les produits de la pêche et de l'aquaculture ont baissé de 1,5% en volume, mais ont augmenté de 20% en valeur nominale. En termes réels, cela a représenté une progression de 14% entre 2021 et 2022. Les importations extra-UE ont atteint 32 milliards d'euros, soit 23% de plus qu'en 2021. En termes de volume, toutefois, elles ont baissé de 2%, tombant en dessous des niveaux pré-pandémiques. La chute du volume d'importation et la hausse de la valeur peuvent être dues en partie à l'augmentation généralisée du prix des produits alimentaires en 2022. D'autre part, les exportations extra-EU ont totalisé 8 milliards d'euros, soit 19% de plus qu'en 2021.

Les échanges intra-UE se sont élevés à 6 millions de tonnes et à 31,5 milliards d'euros. Par rapport à 2021, cela a représenté 17% de plus en valeur, tandis que le volume restait pratiquement inchangé. Au cours de la dernière décennie, ces échanges ont progressé de 59% en valeur réelle, dépassant ainsi le taux de croissance des importations (47%) et des exportations extra-UE (23%). En 2021, le commerce intra-UE a brièvement été supérieur aux importations extra-UE, mais la tendance s'est inversée en 2022.

Alors que la relance post-COVID-19 a entraîné une augmentation de la demande et une flambée des prix, la diminution de l'approvisionnement a également joué un rôle dans cette hausse de la valeur. Dans le même temps, les coûts de l'énergie et de production ont grimpé suite à l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie, ce qui a contribué à la poussée de l'inflation. L'agression russe a aussi exercé un impact sur les taux de change, ce qui a influé sur le commerce communautaire et mondial.

Il est important de noter que, bien que la plupart des achats soient effectués en dollars américains (USD) ou en couronnes norvégiennes (NOK), ils sont indiqués en euros (EUR) dans ce rapport. Il convient surtout d'en tenir compte dans l'édition de cette année, au regard de la volatilité constante du cours de change de l'euro en 2022. Fin 2022, le

⁴ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2020, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

⁵ Importations extra-UE + exportations extra-UE + flux commerciaux intra-UE.

taux de change USD/EUR est tombé à son plus bas niveau historique, chutant en-dessous de la parité. L'euro s'est toutefois ressaisi en 2023 et, dans le cas du taux de change NOK/EUR, il a même atteint son niveau le plus élevé en quatre ans.

DÉTÉRIORATION DE LA BALANCE COMMERCIALE DE L'UE ET DES AUTRES PRINCIPAUX IMPORTATEURS NETS DE POISSON

Vu que la valeur des importations a augmenté davantage que celle des exportations, le déficit commercial de l'UE⁶ en 2022 a été supérieur de 25%, ou 4,73 milliards d'euros, à celui de 2021. En termes réels, ce déficit s'est accru de 56% au cours de la décennie 2013-2022. Tous les États membres de l'UE avec un déficit supérieur à 1 milliard d'euros ont vu leur situation se dégrader de 2021 à 2022. Il est à noter que la valeur des exportations et des importations a augmenté dans la plupart des pays de l'Union, tandis que leur volume diminuait. Le déficit a également augmenté aux États-Unis et au Japon, deuxième et troisième plus grands importateurs nets de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde après l'UE. Le déficit américain a atteint 22 milliards d'euros. Au Japon, il s'est élevé à un peu plus de 12 milliards d'euros. Dans les deux cas, cela a représenté une hausse de 20% par rapport à 2021.

2021 : HAUSSE DE LA CONSUMMATION APPARENTE ET DES PRODUITS D'ÉLEVAGE CONSOMMÉS

Chaque année, EUMOFA réalise une estimation de l'approvisionnement total de produits de la pêche et de l'aquaculture pour les consommateurs de l'UE (captures + production aquacole + importations). En ne tenant pas compte des exportations, cette formule fournit une approximation de la consommation apparente de l'UE. Les données consolidées sur la production de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'Union européenne étant disponibles jusqu'en 2021, les estimations ont donc été réalisées également jusqu'en 2021.

La consommation apparente⁷ de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE s'est redressée en 2021 pour atteindre un volume estimé à 10,60 millions de tonnes EPV, soit 2% de plus qu'en 2020. Cela s'explique par l'augmentation de la production d'élevage, qui a compensé en partie la diminution des captures. On estime en effet que la consommation apparente de produits d'élevage par habitant est passée de 6,47 kg EPV en 2020 à 6,80 kg EPV en 2021.

Les débarquements dans l'UE de produits de la pêche, y compris les espèces non destinées à la consommation humaine et les algues, ont suivi une tendance à la baisse depuis 2018. En 2021, ils ont atteint un volume de 3,25 millions de tonnes, pour une valeur de 5,85 milliards d'euros, soit leur plus bas niveau de la décennie 2012-2021. La même année, l'Union a connu une hausse de près de 30.000 tonnes EPV de ses importations par rapport à 2020, parallèlement à une forte chute de ses exportations (plus de 164.000 tonnes EPV).

Selon EUMOFA et les estimations nationales, le Portugal est le principal pays consommateur de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE par habitant⁸, comme cela a été confirmé en 2021. Cela étant dit, contrairement aux estimations de hausse au niveau de l'Union européenne entre 2020 et 2021, des baisses ont été estimées pour les principaux pays consommateurs de l'UE, dont le Portugal. Les estimations ont toutefois fluctué à la hausse dans des pays qui affichent traditionnellement des niveaux plus faibles de consommation apparente par habitant. Ainsi, au cours de la dernière décennie, elles ont augmenté chaque année en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie.

⁶ 1 Exportations extra-UE moins importations extra-UE.

⁷ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

⁸ Il convient de mentionner que les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks.

DYNAMIQUE RÉCENTE POUR CERTAINES ESPÈCES PRINCIPALES

En 2022, les importations de saumon de l'UE ont baissé de 3% par rapport à 2021, tandis que leur valeur augmentait de 28%, atteignant un pic sur dix ans de 8,4 milliards d'euros. Cette hausse considérable de la valeur doit être mise en rapport avec la production mondiale de saumon sauvage et d'élevage, qui a baissé en 2022 par rapport à 2021⁹. La production de saumon d'élevage est restée stable, ce qui est inhabituel étant donné qu'elle avait augmenté à un taux annuel moyen de 5% au cours de la décennie 2013-2022, tandis que la production de saumon sauvage chutait fortement, particulièrement en raison de la baisse des captures de saumon rose du Pacifique. Les importations de saumon en provenance de la Norvège ont compté pour 83% de l'augmentation de la valeur en 2022, avec une progression de 33% du prix d'importation moyen par rapport à 2021.

Les crevettes¹⁰ ont représenté 10% du volume et 15% de la valeur des importations de l'UE en 2022. Leur volume d'importation a augmenté de 2%, tandis que leur valeur d'importation grimpeait de 17% par rapport à 2021. Les crevettes d'eau chaude¹¹, dont 48% provenaient de l'Équateur, ont constitué 53% du volume et 54% de la valeur des importations de crevettes. Elles sont suivies d'autres espèces de crevettes¹², qui ont représenté 35% du volume et 38% de la valeur. La plupart ont été importées d'Argentine (30% du volume), d'Inde (15% du volume) et du Vietnam (13% du volume). Les crevettes d'eau froide¹³, enfin, ont compté pour 10% du volume et 6% de la valeur. 86% du volume a été importé du Groenland. En 2022, l'Équateur, l'Inde et le Vietnam ont augmenté leur part de marché entre 1% et 2% en volume et ont représenté 89% de la hausse de la valeur des importations de crevettes. L'Argentine, par ailleurs, a perdu environ 3% de part de marché entre 2021 et 2022.

Le cabillaud est l'une des espèces les plus prisées par les consommateurs de l'Union européenne. En 2022, les quotas de cabillaud de la Norvège et de la Russie dans la mer de Barents ont été réduits de 20%, tandis que leur approvisionnement sur le marché de l'UE baissait de 7%¹⁴. Le prix moyen de cette espèce a augmenté de 29%, passant de 5,05 à 6,53 EUR/kg, ce qui entraîné une forte hausse de la valeur des importations : +20% par rapport à 2021. Le prix du cabillaud a continué à progresser au cours des deux premiers trimestres de 2023, avant de se stabiliser au troisième trimestre. On peut toutefois s'attendre à ce que le prix reste élevé en 2024, étant donné que les quotas de la Norvège et de la Russie diminueront à nouveau de 20%¹⁵. La hausse de la valeur est due principalement aux importations de Russie (représentant 37% de la hausse totale de la valeur) et de Norvège (31%), notamment en raison de l'augmentation du prix moyen du produit.

Le thon¹⁶ est également très apprécié dans l'UE, où il figure parmi les cinq principales espèces consommées. En 2022, il a compté pour 10% du volume et de la valeur totaux des importations de poisson dans l'UE. Par rapport à 2021, leur volume a augmenté 1% et leur valeur de 29%. Le listao a représenté 53% du volume importé et 49% de la valeur importée. Il est suivi par l'albacore, qui a constitué 32% du volume et de la valeur. Le thon rouge a atteint le prix moyen le plus élevé : 13,30 EUR/kg. Le thon importé d'Équateur a compté pour 24% de l'augmentation de la valeur totale en 2022, dont 58% provenait des importations de listao. Dans l'ensemble, les importations de

⁹ Kontali (2023). Salmonid production models. Edge by Kontali, lien : <https://edge.kontali.com/>

¹⁰ La catégorie « crevettes » comprend les crevettes d'eau chaude, les crevettes d'eau froide, les crevettes roses du large, les crevettes Crangon spp. et les crevettes diverses.

¹¹ Crevettes du genre Penaeus.

¹² Les produits les plus importés dans ce groupe sont les suivants : crevettes, même fumées, même décortiquées, congelées, y compris les crevettes non décortiquées, cuites à l'eau ou à la vapeur (à l'exclusion des crevettes « Pandalidae », « Crangon », des crevettes roses du large « Parapenaeus longirostris » et des crevettes « Penaeus »), code NC 8 : 03061799.

¹³ Crevettes du genre Pandalus.

¹⁴ Institute of Marine Research (2022). Barents Sea: Cod quota. <https://www.hi.no/en/hi/news/2022/september/barents-sea-cod-quota-of-maximum-566,784-tonnes-recommended-for-2023>

¹⁵ The Fishing Daily (2023). Norwegian Cod Advice for 2024. <https://thefishingdaily.com/latest-news/norwegian-cod-advice-for-2024-the-lowest-since-2008/>

¹⁶ La catégorie « thon » comprend le listao, l'albacore, le thon obèse, le thon blanc, le thon rouge et les thons divers.

filets de thon ont progressé de 4% par rapport à 2021, tandis que celles de thon entier diminuaient de 8%.

Le lieu d'Alaska est une espèce importante pour l'industrie de transformation de l'UE. En 2022, la valeur des importations a augmenté de 31% pour atteindre 986 millions d'euros, tandis que leur volume restait stable. Les parts de marché par volume ont fortement évolué entre 2021 et 2022. Ainsi les parts russes ont augmenté de 9%, tandis que celles des États-Unis diminuaient de 11%, représentant respectivement 30% et 22% du total. La Chine et la Russie ont le plus contribué à la hausse de la valeur des importations grâce à l'augmentation de leur volume d'importation (3% et 40%, respectivement) et du prix moyen du produit (35% et 29%, respectivement).

TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

En 2022, l'euro s'est déprécié de 6,2% par rapport au dollar américain (USD), mais s'est apprécié par rapport à d'autres monnaies importantes pour les opérateurs du secteur de la pêche et de l'aquaculture. Il s'est ainsi apprécié de 3,6% par rapport à la livre sterling (GBP), de 4,4% par rapport à la couronne norvégienne (NOK) et de 3,2% par rapport à la couronne islandaise (ISK). Au cours des trois premiers trimestres de 2023, l'euro s'est déprécié de 0,9% par rapport à l'USD, de 2,3% par rapport à la GBP et de 6,3% par rapport à l'ISK. Il s'est toutefois apprécié de 6,9% par rapport à la NOK.

Le taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE) a été relevé quatre fois en 2022, soit une hausse totale de 2%. Il a continué à s'élever en 2023¹⁷. Après avoir été relevé six fois pour lutter contre l'inflation, le taux d'intérêt a été fixé à 4% le 20 septembre 2023. Le taux d'inflation annuel moyen dans l'UE-27 s'est élevé à 9,2% en 2022, soit son niveau le plus élevé depuis plus de dix ans¹⁸. Il a continué à grimper au cours du premier trimestre de 2023, avant de ralentir en mai. En août 2023, le taux d'inflation moyen sur 12 mois était de 8,8% dans l'UE-27¹⁹.

Les prix du carburant maritime, qui ont augmenté au cours des dix premiers mois de 2022 dans la plupart des États membres de l'UE, ont été impactés par l'agression militaire russe en Ukraine²⁰. Pendant cette période, les prix ont atteint une moyenne d'environ 1,00 EUR/litre, avec un pic en juillet de 1,15 EUR/litre. Ils ont ensuite fortement diminué depuis octobre 2022, s'élevant en moyenne à environ 0,70 EUR/litre au cours des huit premiers mois de 2023. Cela a représenté une baisse de 24% du prix du carburant maritime par rapport à la même période en 2022.

L'indice des prix à la consommation pour les produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE a augmenté de 17% entre janvier et décembre 2022 en suivant une progression constante²¹. Il a poursuivi sa croissance au cours du premier trimestre de 2023, avant de commencer à fléchir en juillet. En août 2023, cet indice avait augmenté de 5% supplémentaires depuis décembre 2022.

¹⁷ Banque centrale européenne (2023). Taux d'intérêt directeurs de la BCE.

https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/key_ecb_interest_rates/html/index.en.html

¹⁸ Eurostat (2023). IPCH - Taux d'inflation. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tec00118_custom_7876880/default/table?lang=en

¹⁹ Eurostat (2023). IPCH - données mensuelles. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/PRC_HICP_MV12R/default/table?lang=en&category=prc.prc_hicp

²⁰ EUMOFA (2023). Tableau de bord macroéconomique. <https://www.eumofa.eu/macroeconomic>

²¹ Eurostat (2023). Outil de surveillance des prix alimentaires. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/prc_fsc_idx_custom_7878159/default/table?lang=en

1/ L'UE DANS LE MONDE

1.1 PRODUCTION MONDIALE

De 2020 à 2021, la production mondiale totale²² issue des captures²³ et de l'aquaculture a augmenté de 2%, les volumes totaux produits passant de près de 213,8 millions de tonnes à presque 218,2 millions de tonnes, soit son niveau le plus élevé en dix ans. Cette hausse est principalement due à une poussée de la production aquacole, qui a atteint 126 millions de tonnes (+3%), le volume le plus élevé de la décennie. Les captures ont également augmenté, atteignant 92 millions de tonnes (+1%), inversant ainsi la tendance négative observée en 2019 et 2020.

Tous les grands producteurs aquacoles asiatiques ont enregistré des augmentations, à l'exception de l'Indonésie, où la production halieutique a diminué de 240.000 tonnes, soit une baisse de 2%. En Asie, les plus fortes hausses se sont produites en Chine, où la production aquacole a augmenté de 3%, ou 2,3 millions de tonnes, et en Inde, qui a enregistré une hausse de 9%, ou 767.000 tonnes. En ce qui concerne la production halieutique, les plus fortes hausses ont été enregistrées au Pérou (+ 16%, ou 900.000 tonnes) et en Équateur (+36%, ou 228.000 tonnes).

Dans l'UE, le volume de la production aquacole a augmenté de 4%, tandis que les captures ont chuté de 7% (le plus faible niveau des dix dernières années). La contribution de l'UE à la production mondiale de la pêche et de l'aquaculture est toutefois restée identique à celle de 2020 : 4% et 1%, respectivement.

La production par continent est présentée au graphique 1 et détaillée ci-après, en mettant particulièrement l'accent sur les principaux pays producteurs et en établissant des comparaisons avec la production de l'UE.

²² La source des données sur la production dans les pays hors UE est la FAO. Dans ce chapitre, les chiffres sur la Russie qui sont inclus dans la production européenne englobent la production russe totale, conformément à la base de données de la FAO.

²³ Les captures comprennent tous les produits pêchés par la flotte d'un pays dans toute zone de pêche (eaux maritimes et intérieures), indépendamment de la zone de débarquement/vente. Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

TABLEAU 1
PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS EN 2021 (1.000 TONNES)

Source : Eurostat (codes de données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et FAO. Les écarts éventuels dans les variations en % et les totaux sont dus aux arrondis. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

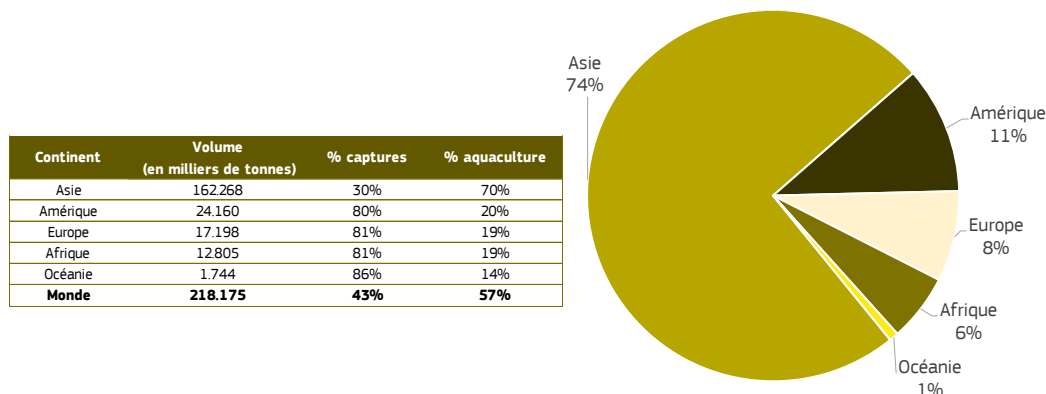
	Captures	Aquaculture	Production totale	% du total	% de variation de la production totale 2021/2020
Chine	13.143	72.805	85.948	39%	+2%
Indonésie	7.206	14.607	21.812	10%	-0,1%
Inde	5.025	9.408	14.433	7%	+2%
Viêt Nam	3.540	4.749	8.290	4%	+3%
Pérou	6.576	151	6.727	3%	+16%
Fédération de Russie	5.168	319	5.487	3%	+2%
États-Unis	4.282	449	4.731	2%	+1%
UE	3.591	1.129	4.720	2%	-5%
Bangladesh	1.982	2.639	4.621	2%	+3%
Norvège	2.556	1.665	4.221	2%	+3%
Japon	3.151	964	4.115	2%	-2%
Philippines	1.840	2.273	4.112	2%	-3%
Chili	2.390	1.444	3.834	2%	+4%
Corée du Sud	1.315	2.428	3.743	2%	+1%
Birmanie	1.666	929	2.595	1%	-13%
Autres	28.734	10.054	38.787	17%	+3%
Total	92.164	126.011	218.175	100%	+2%

La part de l'aquaculture dans la production mondiale totale n'a cessé d'augmenter depuis 2000. Sa production est supérieure à celle des captures depuis 2013. Cette tendance a été portée par les pays asiatiques, puisque leur production aquacole a représenté près de 91% de la production aquacole mondiale totale en 2021.

L'Asie abrite les quatre premiers pays producteurs du monde et, dans chacun d'eux, la majorité de la production provient de l'aquaculture. Celle-ci représente en effet plus de 85% de la production en Chine, 67% en Indonésie, 65% en Inde et près de 60% au Vietnam. En revanche, en Amérique, en Europe (incluant les pays membres et non membres de l'UE) et en Afrique, seul un cinquième de la production totale est couvert par l'aquaculture. La part de l'aquaculture dans la production totale est encore plus faible en Océanie.

GRAPHIQUE 1
PRODUCTION MONDIALE PAR CONTINENT EN 2021

Source : Source : Eurostat ((codes de données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et FAO. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.



ASIE L'Asie n'est pas seulement en tête de la production aquacole mondiale, elle est aussi en tête de la production halieutique. En 2021, la production aquacole de l'Asie a atteint 115 millions de tonnes, soit 3% de plus qu'en 2020, tandis que sa production halieutique poursuivait une tendance à la baisse entamée en 2019, s'établissant à près de 47 millions de tonnes, soit 2% de moins qu'en 2020 (son niveau le plus faible des dix dernières années).

La majeure partie de la production halieutique en Asie est constituée de captures de poissons osseux (*Actinopterygii*), qui représentent un quart des captures totales du continent. Les hausses les plus importantes entre 2020 et 2021 sont toutefois dues aux captures de calmar en Chine et à Taïwan, de maquereau en Chine et au Japon et de sardine en Chine et en Indonésie. Dans le même temps, la Chine a enregistré une diminution importante de captures de poissons de mer,²⁴ ce qui a le plus contribué à la baisse générale observée sur le continent. La Chine étant le plus grand pays producteur de produits de la pêche et de l'aquaculture en Asie, elle influe le plus fortement sur la tendance générale au niveau du continent. Elle représente en effet 28% de la production halieutique et 64% de la production aquacole de l'Asie.

La Chine est également le plus grand pays producteur de produits de la pêche et de l'aquaculture au niveau mondial, suivie de loin par l'Indonésie. En 2021, avec une production de 72,8 millions de tonnes de produits aquacoles et 13 millions de tonnes de captures, la Chine a représenté à elle seule 58% de la production aquacole mondiale et 14% de la production halieutique mondiale.

Les espèces les plus cultivées par la Chine sont la carpe, qui représente 25% de sa production, et les algues, qui comptent pour 13%. Le volume de production de la carpe a enregistré une faible augmentation, passant de 18,2 millions de tonnes en 2020 à 18,4 millions de tonnes en 2021, tandis que la production d'algues a chuté de 53%, passant de près de 21 millions de tonnes en 2020 à seulement 9,8 millions de tonnes en 2021. Si l'on compare avec la production mondiale d'élevage de ces deux espèces, la Chine a représenté plus de 84% de la production mondiale de carpe et 45% de celle d'algues. À titre de comparaison, en 2021, l'UE a produit 77.511 tonnes de carpe, ce qui constitue uniquement 0,4% de la production mondiale d'élevage de cette espèce, et a récolté près de 85.000 tonnes d'algues. Cependant, la production d'algues de l'UE provient en grande partie de la récolte sauvage à des fins non alimentaires, ce qui limite la pertinence de la comparaison avec la production chinoise.

AMÉRIQUE La production de produits de la pêche et de l'aquaculture en Amérique - à savoir l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud - est la deuxième plus importante des cinq continents. En 2021, sa production s'est élevée à 24,1 millions de tonnes, soit le niveau le plus élevé en dix ans sur le continent. Sur ce total, la plus grande partie (près de 20 millions de tonnes) est issue de captures. Les captures sur le continent américain comprennent principalement les prises d'anchois du Pérou (*Engraulis ringens*), destinées à la production de farine de poisson. En 2021, la production de cette espèce a atteint 5,3 millions de tonnes, soit 90% de la production mondiale. Les captures américaines de lieu d'Alaska ont également atteint des volumes importants en 2021 et ont maintenu une certaine stabilité par rapport à l'année précédente, avec près de 1,5 million de tonnes (soit une infime baisse de 0,1%). D'autre part, les captures d'anchois du Pérou ont suivi leur tendance à la hausse, augmentant de 20% par rapport à 2020. Une comparaison avec l'UE n'est pas pertinente dans ce cas, car l'ensemble du lieu d'Alaska consommé dans l'UE est importé. Les captures d'anchois de l'UE, qui ont atteint 104.881 tonnes en 2021, ne

²⁴ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces. Les captures ont été répertoriées en tant que « poissons de mer nca ».

comprennent que l'espèce *Engraulis encrasicolus*, qui est destinée à la consommation humaine.

En outre, la production aquacole américaine, qui a atteint 4,5 millions de tonnes en 2021, se compose principalement de saumon du Chili et de crevettes d'eau chaude d'Équateur. La production de saumon au Chili a atteint 938.502 tonnes (21% de la production aquacole totale sur le continent), tandis que la production de crevettes d'eau chaude en Équateur s'est élevée à 890.386 tonnes (20% de la production aquacole totale en Amérique). À titre de comparaison, en 2021, la production de saumon d'élevage de l'UE a atteint 14.896 tonnes, tandis que sa production de crevettes d'eau chaude n'était que de 342 tonnes.

EUROPE

La production de produits de la pêche et de l'aquaculture en Europe (incluant les pays membres et non membres de l'UE) est la troisième plus importante au monde. Elle a totalisé 17,2 millions de tonnes en 2021, dont 13,7 millions provenant de captures, ce qui constitue une légère baisse de 2% par rapport à 2020. Le reste était issu de l'aquaculture : 3,6 millions, soit une hausse de 9% par rapport à l'année précédente.

La production totale de la pêche et de l'aquaculture de l'UE s'est élevée à 3,6 millions de tonnes, ce qui représente plus du quart de la production européenne. Une proportion similaire peut être observée tant en termes de captures, pour lesquelles l'UE a représenté 26% du total des prises européennes, que d'aquaculture, où l'UE a représenté 31% de la production européenne.

Cinq espèces comptent pour plus de la moitié de la production totale de la pêche européenne : le hareng avec 1,8 million de tonnes produites en 2021 (-5% par rapport à 2020), le lieu d'Alaska avec 1,7 million de tonnes (-4%), le cabillaud avec 1,3 million de tonnes (+6%), le merlan bleu et le maquereau avec un peu plus de 1,2 million de tonnes chacun (-18% et +2%, respectivement).

Les prises européennes de lieu d'Alaska ne comprennent que les poissons capturés par la flotte russe. En ce qui concerne la production d'autres espèces principales par les États membres de l'UE, la production de hareng (essentiellement par le Danemark, les Pays-Bas et la Suède) a été d'environ 462.000 tonnes en 2021 (25% des captures totales de hareng en Europe). Ce volume est toutefois inférieur à celui produit par la Norvège et la Fédération de Russie, deux pays non membres de l'UE. À elle seule, la Norvège a représenté un tiers du total des captures européennes de hareng, avec 585.649 tonnes, contre 529.774 tonnes produites par la Fédération de Russie (près de 30% du total).

En 2021, la quasi-totalité des captures européennes de cabillaud a émané de la Russie (522.028 tonnes), de la Norvège (376.109 tonnes) et de l'Islande (270.984 tonnes). L'UE a capturé 261.158 tonnes de maquereau en 2021, soit 14% de moins qu'en 2020, tandis que ses captures de merlan bleu ont atteint 258.172 tonnes (-7%) et que celles de cabillaud ont diminué de 21% pour atteindre 41.541 tonnes.

En particulier, les prises communautaires de merlan bleu (258.172 tonnes) ont occupé le deuxième rang derrière les îles Féroé, qui ont produit 289.124 tonnes en 2021. La troisième position est revenue à la Norvège, avec 233.939 tonnes, perdant ainsi son statut de dauphin suite à une diminution de sa production de 34% par rapport à 2020. Et avec 261.158 tonnes, l'UE s'est classée troisième en termes de captures de maquereau en Europe, après la Russie (271.551 tonnes) et la Norvège (270.658 tonnes). La chute de production de l'UE est essentiellement due aux baisses enregistrées en Espagne et en Allemagne.

La production aquacole européenne a augmenté de 6% entre 2020 et 2021, totalisant 3,6 millions de tonnes, dont 44% proviennent de la production de saumon d'élevage en Norvège. À noter que sur les volumes totaux de saumon sauvage et d'élevage

produits dans le monde,²⁵ le saumon d'élevage norvégien a représenté 39% du total au niveau mondial. Suivent ensuite le saumon d'élevage du Chili (23%), le saumon sauvage produit par la Russie (13%) et les États-Unis (9%) ainsi que le saumon d'élevage du Royaume-Uni (5%).

AFRIQUE

La production africaine de produits de la pêche et de l'aquaculture est la quatrième plus importante au monde. Elle a atteint près de 13 millions de tonnes en 2021, ce qui représente une hausse de 5% par rapport à 2020. Elle est principalement composée de captures, qui ont augmenté de 6% par rapport à 2020 et représenté plus de 80% de la production totale de produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique en 2021, entraînant la hausse générale.

Plus concrètement, la croissance est due essentiellement à l'augmentation des prises de poissons de mer²⁶, de chinchard commun et de maquereau, qui ont représenté respectivement 15%, 5% et 5% de l'ensemble de la production halieutique africaine. La sardine reste toutefois la principale espèce produite en Afrique : 2 millions de tonnes capturées, soit 20% de la production halieutique totale du continent. En 2021, le Maroc en a été le principal producteur avec 789.737 tonnes de captures au total, suivi de la Mauritanie avec 466.865 tonnes. À titre de comparaison, les prises de sardine de l'UE n'ont été que de 452.853 tonnes.

Le tilapia du Nil concentre la majeure partie de la production aquacole en Afrique. En 2021, sa production totale a augmenté de 7% pour atteindre 1,3 million de tonnes. Cette espèce est principalement élevée en Égypte, qui a représenté 75% du volume total en 2021.

OCÉANIE

L'Océanie ne représente que 1% de la production mondiale totale de la pêche et de l'aquaculture. En 2021, sa production a atteint 1,74 million de tonnes, dont 85% de captures de poissons sauvages. Il convient de noter cependant que la diminution des captures est allée de pair avec une augmentation de l'aquaculture au cours des dernières années, bien que l'écart reste toujours important.

Le listao est de loin la principale espèce pêchée en Océanie, avec 601.268 tonnes de captures enregistrées en 2021, soit plus de 40% du total. Ce volume était plus de trois fois supérieur à celui produit par l'UE. Les producteurs de listao les plus importants du continent sont Kiribati, la Micronésie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée. D'autre part, la Nouvelle-Zélande reste le plus grand pays producteur de grenadier, avec 105.250 tonnes en 2021. Près de deux tiers des captures mondiales de grenadier s'effectuent en Océanie.

²⁵ La production de saumon d'élevage comprend majoritairement le saumon atlantique (*Salmo salar*).

²⁶ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces. Les captures ont été répertoriées en tant que « poissons de mer nca ».

1.2 IMPORTATIONS - EXPORTATIONS²⁷

UE En 2022, les flux commerciaux des produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE - c'est-à-dire la somme de ses importations et exportations avec les pays tiers - a atteint 8,4 millions de tonnes, pour une valeur totale proche de 40 milliards d'euros. Ce montant était le deuxième plus élevé après la Chine. L'UE avait dépassé la Chine en 2020, année marquée par le déclenchement de la pandémie de COVID-19, mais cette dernière a retrouvé sa place de leader en 2021 et continué de progresser en 2022, atteignant un volume de 11,5 millions de tonnes pour une valeur de 45 milliards d'euros.

Les importations de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE se sont élevées à 31,9 milliards d'euros et à 6,1 millions de tonnes en 2022, soit une augmentation de 23% en valeur, contrebalancée par une baisse de 3% en volume par rapport à 2021. De même, la valeur des exportations de l'UE a augmenté de 19% pour atteindre 8,1 milliards d'euros, tandis que le volume poursuivait la tendance à la baisse observée en 2021, chutant de 5% pour atteindre 2,3 millions de tonnes.

Les flux commerciaux de l'UE ont été influencés par différents facteurs en 2022. Mentionnons tout d'abord la montée de l'inflation, liée en partie à la demande en hausse ayant suivi la relance post COVID-19 qui, à son tour, a entraîné une hausse des prix. L'agression militaire russe contre l'Ukraine, ensuite, a eu un impact considérable en raison de la hausse des coûts énergétiques et de production, ce qui a contribué à l'inflation mondiale et a bouleversé les taux de change. Les contraintes d'approvisionnement, enfin, dues à la réduction des quotas et à une concurrence accrue pour les matières premières, ont entraîné une diminution des volumes, ce qui a aussi contribué à la hausse des prix.

Cette section aborde les flux commerciaux des cinq premiers négociants mondiaux de produits de la pêche et de l'aquaculture hors UE, à savoir : la Chine, les États-Unis, la Norvège, le Japon et le Canada. Elle classe les pays par valeur et compare leurs flux commerciaux avec ceux de l'UE.

À noter : le chapitre 4 de ce rapport présente des analyses détaillées des importations et des exportations des États membres de l'UE par pays partenaire, ainsi qu'un focus sur l'évolution des principaux taux de change.

CHINE Les échanges commerciaux de la Chine ont affiché une croissance positive en 2022 : +7% en volume et +31 % en valeur. Cette hausse est due principalement à l'augmentation significative des importations, qui ont atteint un volume de 6,6 millions de tonnes (+12%) et une valeur de 22,2 milliards d'euros (+46%).

Cela dit, le volume des flux commerciaux de la Chine n'est toujours pas revenu au niveau pré-pandémique. C'est particulièrement le cas des exportations, qui ont totalisé 4,9 millions de tonnes en 2022, pour une valeur de 23 milliards d'euros. Tout en restant relativement stable par rapport à 2021, ce niveau est encore inférieur de 10% à celui de 2019.

Les principales destinations des exportations chinoises ont été l'UE (13%), le Japon (11%), la République de Corée (10%) et les États-Unis (10%).

La plupart des volumes totaux vendus à l'UE étaient constitués de produits non destinés à la consommation humaine (37%) et de filets congelés de lieu d'Alaska (22%). Les principales exportations de la Chine vers le Japon, composées de poissons

²⁷ Les sources utilisées dans ce chapitre sont Eurostat pour l'UE (code de données en ligne [DS-045409](#)), StatBank Norway et Trade Data Monitor pour les autres pays hors UE.

de mer congelés, préparés et en filets²⁸, ont représenté 37% du volume total des exportations et 26% de la valeur totale de ces dernières vers le Japon en 2022.

Les importations chinoises ont augmenté en volume et en valeur en 2022, essentiellement grâce à la hausse des importations en provenance de la Fédération de Russie, principal exportateur de produits de la pêche et de l'aquaculture vers la Chine. Les pays dont cette dernière importe le plus, outre la Fédération de Russie, sont le Pérou, le Vietnam et l'Équateur.

Les principales importations chinoises provenant de la Fédération de Russie, composées de lieu d'Alaska entier congelé, ont représenté 53% de l'ensemble des volumes de produits de la pêche et de l'aquaculture importés en Chine en 2022. Une fois importé, le produit est ensuite transformé et réexporté sous forme de filets/blocs congelés.

La Chine importe principalement de la farine de poisson du Pérou et du Vietnam, un produit important pour son industrie piscicole en croissance. La farine de poisson a représenté 87% du volume total des importations en provenance du Pérou et 36% de celles provenant du Vietnam en 2022. Les produits importés d'Équateur ont été majoritairement constitués de crevettes diverses (94%) et, dans une bien moindre mesure, de farine de poisson.

L'UE se classe au dixième rang des fournisseurs de la Chine en produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2022, les poissons importés par ce pays en provenance de l'UE ont atteint 166.069 tonnes pour une valeur de 720 millions d'euros. Sur ce total, 24% du volume total était constitué de flétan noir entier congelé et 20% de crevettes d'eau douce congelées, en grande partie en provenance du Danemark.

ÉTATS-UNIS

En 2022, le volume des flux totaux (importations + exportations) de la pêche et de l'aquaculture aux États-Unis s'est élevé à 6,3 millions de tonnes, soit 3% de moins qu'en 2021. La valeur de ces flux a toutefois atteint 36,8 milliards d'euros, contre 30,8 milliards d'euros en 2021, soit un bond important de 19%.

En 2022, les exportations américaines de produits de la pêche et de l'aquaculture se sont élevées à 2,5 millions de tonnes pour une valeur de 7,4 milliards d'euros, soit une baisse de 8% en volume et une hausse de 19% en valeur par rapport à l'année précédente. En revanche, les États-Unis ont enregistré une augmentation des importations, ce qui est la principale raison de la hausse globale de la valeur commerciale totale de ce pays. Les importations américaines ont augmenté de 19% en valeur et de 1% en volume, atteignant 3,8 millions de tonnes pour une valeur de 29 milliards d'euros. Par conséquent, le déficit commercial américain s'est creusé pour atteindre 22 milliards d'euros en 2022, soit 20% de plus qu'en 2021.

En 2022, les trois premières destinations en termes de valeur étaient le Canada, l'UE et la Chine, représentant 22%, 17% et 17%, respectivement, de la valeur totale des exportations américaines de produits de la pêche et de l'aquaculture.

Les exportations américaines vers le Canada ont été principalement composées de produits à usage non alimentaire²⁹ (49% du total), suivis du saumon et du homard (représentant ensemble 21% du total). La plupart des exportations vers l'UE ont été constituées de filets congelés de lieu d'Alaska (23% du volume total), suivis de près par le merlu (15% du total) et le saumon (10% du total). Enfin, la Chine a importé majoritairement des États-Unis des produits à usage non alimentaire³⁰, qui ont représenté 44% du volume total importé de ce pays. Les importations de saumon

²⁸ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces.

²⁹ Cette catégorie est composée de farine de poisson, qui a représenté 5% du total. Aucune donnée n'est toutefois disponible pour le reste de la composition en termes d'espèces.

³⁰ Cette catégorie est composée de farine de poisson, qui a représenté 9% du total. Aucune donnée n'est toutefois disponible pour le reste de la composition en termes d'espèces.

congelé, entier ou vidé, ont constitué 14% de la valeur totale des exportations américaines vers la Chine.

En termes de valeur des importations, l'UE se classe au huitième rang des fournisseurs du marché américain après le Canada, le Chili, l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam, la Chine et l'Équateur. La plus grande partie de la valeur des importations américaines en provenance de l'UE comprend le lieu d'Alaska (36%), l'anchois (22%) et le merlan bleu (11%).

NORVÈGE

En 2022, les flux commerciaux totaux de la Norvège ont atteint 4,3 millions de tonnes pour une valeur de 17 milliards d'euros, soit une légère augmentation de 1% en volume et une forte hausse de 28% en valeur. L'excédent commercial s'est élevé à 12,7 milliards d'euros. Sur ce total, le marché de l'exportation a obtenu des résultats particulièrement remarquables et figure au deuxième rang mondial après celui de la Chine. Cela est dû en partie aux exportations norvégiennes de saumon, qui ont atteint 1,2 million de tonnes pour une valeur de 10,4 milliards d'euros en 2022. Elles représentent près de 70% de la valeur et 40% du volume du total des exportations norvégiennes.

Les exportations totales se sont élevées à 3,1 millions de tonnes, pour une valeur de 15 milliards d'euros, soit une hausse importante de 27% en valeur, nuancée par une diminution de 3% en volume. Le prix unitaire moyen du saumon exporté a augmenté de 34% par rapport à 2021, ce qui reflète entièrement la hausse générale des prix. Cette augmentation des prix a été accentuée par une plus forte demande de saumon en 2022 et par une baisse de son approvisionnement.

L'UE est la principale destination des exportations norvégiennes, représentant 57% de la valeur et 53% du volume de ces dernières. En termes de volume, les autres destinations importantes des exportations norvégiennes de produits de la pêche et de l'aquaculture sont la Chine (5%), le Royaume-Uni (4%) et les États-Unis (4%).

Les importations norvégiennes se sont élevées à 1,2 million de tonnes, pour une valeur de 2,4 milliards d'euros, entre 2021 et 2022. Cela représente une hausse de 12% en volume et de 39% en valeur.

L'UE est le principal fournisseur de la Norvège en produits de la pêche et de l'aquaculture, représentant 20% de ses importations totales en 2022. Elle est suivie du Brésil, du Royaume-Uni, du Pérou et de l'Islande. La plupart des importations norvégiennes de produits de la pêche et de l'aquaculture se composent de farine et d'huile de poisson, utilisées pour l'élevage de salmonidés dans l'industrie de l'aquaculture, dont la demande d'aliments pour poissons est croissante. Ces importations ont atteint plus d'un million de tonnes pour une valeur de 1,83 milliards d'euros, ce qui a représenté plus de 80% du volume et 76% de la valeur des importations norvégiennes de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2022.

JAPON

Les flux commerciaux totaux du Japon ont atteint 3 millions de tonnes pour une valeur de 17,4 milliards d'euros, soit une hausse de 1% en volume et de 20% en valeur entre 2021 et 2022. Son déficit commercial s'est élevé à un peu plus de 12 milliards d'euros, soit 20% de plus qu'en 2021. Cela est dû à la hausse de 1% du volume et de 20% de la valeur du flux d'importation, qui constitue la part la plus importante dans les échanges commerciaux japonais. S'élevant à 14,8 milliards d'euros et 2,4 millions de tonnes, les importations ont couvert 85% de la valeur totale des flux commerciaux du Japon en 2022.

Les principaux produits importés par le Japon sont les crevettes congelées, le saumon congelé entier ou éviscéré et les poissons de mer congelés et préparés/conservés³¹.

³¹ ibidem.

Les autres produits non destinés à la consommation humaine, qui ont représenté 10% du volume total en 2022, n'ont couvert que 3% de la valeur totale. La plupart des volumes de produits de la pêche et de l'aquaculture importés au Japon provenaient de Chine, des États-Unis et du Chili. La Russie est également un autre pays d'origine important : bien qu'au septième rang des pays fournisseurs en termes de volume, elle remonte à la quatrième place en termes de valeur grâce à son approvisionnement en saumon et en caviar. Placée en huitième position en termes de volume et de valeur, l'UE a exporté majoritairement du thon congelé en provenance de Malte, d'Espagne et de Croatie.

En 2022, les exportations du Japon ont légèrement baissé en volume (-1%, soit 650.689 tonnes) mais ont augmenté de 19% en valeur (2,6 milliards d'euros).

Ses espèces les plus exportées ont été les coquilles Saint-Jacques et les petits pélagiques,³² destinés à d'autres pays asiatiques, à savoir la Chine, la République de Corée, la Thaïlande, Hong Kong, le Vietnam et Taïwan. Un autre marché important en termes de valeur pour le Japon est celui des États-Unis, principalement en raison des exportations de filets congelés de poissons de mer³³. L'UE est un marché mineur pour les exportations japonaises.

CANADA

Le Canada a dégagé un excédent commercial de 2,5 milliards d'euros en 2022, ce qui représente une baisse de 15% par rapport à 2021. Les flux totaux du Canada se sont élevés à 1,5 million de tonnes pour une valeur de 10,5 milliards d'euros, ce qui place le pays au quatrième rang mondial des principaux exportateurs et au cinquième rang des principaux importateurs de produits de la pêche et de l'aquaculture.

En 2022, ses exportations ont augmenté de 4% en valeur, pour atteindre 6,5 milliards d'euros. En termes de volume, elles ont totalisé 721.033 tonnes, soit 45.910 tonnes de moins qu'en 2021.

Les États-Unis sont la principale destination des exportations canadiennes, représentant 65% de la valeur totale et 59% du volume total. En termes de valeur, le crabe (27%), le homard *Homarus spp.* (21%) et le saumon (20%) ont été les principales espèces exportées, représentant ensemble 67% de la valeur totale. Les produits à usage non alimentaire ont constitué 33% du volume total mais seulement une faible partie de la valeur totale. La Chine, deuxième pays de destination des exportations de poisson du Canada, a importé principalement du homard *Homarus spp.*, du crabe et des crevettes d'eau douce, ce qui a représenté 78% de la valeur totale et 65% du volume total. Classée au troisième rang, l'UE a importé essentiellement du homard *Homarus spp.* et des coquilles Saint-Jacques.

Le Canada a importé 822.232 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture en 2022, pour une valeur de 4 milliards d'euros. Cela représente une baisse de 2% en volume et une forte hausse de 21% en valeur par rapport à 2021. Les États-Unis sont de loin le principal fournisseur du Canada, suivis de loin par la Chine et le Vietnam. De l'UE, le Canada importe principalement de la farine de poisson et d'autres produits non destinés à la consommation humaine.

³² ibidem

³³ ibidem

TABLEAU 2

EXPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX
(VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS) ET % DES EXPORTATIONS DESTINÉES À L'UE SUR LE TOTAL EN 2022

Source : élaboration par EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)), de StatBank Norway et Trade Data Monitor (pour les autres pays hors UE).

Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

	2018		2019		2020		2021		2022		2022/2021	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Chine	5,42	19,52	5,44	18,96	4,91	17,11	4,86	19,25	4,87 (13% pour l'UE)	22,97 (9% pour l'UE)	+0,1%	+19%
Norvège	2,76	10,29	2,64	10,74	2,77	9,86	3,16	11,88	3,06 (53% pour l'UE)	15,05 (57% pour l'UE)	-3%	+27%
UE	2,55	7,13	2,56	7,29	2,57	6,97	2,42	6,76	2,30	8,07	-5%	+19%
États-Unis	2,99	6,45	2,87	6,41	2,74	5,59	2,74	6,22	2,52 (12% pour l'UE)	7,38 (17% pour l'UE)	-8%	+19%
Canada	0,78	4,78	0,77	5,28	0,72	4,48	0,77	6,24	0,72 (8% pour l'UE)	6,50 (7% pour l'UE)	-6%	+4%
Japon	0,73	2,03	0,61	2,05	0,61	1,81	0,66	2,17	0,65 (1% pour l'UE)	2,58 (3% pour l'UE)	-1%	+19%

TABLEAU 3

IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DES PRINCIPAUX NÉGOCIANTS MONDIAUX

(VOLUME EN MILLIONS DE TONNES ET VALEUR NOMINALE EN MILLIARDS D'EUROS) ET % DES IMPORTATIONS ORIGINAIRES DE L'UE SUR LE TOTAL EN 2022

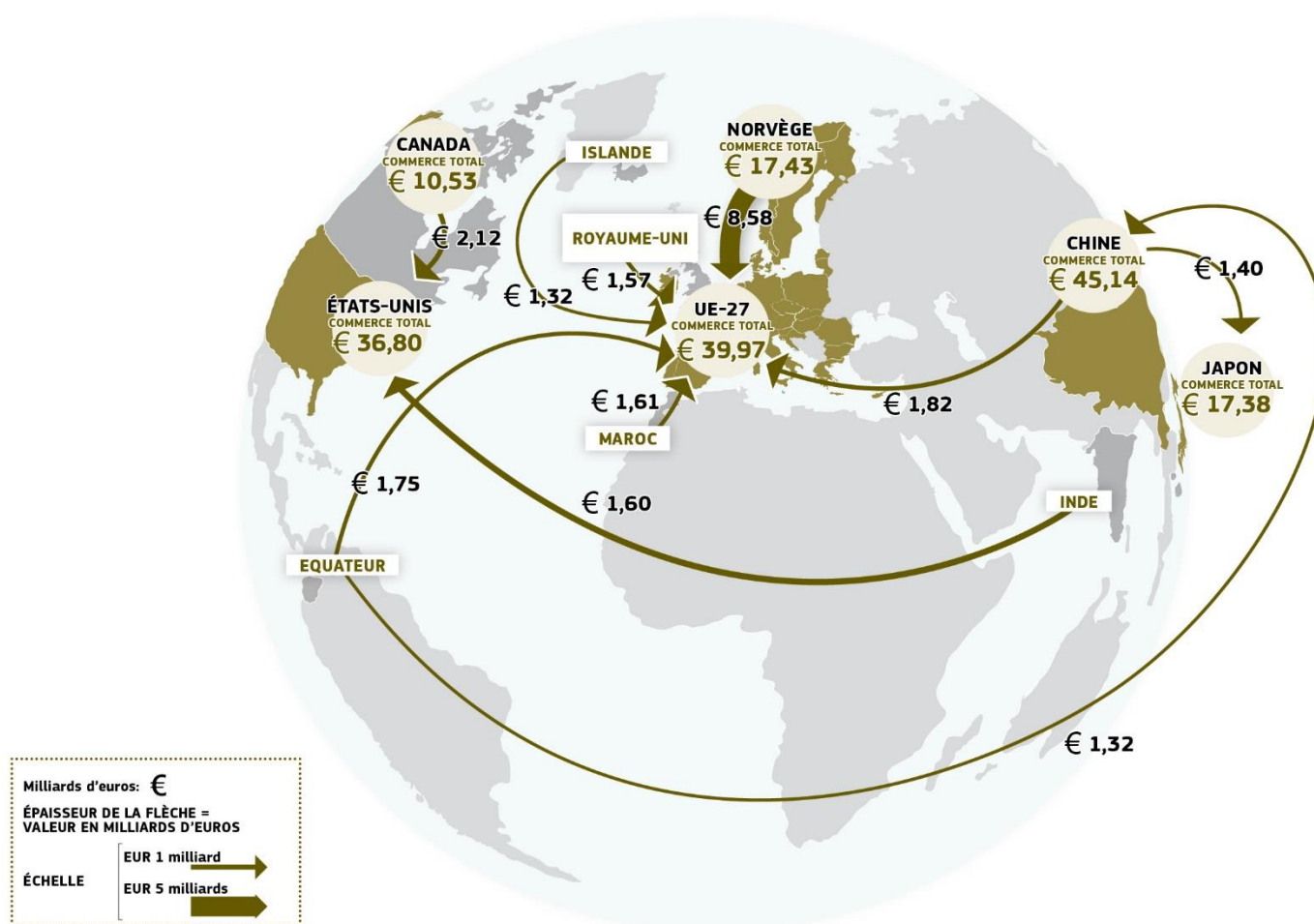
Source : élaboration par EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)), de StatBank Norway et Trade Data Monitor (pour les autres pays hors UE). Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

	2018		2019		2020		2021		2022		2022/2021	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
UE	6,20	25,55	6,18	26,05	6,16	24,23	6,24	25,85	6,13	31,90	-2%	+23%
États-Unis	3,21	19,66	3,21	20,30	3,30	19,47	3,81	24,64	3,84 (7% de l'UE)	29,41 (5% de l'UE)	+1%	+19%
Chine	5,28	12,62	6,29	16,51	5,75	13,54	5,89	15,14	6,62 (3% de l'UE)	22,17 (3% de l'UE)	+12%	+46%
Japon	2,56	13,42	2,60	13,88	2,40	12,03	2,36	12,34	2,38 (5% de l'UE)	14,80 (5% de l'UE)	+1%	+20%
Canada	0,78	2,76	0,80	3,02	0,78	2,77	0,84	3,33	0,82 (5% de l'UE)	4,02 (5% de l'UE)	-2%	+21%
Norvège	0,61	1,08	0,61	1,19	1,17	1,68	1,12	1,71	1,25 (20% de l'UE)	2,39 (22% de l'UE)	+12%	+39%

GRAPHIQUE 2

LES 10 PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE DANS LE MONDE (2022, VALEUR NOMINALES)

Source : élaboration par EUMOFA de données provenant d'EUROSTAT (pour les flux commerciaux de l'UE, code de données en ligne [DS-045409](#)), de StatBank Norway et Trade Data Monitor (pour les autres pays hors UE).



1.3 CONSOMMATION

Selon les prévisions des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO³⁴, l'UE s'est classée au 12^e rang en termes de consommation de poisson par habitant en 2022, soit moins de la moitié des prévisions pour les trois premiers pays du classement - Malaisie, Corée et Norvège. La consommation présente toutefois une tendance à la hausse et devrait atteindre près de 25,6 kg par habitant d'ici à 2028. En outre, si l'on examine la consommation totale, l'UE s'est classée au 3^e rang après la Chine et l'Indonésie, les deux principaux pays consommateurs.

TABLEAU 4

CONSOMMATION DE POISSON PAR HABITANT, 15 PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE (PRÉVISIONS, VOLUMES EN KG). LES PAYS SONT CLASSÉS SUIVANT LA CONSOMMATION PAR HABITANT EN 2022.

Source : OCDE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Malaisie	58,52	58,23	57,48	57,76	57,66	57,51	57,01	56,84	56,93	57,05
Corée du Sud	57,41	57,55	57,13	57,65	57,61	57,54	57,00	56,86	56,59	56,42
Norvège	54,56	54,86	54,77	55,48	55,87	56,36	56,37	56,65	57,03	57,57
Japon	46,74	46,10	45,59	45,55	45,26	45,05	44,53	44,43	44,14	44,05
Chine	40,42	40,89	41,16	42,26	42,63	42,98	43,09	43,49	43,91	44,28
Viêt Nam	40,73	40,92	40,98	42,23	43,11	43,62	43,98	44,19	44,99	45,27
Indonésie	38,98	39,63	39,97	39,68	40,72	40,85	42,15	42,04	42,43	42,95
Thaïlande	28,07	28,40	28,49	29,13	29,59	29,98	30,19	30,61	31,05	31,52
Nouvelle-Zélande	27,58	27,44	27,27	27,49	27,55	27,62	27,40	27,42	27,34	27,38
Philippines	26,47	26,38	26,23	26,28	26,11	25,89	25,51	25,29	25,11	24,85
Australie	25,07	25,39	25,37	25,61	25,72	25,86	25,76	25,84	25,81	25,89
UE	23,82	23,98	24,16	24,55	24,74	24,99	24,99	25,22	25,36	25,59
Égypte	24,07	24,07	24,29	24,39	24,53	24,89	25,08	25,10	25,39	25,43
États-Unis	22,90	22,91	23,05	23,37	23,53	23,75	23,71	23,76	23,67	23,71
Israël	22,16	22,23	22,45	22,75	22,92	23,19	23,16	23,35	23,36	23,54
Monde	20,66	20,73	20,72	20,96	21,07	21,12	21,13	21,16	21,21	21,26

TABLEAU 5

CONSOMMATION TOTALE DE POISSON, 15 PRINCIPAUX PAYS DE L'OCDE (PRÉVISIONS, VOLUMES EN 1 000 TONNES). LES PAYS SONT CLASSÉS SUIVANT LA CONSOMMATION TOTALE EN 2022.

Source : OCDE

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Chine	60.386	61.133	61.657	63.376	64.043	64.655	64.910	65.586	66.224	66.787
Indonésie	11.981	12.214	12.360	12.333	12.674	12.760	13.177	13.192	13.350	13.544
UE	11.308	11.360	11.419	11.572	11.644	11.733	11.712	11.796	11.836	11.915
Inde	11.043	11.205	11.416	11.496	11.694	11.749	12.062	12.166	12.284	12.382
États-Unis	8.842	8.899	8.998	9.157	9.269	9.400	9.444	9.521	9.543	9.613
Japon	6.395	6.279	6.173	6.132	6.064	6.001	5.902	5.856	5.782	5.735
Viêt Nam	4.844	4.905	4.957	5.130	5.275	5.379	5.466	5.543	5.656	5.716
Pérou	5.058	4.945	4.216	4.587	4.668	4.728	4.762	4.077	4.792	4.837
Fédération de Russie	3.500	3.506	3.508	3.547	3.570	3.582	3.568	3.574	3.573	3.579
Corée du Sud	3.192	3.204	3.187	3.218	3.218	3.218	3.191	3.186	3.173	3.164
Philippines	2.861	2.894	2.919	2.966	2.989	3.006	3.002	3.016	3.033	3.040
Égypte	2.435	2.478	2.543	2.595	2.652	2.733	2.796	2.839	2.915	2.961
Thaïlande	2.448	2.447	2.425	2.443	2.454	2.476	2.485	2.512	2.536	2.562
Mexique	2.168	2.225	2.239	2.293	2.356	2.393	2.415	2.430	2.463	2.524
Brésil	1.971	2.017	2.049	2.098	2.140	2.181	2.212	2.250	2.291	2.332
Autres	40.000	40.508	40.656	41.591	42.404	43.113	43.689	44.209	45.051	45.758
Monde	178.432	180.221	180.722	184.533	187.114	189.107	190.793	191.753	194.503	196.449

³⁴ Aucune donnée consolidée n'étant disponible au moment de la rédaction du présent rapport, les prévisions sont utilisées pour indiquer la tendance annuelle. Les données de cette section proviennent du site web de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Plus d'informations disponibles au lien suivant : https://stats.oecd.org/viewhtml.aspx?datasetcode=HIGH_AGLINK_2019&lang=en#

2/ APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ

2.1 BILAN D'APPROVISIONNEMENT ET AUTOSUFFISANCE

En 2021, l'approvisionnement de l'UE³⁵ en produits de la pêche et de l'aquaculture destinés à la consommation humaine, qui comprend à la fois la production intérieure et les importations, s'est élevé à 12,92 millions de tonnes en équivalent poids vif (EPV), soit 27.608 tonnes EPV ou 0,2% de plus qu'en 2020.

Mais tout en maintenant une certaine constance, l'approvisionnement en 2021 reste encore très inférieur à la moyenne des dix dernières années, qui s'élève à environ 13,5 millions de tonnes EPV.

La légère hausse observée entre 2020 et 2021 a contrebalancé une baisse entre 2019 et 2020, qui découlait d'une diminution des importations et de la production de produits de l'aquaculture et, surtout, de la pêche. L'augmentation de la production aquacole entre 2020 et 2021, de plus de 40.000 tonnes EPV, a compensé en partie la baisse des captures, de l'ordre de 43.000 tonnes EPV. En outre, les importations ont augmenté de près de 30.000 tonnes EPV, ce qui a contribué davantage à la hausse générale de l'approvisionnement.

Les exportations ont enregistré une chute de plus de 164.000 tonnes EPV (-7%), pour atteindre 2,32 millions de tonnes EPV en 2021. Par conséquent, il a été estimé que la consommation apparente de l'UE³⁶ est passée de 10,41 à 10,60 millions de tonnes EPV, mettant fin à la tendance à la baisse observée depuis trois ans. Malgré tout, en 2021, elle est restée inférieure de 450.000 tonnes à la moyenne des dix dernières années, qui est d'environ 11,05 millions de tonnes EPV.

³⁵ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

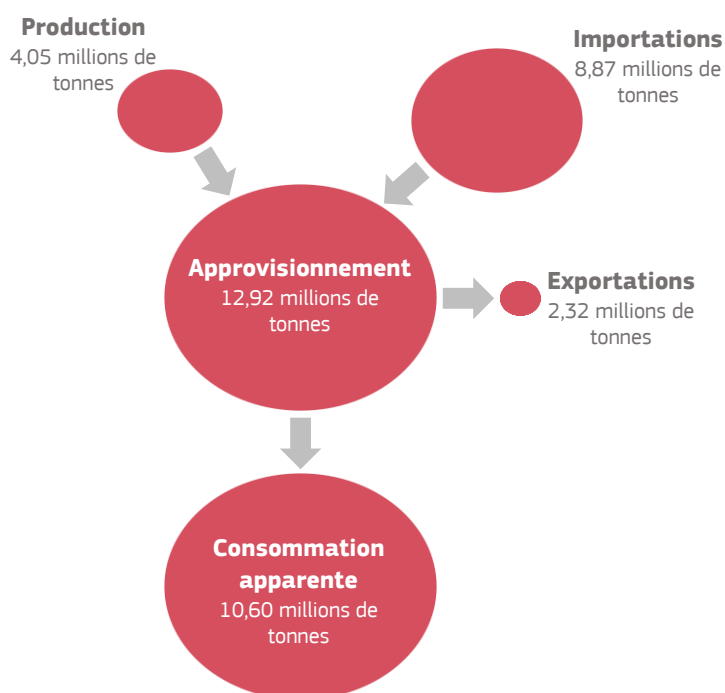
³⁶ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

TOTAL DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

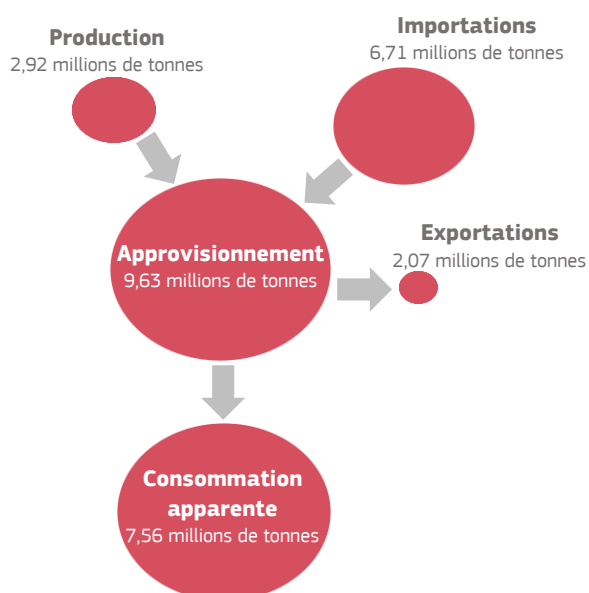
GRAPHIQUE 3

**BILAN
 D'APPROVISIONNEMENT DE
 L'UE
 (2021, EN ÉQUIVALENT
 POIDS VIF,
 USAGE ALIMENTAIRE
 UNIQUEMENT)**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



PRODUITS DE LA PÊCHE



PRODUITS AQUACOLES

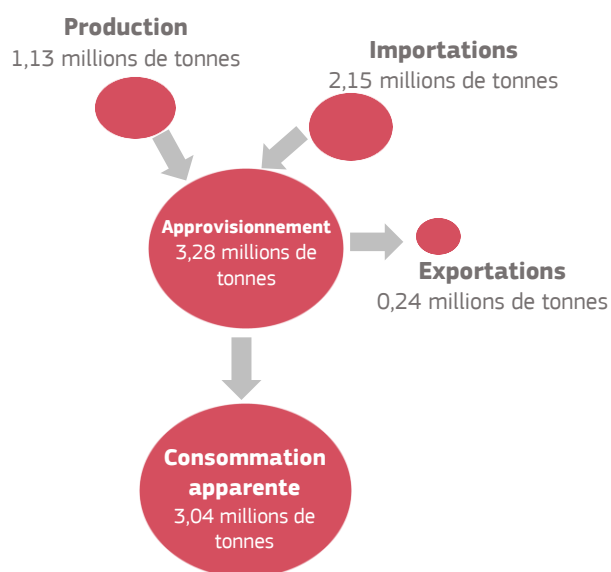


TABLEAU 6

BILAN D'APPROVISIONNEMENT DE L'UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR GROUPE DE PRODUITS ET MÉTHODE DE PRODUCTION (2021, ÉQUIVALENT POIDS VIF, USAGE ALIMENTAIRE SEULEMENT)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements de poissons.

Groupe de produits	Production (tonnes)		Importations (tonnes)		Exportations (tonnes)		Consommation apparente (tonnes)			Consommation apparente par habitant (kg)		
	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Pêche	Aquaculture	Total	Pêche	Aquaculture	Total
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques	165.663	552.669	147.213	168.857	39.283	23.081	273.593	698.445	972.038	0,61	1,56	2,17
Céphalopodes	84.282	0	658.002	1	62.514	1	679.770	0	679.770	1,52	0	1,52
Crustacés	120.328	734	466.352	426.561	149.042	4.645	437.639	422.650	860.289	0,98	0,95	1,92
Poissons plats	112.327	13.132	158.834	676	82.691	405	188.470	13.403	201.873	0,42	0,03	0,45
Poissons d'eau douce	90.686	106.749	56.095	175.243	6.203	5.984	140.577	276.008	416.585	0,31	0,62	0,93
Poissons de fond	534.673	1	2.482.400	543	513.964	0	2.503.109	544	2.503.653	5,60	0	5,60
Produits aquatiques divers	84.358	538	322.310	0	64.773	0	341.894	538	342.432	0,76	0	0,77
Autres poissons de mer	228.551	226.067	380.585	115.153	155.195	40.167	453.941	301.052	754.994	1,02	0,67	1,69
Salmonidés	12.666	211.348	65.177	1.267.165	470	158.164	77.373	1.320.350	1.397.722	0,17	2,95	3,13
Petits pélagiques	1.089.132	0	725.592	0	662.599	0	1.152.125	0	1.152.125	2,58	0	2,58
Thon et espèces apparentées*	397.533	17.921	1.251.417	565	336.635	10.441	1.312.316	8.045	1.320.361	2,94	0,02	2,95
Total	2.920.199	1.129.159	6.713.976	2.154.764	2.073.368	242.888	7.560.806	3.041.034	10.601.841	16,91	6,80	23,71

Données en date d'août 2023. Les données peuvent différer de celles actuellement disponibles sur le site web d'EUMOFA, car elles sont constamment mises à jour. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis.

* La consommation apparente du groupe de produits « thon et espèces apparentées » comprend 97% de thon et 3% d'espadon.

En 2021, on estime que le citoyen moyen de l'UE a consommé 23,71 kg EPV de produits de la pêche et de l'aquaculture, soit 2% de plus qu'en 2020. La majeure partie de la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE est constituée de produits sauvages et, plus précisément, de poissons sauvages importés³⁷. Les produits sauvages, en effet, ont représenté 16,91 kg EPV de la consommation apparente totale par habitant, contre 6,80 kg EPV pour les produits d'élevage.

Les données sur les captures incluses dans le bilan d'approvisionnement et analysées dans ce chapitre se réfèrent uniquement aux captures destinées à la consommation humaine. Il convient de mentionner que les captures de la flotte de l'UE peuvent aussi être destinées à des fins non alimentaires. De 2020 à 2021, selon les estimations d'EUMOFA, les captures destinées à des fins tant alimentaires que non alimentaires ont baissé respectivement de 43.000 tonnes EPV et de 235.000 tonnes EPV³⁸. La diminution de l'approvisionnement à usage non alimentaire est due majoritairement à la réduction des captures danoises de lançon, l'une des principales espèces à usage non alimentaire produites dans l'UE.

D'autre part, la chute globale des captures destinées à la consommation humaine est liée essentiellement à la baisse des prises de hareng par le Danemark et de maquereau par les flottes espagnole et danoise. Dans le même temps, ces baisses ont été compensées par une augmentation des captures de listao, de merlu et d'algues à usage alimentaire.

³⁷ Pour l'évaluation de l'origine des importations et des exportations en termes de méthode de production, veuillez consulter la note méthodologique.

³⁸ Pour l'évaluation des captures considérées comme non destinées à la consommation humaine, veuillez consulter la note méthodologique.

TABLEAU 7

PRODUCTION DE L'UE (TONNES, ÉQUIVALENT POIDS VIF)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [fish_aq2a](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination. Les écarts éventuels dans les sommes totales sont dus aux arrondis.

		2017	2018	2019	2020	2021
Usage alimentaire	Pêche	3.915.983	3.815.200	3.502.248	2.963.241	2.920.199
	Aquaculture	1.229.511	1.134.819	1.126.709	1.088.399	1.129.159
Total de la production destiné à un usage alimentaire		5.145.494	4.950.019	4.628.957	4.051.641	4.049.358
Usage non alimentaire	Pêche	785.498	840.197	703.690	905.728	671.050

L'UE est principalement en mesure de maintenir un niveau élevé de consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture en les important d'autres régions du monde.

L'autosuffisance, qui est la capacité des États membres de l'UE à répondre à la demande à partir de leur propre production, peut être calculée comme le rapport entre la production intérieure et la consommation intérieure.

TABLEAU 8

TAUX D'AUTOSUFFISANCE PAR GROUPE DE PRODUITS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

Groupes de produits et part dans la consommation apparente totale en 2021	Taux d'autosuffisance									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Poissons de fond (24%)	20%	21%	24%	25%	22%	25%	23%	23%	22%	21%
Salmonidés (13%)	19%	19%	17%	17%	18%	18%	17%	17%	17%	16%
Thon et espèces apparentées (12%)	32%	34%	39%	31%	33%	31%	38%	33%	29%	31%
Petits pélagiques (11%)	121%	115%	130%	121%	107%	108%	107%	102%	96%	95%
Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques (9%)	63%	58%	59%	65%	68%	77%	78%	82%	73%	74%
Crustacés (8%)	17%	18%	18%	18%	17%	17%	20%	18%	16%	14%
Autres poissons de mer ³⁹ (7%)	69%	69%	66%	64%	62%	62%	57%	56%	59%	60%
Céphalopodes (6%)	19%	20%	21%	18%	15%	13%	12%	12%	13%	12%
Poissons d'eau douce (4%)	28%	30%	33%	36%	38%	42%	39%	39%	45%	47%
Produits aquatiques divers (3%)	13%	20%	17%	6%	16%	14%	13%	23%	17%	25%
Poissons plats (2%)	71%	73%	69%	70%	66%	67%	64%	63%	67%	62%
Total	43,5%	43,7%	45,9%	44,4%	43,6%	44,5%	43,4%	41,6%	38,9%	38,2%

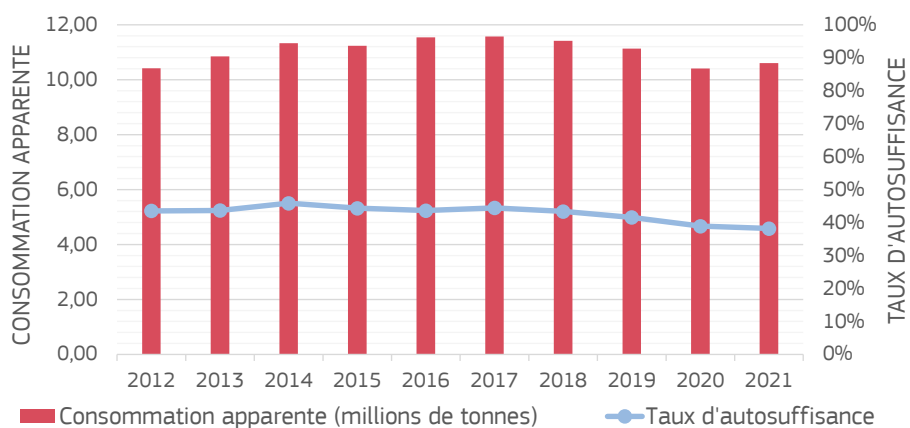
Le taux d'autosuffisance le plus élevé (46%) a été atteint en 2014, principalement grâce à un bon niveau de production, notamment dans le segment de la pêche. Les dernières années ont été marquées par une tendance négative de l'autosuffisance de l'UE, entamée en 2018. Pendant toute cette période, le taux d'autosuffisance a baissé de 2% entre 2017 et 2018, puis de 4% entre 2018 et 2019. La première chute est due à la tendance à la baisse de la production totale de l'UE et à l'augmentation des importations.

³⁹ Les espèces appartenant à ce groupe sont la dorade royale et les autres dorades, le bar, la baudroie (= lotte), le requin, la raie, le rouget, le grondin, le sabre, l'abadèche, la roussette, le picarel, le saint-pierre, l'éperlan, la grande castagnole, la vive, le cobia et les espèces marines non incluses dans d'autres groupes de produits. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative à l'harmonisation des données, sur le site d'EUMOFA : <http://www.eumofa.eu/harmonisation>.

La baisse enregistrée en 2019 est essentiellement liée à une réduction de la production halieutique, tandis que les importations reculaient légèrement et que la production aquacole maintenait une certaine stabilité. En 2020, malgré la chute des importations, le taux d'autosuffisance a encore baissé de 6% par rapport à l'année précédente, principalement en raison d'une forte diminution des captures. En 2021, on estime que l'autosuffisance de l'UE a atteint son niveau le plus bas en dix ans : 38,2%, soit 5% au-dessous de la moyenne de la décennie.

GRAPHIQUE 4
CONSOMMATION
APPARENTE DE L'UE ET
TAUX D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



2.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

TABLEAU 9
TAUX D'AUTOSUFFISANCE
DES 15 PRODUITS LES PLUS
CONSOMMÉS DANS L'UE
(2021)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

Produits ⁴⁰ et part dans la consommation apparente totale	Consommation par habitant (kg, équivalent poids vif)	Taux d'autosuffisance
Thon (12%)	2,86	31%
Saumon (11%)	2,60	1%
Cabillaud (7%)	1,75	5%
Lieu d'Alaska (7%)	1,68	0%
Crevette (7%)	1,63	10%
Moule (5%)	1,25	80%
Merlu (4%)	1,02	43%
Hareng (4%)	1,00	72%
Calmar (3%)	0,72	12%
Surimi ⁴¹ (3%)	0,62	n.d.
Sardine (2%)	0,54	74%
Maquereau (2%)	0,53	96%
Truite (2%)	0,49	88%
Palourde (2%)	0,37	62%
Lieu noir (2%)	0,36	12%

⁴⁰ Certaines espèces sont regroupées dans un seul produit, à savoir : la moule (*Mytilicultures* spp. + autres moules), le thon (listao, albacore, thon blanc, thon obèse, thon rouge et thons divers) et la crevette (crevette d'eau chaude, crevette d'eau froide, crevette rose du large, crevette *Crangon* spp. et crevettes diverses).

⁴¹ Étant donné que le surimi est composé de différentes espèces et qu'aucune statistique ne se réfère spécifiquement à sa production, le taux d'autosuffisance ne peut être calculé pour ce produit.

Dans l'UE, la satisfaction de la demande de produits de la pêche et de l'aquaculture repose principalement sur les importations, notamment de thon, de saumon, de cabillaud, de colin d'Alaska et de crevettes. En 2021, le taux d'autosuffisance global de l'UE s'est élevé à seulement 11% pour ces cinq espèces. Dans le même temps, ces dernières ont représenté 43% de la consommation apparente totale de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.

Les paragraphes suivants mettent l'accent sur l'évolution de l'autosuffisance pour les 15 produits dont la consommation apparente est la plus élevée au sein de l'UE.

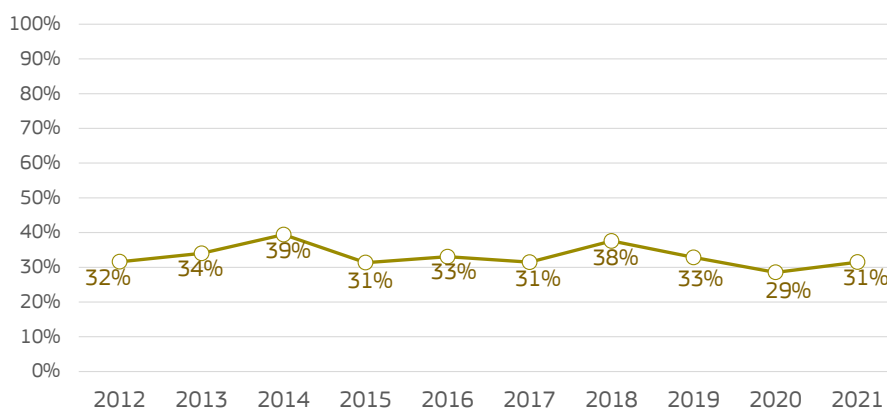
THON

La consommation apparente du groupe de produits « thon et espèces apparentées » comprend 97% de thon et 3% d'espadon. Globalement, le taux d'autosuffisance de cette catégorie a été de 31% en 2021, soit le même niveau que celui du thon seul. En ce qui concerne le thon, les contingents tarifaires autonomes (CTA)⁴² ont augmenté de 2013 à 2014 suite à la mise en place d'accords de libre-échange avec les principaux pays producteurs ayant contribué à l'augmentation des importations. Par conséquent, en raison de l'augmentation des importations d'albacore et de listao, le niveau d'autosuffisance a chuté, passant de 39% en 2014 à 31% en 2015, puis est resté pratiquement stable jusqu'en 2017. Il est ensuite remonté en 2018, atteignant 38%, grâce à la réduction des importations et à l'augmentation des captures de listao par les flottes espagnole et française. Ces captures ont toutefois amorcé une phase descendante en 2019, qui s'est poursuivie en 2020, entraînant à nouveau une baisse du taux d'autosuffisance. De 2020 à 2021, ce dernier s'est légèrement redressé, passant de 29% à 31%, suite à une hausse des captures et à une diminution des importations, qui ont atteint leur plus bas niveau depuis 2016.

GRAPHIQUE 5

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LE THON

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



SALMONIDÉS

SAUMON, TRUITE

En 2021, on estime que seulement 1% du saumon consommé dans l'UE a été produit en interne. En effet, la majeure partie de l'approvisionnement en saumon est assurée par la Norvège, aussi bien dans l'Union européenne qu'au niveau mondial.

En ce qui concerne la truite⁴³, l'UE a maintenu un bon niveau d'autosuffisance, proche de 90%, au cours de la décennie 2012-2021.

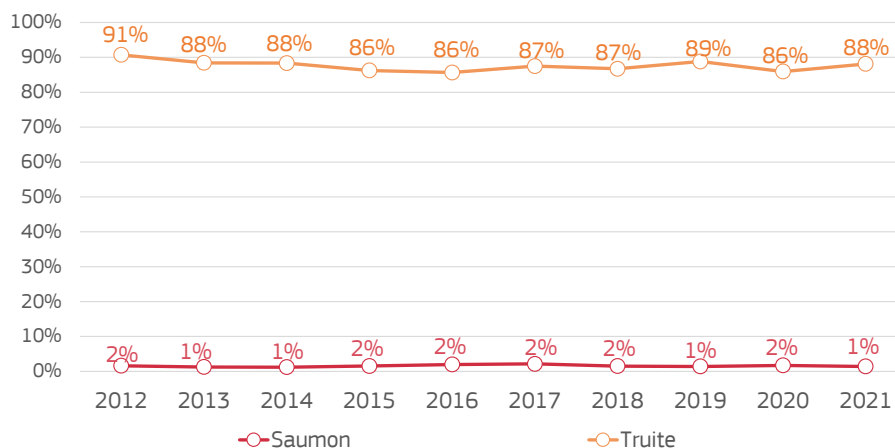
⁴² Les contingents tarifaires autonomes visent à encourager l'activité économique des industries de l'Union en améliorant leur capacité concurrentielle, en créant des emplois, en modernisant les structures, etc.

Ils sont habituellement accordés pour les matières premières, les semi-produits ou les composants qui sont disponibles dans l'UE mais en quantités insuffisantes. Plus d'informations disponibles au lien suivant : https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/calculation-customs-duties/customs-tariff/quota-tariff-quotas-and-ceilings_en.

⁴³ Il s'agit de truites d'élevage en eau douce et en mer.

GRAPHIQUE 6 TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



POISSONS DE FOND

CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU, LIEU NOIR

La consommation apparente combinée par habitant de quatre espèces de poissons de fond, à savoir le cabillaud, le lieu d'Alaska, le merlu et le lieu noir, s'est élevée à 4,81 kg EPV en 2021. Cela a représenté près de 30% de la consommation apparente totale de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture. Ce pourcentage se réduit à 20% si l'on tient compte également de la consommation de produits aquacoles.

Le lieu d'Alaska disponible dans l'UE étant importé dans son intégralité, les États membres sont entièrement dépendants des pays non membres de l'UE pour satisfaire leur demande.

Pour les trois autres espèces de ce groupe, le taux d'autosuffisance de l'UE a atteint 18% en 2021.

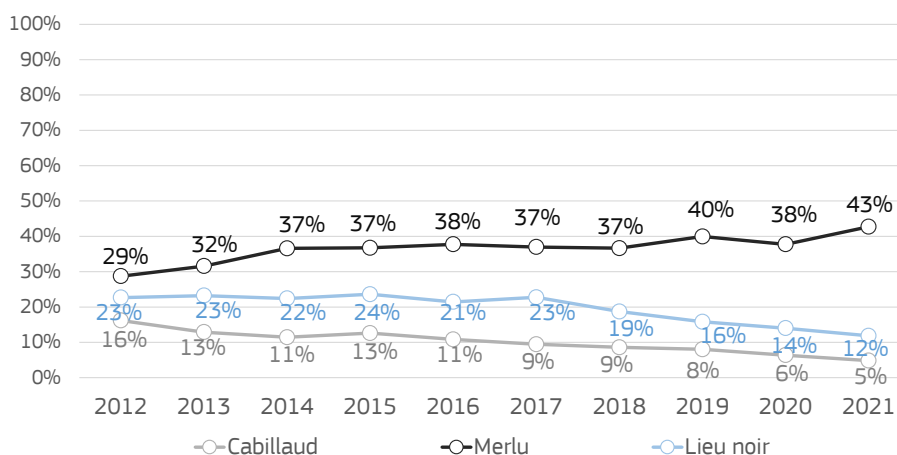
Le cabillaud, dont la consommation apparente dans l'UE occupe le deuxième rang derrière le saumon, a atteint son plus faible niveau d'autosuffisance en dix ans : 5%, soit la moitié de la moyenne de la décennie (qui est de 10%). Cette situation est due principalement une tendance à la baisse des captures par les flottes espagnole, danoise, française et polonaise. Cela étant dit, parmi ces principaux pays producteurs, la Pologne a enregistré une hausse entre 2020 et 2021.

L'autosuffisance en lieu noir a également continué à baisser, atteignant 12% en 2021, soit son niveau le plus bas de la décennie analysée. Ce taux avoisine la moitié de la moyenne de la décennie (qui est de 20%). Ce recul a surtout été causé par une augmentation de la consommation apparente reposant sur les importations, tandis que les captures de l'UE diminuaient. Entre 2020 et 2021, la baisse des captures a été particulièrement importante en Allemagne, tandis que celles de la flotte française (le plus grand pays producteur de cette espèce) ont légèrement fléchi.

D'autre part, l'autosuffisance en merlu a augmenté, passant de 38% en 2020 à 43% en 2021, soit son niveau le plus élevé des dix dernières années. Cela s'explique principalement par la hausse notable des captures en Espagne, le plus grand pays producteur, et par la baisse des importations. Ces dernières ont également diminué de 2019 à 2020, mais pas assez pour compenser la chute des captures de la flotte espagnole.

GRAPHIQUE 7**TAUX D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES POISSONS DE
FOND LES PLUS
CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

**PETITS PÉLAGIQUES****HARENG, MAQUEREAU,
SARDINE**

Avec 1,09 million de tonnes EPV de captures, les petits pélagiques ont représenté 27% du volume total de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE en 2021, un pourcentage qui s'élève à 37% si l'on tient compte uniquement de la production halieutique totale de l'UE. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que les importations communautaires d'espèces de petits pélagiques, qui ont totalisé un peu plus de 725.000 tonnes EPV la même année, ce qui signifie que l'UE est tout à fait en mesure de répondre à la demande globale de ces produits. En effet, si l'on considère les trois espèces les plus consommées de ce groupe, à savoir le hareng, la sardine et le maquereau, l'UE a connu certaines années une autosuffisance combinée de 100% ou plus.

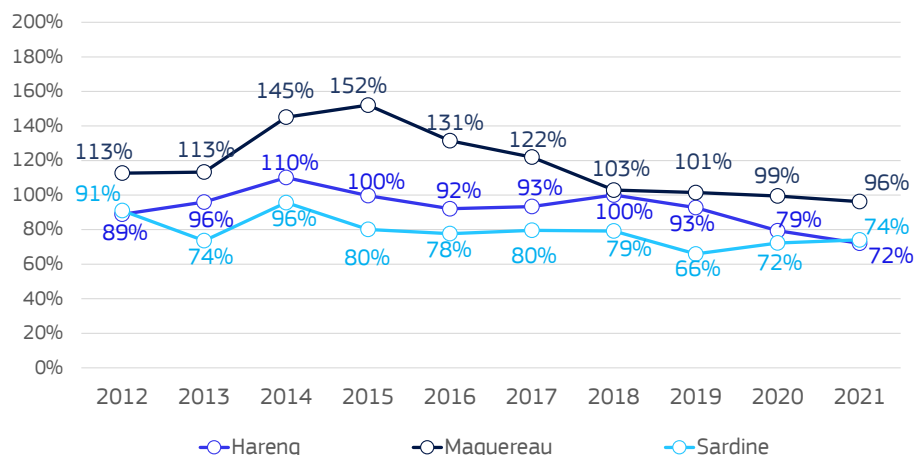
En 2021, l'autosuffisance en hareng a atteint 72%, chutant lourdement par rapport à 2019 (93%) et à 2020 (79%). Ce recul est dû à une baisse des quotas, qui a entraîné une diminution des captures.

En ce qui concerne le maquereau, l'UE a été parfaitement capable de répondre à sa demande interne globale de 2012 à 2019, affichant chaque année des taux d'autosuffisance supérieurs à 100%. Le taux a ensuite diminué pour atteindre 99% en 2020 et 96% en 2021. En effet, les prises de maquereau connaissent une tendance à la baisse depuis 2018, ce qui a entraîné une légère diminution en termes d'autosuffisance.

En ce qui concerne la sardine, l'autosuffisance de l'UE a poursuivi le redressement entamé en 2020. Les captures de cette espèce ont enregistré une diminution de 2018 à 2019, tandis qu'augmentaient les importations, ce qui a fait chuter le taux d'autosuffisance, passant de 79% à 66%. En 2020, tous les principaux producteurs - Croatie, France, Espagne, Pays-Bas et Portugal - ont augmenté leurs captures, ce qui a compensé la baisse de celles des flottes italienne et grecque et une nouvelle hausse des importations. En 2021, ces dernières ont reculé tandis qu'augmentaient légèrement les captures, ce qui a entraîné une relance du taux d'autosuffisance, passant de 72% en 2020 à 74% en 2021.

GRAPHIQUE 8**TAUX D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES PETITS
PÉLAGIQUES LES PLUS
CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (codes des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

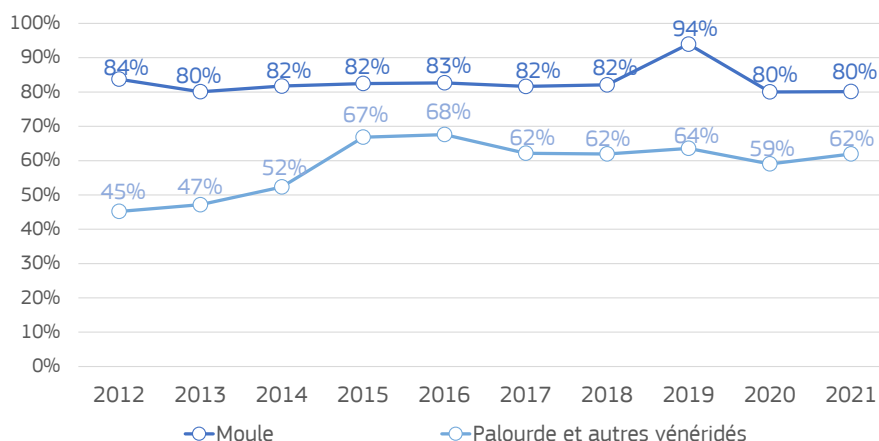
**BIVALVES****MOULE, PALOURDE**

La moule est l'une des rares espèces parmi les plus consommées dans l'UE à présenter un niveau élevé d'autosuffisance. De 2012 à 2018, son niveau s'est élevé à 82% en moyenne, puis il est monté jusqu'à 94% en 2019. Il est ensuite retombé pour atteindre 80% en 2020 et 2021. Cette tendance est le reflet de la baisse de la production mytilicole espagnole.

Le taux d'autosuffisance en palourde a progressé jusqu'en 2016, où il a atteint un pic de 68% pour la décennie. Les trois années suivantes, il s'est stabilisé à un niveau moyen de 63% en raison des diminutions du volume de la production aquacole en Italie, le principal pays producteur. De 2019 à 2020, malgré l'augmentation de la production de la pêche sauvage en Italie, le taux d'autosuffisance a atteint 59%, soit son niveau le plus bas en six ans. Il est remonté en 2021 pour atteindre 62%, suite à une augmentation de la production halieutique aux Pays-Bas et au Danemark.

GRAPHIQUE 9**TAUX D'AUTOSUFFISANCE
POUR LES BIVALVES LES
PLUS CONSOMMÉS**

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)), de la FAO et des administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

**AUTRES PRODUITS
DE DIFFÉRENTS
GROUPES DE
PRODUITS****CREVETTE, CALMAR, SURIMI**

Parmi les autres produits très consommés au sein de l'UE, mentionnons la crevette (groupe des crustacés), le calmar (céphalopodes) et le surimi (produits aquatiques divers).

L'UE est fortement dépendante des importations de crevette et de calmar.

En moyenne, l'autosuffisance en crevettes s'est élevée à 12% au cours de la période de dix ans analysée, sans présenter de variations notables. Les espèces de crevettes les plus consommées, dont l'approvisionnement provient principalement des importations, sont la crevette d'eau chaude et la crevette rouge d'Argentine, sous forme de produits congelés ou préparés/conservés.

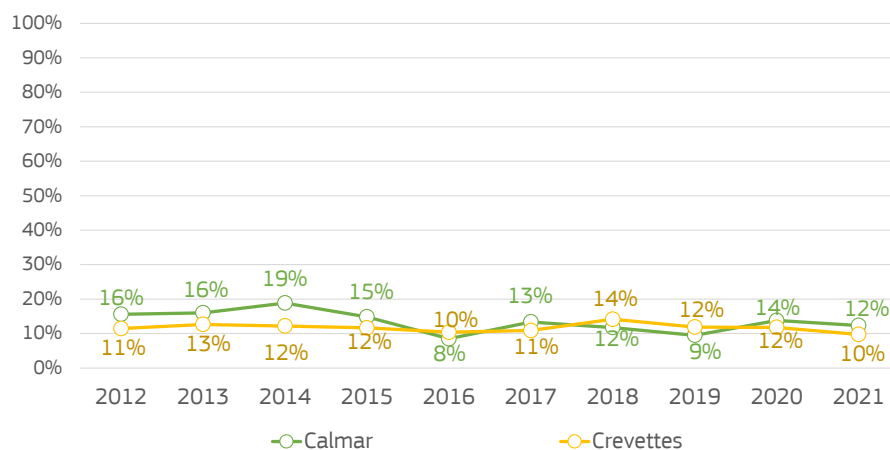
Le taux d'autosuffisance du calmar s'est élevé à 12% en 2021, soit une baisse par rapport à l'année précédente (14% en 2020), due à une forte hausse des importations.

Le surimi, enfin, est fabriqué par la main de l'homme et composé de différentes espèces. Par conséquent, aucune statistique ne se réfère spécifiquement à sa production et son taux d'autosuffisance ne peut pas être calculé.

GRAPHIQUE 10

TAUX D'AUTOSUFFISANCE POUR LES AUTRES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



3/ CONSOMMATION

3.1 BILAN DE L'ENSEMBLE DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

CONSOMMATION APPARENTE

Après trois ans de baisse, la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture par habitant dans l'UE s'est redressée en 2021 pour atteindre un volume estimé à 10,60 millions de tonnes EPV.

Après trois ans de baisse suite au pic de 2017 (11,57 millions de tonnes), la consommation apparente⁴⁴ de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE⁴⁵ s'est redressée en 2021 pour atteindre un volume estimé à 10,60 millions de tonnes EPV, soit une hausse de 2% par rapport à 2020. Dans l'ensemble, la croissance de la consommation apparente de l'UE entre 2020 et 2021 est due à l'augmentation de la production d'élevage - plus de 40.000 tonnes EPV -, qui a compensé en partie la diminution des captures. En outre, les importations de l'Union européenne ont augmenté de près de 30.000 tonnes EPV, tandis que les exportations chutaient de plus de 164.000 tonnes EPV. Les espèces qui ont le plus contribué à la hausse des importations sont le merlan bleu, le calmar, la crevette et le saumon. En outre, la moule et le bar commun sont les espèces qui ont le plus tiré la production d'élevage vers le haut. D'autre part, la diminution des captures concerne essentiellement le hareng, le maquereau et le chinchard, tandis que la réduction des exportations est surtout due au hareng et au saumon.

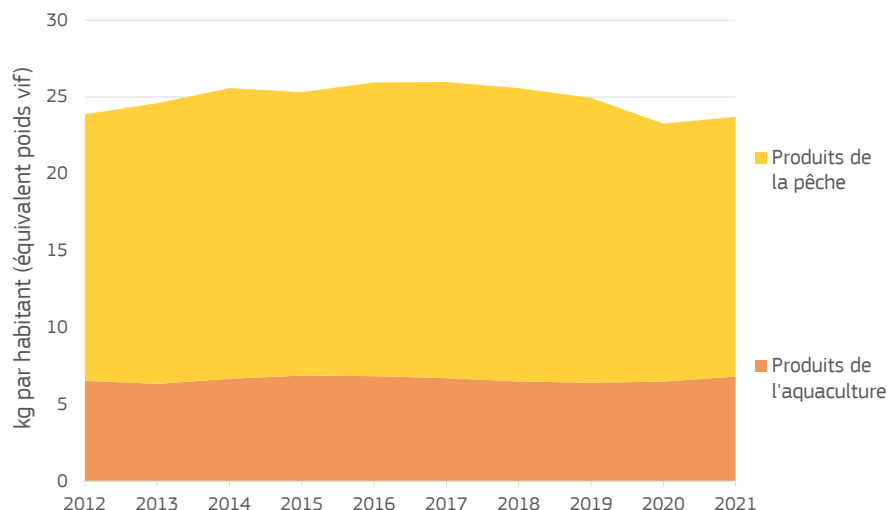
Au cours de la décennie analysée, la part des produits sauvages et d'élevage dans le total est restée à un niveau similaire jusqu'en 2019 : environ 75% pour les produits de la pêche, contre 25% pour les espèces d'élevage. Pendant la période 2020-2021, parallèlement au recul de la production de la pêche de l'Union, la part de la consommation apparente d'espèces sauvages dans le total est tombée à un niveau légèrement supérieur à 70%. Dans le même temps, on estime que la consommation apparente de produits d'élevage par habitant est passée de 6,47 kg EPV à 6,80 kg EPV entre 2020 et 2021, son niveau le plus élevé depuis 2016. La consommation apparente de produits sauvages par habitant a aussi augmenté, selon les estimations, bien que plus légèrement, passant de 16,80 kg EPV à 16,91 kg EPV

⁴⁴ La définition de « consommation apparente » est disponible dans la rubrique « Bilan d'approvisionnement » de la note méthodologique.

⁴⁵ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

GRAPHIQUE 11
CONSOMMATION
APPARENTE PAR HABITANT
DE PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



Selon EUMOFA et les estimations nationales⁴⁶, le Portugal est le principal consommateur de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Sa position a été confirmée en 2021, bien que sa consommation apparente par habitant ait suivi une tendance à la baisse depuis 2018, année où elle a atteint un record de près de 61,00 kg EPV.

Cela étant dit, contrairement aux estimations de hausse au niveau communautaire entre 2020 et 2021, des baisses ont été estimées pour les principaux pays consommateurs de l'UE. Il convient de noter toutefois que les estimations ont fluctué à la hausse dans des pays qui affichent traditionnellement des niveaux plus faibles de consommation apparente par habitant. Ainsi, au cours de la dernière décennie, elles ont augmenté chaque année en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie.

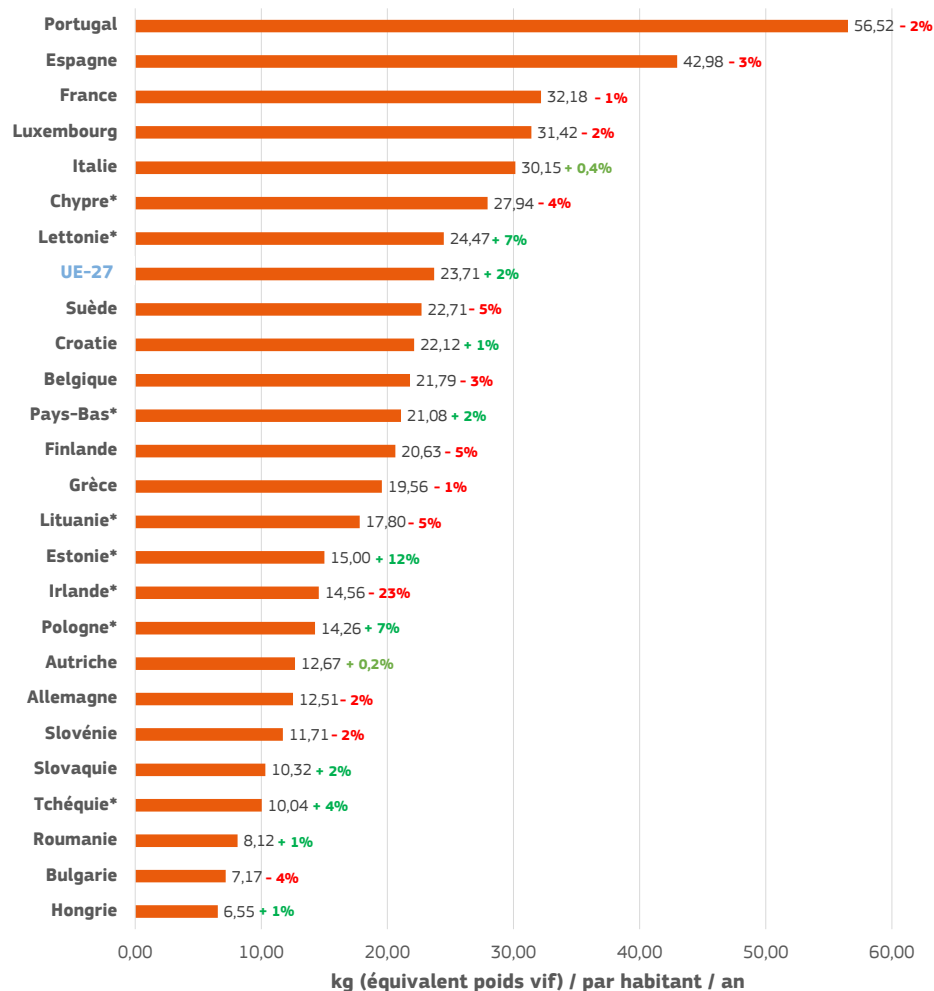
⁴⁶ Il convient de mentionner que les méthodes de calcul de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres sont différentes. Dans le premier cas, la méthode repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations d'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un * au graphique 12.

GRAPHIQUE 12
CONSOMMATION
APPARENTE PAR HABITANT
DE PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE PAR
ÉTAT MEMBRE EN 2021
ET VARIATIONS EN %
2021/2020

Source: Estimations d'EUMOFA.

*Les données ont été fournies par les sources nationales suivantes : CZSO - Office statistique tchèque (Tchéquie), Institut estonien de recherche économique - EKI (Estonie), Université lettone des sciences de la vie et de la technologie et ministère de l'Agriculture de Lettonie (Lettonie), Centre des données agricoles (Lituanie), Office néerlandais de commercialisation du poisson (Pays-Bas) et Institut de l'économie alimentaire et agricole - Institut national de recherche (Pologne). Le département des pêches et de la recherche marine du ministère chypriote de l'Agriculture, du Développement rural et de l'Environnement et l'Autorité irlandaise de protection des pêches marines n'ont fourni aucune estimation. Les baisses enregistrées en Irlande de 2020 à 2021 ont toutefois été confirmées.

Le Danemark et Malte ne figurent pas dans ce graphique. Bien que l'Agence des pêches du Danemark n'ait fourni aucune donnée, les estimations effectuées par l'Université de Copenhague pour les dernières années indique que la consommation apparente par habitant s'est située entre 20,00 et 25,00 kg EPV dans ce pays. D'autre part, les données disponibles concernant Malte ne permettent pas de fournir des estimations précises en raison de la grande importance que revêtent les importations de poisson congelé susceptible d'être utilisé directement en tant qu'aliments dans l'industrie d'engraissement du thon rouge. En outre, la présence de touristes dans de petits pays tels que Malte exerce un impact significatif sur la consommation totale. En tenant compte de ce qui précède, la consommation apparente annuelle par habitant peut être estimée entre 30 et 40 kg EPV.



Le saumon est de loin l'espèce ayant fait l'objet de la consommation apparente la plus élevée au cours de la décennie analysée. Il convient toutefois de savoir que le produit « thon » présenté dans ce chapitre englobe plusieurs des principales espèces commerciales de thon⁴⁷, ce qui entraîne une consommation apparente supérieure à celle du saumon. Le même principe s'applique aux différentes espèces de crevettes comprises dans le produit « crevettes ».

Le tableau ci-dessous présente les estimations d'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant des 15 produits les plus consommés au sein de l'UE.

⁴⁷ Listao, albacore, thon blanc, thon obèse, thon rouge et thons divers.

TABLEAU 10
CONSOMMATION
APPARENTE DES
15 PRODUITS LES PLUS
CONSOMMÉS (2021)

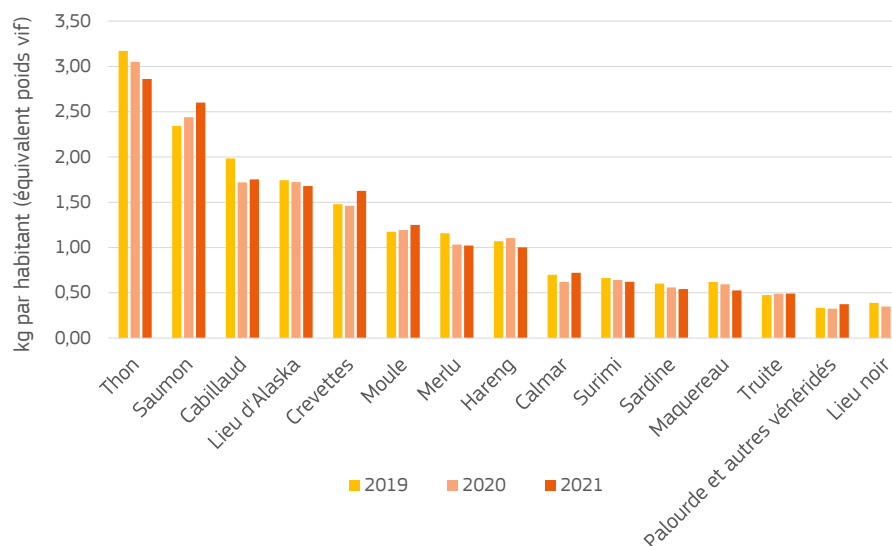
Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.

Produits	Consommation par habitant (kg, EPV)	Évolution de la consommation en 2021/2020	% pêche	% aquaculture
Thon	2,86	-6%	99,4%	0,6%
Saumon	2,60	+7%	5,6%	94,4%
Cabillaud	1,75	+2%	99,9%	0,1%
Lieu d'Alaska	1,68	-3%	100%	0%
Crevettes	1,63	+11%	44,3%	55,7%
Moule	1,25	+5%	5,8%	94,2%
Merlu	1,02	-1%	100%	0%
Hareng	1,00	-9%	100%	0%
Calmar	0,72	+16%	100%	0%
Surimi	0,62	-3%	100%	0%
Sardine	0,54	-3%	100%	0%
Maquereau	0,53	-11%	100%	0%
Truite	0,49	+0,3%	1,6%	98,4%
Palourde et autres vénéridés	0,37	+15%	70,0%	30,0%
Lieu noir	0,36	+2%	100%	0%
Autres	6,29	+5%	73,8%	26,2%
Total	23,71	+2%	71,3%	28,7%

GRAPHIQUE 13

CONSOMMATION
APPARENTE DES
15 PRODUITS LES PLUS
CONSOMMÉS, TENDANCE
SUR TROIS ANS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



THON

En 2019, la consommation apparente de thon dans l'UE a atteint un pic de 3,17 kg EPV en raison d'une forte augmentation des importations. L'autosuffisance moyenne de l'UE ayant été de 33% au cours de la dernière décennie, la consommation de thon de cette dernière est donc largement soutenue par les importations et, dans une moindre mesure, par une production interne constituée principalement de captures de Listao par les flottes espagnole et française. Toutefois, une partie importante de ces captures espagnoles et françaises est débarquée à

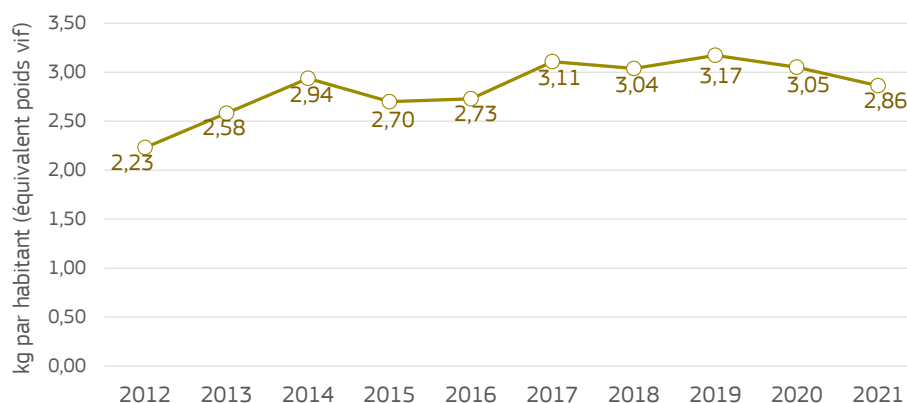
l'étranger, puis transformée sur place (principalement en conserves de thon) avant d'être réexportée.

En 2020 et 2021, la consommation apparente de thon a connu une tendance à la baisse due à plusieurs facteurs. La diminution observée entre 2019 et 2020 s'explique par une réduction de 20% des prises de thon, qui n'a pas été compensée par la hausse de 2% des importations. L'année suivante, les captures n'ont augmenté que de 8%, tandis que les importations chutaient de 9%.

GRAPHIQUE 14

CONSOMMATION APPARENTE DE THON

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



SALMONIDÉS

SAUMON, TRUITE

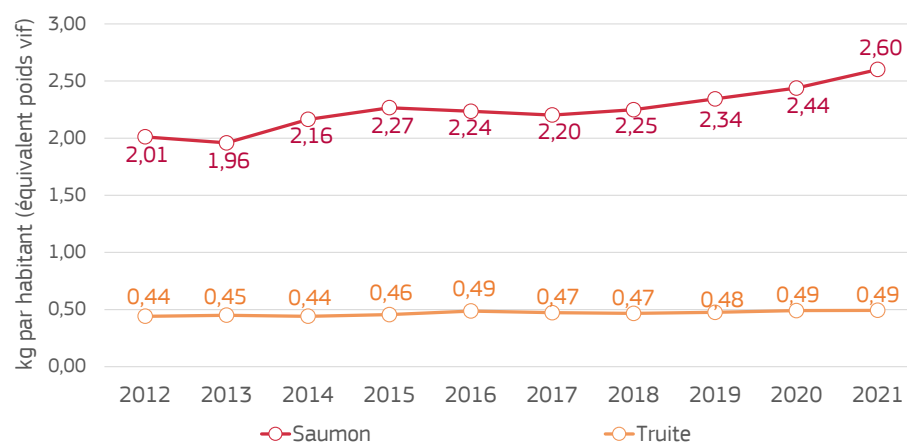
La consommation apparente de saumon a augmenté au cours des dernières années, principalement grâce aux importations en provenance de la Norvège et, dans une moindre mesure, à la production aquacole en Irlande. On estime en moyenne que chaque habitant de l'Union européenne a consommé 2,60 kg EPV de saumon en 2021, ce qui représente le pic de la décennie. Malgré plusieurs difficultés, cela indique que les producteurs, négociants et transformateurs européens de saumon ont réussi à maintenir une chaîne d'approvisionnement solide au début de la pandémie, en 2020, ainsi que l'année suivante.

La consommation apparente de truite par habitant dans l'UE est restée proche de 500 grammes EPV chaque année de la décennie analysée. Cela correspond à une tendance pratiquement stable des volumes produits dans les principaux États membres producteurs.

GRAPHIQUE 15

CONSOMMATION APPARENTE DES SALMONIDÉS LES PLUS CONSOMMÉS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



POISSONS DE FOND

CABILLAUD CABILLAUD, LIEU D'ALASKA, MERLU, LIEU NOIR

Quatre espèces de poissons de fond, à savoir le cabillaud, le lieu d'Alaska, le merlu et le lieu noir, représentent plus d'un cinquième de la consommation apparente de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE.

La consommation de cabillaud de cette dernière est principalement approvisionnée par les importations de Norvège, d'Islande et de Russie. Elle a diminué à partir du pic de 2016 (2,20 kg EPV par habitant) en raison d'une tendance à la baisse de l'offre découlant des importations et des captures entre 2017 et 2021. En 2021, la consommation apparente de cabillaud (1,75 kg EPV) a légèrement augmenté par rapport à 2020 (1,72 kg EPV), principalement en raison d'une baisse des exportations entraînant une plus grande disponibilité des produits sur le marché de l'UE.

Étant donné que cette dernière ne capture pas de lieu d'Alaska, la consommation apparente est estimée comme étant le total des importations moins les exportations. Elle a atteint une moyenne de 1,70 kg EPV au cours de la décennie analysée.

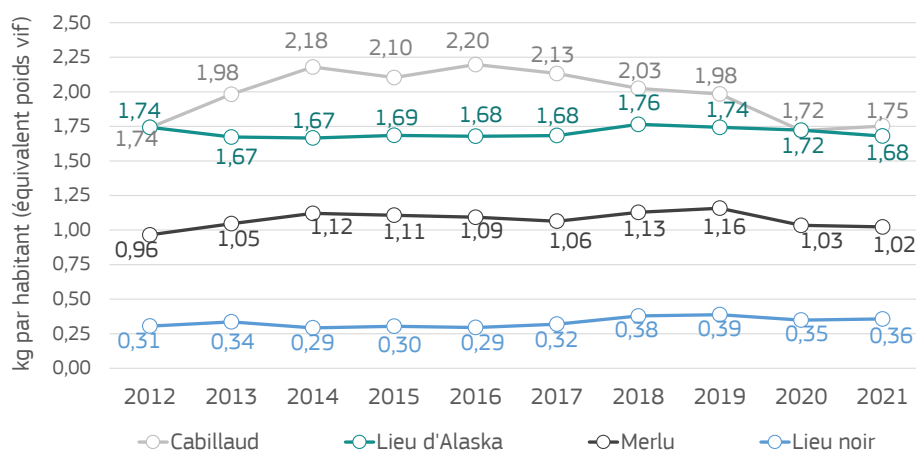
En 2021, la consommation apparente de lieu noir par habitant s'est élevée à un peu plus de 1,00 kg EPV, selon les estimations. Elle a atteint un pic en 2019, lorsque les captures et les importations étaient à leur niveau le plus haut. Ces dernières ont ensuite chuté en 2020, entraînant une baisse de la consommation apparente. Les prises ont augmenté en 2021, mais pas suffisamment pour compenser la baisse des approvisionnements des pays non membres de l'UE et la hausse des exportations, ce qui a entraîné une nouvelle réduction de la consommation apparente.

La consommation apparente de lieu noir, majoritairement approvisionné par les importations provenant de la Norvège et de l'Islande, n'a pas fortement varié pendant la décennie analysée. Elle s'élève à 330 grammes EPV par habitant en moyenne.

GRAPHIQUE 16

CONSOMMATION APPARENTE DES POISSONS DE FOND LES PLUS CONSOMMÉS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



PETITS PÉLAGIQUES

HARENG, MAQUEREAU, SARDINE

L'UE produit de grandes quantités de petits pélagiques, notamment de hareng (les Pays-Bas et le Danemark en sont les plus grands producteurs), de maquereau (capturé principalement par la flotte irlandaise) et de sardine (pêchée essentiellement par les navires croates et espagnols). En outre, leur approvisionnement sur le marché de l'Union européenne provient majoritairement de pays non membres de cette dernière, dont la Norvège et le Royaume-Uni (pour le hareng et le maquereau) ainsi que le Maroc (pour la sardine). Mentionnons également l'importance des exportations communautaires dans le bilan d'approvisionnement de ces espèces.

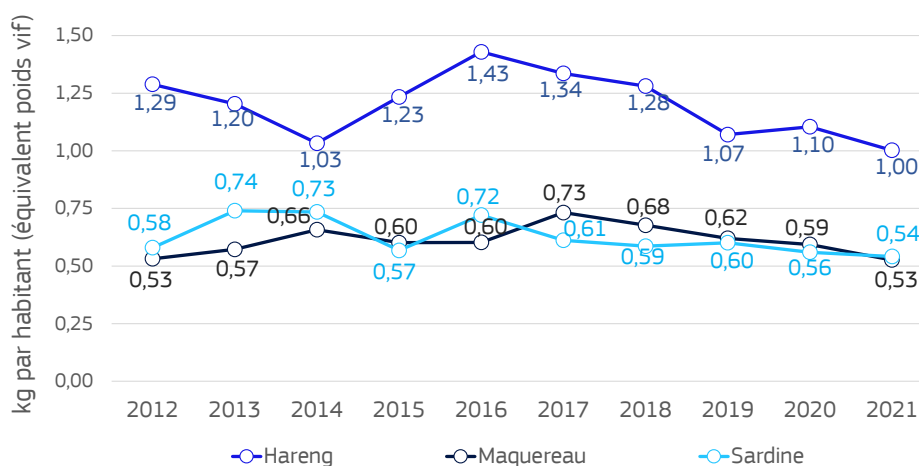
En 2021, la consommation apparente de hareng par habitant n'a été que de 1,00 kg EPV, son niveau le plus bas en dix ans. Cela s'explique essentiellement par la

réduction des importations et la baisse des captures : 322.743 tonnes, également le niveau le plus faible en dix ans.

Au cours de la décennie analysée, la consommation apparente de maquereau et de sardine par habitant s'est maintenue entre 500 grammes EPV et 750 grammes EPV par habitant. En 2021, celle-ci a oscillé entre 530 grammes EPV et 540 grammes EPV par habitant.

GRAPHIQUE 17 CONSOMMATION APPARENTE DES PETITS PÉLAGIQUES LES PLUS CONSOMMÉS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#) et [DS-045409](#)). La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



BIVALVES

MOULE, PALOURDE

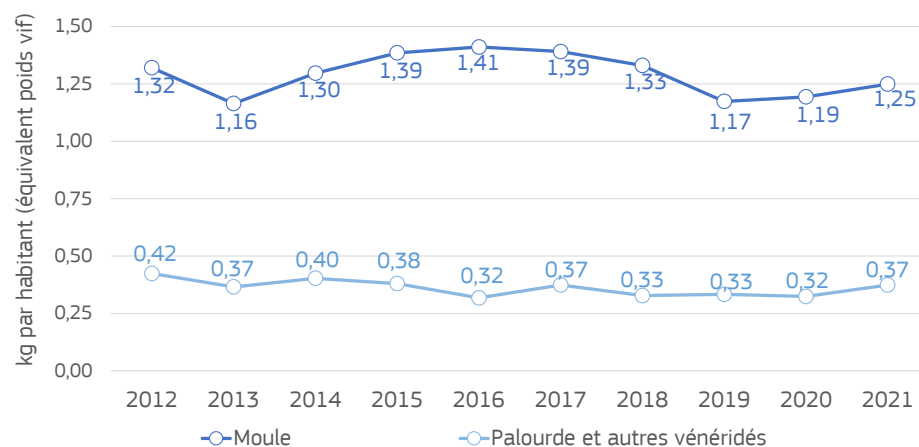
En termes de volume, la moule est le principal produit élevé dans l'UE, particulièrement en Espagne. Elle est suivie de loin par la truite. En termes de consommation apparente, cependant, le saumon tient une place plus importante en raison des grandes quantités importées de Norvège.

En 2021, la consommation apparente de moule a donné des signes de reprise après la chute - due à une baisse de production - observée pendant la période 2019–2020. Elle a été estimée à 1,25 kg EPV par habitant, soit moins que pendant la période 2014–2018 (1,35 kg EPV par habitant en moyenne).

La consommation apparente de palourde dans l'UE est restée juste au-dessus de 300 grammes EPV en 2018, 2019 et 2020, suivant une tendance pratiquement plate des importations et de la production. À noter qu'elle était plus élevée en 2017, avoisinant les 400 grammes EPV, lorsque la production aquacole en Italie a atteint l'un de ses plus hauts niveaux de la décennie. En 2021, la consommation apparente a augmenté de 15% (pour atteindre 370 grammes EPV par habitant), en raison d'une hausse de la production halieutique aux Pays-Bas et au Danemark.

GRAPHIQUE 18 CONSOMMATION APPARENTE DES BIVALVES LES PLUS CONSOMMÉS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



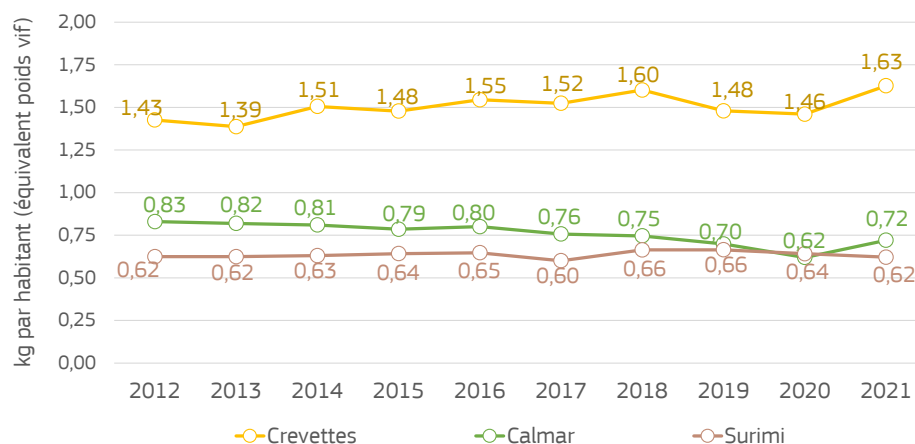
AUTRES PRODUITS DE DIFFÉRENTS GROUPES DE PRODUITS

CREVETTE, CALMAR, SURIMI

La consommation apparente de crevettes comprend à parts égales des produits sauvages et d'élevage. Elle dépend largement des approvisionnements en provenance de l'Équateur, de l'Inde, du Vietnam, de la Thaïlande, de l'Indonésie, de l'Argentine et du Groenland. Après un pic de 1,60 kg EPV par habitant en 2018, la consommation apparente de crevettes dans l'UE est restée inférieure à 1,5 kg EPV par habitant en 2019 et 2020, due en grande partie à la baisse de la production néerlandaise et allemande de *Crangon*. Toutefois, la consommation apparente des espèces les plus importées dans l'UE - les crevettes d'eau chaude congelées ou préparées/conservées et les crevettes rouges d'Argentine - n'a pas connu de grands changements au cours de cette même période. En 2021, la consommation apparente de crevettes a atteint un nouveau pic de 1,63 kg EPV par habitant grâce à une augmentation de l'approvisionnement en provenance de l'Équateur et de l'Argentine. La consommation apparente de calmar dans l'UE est fortement tributaire des importations. Ainsi elle a chuté en 2020 suite à une réduction des importations provenant des îles Falkland, le plus grand fournisseur de l'Union en la matière. La consommation apparente par habitant a ensuite grimpé jusqu'à 720 grammes EPV en 2021, grâce à une hausse des importations provenant de cet archipel. Enfin, pour le surimi, aucune statistique concernant sa production n'est disponible, car il est composé de différentes espèces. Par conséquent, sa consommation apparente est calculée comme étant le résultat des importations moins les exportations. Au cours de la décennie analysée, la consommation apparente par habitant dans l'UE (comprenant en grande partie du surimi importé des États-Unis) s'est élevée à 650 grammes EPV en moyenne.

GRAPHIQUE 19 CONSOMMATION APPARENTE DES AUTRES PRODUITS LES PLUS CONSOMMÉS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ca_main](#), [fish_aq2a](#) et [DS-045409](#)) et de la FAO. La note méthodologique présente en détail les sources et l'approche méthodologique utilisée pour évaluer la méthode de production des importations et des exportations, ainsi que l'utilisation des débarquements par destination.



DÉPENSES DES MÉNAGES ET PRIX

En 2022, les dépenses des ménages ont augmenté de 11% dans tous les États membres de l'UE, essentiellement en raison de l'inflation.

En 2022, les dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE ont atteint 62,9 milliards d'euros, soit une hausse de 11% par rapport à 2021 et une forte augmentation sur dix ans de plus de 34% en termes réels⁴⁸. Cette croissance poursuit la tendance à la hausse entamée en 2018.

Le graphique 20 nous indique que ces augmentations ont dépassé 10% dans 22 États membres, et même 15% dans huit d'entre eux. Ceci nous révèle que la progression annuelle de 11% découle d'une tendance générale à la hausse dans l'ensemble de l'Union. 2021 et 2022, en effet, ont été les deux seules années où une augmentation simultanée des dépenses a été enregistrée dans tous les pays de l'Union européenne.

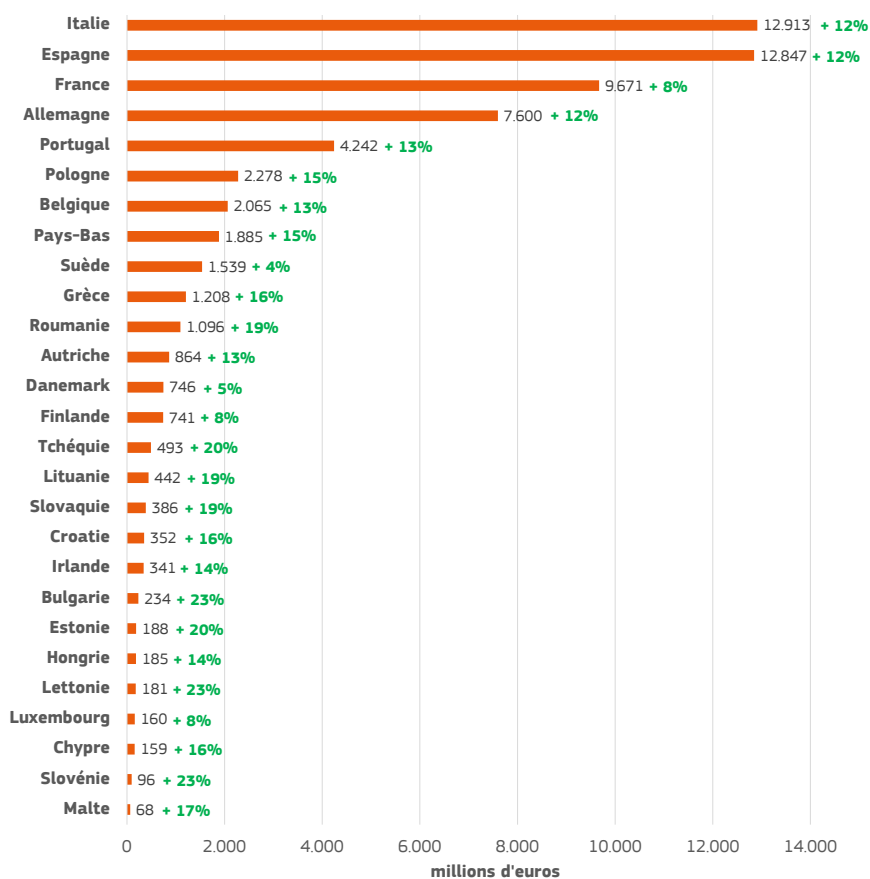
En 2020 et 2021, les dépenses totales des ménages ont augmenté, principalement en raison des restrictions liées au COVID-19, qui ont poussé les ménages à acheter davantage de poissons en vue de les consommer à la maison. 2022 a été marquée par une nouvelle croissance des dépenses totales des ménages, liée cette fois à la montée de l'inflation due à la situation économique et géopolitique. De 2021 à 2022, en effet, selon les données d'Europanel, Kantar et GFK, la consommation totale de poissons à domicile a chuté de près de 17% dans les principaux pays consommateurs de l'UE. La relance économique post-Covid s'est traduite par une augmentation de la demande, généralement synonyme d'une flambée des prix. En outre, l'agression militaire russe contre l'Ukraine a eu des conséquences importantes, notamment sur les coûts énergétiques et de transport ainsi que sur les flux commerciaux. Il convient de mentionner également la concurrence accrue pour les matières premières en 2022, qui résulte de l'accroissement de la part de marché de pays situés hors de l'UE, notamment en Asie. Des facteurs tels que l'interdiction imposée par les États-Unis sur les importations de poisson en provenance de Russie, les droits de douane très élevés appliqués par le Royaume-Uni sur ces dernières, la forte demande du marché américain et la levée des restrictions à l'importation liées au COVID-19 ont contribué à la hausse des prix. De même, cela a réduit la disponibilité de certaines espèces sur le marché communautaire, où la consommation repose majoritairement sur les importations. C'est le cas notamment du saumon, du cabillaud et, dans une moindre mesure, des crevettes.

L'Italie, qui est historiquement le pays dont les dépenses totales en produits de la pêche et de l'aquaculture sont les plus élevées, a enregistré la plus forte augmentation de ces dépenses en termes absolus, atteignant plus de 1,4 milliard d'euros en 2022, soit une hausse relative de 11%. Elle est suivie de près par l'Espagne, dont la croissance a atteint 1,3 milliard d'euros (+10%), puis de la France, avec une hausse de 733 millions d'euros (+8%). Le Portugal, historiquement le plus grand consommateur par habitant de produits de la pêche et de l'aquaculture dans l'UE, a vu ses dépenses par habitant s'élever à 413 euros en 2022, soit près du triple de la moyenne de l'Union européenne (140 euros) et 143 euros de plus que l'Espagne, classée en deuxième position. Le Portugal et l'Espagne ont également connu la plus forte croissance des dépenses par habitant de l'Union : +47 euros et +27 euros, respectivement.

⁴⁸ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

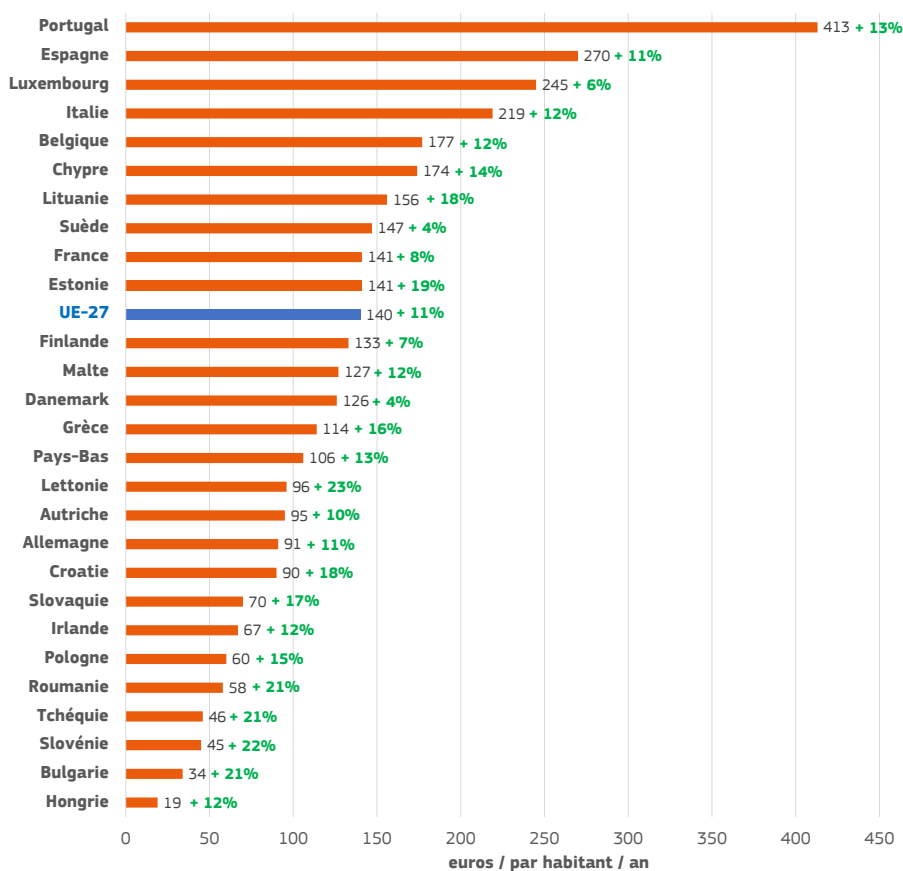
GRAPHIQUE 20
DÉPENSES NOMINALES
DES MÉNAGES EN
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE
EN 2022 ET VARIATION
EN % 2022/2021
(la consommation hors
domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat
PPA - dépenses nominales



GRAPHIQUE 21
DÉPENSES NOMINALES
DES MÉNAGES PAR
HABITANT EN PRODUITS
DE LA PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE EN 2022
ET VARIATION EN %
2022/2021
(la consommation hors
domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_ppp_ind](#))
Parités de pouvoir d'achat PPA
- dépenses nominales par
habitant



PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. VIANDE ET DENRÉES ALIMENTAIRES EN GÉNÉRAL

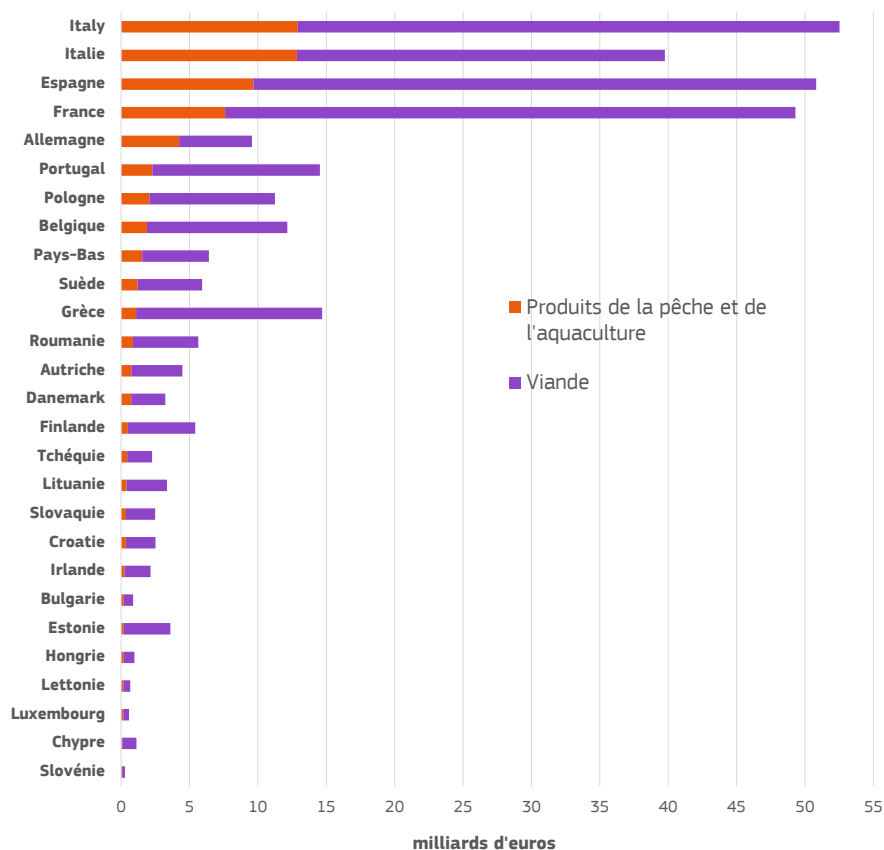
Dans tous les pays de l'UE, les dépenses consacrées à la viande sont historiquement supérieures à celles consacrées aux produits de la pêche et de l'aquaculture. C'est également le cas en ce qui concerne les volumes consommés⁴⁹. En moyenne, les ménages de l'UE consacrent environ un quart du montant dépensé pour la viande à l'achat de produits de la pêche et de l'aquaculture. En 2022, ils ont dépensé 244 milliards d'euros en viande et 63 milliards d'euros en produits de la pêche et de l'aquaculture.

De tous les États membres, c'est au Portugal que le rapport entre les deux catégories est le plus équilibré, comme nous le montre le graphique 22. En 2022, le poisson a représenté 44% et la viande 56% du montant total dépensé par les ménages portugais pour ces deux denrées. Les plus grands déséquilibres ont été observés en Hongrie, en Roumanie et en République tchèque, où les ménages ont dépensé respectivement 5%, 7% et 9% du total en produits de la pêche et de l'aquaculture.

Dans les quatre pays où la consommation de poisson est la plus élevée - l'Italie, l'Espagne, la France et l'Allemagne -, on observe des comportements différents. En Italie, le montant que les ménages consacrent au poisson représente seulement un quart de celui qu'ils consacrent à la viande. En Espagne, les dépenses en poisson constituent un peu moins d'un tiers des dépenses en viande. En France, les ménages dépensent moins d'un cinquième pour le poisson par rapport à la viande et en Allemagne, enfin, ce ratio atteint environ un sixième.

GRAPHIQUE 22
DÉPENSES DES MÉNAGES EN PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VS. EN VIANDE DANS L'UE EN 2022
 (la consommation hors domicile est exclue)

Source : EUROSTAT
 (code de données en ligne : [prc_ppp_ind](#))
 Parités de pouvoir d'achat PPA - dépenses nominales

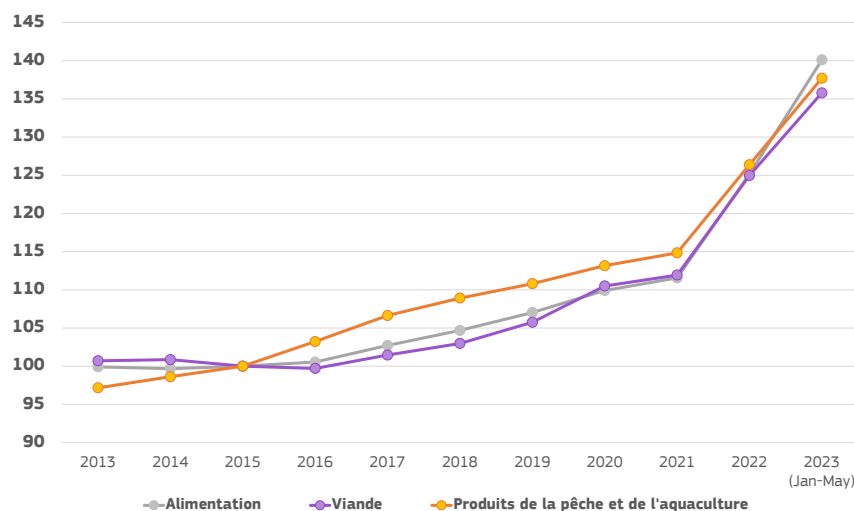


⁴⁹ Ceci est confirmé par l'OCDE (lien : https://stats.oecd.org/viewhtml.aspx?datasetcode=HIGH_AGLINK_2019&lang=en#).

Le graphique 23 ci-dessous met en lumière la forte en hausse des prix en 2022, qui s'est remarquablement poursuivie en 2023.

GRAPHIQUE 23
INDICE DES PRIX À LA
CONSOMMATION
(2015=100)

Source : EUROSTAT
 (code de données en ligne : [prc_ppp_ind](#))
 Parités de pouvoir d'achat PPA - dépenses nominales



En 2022, l'inflation galopante a eu une forte incidence sur le prix des produits de la pêche et de l'aquaculture, qui ont augmenté de plus de 10% de 2021 à 2022. Il est intéressant de noter que cette hausse a été moins élevée que celle pour la viande (+11,6%) et les denrées alimentaires en général (plus de 12% d'augmentation). En outre, des données récentes indiquent qu'au cours des cinq premiers mois de 2023, l'augmentation du prix du poisson a atteint 9%, contre 8,7% pour la viande et 11,9% pour les produits alimentaires en général.

De 2014 à 2023⁵⁰, le prix à la consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté de 3,6% par an en moyenne, soit un peu plus que le taux de croissance du prix de la viande (+3,1%) et que celui de l'ensemble des aliments en général (+3,5%). L'écart entre les trois taux avait été plus prononcé jusqu'en 2022, atteignant 3% pour le poisson, 2,5% pour la viande et 2,6% pour les denrées alimentaires en général. Le prix moyen du poisson a commencé à augmenter de manière significative en 2016. En 2022, il était plus élevé de 42% par rapport à 2013 en termes réels. Cette hausse correspond à l'augmentation des prix des produits importés, l'UE dépendant fortement des importations pour répondre à la demande des consommateurs en produits de la pêche et de l'aquaculture. Le prix de la viande et des denrées alimentaires a également augmenté au cours de la même période, mais à un rythme moins élevé

TABLEAU 11
ÉVOLUTION ANNUELLE
DES PRIX À LA
CONSOMMATION
(2015=100)

Source: EUROSTAT
 (code de données en ligne : [prc_fsc_idx](#))
 Indice des prix à la consommation harmonisé IPCH

Secteur	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (jusqu'en mai)	2023/2018
Produits alimentaires	+1,9%	+2,2%	+2,7%	+1,5%	+12,2%	+11,9%	+33,8%
Viande	+1,5%	+2,7%	+4,5%	+1,3%	+11,6%	+8,7%	+31,9%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	+2,1%	+1,7%	+2,1%	+1,5%	+10,1%	+9,0%	+26,4%

⁵⁰ Données en date de mai 2023.

**IMPORTANT PAR
ÉTAT DE
CONSERVATION**

En ce qui concerne les statistiques relatives aux dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture, Eurostat fournit des « *parts des dépenses monétaires totales de consommation finale des ménages* »⁵¹ pour quatre états de conservation, qui sont énumérés au tableau 12.

TABLEAU 12
VENTILATION DE LA
DÉPENSE DES MÉNAGES
DE L'UE SUR LE « TOTAL
DES BIENS ET SERVICES »

Source: EUROSTAT
(code de données en ligne :
[prc_hicp_inw](#))
Indice des prix à la
consommation
harmonisé
IPCH.

Catégorie	2021	2022
ALIMENTATION (Viande + Produits de la pêche et de l'aquaculture + Autres aliments)	16,423%	15,871%
Viande	3,892%	3,759%
Produits de la pêche et de l'aquaculture	0,995%	0,976%
	<i>Frais ou réfrigéré</i>	48%
	<i>Congelé</i>	20%
	<i>Séché, fumé, ou sale</i>	10%
	<i>Autres conserves et préparations</i>	22%
Autres aliments	11,536%	11,136%
AUTRES BIENS ET SERVICES	83,577%	84,129%
TOTAL DES BIENS ET SERVICES	100%	100%

Les produits de la pêche et de l'aquaculture représentent moins de 1% de l'ensemble des biens et services achetés par les ménages de l'UE, ce qui est bien inférieur à la part de la viande (3,9%).

La part globale des dépenses en denrées alimentaires a baissé de 3,4% entre 2021 et 2022. Ce recul se reflète dans la réduction des parts de dépenses en produits de la pêche et de l'aquaculture (-2%), en viande (-3,4%) et dans d'autres produits alimentaires (-3,5%).

Au niveau national, la part des dépenses en produits de la pêche et de l'aquaculture dans le total des biens et services a diminué dans la plupart des États membres de l'UE. Les données disponibles pour les premiers mois de 2023 confirment cette tendance à la baisse. Les réductions les plus significatives (-23% en Irlande et -17% en Lituanie) sont dues à une baisse dans toutes les catégories de conservation. En Lituanie, toutefois, les mauvais résultats proviennent de la catégorie des poissons et produits de la mer fumés ou salés. En Irlande, enfin, les produits frais sont principalement à l'origine de la baisse observée.

⁵¹ Les métadonnées sont disponibles au lien suivant : https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/prc_hicp_esms.htm.

3.2 CONSOMMATION DES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE FRAIS PAR LES MÉNAGES

Ce chapitre analyse la consommation des ménages⁵² de produits frais de la pêche et de l'aquaculture pour 11 États membres de l'UE, à savoir l'Espagne, l'Italie, la France, le Portugal, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas, le Danemark, l'Irlande, la Suède et la Hongrie. Ils sont classés en fonction des volumes les plus importants consommés en 2022⁵³. L'on peut supposer que ces 11 pays sont parmi les plus importants de l'UE en termes de consommation de poisson. En 2022, ils représentaient en effet 86% des dépenses totales des ménages de l'UE en produits de la pêche et de l'aquaculture⁵⁴.

De 2021 à 2022, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a chuté dans les principaux pays consommateurs.

Comme le montre le tableau 13, les volumes de poisson frais consommés dans ces 11 pays par les ménages a baissé de près de 17% entre 2021 et 2022, ce qui a entraîné une réduction de plus de 10% de leur valeur d'achat. L'une des diminutions les plus importantes s'est produite en Allemagne, où la consommation de saumon a chuté de plus de 25% en 2022 par rapport à l'année précédente. La consommation de saumon frais a diminué dans l'ensemble des pays analysés⁵⁵, ce qui explique la baisse globale de plus de 50.000 tonnes. Différents facteurs ont exercé un impact négatif sur la consommation de saumon par les ménages dans l'UE en 2022. La hausse des prix, tout d'abord, est due à l'inflation en général : dans les 11 pays inclus dans cette analyse, la valeur unitaire moyenne a augmenté de 16% par rapport à 2021, atteignant le prix de 17,53 EUR/kg. Parmi les autres facteurs, mentionnons une légère réduction de la production de saumon atlantique, le fait qu'une part plus importante de saumon atlantique ait été vendue dans des marchés extracommunautaires par rapport aux années précédentes et un « retour » du secteur de l'Horeca après un fléchissement dû à la pandémie de COVID-19.

Outre le saumon, il est à noter que des baisses ont été enregistrées pour la quasi-totalité des espèces les plus prisées. En effet, cette diminution générale de la consommation des ménages a suivi une réduction moins marquée de 2% entre 2020 et 2021 et une hausse de 4% entre 2019 et 2020. Cette évolution est sans doute liée au climat économique et géopolitique actuel, qui a influé sur la consommation et le pouvoir d'achat des ménages. Les États membres de l'UE subissent une forte inflation qui pèse lourdement sur les consommateurs au niveau de la vente au détail. Cette situation a d'ailleurs entraîné des effets de substitution : les consommateurs optent dorénavant plutôt pour des produits moins chers à base de protéines animales et réduisent leur fréquence d'achat de viande et de poisson. À titre de comparaison, de juin 2021 à février 2023, l'indice des prix à la consommation⁵⁶ a enregistré une hausse similaire pour la viande, le poisson et les produits de la mer : +21%⁵⁷. De multiples facteurs sont à l'origine de cette montée de l'inflation, notamment la demande en hausse ayant fait suite à la relance

⁵² Les données analysées dans ce chapitre proviennent de panels de ménages représentatifs qui enregistrent les volumes et les valeurs de chaque article acheté. De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

⁵³ Pour six de ces pays (l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal), ainsi que pour l'Autriche et la Belgique, EUMOFA collecte également les prix au détail d'une sélection de produits dans les magasins en ligne. Les données peuvent être consultées sur <https://www.eumofa.eu/online-shop-retail-prices>.

⁵⁴ Les données sur les dépenses de l'UE sont fournies par EUROSTAT. Ces données sont compilées sur la base d'une méthodologie commune élaborée dans le cadre du « Programme PPA EUROSTAT - OCDE » (<http://www.oecd.org/std/prices-ppp/eurostat-oecdmethodologicalmanualonpurchasingpowerparitiesppps.htm>). De plus amples détails sont disponibles dans le contexte méthodologique.

⁵⁵ La consommation de saumon, en tant qu'espèce figurant parmi les plus prisées dans l'UE, est suivie dans 10 des 11 pays analysés dans ce chapitre. Pour la Hongrie (uniquement), la consommation totale est suivie sans détailler par espèce.

⁵⁶ Source : Rédaction d'EUMOFA d'après des données de la DG AGRI (https://agridata.ec.europa.eu/extensions/DataPortal/agricultural_markets.html).

⁵⁷ [Question time: Food price inflation in Europe \(europa.eu\)](https://www.eurostat.ec.europa.eu/fr/question-time/food-price-inflation-in-europe)

économique post COVID-19 et l'agression militaire russe contre l'Ukraine, avec ses effets sur les coûts énergétiques et les flux commerciaux. En outre, la concurrence pour l'accès aux matières premières s'est resserrée en 2022 en raison de la part de plus en plus importante prise par des marchés situés hors de l'UE, notamment en Asie. Mentionnons enfin l'interdiction américaine et britannique des importations de poisson de Russie, la forte demande du marché américain et la suppression des restrictions à l'importation liées au COVID-19. Cette situation a fait grimper les prix et entraîné une moindre disponibilité de certaines espèces sur le marché européen. Une vue d'ensemble de la pandémie de COVID-19 permet d'observer que l'impact de cette dernière sur la consommation des ménages était secondaire en 2022 par rapport aux années précédentes. Pendant les premières vagues de cette crise tout au long de l'année 2020, lorsque les mesures de quarantaine étaient les plus strictes, la consommation avait essentiellement lieu à domicile. Les restrictions sur la restauration hors domicile se sont toutefois assouplies en 2021. Il est à noter cependant que le niveau de consommation de poisson par les ménages était encore plus faible en 2022, lorsque la situation est finalement revenue à la normale⁵⁸, qu'avant la pandémie. Au vu de ce constat, cette baisse ne peut donc pas être la seule conséquence de la hausse de la consommation hors domicile et de la suppression des restrictions liées au COVID-19.

TABLEAU 13

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS FRAIS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, EN VOLUME (TONNES) ET EN VALEUR NOMINALE (1.000 EUROS)

Source : rédaction d'EUMOFA sur la base de données d'Euromonitor/Kantar/GfK. Les écarts éventuels dans les totaux et les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

État membre	2018		2019		2020		2021		2022		2022 / 2021	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Espagne	4 644.167	601.267	4 696.180	590.559	5 326.492	6 456.631	5 156.691	5 906.616	4 505.083	486.679	↓ -12,6%	↓ -17,6%
Italie	3 370.637	325.465	3 455.738	333.585	3 224.659	3 080.035	3 548.918	3 244.26	3 262.448	279.537	↓ -8,1%	↓ -13,8%
France	2 459.174	220.789	2 499.538	216.180	2 643.167	2 214.443	2 763.768	2 311.195	2 504.751	196.749	↓ -9,4%	↓ -14,9%
Portugal	413 675	65 559	462 169	71 773	506 155	76 966	504 384	73 639	466 015	61 736	↓ -7,6%	↓ -16,2%
Allemagne	819 850	59 089	979 918	67 497	1 190 620	78 718	1 219 189	84 354	976 829	61 089	↓ -19,9%	↓ -27,6%
Pologne	294 770	51 667	297 868	48 581	310 118	48 862	344 842	50 186	341 924	44 252	↓ -0,8%	↓ -11,8%
Pays-Bas	488 919	32 338	520 569	33 307	604 515	37 608	628 424	38 098	598 609	32 735	↓ -4,7%	↓ -14,1%
Danemark	183 761	11 465	199 942	12 177	225 936	13 620	238 039	13 819	213 285	11 703	↓ -10,4%	↓ -15,3%
Irlande	183 805	12 695	198 287	13 333	196 773	13 160	201 230	13 110	191 518	11 678	↓ -4,8%	↓ -10,9%
Suède	117 650	8 803	124 172	9 310	153 627	12 385	145 469	11 016	114 719	7 745	↓ -21,1%	↓ -29,7%
Hongrie	29 440	5 326	32 635	6 085	34 710	6 316	36 869	6 035	32 347	4 395	↓ -12,3%	↓ -27,2%
Total	13 005 849	1 394 462	13 467 016	1 402 386	14 416 773	1 462 744	14 787 824	1 436 495	13 207 527	1 198 297	↓ -10,7%	↓ -16,6%

FOCUS SUR LES TROIS PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS

En 2022, l'Espagne, l'Italie et la France représentaient près de 80% du volume et de la valeur totaux des produits frais de la pêche et de l'aquaculture consommés par les ménages dans les 11 pays analysés.

ESPAGNE

L'Espagne a couvert à elle seule 41% des volumes totaux consommés et 34% de la valeur totale de la consommation des ménages en produits frais dans les 11 pays analysés. En 2022, les ménages espagnols ont consommé 486.679 tonnes de poisson frais pour une valeur de 4,51 milliards d'euros, soit une baisse de 18% en volume et de 13% en valeur par rapport à 2021.

La consommation par les ménages de l'ensemble des produits frais de la pêche et de l'aquaculture analysés a diminué en 2022, à l'exception du maquereau et du

⁵⁸ Source : Indice de rigueur des mesures liées à la COVID-19 (<https://ourworldindata.org/explorers/coronavirus-data-explorer?uniformYAxis=0&hideControls=true&Interval=7-day+rolling+average&Relative+to+Population=true&Color+by+test+positivity=false&country=USA-ITA-CAN-DEU-GBR-FRA&Metric=Stringency+index>).

thon. Leur valeur a chuté de 5% et de 9%, respectivement, tandis que les volumes consommés ont légèrement augmenté.

Plusieurs tendances ont pu être dégagées au cours de la période de cinq ans analysée. La première concerne la consommation de saumon, qui a connu une croissance constante. Elle a atteint un pic en 2021, année où le saumon devient l'espèce la plus consommée par les ménages espagnols (avec un total de 68.449 tonnes), dépassant le merlu pour la première fois. Cette augmentation en volume s'est accompagnée d'une réduction de sa valeur unitaire. Cette dernière a diminué chaque année entre 2018 et 2021, atteignant son niveau le plus bas en 2021 (9,77 EUR/kg). 2022 a toutefois été marquée par une chute spectaculaire de 29% de la consommation de saumon, ce qui a représenté une réduction de 48.536 tonnes, tandis que sa valeur unitaire culminait à 12,19 EUR/kg, soit une augmentation impressionnante de 25% par rapport à 2021.

Bien que merlu soit redevenu l'espèce la plus consommée en 2022, sa consommation a poursuivi son recul constant observé au fil des ans. 2022 marque son niveau le plus bas en cinq ans, avec 52.607 tonnes. Alors que la diminution moyenne précédente était d'environ 11%, la réduction entre 2021 et 2022 a été de 16%. Cette tendance à la baisse s'est accompagnée d'une augmentation de la valeur unitaire, qui a atteint son niveau le plus élevé en 2022 avec 9,71 EUR/kg, soit une hausse de 5% par rapport à 2021. Bien que la valeur unitaire ait connu une augmentation constante depuis 2018, la valeur totale de la consommation de merlu a suivi une tendance à la baisse en raison de la réduction des volumes consommés.

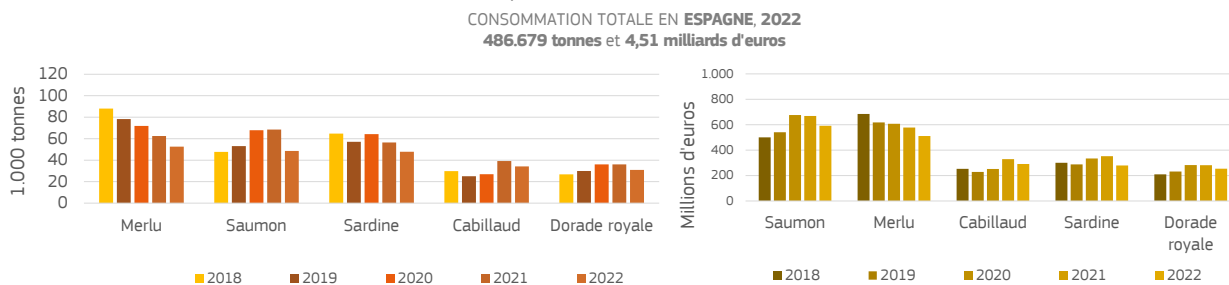
La sardine est la troisième espèce fraîche la plus consommée par les ménages espagnols. Elle représente 10% de la consommation totale, un pourcentage légèrement inférieur à celui du saumon. En 2022, sa valeur unitaire a chuté de 6%, atteignant 5,96 EUR/kg. Le volume a baissé de 15% et la valeur totale de 21%, ce qui a représenté les plus faibles valeurs au cours de la période de cinq ans analysée. Toujours en 2022, un quart de la consommation totale des ménages espagnols en poisson frais était composé de cabillaud, de bar commun, de dorade royale, de sole et de baudroie. La consommation de ces cinq espèces a suivi une tendance similaire à la baisse, tandis qu'augmentait leur valeur unitaire. La consommation de cabillaud a chuté de 13%, pour un total de 34.138 tonnes, pendant que sa valeur unitaire augmentait légèrement de 2%, atteignant 8,53 EUR/kg, soit une baisse de 12% de la valeur totale. Le bar commun a connu une baisse de sa consommation de 25%, atteignant 22.447 tonnes, soit son niveau le plus bas au cours de la période de cinq ans. La sole et la baudroie ont connu le même sort : la première espèce a terminé l'année à 22.805 tonnes (19% de moins qu'en 2021) et la seconde à 9.253 tonnes (-14% par rapport à 2021).

Comme indiqué précédemment, la consommation n'a augmenté que vis-à-vis du thon et du maquereau, représentant ensemble 5% du volume total consommé. La valeur unitaire du thon a augmenté de 8% par rapport à 2021, atteignant 11,45 EUR/kg. Celle du maquereau s'est élevée à 5,91 EUR/kg en 2022, soit 6% de moins qu'en 2021.

TABLEAU 24

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ESPAGNE

Source : rédaction d'EUMOFA sur la Base de données d'Europanel/Kantar.



ITALIE La consommation des ménages italiens a chuté en 2022, atteignant 279.536 tonnes. Bien que l'évolution de la consommation des ménages en Italie ait été volatile au cours de la période de cinq ans analysée, le niveau de 2022 est le plus bas jamais atteint. Il est à noter toutefois que la baisse de consommation des ménages italiens (-14% en volume et -8% en valeur par rapport à 2021) a été inférieure à la moyenne annuelle des pays analysés, à savoir -17% en volume et -10% en valeur en 2022. Dans le même temps, les valeurs unitaires ont augmenté de façon régulière, ce qui peut être l'une des raisons pour lesquelles la réduction de la valeur totale de la consommation a été moins importante que celle du volume. Tous les produits analysés, à la seule exception de la palourde, ont atteint leur valeur unitaire la plus élevée au cours de la période de cinq ans. La dorade royale est restée le produit le plus prisé. Sa valeur unitaire a grimpé de 9% mais les quantités sont revenues à des niveaux pré-pandémiques.

La moule *Mytilus* spp. fait figure d'exception, avec une faible hausse de 1% de la consommation - la seule augmentation parmi l'ensemble des produits étudiés - et une progression remarquable de sa valeur unitaire : +22%, soit 3,54 EUR/kg.

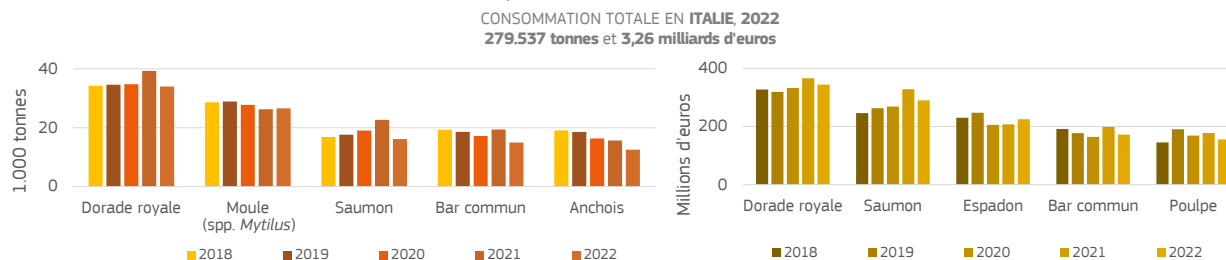
Comme en Espagne et dans la plupart des pays analysés, la consommation de saumon par les ménages italiens, après avoir augmenté au cours des trois dernières années et atteint un pic en 2021, a connu son niveau le plus bas en 2022 en termes de volume, totalisant 16.150 tonnes. Sa valeur unitaire a grimpé de 24%, atteignant 19,97 EUR/kg.

La consommation des autres espèces suivies a connu cette même tendance à la baisse. La consommation de bar commun, qui avait en partie poussé vers le haut la consommation des ménages italiens en 2021, a chuté de 23% en 2022, atteignant son niveau le plus bas en termes de volume. En même temps, sa valeur unitaire a culminé à 14.932 tonnes et 11,45 EUR/kg, soit la plus forte hausse des cinq dernières années. La consommation d'anchois par les ménages a poursuivi la baisse tendancielle observée depuis 2018.

TABLEAU 25

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN ITALIE

Source : rédaction d'EUMOFA sur la base de données d'Europanel/Kantar



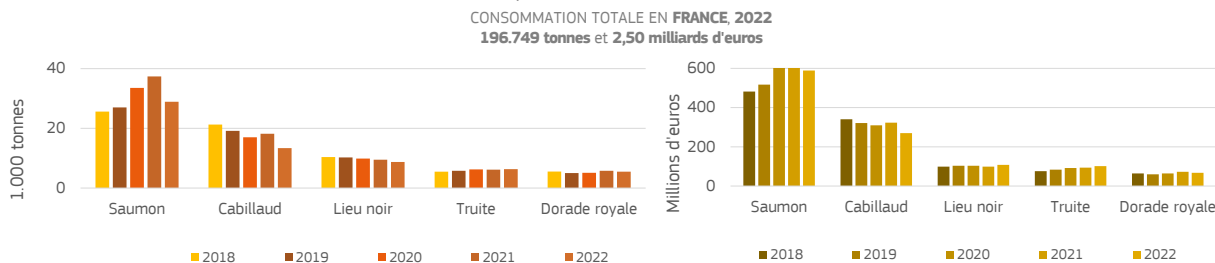
FRANCE En 2022, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages français a atteint son niveau le plus bas depuis cinq ans, chutant de 15% en volume par rapport à 2021, une année de pic de consommation au cours de la période analysée. Près de 40% de cette baisse était due au saumon et au cabillaud⁵⁹. En ce qui concerne la valeur, qui a diminué de 9% par rapport à l'année précédente, la hausse des prix peut avoir atténué en partie la baisse de consommation.

Le saumon et le cabillaud ont représenté la plus forte valeur unitaire, atteignant ensemble leur niveau le plus élevé en cinq ans. Par rapport à 2021, les valeurs unitaires ont augmenté de 14% et 13%, atteignant 20,35 EUR/kg et 20,15 EUR/kg, respectivement. Cependant, la hausse des prix n'a pas compensé les volumes plus faibles. La valeur de la consommation de saumon a donc atteint près de 590 millions d'euros, soit 12% de moins qu'en 2021. Le cabillaud a connu une baisse de 17% par rapport à 2021, pour une valeur totale de 270 millions d'euros. La consommation d'autres espèces principales n'a enregistré aucune variation importante en France durant la période analysée. Il convient de noter que le merlu, la baudroie, le maquereau, la sardine, la dorade royale et la truite, qui représentent 14% de la consommation totale des ménages, ont présenté un niveau stable en termes de valeur unitaire et de consommation.

TABLEAU 26

LES CINQ PRINCIPALES ESPÈCES CONSOMMÉES FRAÎCHES (EN VOLUME ET EN VALEUR NOMINALE) PAR LES MÉNAGES EN FRANCE

Source : rédaction d'EUMOFA sur la Base de données d'Europanel/Kantar.



⁵⁹ Le saumon et le cabillaud ont représenté 39% de l'écart constaté, contre 59% pour la catégorie « autres produits non spécifiés », qui regroupe toutes les autres espèces fraîches enregistrées par les panels de ménages mais non disponibles sur un plan désagrégé. Les 2% restants correspondent à la diminution de la consommation des ménages, regroupée parmi les autres espèces analysées.

PRINCIPALES TENDANCES DANS D'AUTRES PAYS

PORTUGAL

Au Portugal, la consommation des ménages a atteint son plus bas niveau de la décennie en 2022. Après avoir connu trois années de croissance, elle a commencé à baisser en 2021, pour atteindre en 2022 un niveau inférieur à celui d'avant la pandémie, soit une baisse de 16% pour un total de 61.736 tonnes. La valeur totale de la consommation a également chuté de 8% après quatre années consécutives de croissance. Cette situation est liée à la réduction du volume et de la valeur de l'ensemble des espèces suivies, dont le bar commun, la dorade royale et le saumon. La consommation de bar commun par les ménages a chuté de 36% entre 2021 et 2022, atteignant 3.404 tonnes. Sa valeur unitaire s'est élevée à 8,56 EUR/kg, soit une hausse de 20%. Même la dorade royale, qui est de loin l'espèce la plus consommée au Portugal, a connu une baisse de 14% en volume. Sa valeur n'a diminué que de 8%, ce qui peut expliquer la hausse de 10% de sa valeur unitaire (6,54 EUR/kg). C'est la première fois en cinq ans que la consommation de la dorade royale a chuté, aussi bien en termes de volume que de valeur. La consommation de saumon, une espèce moins prisée au Portugal que dans les autres pays analysés, a diminué de 31% par rapport à 2021. En 2022, elle était inférieure au niveau d'avant l'épidémie de COVID-19 et affichait un recul de 20% par rapport à 2019. En revanche, sa valeur unitaire a augmenté de 28%, atteignant 11,25 EUR/kg.

ALLEMAGNE

En Allemagne, la consommation a chuté de 28% de 2021 à 2022 après quatre années consécutives de croissance.

Cette évolution est due à une diminution générale du volume pour chaque espèce, notamment le saumon, qui est le principal facteur de croissance de la consommation dans le pays. En 2022, la consommation était 1% inférieure à celle d'avant la COVID-19 (2019), tandis que sa valeur unitaire augmentait de 17% pour atteindre 18,69 EUR/kg. La diminution de la valeur du saumon a toutefois représenté 27% de la baisse totale de la consommation allemande en 2022. De même, le volume du cabillaud et de la truite a aussi baissé de 27% et de 15%, respectivement, par rapport à 2021. Dans le même temps, la valeur unitaire de ces deux espèces a atteint un niveau record depuis 2018 : 20,68 EUR/kg pour le cabillaud et 13,53 EUR/kg pour la truite.

POLOGNE

En 2022, la consommation des ménages polonais a chuté de 12% pour atteindre un volume de 44.252 tonnes. La baisse a été générale pour l'ensemble des espèces analysées, à l'exception de la truite. Toutefois, la valeur totale est restée proche de celle de 2021, avec une légère diminution de 1% pour une valeur de 342 millions d'euros. La valeur s'est en effet accrue pour toutes les espèces, sauf le saumon qui a enregistré la plus forte baisse en termes de volume (-21%) et de valeur (-10%). La truite et la carpe, en revanche, ont suivi leur tendance à la hausse, atteignant une valeur record de 45 millions d'euros et de 40 millions d'euros, respectivement. De même, leur valeur unitaire n'a pas cessé de grimper depuis 2018. Celle de la truite a atteint 6,87 EUR/kg et celle de la carpe 7,40 EUR/kg. Il s'agit des valeurs les plus élevées à ce jour.

PAYS-BAS

Aux Pays-Bas, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages a chuté de 14% en 2022, totalisant 32.734 tonnes. Le saumon, qui est de loin le poisson le plus consommé dans ce pays, est la principale espèce responsable de cette diminution. Pour la première fois en cinq ans, il a connu une réduction de sa consommation tandis qu'augmentait sa valeur unitaire. Plus précisément, sa consommation a diminué de 11% et sa valeur unitaire a augmenté de 12%, atteignant 23,83 EUR/kg.

Dans le même temps, la valeur totale de la consommation des ménages a chuté de 5%. Cela est dû à la baisse de la valeur du cabillaud (-27%). En hausse, le prix

unitaire a atteint 18,98 EUR/kg. Ce résultat n'est toutefois pas suffisant pour compenser les 29% de la baisse de consommation.

Le hareng, qui représente 9% de la consommation des ménages néerlandais, a augmenté de 8% en valeur malgré une baisse de sa consommation de l'ordre de 6% par rapport à 2021. Cela est principalement dû à sa valeur unitaire, qui a connu une forte hausse de 14% en 2022 (atteignant 18,77 EUR/kg) alors que son taux de croissance annuel moyen n'était que de 6% entre 2018 et 2021.

DANEMARK La consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages danois a chuté de 15% en volume et de 10% en valeur. Le saumon est la principale espèce consommée au Danemark, représentant plus d'un tiers du total. Sa consommation a toutefois fortement diminué en 2022, atteignant moins de 4.000 tonnes. Elle a ainsi atteint son niveau le plus bas depuis cinq ans, chutant de 21% par rapport à 2021 et entraînant le recul général de la consommation de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le pays. Il est à noter que le Danemark affiche le prix du saumon frais le plus élevé de l'ensemble des pays analysés. Après être resté stable au fil des ans, il a atteint 26,12 EUR/kg en 2022, soit une hausse de 12%. Le flet, la deuxième espèce la plus consommée au Danemark, a commencé à connaître une baisse de sa consommation en 2020. Entre 2021 et 2022, il a affiché une baisse de volume de 25% et une hausse de sa valeur unitaire de 7% (qui a atteint 17,48 EUR/kg).

IRLANDE Au cours des dernières années, la consommation des ménages irlandais est restée stable, avec quelques fluctuations. Elle a toutefois chuté de 11% en 2022, atteignant 11.678 tonnes, tandis que diminuait sa valeur totale de 5% (totalisant 192 millions d'euros). Cette baisse va particulièrement de pair avec celle du saumon, le poisson le plus consommé dans ce pays. La valeur unitaire de cette espèce, qui n'a pas fortement varié au cours des dernières années, a atteint 18,88 EUR/kg, soit une hausse de 9%, tandis que chutaient son volume (-10%) et sa valeur (-2%). Toutes les autres espèces, à l'exception de l'églefin, ont présenté une réduction de leur consommation et une hausse moyenne de 5% de leur valeur unitaire.

SUÈDE En 2022, la Suède a enregistré la plus forte baisse de consommation de tous les pays analysés. Une légère diminution avait déjà été constatée en 2021, mais celle de 2022 a atteint 30% par rapport à l'année précédente. Cette situation est liée à la chute de 36% de la consommation de saumon, qui est responsable de 82% de l'effondrement de la consommation totale. Ce poisson, en effet, reste de loin l'espèce la plus consommée en Suède, et ce même si sa part dans la consommation totale est passée de 67% en 2020-2021 à seulement 60% en 2022.

HONGRIE Après une légère baisse observée en 2021, la consommation de produits frais de la pêche et de l'aquaculture par les ménages hongrois⁶⁰ a atteint 4.395 tonnes en 2022, soit une chute de 27%. En termes de valeur, la consommation s'est élevée à 32 millions d'euros. Cela a représenté une diminution de 12% par rapport à l'année précédente et un retour aux niveaux antérieurs à la pandémie, avec une baisse de seulement 1% par rapport à 2019.

⁶⁰Pour la Hongrie, la consommation totale est suivie sans détailler par espèce. Selon les estimations d'EUMOFA sur la « consommation apparente », la carpe est de loin la principale espèce consommée dans le pays.

3.3 VENTES AU DÉTAIL ET CONSOMMATION HORS DOMICILE

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture fournit du poisson et des produits de la mer aux consommateurs via différents canaux de vente : le commerce de détail, qui comprend principalement les poissonneries et la grande distribution (GMS) ; la restauration, qui inclut les traiteurs, les restaurants et les ventes à emporter ; et les canaux institutionnels, qui englobent les écoles, les cantines, les hôpitaux et les prisons.

Les circuits de la restauration et des institutions sont désignés sous le terme de « consommation hors domicile ». Cette section⁶¹ du présent rapport analyse les ventes au détail et la consommation⁶² de produits transformés dans les services de restauration de tous les pays de l'UE⁶³.

En outre, il analyse les ventes au détail et l'ensemble des circuits de consommation hors domicile des produits non transformés⁶⁴ de la pêche et de l'aquaculture dans cinq des principaux pays consommateurs de l'UE - Allemagne, Espagne, France, Italie et Pologne⁶⁵ - et le Royaume-Uni.

PRODUITS TRANSFORMÉS

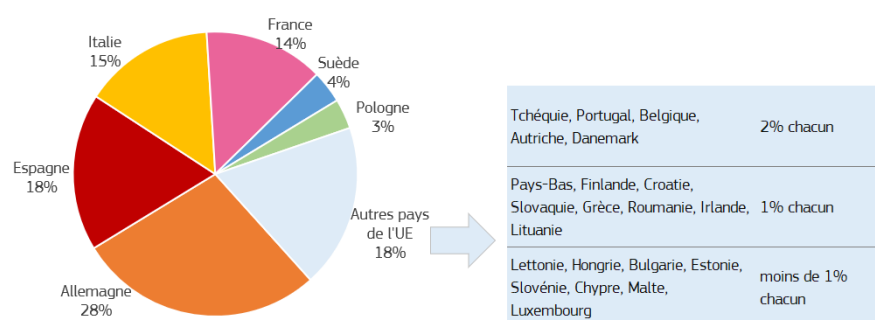
Au sein de l'UE, la consommation de poisson et de produits de la mer transformés par le biais de services de restauration et de ventes au détail s'est élevée à près de 2,2 millions de tonnes en 2022.

Ces volumes sont très concentrés, 75% du total étant consommé dans quatre pays, à savoir l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la France. L'Allemagne représente à elle seule près de 30% du total.

Mais la situation est beaucoup plus diversifiée si l'on observe les volumes par habitant. Ainsi la France et la Pologne sont classés à un rang inférieur par rapport à leur part dans les volumes totaux consommés.

GRAPHIQUE 27
PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS DE PRODUITS TRANSFORMÉS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN 2022 : % DES VOLUMES TOTAUX VENDUS AU DÉTAIL ET DANS LA RESTAURATION

% DES VOLUMES TOTAUX DANS L'UE



Source : Euromonitor International, Packaged Food, 2023

⁶¹ Les données analysées dans ce chapitre sont extraites d'Euromonitor International (<https://www.euromonitor.com/>). Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶² Les produits transformés sont définis comme étant l'agrégation de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes de longue conservation, transformés réfrigérés et congelés. Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶³ Le Royaume-Uni est exclu des agrégations UE pour chaque année.

⁶⁴ Les produits non transformés sont définis comme étant l'agrégation de poissons, crustacés, mollusques et céphalopodes frais, réfrigérés et congelés, emballés ou non emballés. Consultez le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁶⁵ Aucune donnée n'est disponible pour la Pologne en termes de canal de vente.

% DES VOLUMES TOTAUX PAR HABITANT DANS L'UE

Espagne	8%	Finlande	3%
Suède	7%	Belgique	3%
Allemagne	7%	Slovaquie	3%
Danemark	6%	Luxembourg	3%
Italie	5%	Irlande	3%
Croatie	5%	Chypre	2%
Lituanie	5%	Slovénie	2%
Lettonie	4%	Pologne	2%
Tchéquie	4%	Grèce	2%
France	4%	Pays-Bas	2%
Malte	4%	Bulgarie	2%
Estonie	4%	Roumanie	1%
Autriche	4%	Hongrie	1%
Portugal	4%		

Le commerce de détail a constitué la plus grande partie des ventes totales de poisson et produits de la mer transformés dans presque tous les pays, dans une fourchette allant de 63% en Allemagne à 92% en Italie. En Grèce, en particulier, les ventes ont été équitablement réparties entre les services de restauration (50%) et le commerce de détail (50%).

Comme indiqué au graphique 28, les ventes au détail et la consommation via la restauration ont connu différentes évolutions au fil des ans. Comme on pouvait s'y attendre, l'épidémie de COVID-19 a entraîné en 2020 une forte hausse des ventes au détail ainsi que la chute de celles réalisées par le biais des services de restauration. Des tendances opposées ont été observées à partir de 2021, parallèlement à des réouvertures progressives. De 2021 à 2022, les ventes dans l'UE par le biais des services de restauration ont considérablement augmenté, atteignant plus de 510.000 tonnes, soit une hausse de 23%. Elles restaient toutefois inférieures de 9% à celles d'avant la pandémie, en 2019, où elles totalisaient plus de 560.000 tonnes. Selon les estimations d'Euromonitor⁶⁶, il faudra attendre 2025 pour retrouver ce niveau, bien qu'il existe certaines exceptions en fonction des pays.

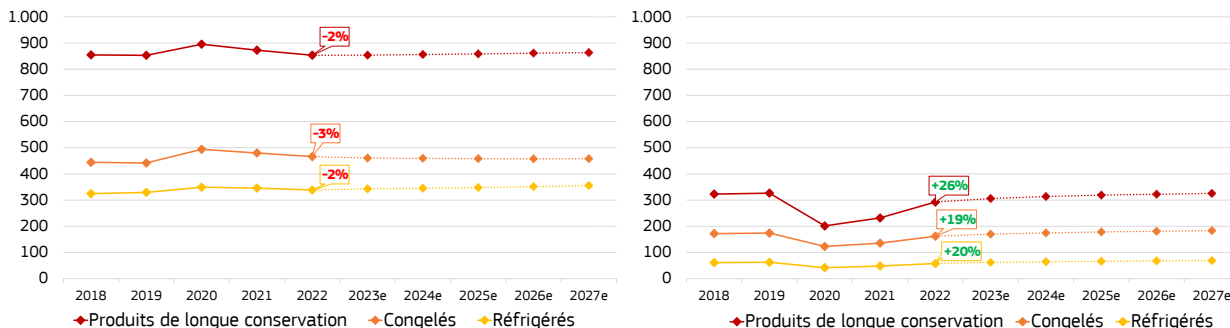
En 2022, en effet, les ventes ont atteint des niveaux proches de ceux de 2019, mais des pays grands consommateurs comme l'Allemagne, l'Espagne et la France ont connu des hausses moins importantes, ce qui a influé sur la tendance générale sur le plan européen.

⁶⁶ Euromonitor International associe la modélisation statistique aux observations du marché local et aux prévisions fondées sur l'expertise. Les analystes d'Euromonitor identifient tout d'abord les facteurs de croissance passés : les facteurs macro (démographie, PIB, fiscalité, inflation, population, etc.) et les facteurs sectoriels (tendances de croissance des catégories, cycle de vie des produits, modes de vie des consommateurs, prix, point de vue des fabricants, météo, réglementation, etc.). Grâce à sa connaissance du marché, Euromonitor s'entretient ensuite avec les acteurs du secteur au sujet de ces facteurs et évalue le potentiel d'apparition de nouveaux facteurs. Enfin, les analystes recueillent des informations sur les ventes prévues des principaux acteurs au cours des cinq prochaines années et/ou sur les prévisions de croissance du secteur, et commencent à générer une estimation consensuelle de la croissance de ce dernier au cours de la période de prévision.

GRAPHIQUE 28

VENTES DE PRODUITS TRANSFORMÉS PAR LE BIAIS DU COMMERCE DE DÉTAIL (GAUCHE) ET DES SERVICES DE RESTAURATION (DROITE), PAR CATÉGORIE. VOLUMES EN 1.000 TONNES. LES VARIATIONS EN % SONT POUR 2022 VS. 2021

Source : Euromonitor International, Packaged Food, 2023

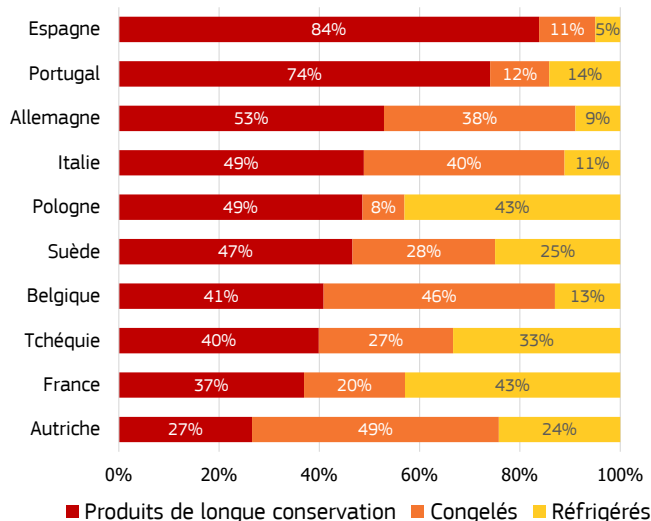


Les produits de longue conservation⁶⁷, qui constituent la principale catégorie parmi les poissons et produits de la mer transformés, vendus au détail et par le biais des services de restauration, ont totalisé 1,1 million de tonnes de ventes dans l'UE en 2022. Suivent ensuite les produits congelés (près de 630.000 tonnes) et les produits réfrigérés (400.000). La part des produits de longue conservation dans le total des poissons et produits de la mer transformés a fluctué d'un pays à l'autre. En 2022, elle a varié de 11% en Croatie (où les produits congelés sont davantage prisés) à 84% en Espagne

GRAPHIQUE 29

PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS TRANSFORMÉS EN 2022, VENDUS AU DÉTAIL ET PAR LE BIAIS DES SERVICES DE RESTAURATION (% DES VOLUMES TOTAUX DANS LES 10 PREMIERS PAYS DE L'UE)

Source : Euromonitor International, Packaged Food, 2023



La consommation de produits de longue conservation vendus au détail et via la restauration hors domicile est de loin la plus élevée en Allemagne et en Espagne. L'une et l'autre ont enregistré des ventes de plus de 320.000, représentant chacune 28% du total dans cette catégorie. En outre, la consommation de l'Espagne par habitant, de l'ordre de 7 kg, était de loin la plus élevée de l'UE, soit 15% de la consommation totale par habitant en 2022, contre moins de 4 kg par habitant en Allemagne.

⁶⁷ Les produits de longue conservation comprennent les produits généralement vendus dans des boîtes de conserve, des bocaux en verre ou des emballages en aluminium/retort et généralement conservés dans l'huile, la saumure, l'eau salée ou avec une sauce. Les produits marinés vendus à température ambiante sont également inclus.

La consommation de produits congelés a été la plus élevée en Allemagne, avec plus de 320.000 tonnes vendues en 2022, suivie de l'Italie avec près de 130.000 tonnes. La Croatie a affiché le plus haut taux de consommation par habitant de poissons et produits de la mer congelés, avec plus de 3,5 kg par habitant en 2022. Viennent ensuite l'Allemagne, avec près de 3 kg, puis l'Italie, la Suède et l'Autriche, avec un peu plus de 2 kg par habitant chacune.

La France a été le plus grand pays consommateur de produits réfrigérés au sein de l'UE, avec plus de 125.000 tonnes vendues en 2022, soit 32% du total. Suivent l'Allemagne, avec près de 55.000 tonnes vendues, soit près de 15% du total, l'Italie, avec près de 36.000 tonnes (9%) et la Pologne, avec près de 32.000 tonnes (8%). Cependant, les données sur la consommation par habitant présentent une situation différente. Ce sont les États baltes, en effet, qui ont enregistré les niveaux les plus élevés : la Lituanie et l'Estonie ont consommé plus de 3 kg par habitant chacune en 2022. Elles sont suivies du Danemark, avec un peu plus de 2 kg, puis de la Suède et de la Lettonie, avec près de 2 kg. La France ne vient qu'ensuite, avec moins de 2 kg consommés par habitant.

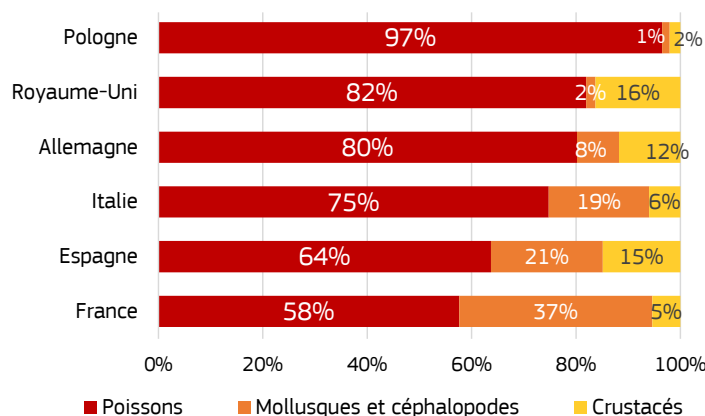
PRODUITS NON TRANSFORMÉS

Comme indiqué au début de cette section, les ventes de produits non transformés à travers tous les canaux (commerce de détail + services de restauration + canaux institutionnels) ont été analysées en Allemagne, en Espagne, en France, en Italie, en Pologne et au Royaume-Uni.

Les poissons ont occupé une place centrale dans le circuit de la vente au détail de tous les pays étudiés, suivis de loin par les crustacés et les mollusques, y compris les céphalopodes. Les mollusques ont joué un rôle plus important dans les États membres du Sud : céphalopodes et moules en Espagne, huîtres et moules en France, palourdes, moules et céphalopodes en Italie. En revanche, la part des crustacés est relativement faible.

GRAPHIQUE 30
 VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS À TRAVERS LE COMMERCE DE DÉTAIL, LES SERVICES DE RESTAURATION ET LES CANAUX INSTITUTIONNELS EN 2022 (% DU VOLUME TOTAL)

Source : Euromonitor International, Fresh Food, 2023

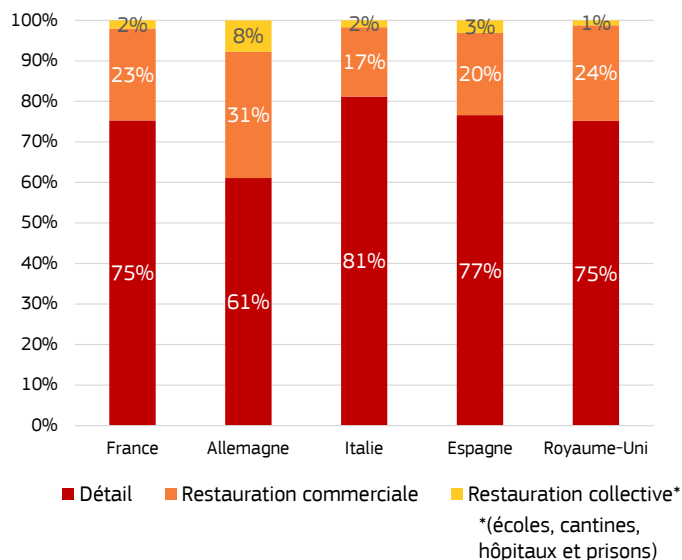


Comme dans le cas des produits transformés, la filière du détail a constitué la plus grande partie des ventes totales de poissons non transformés dans cinq des pays analysés⁶⁸.

⁶⁸ Aucune donnée n'est disponible pour la Pologne en termes de canal de vente.

GRAPHIQUE 31
VENTES DE PRODUITS
NON TRANSFORMÉS DE
LA PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE PAR
CIRCUIT DE
COMMERCIALISATION
EN 2022 (% DU VOLUME
TOTAL)

Source : Euromonitor
International, Fresh Food, 2023



Les effets de la pandémie de COVID-19 apparaissent clairement lorsque l'on examine l'évolution annuelle des ventes au détail et de la consommation hors domicile. Comme nous l'avons vu avec les produits transformés, tous les pays analysés ont aussi connu une chute spectaculaire de la consommation hors domicile des produits non transformés en 2020, suivie d'une reprise à partir de 2021. La situation devrait se stabiliser entre 2024 et 2027. Parmi l'ensemble des pays analysés, l'Allemagne est le seul pays où la consommation hors domicile a diminué de 2021 à 2022. Les ventes ont toutefois amorcé une reprise début 2023.

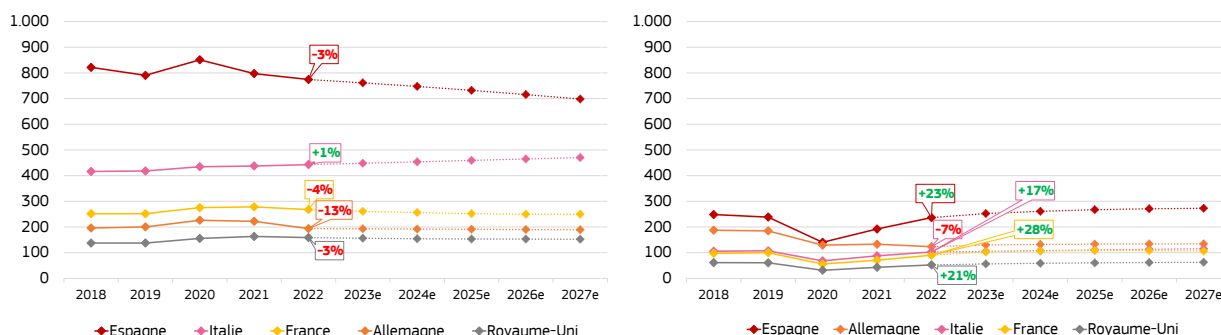
En revanche, les ventes au détail ont augmenté en moyenne de 9% de 2019 à 2020 dans les cinq pays analysés, sans connaître de variations notables par la suite, si ce n'est une baisse moyenne de 1% entre 2020 et 2021. Celle-ci a été suivie d'une diminution moyenne de 4% entre 2021 et 2022, l'Allemagne enregistrant la chute plus importante à cet égard (-13% des ventes au détail). Sur le plan économique, l'année 2022 a été marquée par une poussée de l'inflation et de son corollaire, à savoir la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs de l'UE. Ceci est principalement à l'origine de la baisse observée.

Comme indiqué au graphique 32, en 2022, l'Espagne a affiché un excellent résultat en termes de ventes au détail et de consommation hors domicile de produits non transformés, par rapport aux autres pays analysés. Elle a totalisé en effet plus d'un million de tonnes, pour 21,3 kg par habitant. Elle a été suivie de loin par l'Italie, avec 546.000 tonnes vendues et 9,3 kg par habitant.

GRAPHIQUE 32

VENTES DE PRODUITS NON TRANSFORMÉS À TRAVERS LE COMMERCE DE DÉTAIL (GAUCHE) ET LA CONSOMMATION HORS DOMICILE (SERVICES DE RESTAURATION + CANAUX INSTITUTIONNELS, DROITE).
 VOLUMES EN 1.000 TONNES. LES VARIATIONS EN % SONT POUR 2022 VS. 2021

Source : Euromonitor International, Fresh Food, 2023



FOCUS SUR LES PRODUITS BIOLOGIQUES

Les produits biologiques représentent un marché de niche dans l'UE. Cette section porte sur les quatre pays de l'UE où la consommation est la plus élevée - Allemagne, Espagne, France et Italie. Elle inclut également le Royaume-Uni, en raison de son rôle prépondérant dans la production européenne de saumon biologique et en tant que fournisseur majeur du marché de l'UE.

En moyenne, dans ces cinq pays, environ 1,9% de la consommation totale de produits non transformés⁶⁹ de la pêche et de l'aquaculture dans les circuits de détail, les services de restauration et les canaux institutionnels était certifiée biologique en 2022. Concrètement, cette part était de 2,9% au Royaume-Uni, 2,8% en France, 2,7% en Allemagne, 0,6% en Italie et 0,3% en Espagne. Selon les estimations d'Euromonitor, ces pourcentages ont augmenté au cours des dix dernières années. En termes absolus, la France a consommé les plus grandes quantités de poissons et de produits de la mer biologiques, soit environ 10.000 tonnes en 2022. Elle est suivie de l'Allemagne (8.500 tonnes) et du Royaume-Uni (un peu plus de 6.000 tonnes). Plus loin, viennent ensuite l'Italie et l'Espagne avec moins de 3.500 tonnes chacune.

En comparant l'évolution des ventes au détail et de la consommation hors domicile de l'ensemble des poissons et produits de la mer non transformés avec celles des produits biologiques, il ressort que la baisse moyenne de 2% observée pour ces derniers entre 2019 et 2020 a été moins importante que la diminution générale de 5% constatée pour tous les produits non transformés. En 2022, néanmoins, le secteur n'a pas présenté le même niveau de résilience et a même connu, selon les parties prenantes, une baisse de la demande à cause de l'inflation.

En outre, sur la base d'Eurostat⁷⁰, la production totale de l'aquaculture biologique⁷¹ dans l'UE s'est élevée à près de 99.300 tonnes en 2021⁷², ce qui représente 9% de la production aquacole totale de l'UE. Trois pays contribuent à plus de deux tiers de la production écologique : l'Irlande, qui a produit près de 33.000 tonnes en 2021 (saumon et moules, essentiellement), l'Italie, avec 23.700 tonnes (majoritairement des moules et du poisson), et les Pays-Bas, avec 15.300 tonnes (moules,

⁶⁹ Il convient de souligner que les espèces biologiques les plus importantes dans ces pays sont le saumon et la truite, et dans une moindre mesure les crevettes tropicales et les moules, qui sont pour une grande part commercialisées sous forme de produits transformés (saumon fumé, truite fumée, crevettes cuites, etc.) et ne sont donc pas incluses dans les données analysées dans ce rapport.

⁷⁰ Source : Eurostat (online data code: org_aqtspec)

⁷¹ À noter que les poissons et les produits de la mer biologiques sont par définition issus de l'élevage.

⁷² Le total n'inclut pas les résultats de la France, dont les données n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. En 2020, la production française a atteint un peu plus de 9.000 tonnes.

principalement). Sous l'effet d'une croissance de l'élevage de moules biologiques, la production générale de poissons et de produits de la mer biologiques de l'UE a considérablement augmenté depuis 2015, année où elle avait atteint un peu plus de 46.000 tonnes. La hausse observée entre 2020 et 2021 était principalement due à l'augmentation de la production de moules biologiques en Italie et aux Pays-Bas.

3.4 LES SYSTÈMES DE QUALITÉ DANS L'UE : INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET SPÉCIALITÉS TRADITIONNELLES

L'UE a établi des systèmes de contrôle de qualité visant à reconnaître et à promouvoir les caractéristiques géographiques ou traditionnelles de certains produits. Deux systèmes de contrôle de qualité reposant sur des indications géographiques (IG) sont actuellement en place : les appellations d'origine protégées (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP). Une troisième catégorie, les spécialités traditionnelles garanties (STG), reconnaît les aspects traditionnels des produits. Selon le registre des indications géographiques de l'UE de 2023⁷³, parmi les 72 dénominations enregistrées dans le secteur des produits de la mer, 46 (64%) sont des IGP, 22 (31%) sont des AOP et 4 (6%) sont des STG. Le nombre d'IG a fortement augmenté au cours de la dernière décennie (+240%), passant de 20 IG en 2010 à 68 en 2023. Outre les produits de la mer, le nombre d'IG enregistrées dans les autres secteurs, comme les produits agricoles, le vin et les boissons spiritueuses, a progressé de 27% depuis 2010. À l'heure actuelle, plus de 3.500 dénominations sont enregistrées au niveau de l'Union européenne.

Parmi les six dénominations de produits de la mer enregistrées l'an dernier, trois se réfèrent à des poissons et trois à des coquillages et crustacés. Trois d'entre elles sont enregistrées en Suède, qui compte désormais six dénominations dans le registre des produits de la mer. Les dénominations enregistrées récemment sont les suivantes :

- L'IGP « Peitzer Karpfen », d'Allemagne, enregistrée le 05-10-2022. Elle désigne la carpe miroir (*Cyprinus carpio carpio*) produite dans un certain nombre de communes du *land* de Brandebourg. Tous les types de présentation et de conservation sont protégés : vivante, fraîche, congelée, entière, en filets et fumée. C'est la cinquième IGP pour une espèce de carpe en Allemagne.
- L'IGP « Salacgrīvas nēģi », de Lettonie, enregistrée le 22-11-2022. Il s'agit d'une lamproie de rivière capturée au moyen de barrages à nasses, une méthode traditionnelle. Cette IGP couvre les lamproies fraîches et cuites en gelée. Il s'agit de la deuxième IG lettone enregistrée dans le secteur des produits de la mer. La première IGP, enregistrée en 2015, concernait également la lamproie : « Carnikavas nēģi ».
- L'AOP « Rökt Vättersik », de Suède, enregistrée le 24-04-2023. Elle couvre le corégone fumé (*Coregonus ssp*), capturé dans le lac suédois Vättern.
- L'AOP « Grebbestadostron », de Suède, enregistrée le 22/05/2023. Elle protège l'huître plate européenne sauvage récoltée à la main par des

⁷³ Source : Registre eAmbrosia de l'UE, 8 septembre 2023 - <https://ec.europa.eu/info/food-farming-fisheries/food-safety-and-quality/certification/quality-labels/geographical-indications-register/>

plongeurs ou pêchée avec une époussette par des pêcheurs à pied. La production reste artisanale et limitée à 70.000 huîtres, pour un poids de 6 tonnes par an⁷⁴ (calculé sur la base d'une estimation de 12 unités par kilo).

- L'AOP « Bohusläns blåmusslor », de Suède, enregistrée le 19-06-2023, porte sur des moules cultivées en suspension.
- L'AOP « Novigradska dagnja », de Croatie, enregistrée le 28-06-2023, concerne des moules cultivées dans ce pays. Il s'agit de la deuxième IG enregistrée dans le secteur des produits de la mer en Croatie. La première AOP se réfère à des huîtres de l'espèce « Malostonska kamenica ».

68 IG ont été enregistrées en 2023, dont 47 (69%) provenant d'États membres de l'UE et 21 (31%) de pays extracommunautaires. Les demandes des quatre STG provenaient d'États membres de l'Union. Les pays ayant enregistré le plus grand nombre de dénominations sont l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Hongrie et la Roumanie. Chacun a enregistré entre quatre et six noms. Ils sont suivis de la République tchèque, de la Finlande, de la Croatie et de la Lettonie (deux dénominations chacune). La Belgique, la Grèce, l'Irlande, les Pays-Bas, la Pologne et le Portugal ont chacun un nom. Parmi les pays non membres de l'Union européenne, 14 des dénominations enregistrées émanent du Royaume-Uni. Ce dernier est suivi de la Chine, avec cinq noms, et de la Norvège et du Vietnam, avec un nom chacun.

Parmi les 72 dénominations actuelles, 53 (73,6%) ont trait à des poissons, 17 (23,6%) portent sur des mollusques et deux (2,8%) désignent des crustacés. Sur ces dénominations, 33 (46%) font référence à des espèces marines, 28 (39%) à des espèces d'eau douce et 10 (14%) à des espèces migratrices dont le cycle de vie alterne entre le milieu marin et l'eau douce. Une seule IG - l'IGP belge « Escavèche de Chimay » - comprend à la fois des poissons marins et d'eau douce. Les principales espèces protégées par des IG et des STG sont les suivantes : la carpe avec 13 dénominations enregistrées, principalement en Allemagne et en Hongrie ; les moules avec huit dénominations en France, en Italie, en Espagne, en Suède, en Croatie, au Royaume-Uni et en Chine ; le saumon avec cinq dénominations (quatre au Royaume-Uni et une en Irlande) ; l'huître avec des noms enregistrés en France, en Croatie, en Suède et au Royaume-Uni ; l'anchois et le corégone blanc (quatre produits chacun) ; la truite et le thon (trois produits chacun).

⁷⁴ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.C_.2023.034.01.0033.01.ENG&toc=OJ%3AC%3A2023%3A034%3ATOOC

TABLEAU 14
SYSTÈMES DE CONTRÔLE
DE QUALITÉ PORTANT
SUR LES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE
ENREGISTRÉS JUSQU'EN
SEPTEMBRE 2023

Source : données basées sur
eAmbrosia,
DG AGRI

Pays	Appellations d'Origine Protégée (AOP)		Indications Géographiques Protégées (IGP)		Spécialités Traditionnelles Garanties (STG)		TOTAL
	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	Nombre	Espèces concernées	
Allemagne			7	Carpe (5 IGP), Hareng, Truite			7
France	1	Moule	4	Huître, Anchois, Coquille Saint Jacques, Bulot	1	Moule	6
Italie	3	Moule, Tanche, Anchois	3	Truite, Omble chevalier, Anchois			6
Espagne	1	Moule	4	Thon (mojama) (2 IGP), Thon, Maquereau			5
Suède	5	Corégone blanc (oeufs), Corégone (<i>Coregonus</i> spp.), Huître, Moule					5
Hongrie	1	Carpe	3	Truite (<i>Salmo trutta</i>), Carpe, Carpe et sandre			4
Romanie			3	Carpe, Alose du Pont-Euxin, autres espèces du delta du Danube (oeufs)	1	Carpe	4
Lettonie			2	Lamproie			2
Tchéquie	1	Carpe	1	Carpe			2
Finlande	1	Corégone blanc	1	Corégone blanc			2
Croatie	2	Huître, Moule					2
Belgique			1	Diverses espèces			1
Grèce	1	Mulet (oeufs)					1
Irlande			1	Saumon			1
Pays-Bas					1	Hareng	1
Pologne	1	Carpe					1
Portugal					1	Cabillaud	1
Chine			5	Écrevisse (2 IGP), Moule, Palourde et autres vénéridés, Bar japonais			5
Norvège			1	Cabillaud			1
Royaume-Uni	4	Corégone (Pollan), Moule, Huître, Coquille Saint-Jacques	10	Saumon (4 IGP), Truite de mer, Anguille, Sardine, Cabillaud, Églefin, Huître			14
Vietnam	1	Anchois (sauce)					1
TOTAL	22		46		4		72

Plus de la moitié (53%) des produits couverts par les IG/TSG sont des espèces sauvages, notamment l'anchois, le cabillaud, le thon et le corégone blanc. Les 47% restants sont des espèces d'élevage, principalement la carpe, les coquillages et crustacés et le saumon⁷⁵.

Environ la moitié (46%) des dénominations font référence à des produits non transformés, bien que certains d'entre eux puissent être utilisés comme ingrédients dans des produits transformés, comme la moule espagnole AOP « Mejillón de Galicia » utilisée dans les conserveries. Plus d'un tiers des dénominations (35%) s'appliquent à des produits transformés de manière spécifique. Par exemple, l'IGP « Acciughe sotto sale del Mar Ligure » est un anchois italien qui est conservé dans du sel selon une méthode traditionnelle. En outre, 19% de ces dénominations désignent des produits à la fois transformés et non transformés⁷⁶, comme l'IGP tchèque « Třeboňský kapr », qui désigne une carpe commercialisée vivante ou transformée (fraîche, fumée ou marinée).

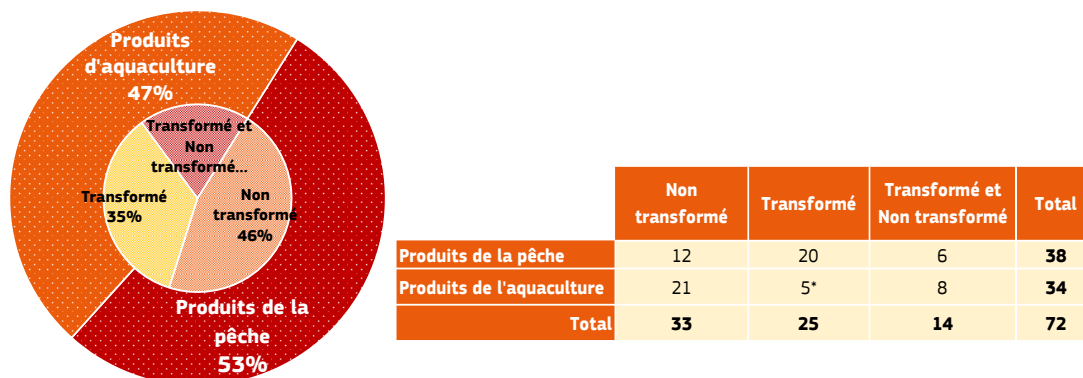
⁷⁵ Il s'agit de trois dénominations qui couvrent à la fois les poissons d'élevage et les poissons sauvages.

⁷⁶ Les produits transformés comprennent les produits en filets, fumés, séchés, salés ou en conserve, ainsi que d'autres types de préparations (les œufs de poisson ou les produits à base de poisson, par exemple). Les produits non transformés peuvent être vivants, frais (éviscérés ou non) ou congelés.

GRAPHIQUE 33

TYPES DE PRODUITS VISÉS PAR LES SYSTÈMES DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DE L'UE DANS LE SECTEUR DES PRODUITS DE LA MER (SEPTEMBRE 2023)

Source : données basées sur eAmbrosia, DG AGRI



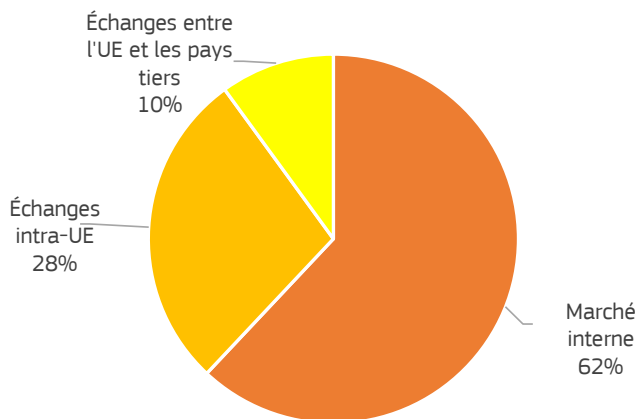
* Les IGP « London Cure Smoked Salmon » (2017, Royaume-Uni) et « Escavèche de Chimay » (2021, Belgique) et la STG « Salată tradițională cu icre de crap » (2021) désignent à la fois des produits de pêche sauvage et d'élevage.

En 2017, les ventes de poissons, de mollusques et de crustacés bénéficiant d'une IGP/TSG ont été estimées à 246.709 tonnes et 1,42 milliard d'euros au niveau de l'UE-28^{77,78}. Cela a constitué environ 4% de la valeur des ventes du secteur des produits de la mer de l'UE-28⁷⁹. Le marché intérieur a représenté 62% de la valeur des ventes avec 0,88 milliard d'euros, suivi par le commerce intra-UE, qui a atteint 28% pour une valeur de 0,4 milliard d'euros, et le commerce extra-UE qui a rapporté 10% de la valeur des ventes (0,14 milliard d'euros).

GRAPHIQUE 34

PART DE LA VALEUR DES VENTES EN FONCTION DU MARCHÉ POUR LES POISSONS, LES MOLLUSQUES ET LES CRUSTACÉS BÉNÉFICIAIRES D'UNE IGP/STG EN 2017 (UE-28)

Source: Study on economic value of EU quality schemes, geographical indications (GIs), and traditional specialties guaranteed (TSGs), AND International for DG AGRI, 2019



Les IGP ont représenté 71% de la valeur des ventes, suivies des STG avec 22% et des AOP avec 7%. La taille économique moyenne de chaque STG et IGP tend à être plus élevée que la taille moyenne de chaque AOP (respectivement 36 millions d'euros, 32 millions d'euros et 8 millions d'euros en 2017).

⁷⁷ Source : Study on economic value of EU quality schemes, geographical indications (GIs) and traditional specialties guaranteed (TSGs), AND International for DG AGRI, 2019 - <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/a7281794-7ebe-11ea-aea8-01aa75ed71a1> et fiches pays - <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/73ad3872-6ce3-11eb-aeb5-01aa75ed71a1/language-fr>

⁷⁸ Ces chiffres portent sur les 43 IGP/TSG enregistrées au niveau de l'UE-28 avant 2017.

⁷⁹ Sur la base des données d'EUROSTAT et d'EUMOFA, la valeur des ventes du secteur de la pêche et de l'aquaculture au niveau de l'UE-28 peut être estimée entre 28 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation uniquement) et 40 milliards d'euros (activités de transformation et de conservation + débarquements + aquaculture ; il s'agit toutefois d'une surestimation avec des doubles comptes).

4/ IMPORTATIONS- EXPORTATIONS⁸⁰

De 2021 à 2022, la valeur totale des flux commerciaux de l'UE a augmenté de 20% en termes nominaux (+14% en termes réels), tandis que le volume a baissé de 1,5%.

Pendant la décennie 2013–2022, la valeur totale des flux commerciaux de l'UE⁸¹ de produits de la pêche et de l'aquaculture a augmenté à un taux de croissance annuel de 5%. Cela comprenait les importations et les exportations entre l'UE et le reste du monde, ainsi que les échanges entre les États membres de l'UE. La valeur des flux commerciaux totaux de 2022 a augmenté de 49% par rapport à 10 ans auparavant en termes réels⁸², tandis que le volume a augmenté de 13%. En ce qui concerne la situation actuelle, entre 2021 et 2022, une baisse de 1,5% en termes de volume et une forte progression de 20% en termes de valeur nominale ont été observées. Cela représente une croissance de 14% en termes réels.

En 2022, les importations extra-UE ont constitué 45% de la valeur et 42% du volume de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture échangés tant au sein de l'UE qu'avec des pays tiers. Les importations de 2022, d'une valeur de 32 milliards d'euros, ont augmenté de 23% par rapport à 2021, atteignant la valeur la plus élevée de la dernière décennie. Malgré la valeur en hausse, le volume de ces transactions a baissé de 2%, tombant en dessous des niveaux pré-pandémiques.

Les exportations extra-UE jouent un rôle beaucoup moins important, ce qui fait de l'UE un importateur net. Leur valeur a atteint 8 milliards d'euros en 2022, soit une chute de 19% par rapport à 2021. Mais elle représentait encore 11% de la valeur totale des flux commerciaux de l'UE. En termes de volume, les exportations ont atteint 2,3 millions de tonnes, soit une baisse de 5%.

Les échanges intra-UE, en revanche, ont totalisé 6 millions de tonnes pour une valeur de 31,5 milliards d'euros, soit 44% de la valeur et 42% du volume du total des flux commerciaux de l'UE. En termes de valeur réelle, ils ont progressé de 59% par rapport à 10 ans auparavant, ce qui a constitué la hausse la plus importante des échanges commerciaux analysés dans ce chapitre, étant donné que la valeur des importations extra-UE a augmenté de 47% et que celle des exportations extra-UE s'est accrue de 23%. Il convient de noter que bien que les échanges intra-EU aient dépassé en valeur les importations extra-UE en 2021, pour la première fois de la décennie, cette tendance s'est inversée en 2022.

La croissance spectaculaire de la valeur des échanges commerciaux de l'UE entre 2021 et 2022 n'est pas seulement attribuable aux effets de la relance après la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une hausse soudaine de la demande et la flambée des prix. Elle est également due à une baisse de l'approvisionnement qui a contribué à l'augmentation des prix, elle-même provoquée par de plus faibles quotas pour les principales espèces et par une concurrence accrue pour les matières premières. En outre, l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie a fortement contribué à l'augmentation de la valeur, en ayant un impact sur les coûts de l'énergie, en influant

⁸⁰ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. Cela signifie que le Royaume-Uni est traité comme un pays d'origine/de destination des importations et exportations de l'UE.

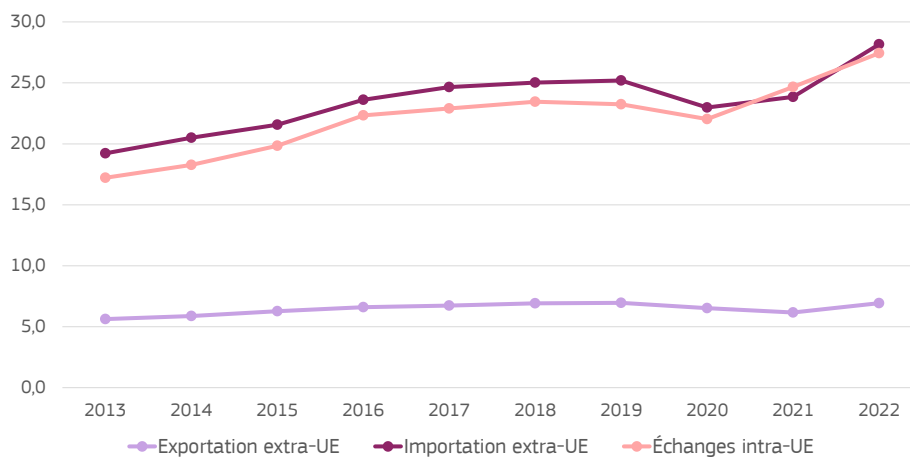
⁸¹ Somme des importations extra-UE, des exportations extra-UE et des échanges intra-UE. Les échanges intra-UE reposent sur les exportations intra-UE. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁸² Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015). Pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

donc sur les coûts de production et en participant à la poussée de l'inflation. De même, l'agression de la Russie a influé sur les taux de change, qui ont joué un rôle considérable dans la progression de la valeur et affecté le commerce entre les pays à l'échelle mondiale. Malgré un léger recul par rapport à 2021, les volumes étaient supérieurs, de l'ordre de 1%, à ceux d'avant la pandémie en 2019, ce qui indique une tendance légèrement positive.

GRAPHIQUE 35
FLUX COMMERCIAUX DE
L'UE DE PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE, EN
VALEUR (MILLIARDS
D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



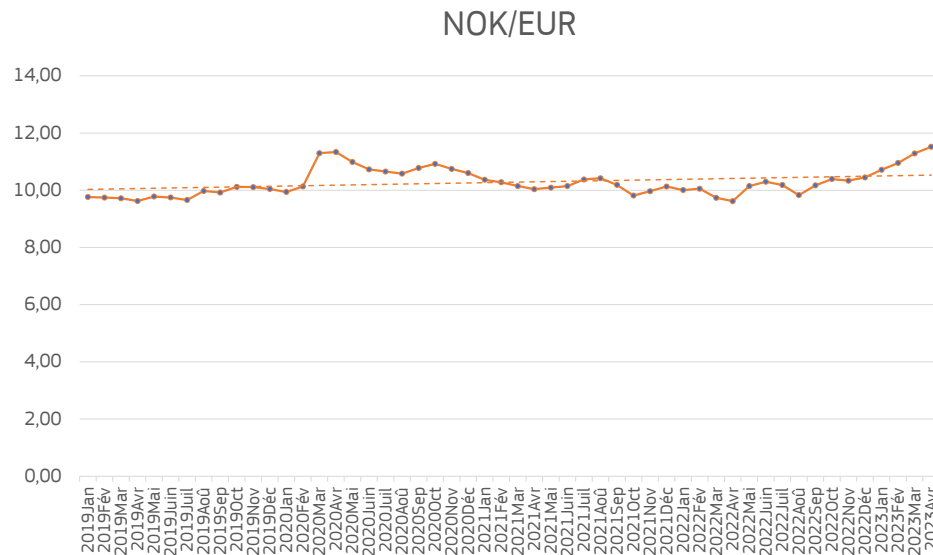
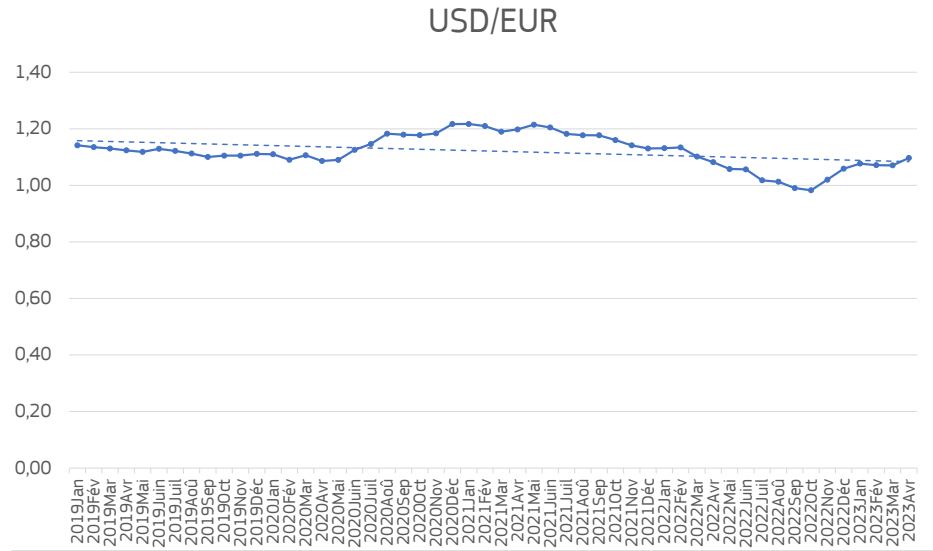
Ce chapitre fournit des données et des analyses détaillées des importations extra-UE, des exportations extra-UE et des échanges intra-UE, en mettant l'accent sur les principales espèces échangées et les pays concernés. Il est important de noter que, puisque la période de référence la plus récente des données disponibles pour le commerce de l'UE est l'année 2022 - après le retrait du Royaume-Uni de l'UE -, les données de ce dernier sont exclues des agrégations de l'UE pour chaque année analysée dans ce chapitre. Cela signifie que le Royaume-Uni est traité comme pays d'origine/de destination des importations et des exportations extérieures de l'UE. Il est donc exclu de l'analyse des échanges intra-UE.

Avant de poursuivre, il est également important de tenir compte du fait que la valeur des importations et des exportations est indiquée en euro dans ce rapport, indépendamment de la devise utilisée dans les transactions. Les achats, en effet, peuvent être effectués dans différentes devises. Les graphiques ci-dessous affichent la tendance du taux de change USD/EUR pendant la période 2019-2022. Ils présentent également la tendance du taux de change NOK/EUR, étant donné l'importance des importations de saumon de l'UE en provenance de Norvège. En 2022, ces dernières ont représenté 15% du volume de l'ensemble des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture. Les graphiques 36 et 37 illustrent les tendances des taux de change mensuels. On peut voir ainsi que l'euro s'est renforcé en 2020 et a légèrement reculé en 2021, tout en maintenant une valeur plus élevée qu'en 2019. Depuis février 2022, cependant, l'euro suit une courbe descendante, notamment en raison de la crainte d'une récession économique, également liée à l'agression militaire russe contre l'Ukraine. En octobre et novembre 2022, le taux de change USD/EUR a atteint son plus bas niveau historique, soit en dessous du seuil de parité USD=EUR (1:1). Il s'agit d'une évolution notable : c'est la première fois, en effet, que le taux de change a atteint ce niveau depuis l'entrée de l'euro sur les marchés financiers. En 2023, toutefois, l'euro s'est repris et le taux de change NOK/EUR a atteint son plus haut niveau des quatre dernières années.

GRAPHIQUES 36 ET 37

**TAUX DE CHANGE
 USD/EUR
 ET NOK/EUR**

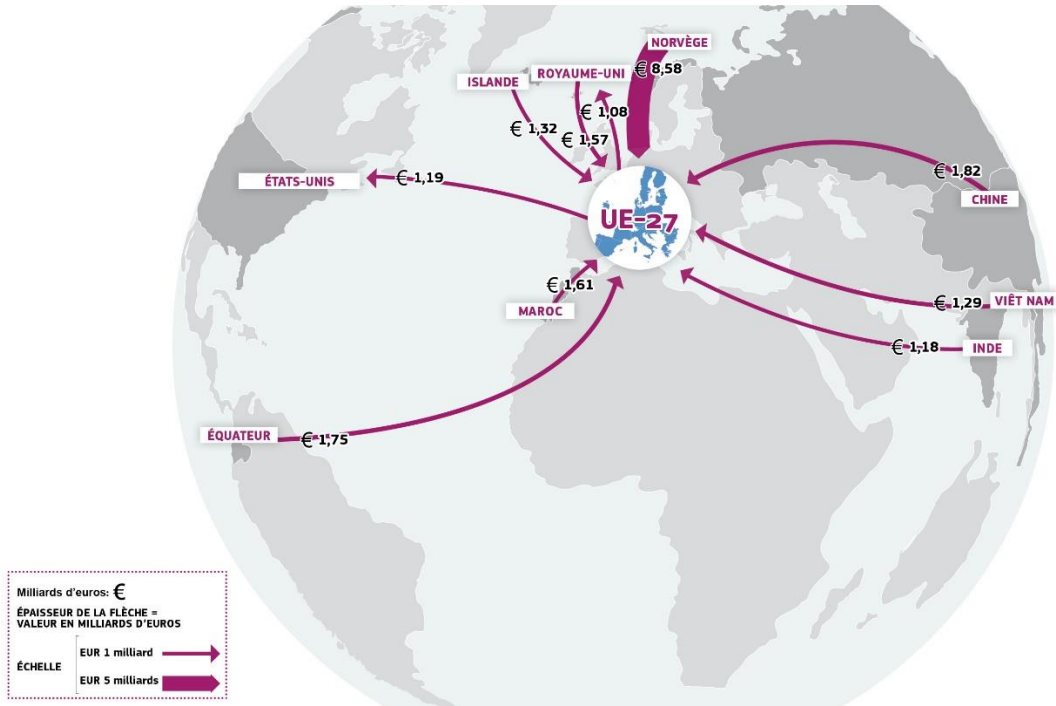
Source : Banque centrale européenne



GRAPHIQUE 38

LES 10 PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE EN 2022, EN VALEUR NOMINALE (EN MILLIARDS D'EUROS)

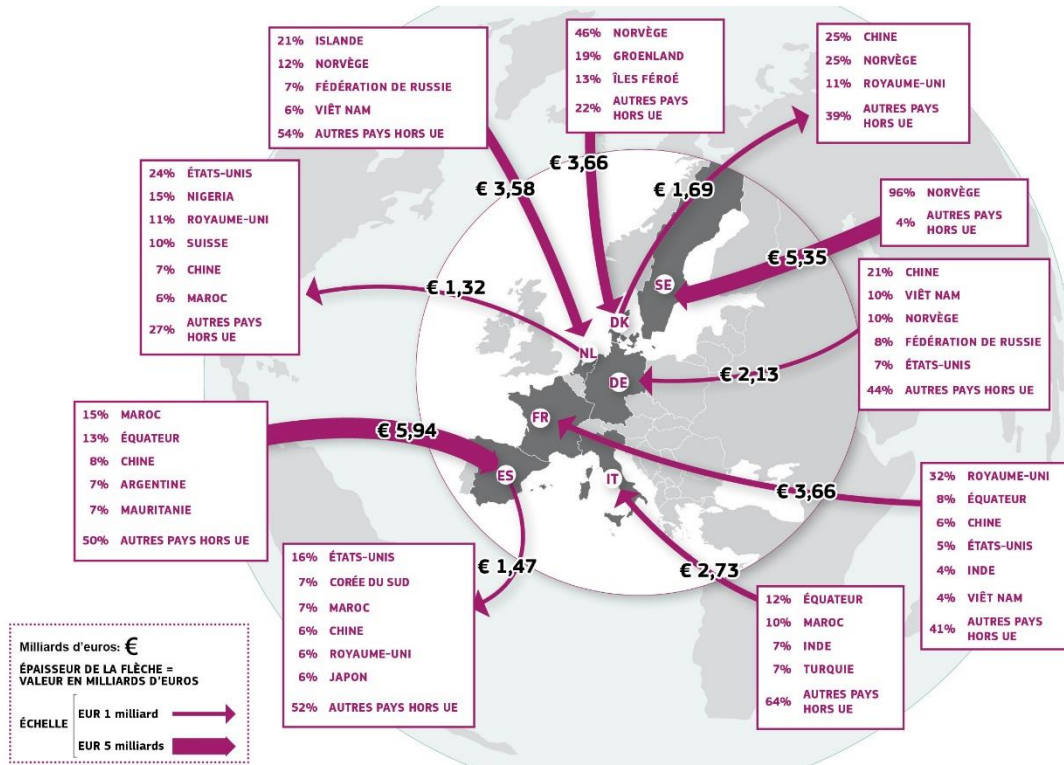
Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?code=ds-045409)).



GRAPHIQUE 39

PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE EN 2022, EN VALEUR NOMINALE (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?code=ds-045409)).



4.1 BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE

En 2022, le déficit de la balance commerciale extra-UE⁸³ était plus élevé qu'en 2021 en raison d'une hausse de la valeur des importations par rapport aux exportations. Il était supérieur de 25%, ou de 4,73 milliards d'euros, à celui de l'année précédente. En outre, en termes réels, ce déficit s'est accru de 56% au cours de la décennie 2013-2022. Tous les États membres de l'UE avec un déficit supérieur à 1 milliard d'euros ont vu leur situation se dégrader de 2021 à 2022. À noter que les pays énumérés dans le tableau 15 sont également des points d'entrée importants pour des produits de grande valeur provenant de l'extérieur de l'UE et destinés au marché intérieur. Il convient de signaler également que la valeur des exportations et des importations a augmenté dans la plupart des États membres de l'UE. Leur volume a diminué, en revanche. Ces chiffres doivent être considérés à l'aune de l'augmentation des prix et de la volatilité des taux de change qui ont impacté les échanges commerciaux en 2022.

TABEAU 15
BALANCE COMMERCIALE
POUR LES PRODUITS DE
LA PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE DE L'UE
ET DES PRINCIPAUX
IMPORTATEURS NETS DE
L'UE (VALEUR NOMINALE
EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)).

	BALANCE COMMERCIALE 2021	BALANCE COMMERCIALE 2022	VARIATION 2022-2021
UE-27	-19,09	-23,82	-4,73
Suède	-4,24	-5,26	-1,02
Espagne	-3,69	-4,48	-0,79
France	-2,60	-3,21	-0,61
Italie	-2,16	-2,43	-0,27
Pays-Bas	-1,87	-2,26	-0,39
Danemark	-1,49	-1,97	-0,48
Allemagne	-1,17	-1,60	-0,43

Vu que la valeur des importations a progressé davantage que celle des exportations, le déficit a aussi augmenté aux États-Unis et au Japon, deuxième et troisième plus grands importateurs nets de produits de la pêche et de l'aquaculture dans le monde après l'UE. Cela étant, en termes de valeurs absolues, c'est la Chine qui est le troisième plus grand pays importateur dans le monde après les États-Unis et l'UE. Elle n'est pas mentionnée ici, toutefois, parce que c'est un pays exportateur net.

Pour une analyse comparative plus détaillée du commerce de l'UE et du commerce des autres principaux acteurs dans le monde, voir le chapitre 1.3.

⁸³ Exportations extra-UE moins importations extra-UE.

TABLEAU 16
 BALANCE COMMERCIALE
 POUR LES PRODUITS DE
 LA PÊCHE ET DE
 L'AQUACULTURE DES
 PRINCIPAUX
 IMPORTATEURS NETS DE
 L'UE (VALEUR NOMINALE
 EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)) et de Trade Data Monitor.

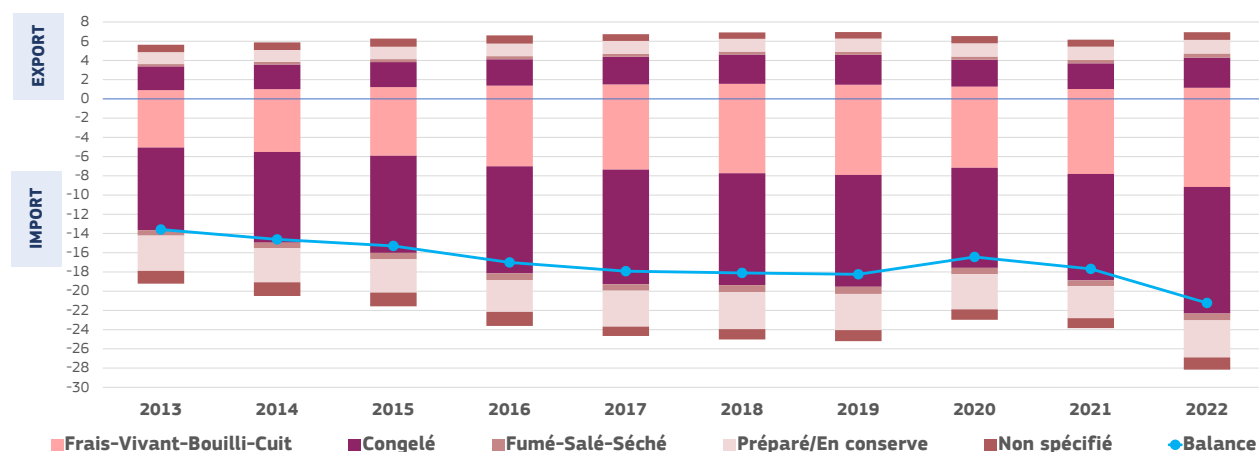
	BALANCE COMMERCIALE 2021	BALANCE COMMERCIALE 2022	VARIATION 2022-2021
UE-27	-19,09	-23,82	-4,73
États-Unis	-18,42	-22,03	-3,61
Japon	-10,17	-12,22	-2,05

Le déficit de l'UE pour les produits congelés a atteint 10,03 milliards d'euros, soit 47% du total. Les produits frais ont suivi avec un déficit de 8 milliards d'euros (38% du total). Viennent en troisième position les produits préparés-conservés, dont le déficit s'est élevé à 2,44 milliards d'euros, soit 11% du total. En 2022, par rapport à 2021, le déficit commercial s'est creusé principalement dans les catégories des produits frais et congelés.

GRAPHIQUE 40

BALANCE COMMERCIALE EXTRA-UE POUR LES PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE PAR ÉTAT DE CONSERVATION (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).

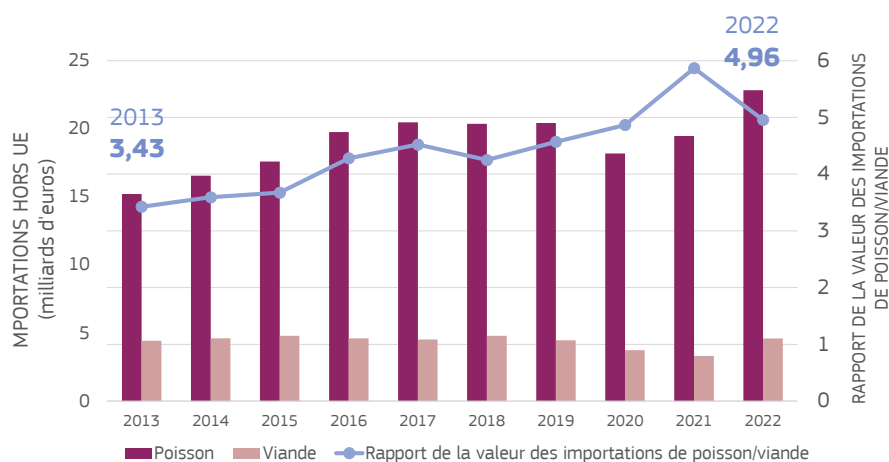


4.2 COMPARAISON ENTRE LES IMPORTATIONS DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE ET DE VIANDE

En 2022, la valeur combinée des importations de l'UE de produits agroalimentaires *plus* les produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevée à 203,66 milliards d'euros⁸⁴. Sur ce montant, le poisson a représenté 13% et la viande 3%⁸⁵. L'UE est un importateur net de produits de la pêche et de l'aquaculture, tandis qu'elle est un exportateur net de viande. Le graphique 41 compare les valeurs des importations de poisson et de viande de 2013 à 2022, à l'exclusion des produits préparés et non comestibles. La ligne bleue du graphique illustre l'évolution du rapport entre la valeur des importations de poisson et de viande. On observe que ce rapport est descendu à moins de 5 en 2022. Cela signifie que la valeur du poisson importé était près de cinq fois supérieure à celle de la viande importée. La tendance à la hausse entre 2018 et 2021 est due au fait que la valeur des importations de viande a baissé davantage que celle des importations de poisson. En 2022, la valeur de la viande et du poisson importés a considérablement augmenté avec, en termes réels, une hausse de 17% pour le poisson, qui est moins importante que l'augmentation enregistrée pour la viande : +39%.

GRAPHIQUE 41
 TENDANCE DES
 IMPORTATIONS EXTRA-UE
 ET RATIO DES
 IMPORTATIONS DE
 POISSON VS. VIANDE, EN
 VALEUR (MILLIARDS
 D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)) et de la DG AGRI. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



4.3 IMPORTATIONS EXTRA-UE

En 2022, les importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint un volume de 6,13 millions de tonnes, pour une valeur totale de 31,90 milliards d'euros. Par rapport à 2021, leur valeur a augmenté de 23%, soit une hausse de 6 milliards d'euros, tandis que leur volume a enregistré une baisse de 113.356 tonnes. La plupart des espèces importées, comme le saumon, ont d'ailleurs diminué en volume mais augmenté en valeur. À titre d'exception, certaines espèces ont également connu une hausse de leur volume, comme les crevettes d'eau chaude, les calmars et la farine de poisson.

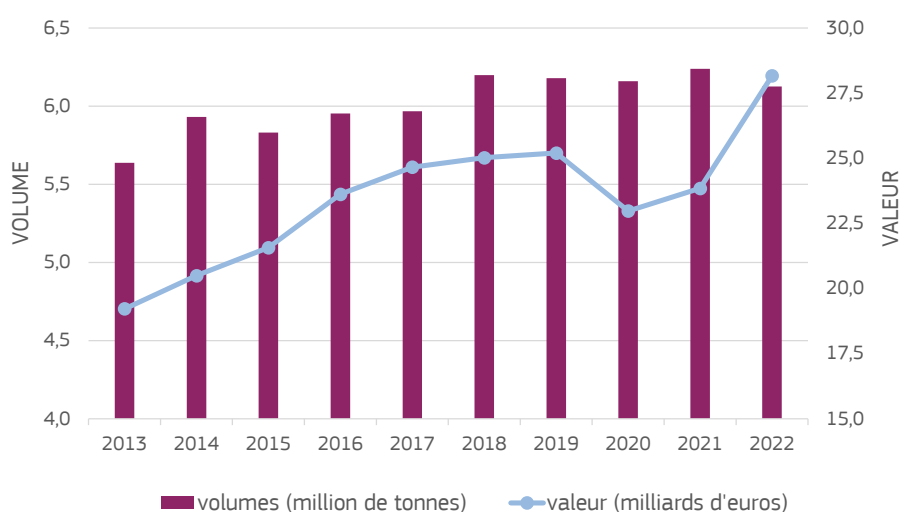
⁸⁴ Ce montant total comprend les importations extra-UE des produits de la pêche et de l'aquaculture suivis par EUMOFA (liste par code CN-8 disponible sur le lien <http://www.eumofa.eu/documents/20178/24415/Metadata+2+-+DM+-+Annex+4+Corr+CN8-CG-MCS+%282002+-+2014%29.pdf/ae431f8e-9246-4c3a-a143-2b740a860291>) et les importations extra-UE de produits agroalimentaires (source : DG AGRI).

⁸⁵ Par souci de clarté, la comparaison se réfère au « Poisson » (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre « 03 - Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques » des produits de la nomenclature combinée) et à la « Viande » (qui comprend tous les articles déclarés au chapitre « 02 - Viandes et abats comestibles ») de la section I « Animaux vivants ; produits animaux » des produits de la nomenclature combinée.

Sur le long terme, si l'on compare 2013 à 2022, les importations totales ont augmenté de 9%, soit 487.803 tonnes en volume, et de 47% en valeur en termes réels, atteignant 8,47 milliards d'euros. Il convient de noter qu'en 2022, le volume des importations extra-UE a atteint son niveau le plus faible des cinq dernières années et l'un des seuils les plus bas de la décennie analysée, tombant en dessous des niveaux pré-pandémiques. La chute des volumes d'importation et la hausse des valeurs peuvent être dues en partie à l'augmentation des prix observée en 2022. Comme il a été précédemment indiqué, cette tendance peut être imputée à différents facteurs, dont la perte de valeur de l'euro face au dollar américain. Dès janvier 2022, les taux de change fluctuants EUR/USD ont enregistré une tendance à la baisse, ce qui a rendu tous les échanges commerciaux beaucoup plus chers qu'au cours des dernières années. Les importations ont donc été durement touchées par la baisse du pouvoir d'achat de l'euro. De même, le taux de change EUR/NOK a subi de fortes fluctuations en 2022, ce qui a rendu les importations en provenance de Norvège plus chères en 2022 qu'en 2021. Vu qu'une grande partie des importations extra-UE proviennent de Norvège, cela a largement contribué à l'augmentation globale de la valeur. Il est à noter que le marché communautaire du poisson et des produits de la mer dépend fortement des importations de pays tiers, notamment de la matière première utilisée dans le secteur de la transformation, comme le saumon frais, le cabillaud frais, le lieu noir frais, le thon et les sardines en conserve, les crevettes tropicales congelées et le lieu d'Alaska congelé.

GRAPHIQUE 42
IMPORTATIONS EXTRA-UE
DE PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



Le saumon, de loin la principale espèce importée dans l'UE (principalement en provenance de Norvège et du Royaume-Uni), a représenté 17% des importations extra-UE totales en volume et 30% en valeur en 2022. En termes de volume, le cabillaud est la deuxième espèce la plus importée après le saumon. La Norvège en est également le principal fournisseur, suivie dans une moindre mesure de la Russie et de l'Islande.

En termes de valeur, en revanche, les crevettes viennent après le saumon, notamment les crevettes d'eau chaude (crevettes congelées du genre *Penaeus*, importées majoritairement de l'Équateur), ainsi que les crevettes diverses⁸⁶, autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et

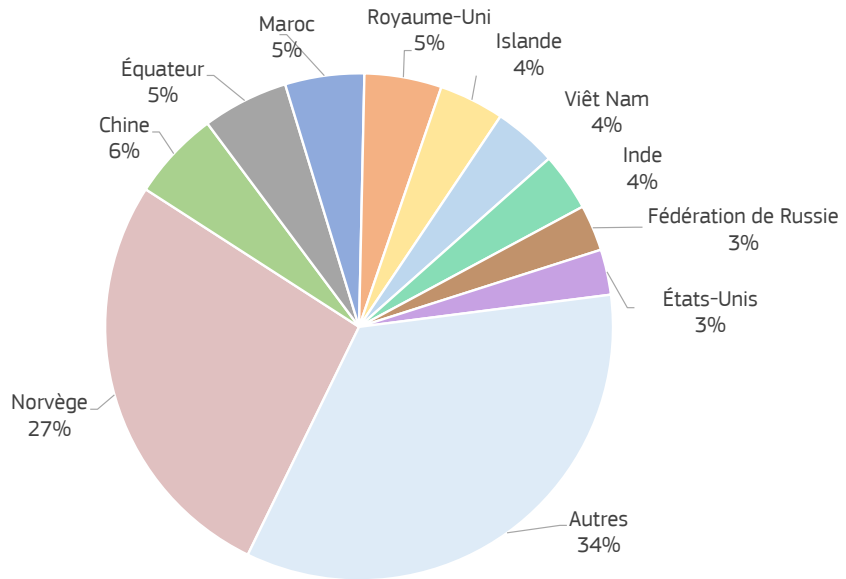
⁸⁶ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces.

Penaeus. Ces crevettes proviennent essentiellement d'Argentine, d'Inde, du Vietnam et du Groenland.

La Chine, l'Équateur et le Maroc sont les trois principaux pays d'origine des produits de la pêche et de l'aquaculture importés par l'UE. Les importations de l'UE en provenance de la Chine sont constituées principalement de filets congelés de lieu d'Alaska, tandis que celles du Maroc sont plus diversifiées, la sardine et la farine de poisson représentant la plus grande partie du volume. La valeur des importations du Maroc émane surtout du poulpe, mais aussi du calmar qui provient dans une large mesure des îles Falkland. Le listao figure également parmi les espèces à plus forte valeur importées dans l'UE. L'Équateur en est le principal fournisseur. À noter qu'une partie de ces importations est constituée de thon capturé par la flotte de l'UE, débarqué en Équateur pour y être transformé, puis réimporté dans l'UE.

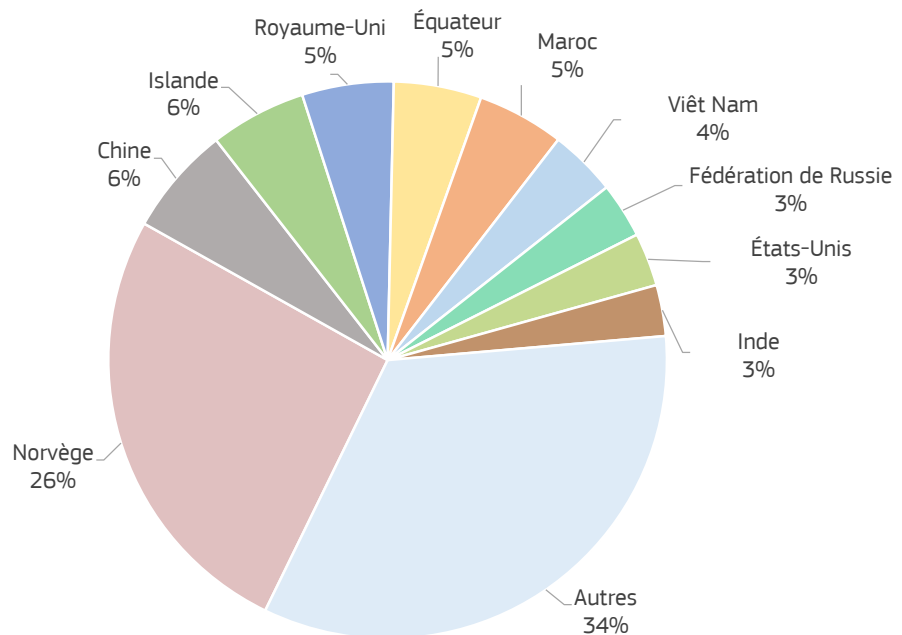
GRAPHIQUE 43
 PRINCIPAUX PAYS
 D'ORIGINE EXTRA-UE EN
 2022 (EN VALEUR)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



GRAPHIQUE 44
 PRINCIPAUX PAYS
 D'ORIGINE EXTRA-UE EN
 2022 (EN VOLUME)

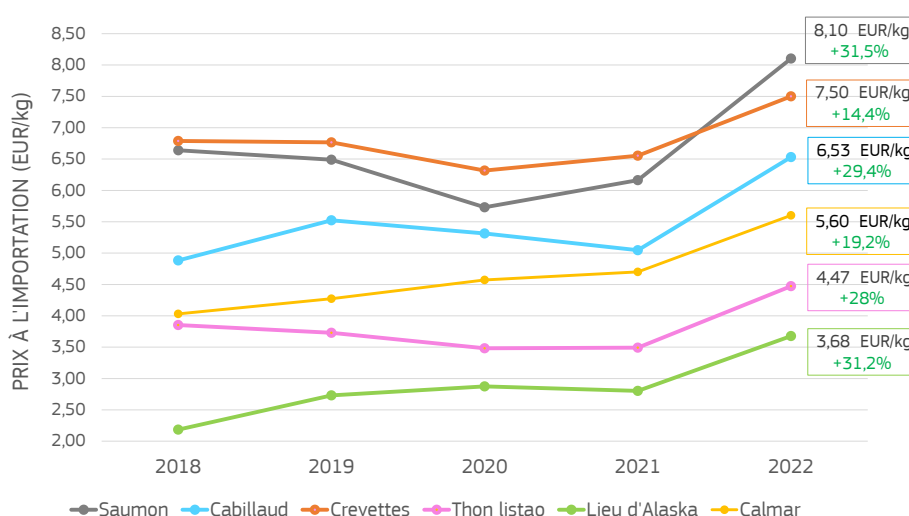
Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



Comme nous l'avons souligné précédemment, l'année 2022 a été marquée par une hausse spectaculaire des prix. Le graphique 45 illustre la tendance, entre 2018 et 2022, des prix moyens à l'importation de certaines des principales espèces commerciales à plus forte valeur importées dans l'UE. On distingue clairement une forte courbe ascendante entre 2021 et 2022. Le saumon est l'espèce qui a subi la plus forte inflation, déjà amorcée entre 2020 et 2021. En 2022, le prix du saumon a atteint 8,10 EUR/kg, soit une hausse de 31,5%, ce qui indique un écart par rapport à la tendance des dernières années. Jusqu'en 2021, en fait, le saumon avait connu une augmentation constante de son volume importé et une baisse lente de son prix moyen. En 2022, en revanche, son prix a augmenté tandis que reculaient ses importations de 3%. En termes de volume, aucune variation majeure n'a été observée pour les principales espèces suivantes : les importations de lieu d'Alaska sont restées stables, celles des calmars ont augmenté de 2%, tout comme celles des crevettes, tandis que celles du cabillaud, du saumon et du listao ont baissé de 7%, 3% et 2%, respectivement.

GRAPHIQUE 45
PRIX NOMINAUX DES
ESPÈCES COMMERCIALES
À PLUS FORTÉ VALEUR
IMPORTÉES DANS L'UE
ET VARIATIONS EN %
ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&plugin=1))



Il est important de souligner que bien que les importations soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, dans la plupart des cas, les États membres de l'UE ne sont pas les véritables destinations finales. En effet, ces « importateurs » sont plutôt des points d'entrée pour les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'UE, qui sont ensuite commercialisés sur le marché intérieur⁸⁷.

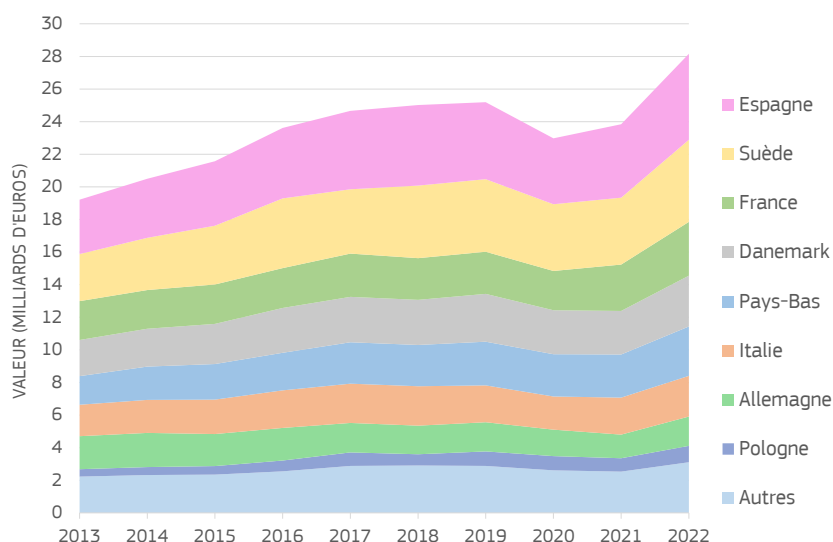
Compte tenu de ces éléments, les cinq premiers « importateurs » de l'UE sont l'Espagne, la Suède, la France, le Danemark et les Pays-Bas. Les montants précis des principaux États membres importateurs de l'UE sont indiqués dans les graphiques 47 et 48. En 2022, l'Espagne était le premier importateur extra-UE en termes de valeur, avec une augmentation de 17% par rapport à 2021. Elle était suivie de la Suède, qui a connu une hausse de 24% en valeur par rapport à 2021, principalement en raison de l'augmentation de la valeur de ses importations de saumon, qui ont représenté 99% de cet écart.

Comme indiqué dans le graphique 46, chaque pays a enregistré une hausse en termes de valeur, due essentiellement à l'augmentation générale des prix.

⁸⁷ Ce phénomène est connu sous le nom d'« effet Rotterdam ».

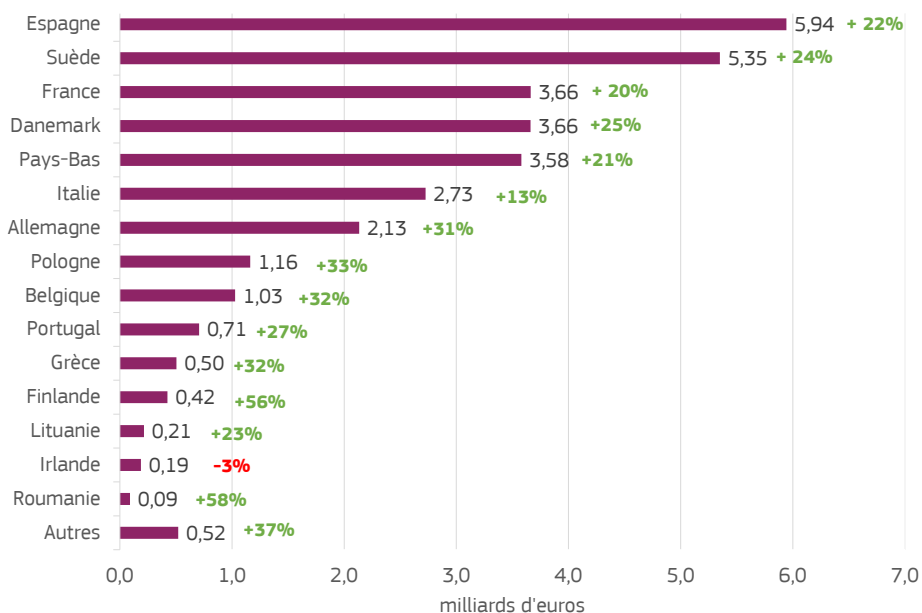
GRAPHIQUE 46
VALEUR DES
IMPORTATIONS EXTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE (EN
MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



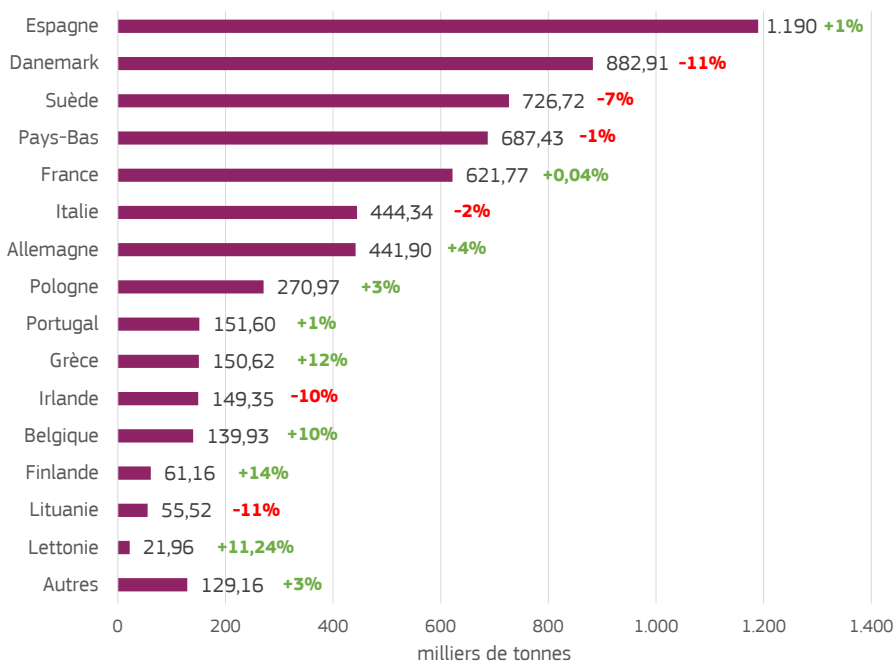
GRAPHIQUE 47
VALEUR NOMINALE DES
IMPORTATIONS EXTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE EN
2022 ET VARIATION EN %
ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



GRAPHIQUE 48
VOLUME DES
IMPORTATIONS EXTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE EN
2022 ET VARIATION EN %
ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



4.3.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

En 2022, le saumon, principale espèce importée dans l'UE, a représenté 17% du volume total des importations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture, et un peu plus de 25% de la valeur totale. Parmi les importations de salmonidés, qui englobent la truite et d'autres espèces de salmonidés, le saumon a représenté 97% du total en volume et en valeur.

SAUMON

En 2022, les importations de saumon ont été inférieures à celles des deux années précédentes, atteignant 1,03 million de tonnes, soit 3% de moins qu'en 2021. Cette baisse des importations peut être due à la hausse de 31% du prix unitaire moyen, qui a atteint 8,10 EUR/kg. En 2022, la valeur totale a augmenté de 28%, équivalant à environ 1,84 milliard d'euros.

Les importations de saumon ont consisté principalement en des produits entiers frais originaires de Norvège, atteignant 775.056 tonnes pour une valeur de 5,25 milliards d'euros en 2022. La Suède voisine est le premier point d'entrée. Conformément à la tendance générale, les importations communautaires en provenance de Norvège ont baissé de 3% en volume tout en augmentant de 26% en valeur entre 2021 et 2022. En général, les importations de saumon de Norvège ont augmenté à un taux de 3% en volume et de 7% en valeur au cours des dix dernières années. Le Royaume-Uni et les îles Féroé arrivent en deuxième et troisième position. Le volume et la valeur de leurs importations extra-UE ont représenté 10% et 11% du total, respectivement. En revanche, les importations en provenance des États-Unis (composées majoritairement de saumons sauvages américains) ont été les plus chères en termes de prix unitaire : 9,67 EUR/kg. Les importations les moins chères ont été celles originaires de Chine, avec un prix unitaire de 7,07 EUR/kg, soit une hausse de 33%.

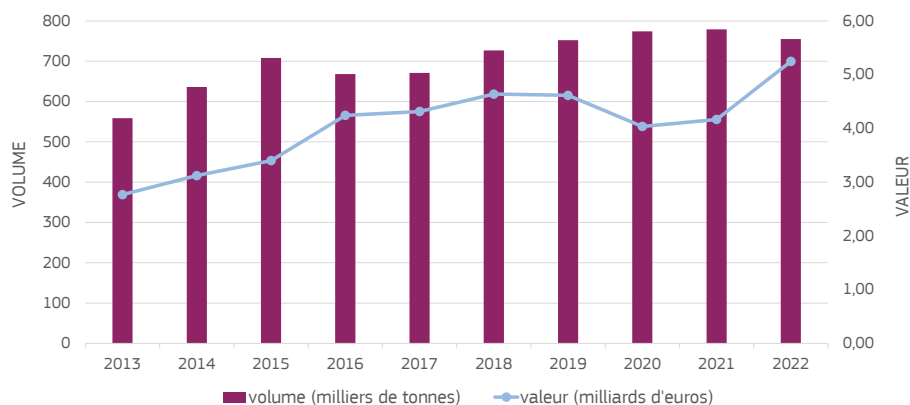
Le graphique 49 présente une vue d'ensemble des importations extra-UE de saumon sur une période de dix ans. On observe ainsi que les importations de saumon norvégien ont diminué en volume en 2022 par rapport à l'année précédente. Ce n'est que la deuxième fois que cela se produit durant la décennie, après 2016. Il ressort du graphique que la valeur des importations de saumon a chuté de 2019 à 2020 en raison de restrictions commerciales liées à l'épidémie de COVID-19 ainsi qu'aux fermetures imposées au secteur de l'Horeca, qui est habituellement très demandeur de ce poisson très apprécié et à forte valeur. Le volume et la valeur des importations de saumon ont augmenté en 2021. Et malgré une baisse du volume de 2021 à 2022, les importations étaient encore supérieures au niveau d'avant la pandémie, soit 0,4% de plus qu'en 2019.

Entre 2021 et 2022, le prix moyen du saumon importé de Norvège a augmenté de 33%, passant de 5,98 EUR/kg à 7,97 EUR/kg. Le prix moyen du saumon importé du Royaume-Uni et des îles Féroé - les deuxième et troisième pays d'origine des importations extra-UE de saumon - a également augmenté : +23% et +26%, respectivement. Cette montée de la valeur s'inscrit en droite ligne avec la situation économique générale et la hausse globale des prix. Il faut y ajouter toutefois la réduction de l'approvisionnement due à la baisse des récoltes et à la hausse de la demande, notamment de Chine, suite à l'épidémie de COVID-19, qui ont contribué à la flambée des prix.

GRAPHIQUE 49

SAUMON ENTIER FRAIS IMPORTÉ DANS L'UE EN PROVENANCE DE NORVÈGE

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



CRUSTACÉS

En 2022, les importations de crustacés dans l'UE ont continué de progresser, en suivant la tendance observée en 2021 et en rompant avec la baisse légère mais constante enregistrée de 2018 à 2020.

Toujours en 2022, les importations de crustacés ont atteint un pic décennal, avec une valeur nominale de 5,64 milliards d'euros et 687.810 tonnes. Les crevettes représentent plus de 90% des volumes totaux et 83% des valeurs totales des importations de crustacés dans l'UE. Il s'agit principalement de crevettes d'eau chaude et de crevettes diverses⁸⁸, autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et *Penaeus*. Les crevettes d'eau chaude et les crevettes diverses sont les catégories qui ont le plus contribué au pic de valeur des importations de crustacés.

CREVETTES D'EAU CHAUDE

Les crevettes d'eau chaude importées dans l'UE sont constituées de crevettes congelées du genre *Penaeus*. En 2022, les importations de cette espèce ont atteint leur niveau le plus élevé en dix ans : 328.824 tonnes, soit 8% de plus qu'en 2021. Les importations totales se sont élevées à 2,52 milliards d'euros, tandis que leur prix moyen à l'importation a augmenté de 16% pour atteindre 7,68 EUR/kg. 48% du total des importations communautaires de crevettes d'eau chaude provenaient d'Équateur, suivi de l'Inde (14%) et du Vietnam (10%).

Les importations en provenance d'Équateur ont été à l'origine de l'augmentation globale de la valeur, leur prix moyen passant à 6,24 EUR/kg, soit 11% de plus qu'en 2021. Leur volume total a atteint 158.207 tonnes, correspondant à 987 millions d'euros. Les importations étaient principalement « destinées » à l'Espagne, à la France et aux Pays-Bas, bien qu'il ne s'agisse pas forcément des destinations finales. En effet, Vigo, en Espagne, et Rotterdam, aux Pays-Bas, sont souvent des points de transit en vue d'une distribution ultérieure dans d'autres États membres de l'UE.

En outre, les importations en provenance d'Inde ont augmenté de 39% en volume et de 79% en valeur par rapport à 2021. Leur prix moyen s'est élevé à 9,08 EUR/kg, soit une hausse de 22%.

Le Vietnam, situé au troisième rang des pays d'origine, a également connu une montée des prix moyens, atteignant 10,28 EUR/kg (+26%), ainsi qu'une augmentation du volume (+12%) et de la valeur (+36%).

Les crevettes du Vietnam et de l'Inde sont principalement destinées aux Pays-Bas et à la Belgique⁸⁹. Leur prix est plus élevé que celui des crevettes d'Équateur. En effet, l'Équateur ne produit que de la crevette à pattes blanches (*Penaeus vannamei*), tandis que l'Inde et le Vietnam exportent également de la crevette géante tigrée (*Penaeus*

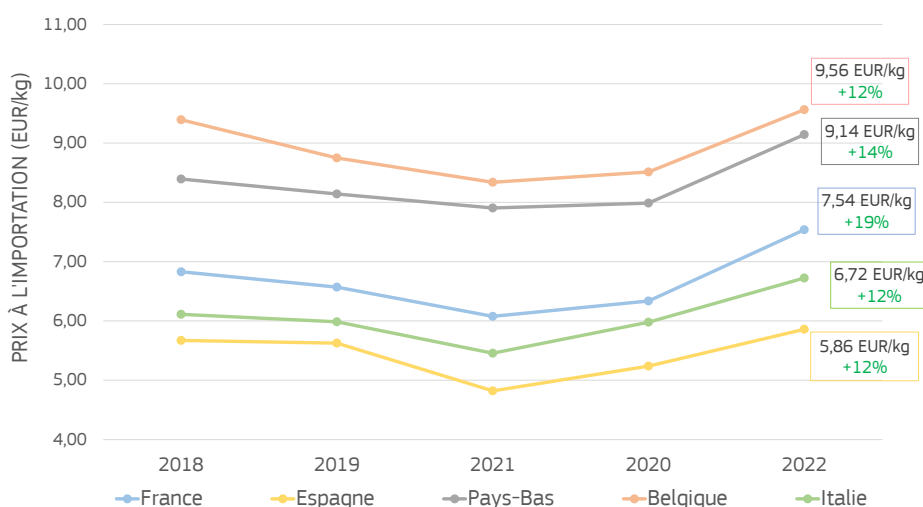
⁸⁸ Aucune donnée n'est disponible en termes d'espèces.

⁸⁹ Les Pays-Bas et la Belgique ne sont peut-être pas les destinations finales. En effet, Rotterdam (NL) et Anvers (BE) sont des ports importants de débarquement de produits de la mer congelés provenant de fournisseurs d'Extrême-Orient. Ces ports font office de « plaques tournantes » pour les crevettes arrivant dans l'UE, de sorte que les destinations « réelles » pourraient être d'autres pays.

monodon), dont la valeur est plus élevée. De plus, la plupart des crevettes provenant d'Équateur sont des crevettes entières non décortiquées, alors que la majorité des crevettes originaires d'Inde sont décortiquées.

GRAPHIQUE 50
PRIX À L'IMPORTATION
DES CREVETTES D'EAU
CHAUDE DANS LES CINQ
PREMIERS PAYS
IMPORTATEURS DE L'UE
ET VARIATIONS EN %
ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



CREVETTES DIVERSES

En 2022, les importations dans l'UE de crevettes diverses - autres que les espèces *Pandalidae*, *Crangon*, crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*) et *Penaeus* - ont totalisé 219.074 tonnes et 1,78 milliard d'euros. Les importations de crevettes dans l'UE ont diminué de 6% en 2022 après une hausse de 13% en 2021. Cette réduction est due principalement à la chute de 26% des importations en provenance d'Argentine, qui est toutefois restée le principal pays exportateur de crevettes dans l'UE.

Malgré la diminution de 6% du volume, la valeur totale des importations de crevettes dans l'UE est restée légèrement supérieure à celle de 2021, avec une augmentation de 1%. À noter que le prix moyen des crevettes s'est élevé à 8,13 EUR/kg, soit une hausse de 12%.

POISSONS DE FOND

En 2022, les poissons de fond importés dans l'UE ont totalisé 1,08 million de tonnes, pour une valeur de 4,97 milliards d'euros. Le cabillaud et le lieu d'Alaska, de loin les principales espèces importées dans cette catégorie, sont également deux des produits de la pêche et de l'aquaculture les plus importés dans l'UE.

CABILLAUD

En 2022, les importations extra-UE de cabillaud ont atteint 376.499 tonnes, leur niveau le plus bas en dix ans. Cette chute s'inscrit dans la tendance des cinq dernières années (2018–2022), marquée par une baisse des importations de cabillaud de l'ordre de 4% environ par an. Leur valeur totale, en revanche, s'est accrue de 20% et a atteint 2,46 milliards d'euros, soit leur deuxième plus haute valeur depuis 2013. Cela s'explique par la hausse globale des prix survenue en 2022.

Parmi les importations de cabillaud, 35% du volume provenait de Norvège, 24% de Russie, 20% d'Islande et 10% de Chine. Celles de Norvège et d'Islande sont plus diversifiées, comprenant des parts similaires de produits frais, congelés et salés, tandis que les importations originaires de Russie et de Chine englobent essentiellement des produits congelés.

Les importations en provenance des principaux fournisseurs ont reculé, notamment celles de Norvège, qui a exporté 9% de moins de cabillaud dans l'UE qu'en 2021, bien que leur valeur totale ait augmenté de 3%. Les États membres de l'UE ayant importé le moins de cabillaud de Norvège sont la Suède et le Danemark. Cela peut être dû à

l'augmentation des prix moyens : le prix du cabillaud exporté de Norvège est passé de 5,12 EUR/kg à 6,89 EUR/kg entre 2021 et 2022.

En revanche, les exportations russes de cabillaud dans l'UE ont légèrement augmenté (+2%) en 2022, en suivant la tendance à la hausse amorcée l'année précédente. La Pologne a considérablement contribué à cette hausse en important 7% de plus de cabillaud de Russie qu'en 2021. En outre, la valeur de ces importations a progressé de 43%. Ce bond spectaculaire est dû à la hausse des prix, qui sont passés de 3,92 EUR/kg à 5,53 EUR/kg. La Chine occupe la troisième position du classement. Ses exportations de cabillaud vers l'UE sont restées inchangées par rapport à 2021, mais leur valeur a augmenté de 33%. La quantité de cabillaud importée de Chine est encore très inférieure à celle d'avant la pandémie : 29% de moins en 2022 qu'en 2019.

LIEU D'ALASKA En 2022, les importations de lieu d'Alaska sont demeurées quasiment inchangées en termes de volume : elles ont progressé de 0,2% par rapport à 2021, tandis que leur valeur a atteint près d'un milliard d'euros, soit une hausse de 31%. Comme indiqué au graphique 45, le prix du lieu d'Alaska a atteint 3,68 EUR/kg, soit une forte hausse de 31%. La plupart des importations de cette espèce se font sous forme de filets congelés, notamment en provenance de Chine. Cette dernière accapare 49% des importations de filets congelés et 46% des importations totales, qui comprennent tous les types de conservation et de présentation. Les importations de lieu d'Alaska de Russie sont arrivées en deuxième position en 2022. Elles ont représenté 30% du total, reléguant les États-Unis au troisième rang, avec seulement 21% des importations totales. En 2022, les importations communautaires de ce poisson en provenance de Russie ont monté en flèche, avec des pics de 80.765 tonnes et plus de 300 millions d'euros, soit les niveaux les plus élevés en dix ans. Par rapport à 2021, cela représente une hausse de 40% en volume et de 82% en valeur. L'Allemagne était de loin le principal État membre de destination des produits provenant de tous ces pays d'origine. Elle a concentré 52% du volume des importations de lieu d'Alaska, suivie à distance par la France, les Pays-Bas et la Pologne, avec 15%, 12% et 10% du total, respectivement.

THONIDÉS ET ESPÈCES APPARENTÉES

Ce groupe comprend les espèces de thon et d'espadon. En 2022, les importations extra-UE totales de ces deux types d'espèces ont augmenté de 1% en volume (totalisant 650.770 tonnes) et de 28% en valeur (atteignant 3,23 milliards d'euros). Le thon transformé - 30% de produits congelés et 70% de produits préparés-conservés (principalement mis en conserve) - a représenté la plus grande partie de cette catégorie en volume. Par espèces, le listao a représenté 52% du total, suivi de l'albacore avec environ 31%. Il convient de noter que ces importations sont composées en partie de thon capturé et débarqué par les flottes espagnole et française dans des endroits reculés proches des zones de pêche de l'Équateur, de la Chine, du Salvador, du Guatemala, des Seychelles, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Transformé dans ces pays, le thon est ensuite réimporté dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés.

LISTAO Le listao, dans sa quasi-totalité, est importé dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés. Les importations extra-UE totales de listao ont atteint 337.103 tonnes, soit une baisse de 2% par rapport à 2021, tandis que leur valeur s'est accrue de 28%, atteignant 1,51 milliard d'euros. Les principaux pays importateurs sont l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie, suivies des Pays-Bas et de la France. Les Pays-Bas ont perdu la deuxième place qu'ils occupaient jusqu'alors en raison d'une chute retentissante de 46% des importations de listao par rapport à 2021. Cette forte diminution a été compensée en partie par une hausse moyenne de 17% des importations allemandes,

italiennes et françaises, ainsi que par une augmentation de 3% des importations espagnoles.

L'Équateur reste le principal pays d'origine. Il a fourni à l'UE 29% du total des importations extra-UE de listao préparé-conservé, malgré un léger recul par rapport à 2021, qui a influé sur la baisse des importations totales. Toutefois, les importations de cette espèce en provenance d'Équateur ont représenté 467 millions d'euros et 96.393 tonnes, alors que le prix moyen a atteint 4,84 EUR/kg en 2022, son niveau le plus élevé des dix dernières années.

10% et 9% des importations ont émané de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Chine, respectivement. Cette dernière a fourni 2% de plus par rapport à 2021, où une chute de 33% avait été enregistrée.

Bien que le prix moyen des importations de listao provenant de Chine ait augmenté de 23% pour atteindre 3,82 EUR/kg, il est resté inférieur au prix moyen de 4,47 EUR/kg, toutes origines confondues.

ALBACORE En 2022, les importations extra-UE d'albacore ont augmenté de 6% en volume (culminant à 202.131 tonnes) et de 28% en valeur (atteignant 0,99 milliard d'euros). Malgré cette hausse par rapport à 2021, le niveau des importations est resté très inférieur à celui antérieur à la pandémie.

Les principaux pays d'origine de cette espèce en 2022 ont été les Seychelles, l'Équateur, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Philippines. Entre 2020 et 2022, les importations des Seychelles, qui ont constitué 19% du total, ont augmenté progressivement à un taux moyen de 10%. Celles provenant d'Équateur sont restées stables en 2022. Les importations de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Philippines, très volatiles au cours des dernières années, ont affiché une hausse de leur volume de 48% et 54%, respectivement, en 2022. Plus de la moitié de ces importations (55%) était composée de produits préparés-conservés et de thon congelé, soit 44% du total. À noter que les produits préparés-conservés ont été vendus à 6,14 EUR/kg en 2022, soit plus du double du prix des produits congelés en 2021 (3,05 EUR/kg). En ce qui concerne les produits congelés, l'Espagne est le principal pays importateur et est également responsable des expéditions ultérieures au sein de l'UE. Les importations de produits préparés-conservés sont plus diversifiées en termes de destinations, l'Espagne, l'Italie et la France étant les principaux pays importateurs (95% du total).

PRODUITS À USAGE NON ALIMENTAIRE Les importations extra-UE de produits à usage non alimentaire en 2022 ont totalisé 832.802 tonnes pour une valeur de 1,16 milliard d'euros, ce qui représente des baisses de 2% en volume et de 34% en valeur par rapport à 2021. Ces produits comprenaient une part de 30% pour la farine de poisson et de 24% pour l'huile de poisson, le reste étant composé d'autres produits non destinés à la consommation humaine, tels que les déchets de poisson et les algues. Selon les données disponibles, il n'est toutefois pas possible d'identifier plus précisément les produits inclus dans cette dernière catégorie.

FARINE DE POISSON En 2022, l'UE a importé 247.234 tonnes de farine de poisson, soit 11% de plus qu'en 2021, un niveau similaire à celui qui existait avant la pandémie. En dépit d'une chute de 37% des importations de Norvège, l'un des principaux fournisseurs de l'UE, cette hausse a été possible grâce à d'autres pays importants à cet égard, comme le Maroc, le Pérou et l'Islande, qui ont augmenté leur part dans ces importations à hauteur de 14%, 46% et 17% respectivement. La valeur globale des importations de farine de poisson ont atteint 403 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 37%. Le prix moyen de ces importations s'est élevé à 1.603 EUR/tonne. Le prix le plus haut a été

enregistré en Norvège (2.167 EUR/tonne) et celui le plus bas a été atteint au Maroc (1.469 EUR/tonne).

L'Allemagne, le plus grand importateur de farine de poisson de l'UE, a importé 62.485 tonnes en 2022, soit 17% de plus qu'en 2021. Les importations ont augmenté en Espagne, au Danemark et en Grèce, respectivement de 12%, 11% et 23%, tandis qu'elles ont baissé de 11% en Italie. L'Allemagne reste un point d'entrée majeur sur le marché de l'UE, principalement en raison des partenariats commerciaux et de la spécialisation de ses ports et réseaux logistiques. Ce pays est également une plaque tournante pour la distribution ultérieure de farine de poisson, principalement dans le segment de l'alimentation piscicole.

HUILE DE POISSON La plupart des approvisionnements de l'UE en huile de poisson proviennent de Norvège et du Pérou. En 2021, ces derniers ont couvert ensemble 50% des importations totales de ce produit dans l'UE. En 2022, cependant, les importations d'huile de poisson ont diminué de 5% en termes de volume, tandis que leur valeur a atteint un pic de 500 millions d'euros, leur niveau le plus élevé des dix dernières années. La baisse de volume est surtout due à une diminution de 43% des importations en provenance du Pérou, qui ont totalisé environ 34.300 tonnes, contre près de 60.000 tonnes en 2021. En outre, leur valeur a augmenté, passant de 117 millions à 119 millions d'euros. Le Danemark a reçu la majorité des importations extra-UE d'huile de poisson en 2022 (83.629 tonnes, pour une valeur de 211 millions d'euros). Il est suivi à distance par la Grèce et les Pays-Bas.

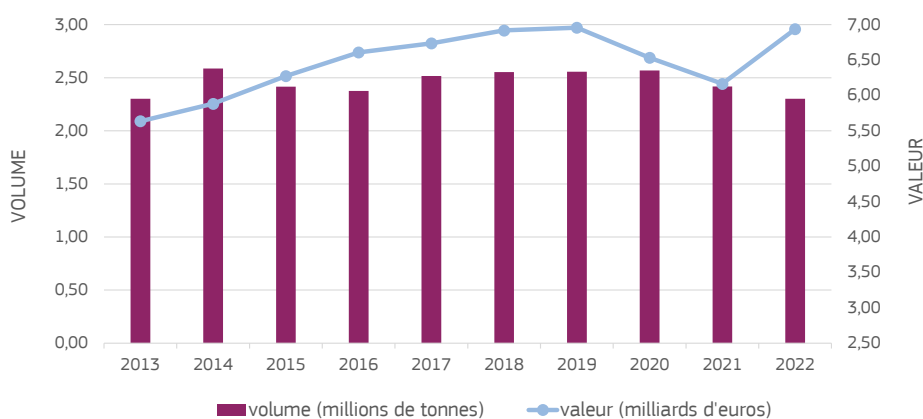
4.4 EXPORTATIONS EXTRA-UE

En 2022, les exportations de l'UE de produits de la pêche et de l'aquaculture vers des pays tiers ont atteint leur plus bas niveau depuis cinq ans, soit 2,3 millions de tonnes (5% de moins par rapport à 2021). Par rapport à 10 ans auparavant, le volume est resté stable avec juste une légère hausse de 0,04%.

En valeur, elles ont augmenté de 13% en 2022, soit une croissance de 773 millions d'euros. L'augmentation de la valeur peut être due à la hausse des prix liées au pic de demande post-COVID et à l'inflation galopante. On peut estimer à cet égard que cette conjonction de facteurs peut avoir entraîné à la fois la hausse de la valeur totale des exportations extra-UE et la réduction de leur volume total. Un autre élément à prendre en compte est le rendement des différentes espèces, qui peut être influencé par le rapport quantité/prix des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés. En effet, la valeur de certaines espèces ayant un impact moindre sur le volume total en raison de leur faible poids a augmenté par rapport aux années précédentes. C'est le cas des crevettes d'eau froide, dont le volume a augmenté de 2% et la valeur de 34%. Leur prix a également augmenté, passant de 3,74 EUR/kg à 4,94 EUR/kg.

GRAPHIQUE 51
EXPORTATIONS EXTRA-UE
DE PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



L'UE exporte principalement du merlan bleu, du hareng, de la farine et de l'huile de poisson non destinées à la consommation humaine, du listao, du maquereau et du saumon. Il convient de noter que les exportations extra-UE de thon comprennent en partie des thons capturés par les flottes espagnole et française dans des zones de pêche lointaines. Ces derniers sont transformés sur place, puis importés dans l'UE sous forme de produits préparés-conservés ou de longues congelées. Dans les deux cas, ces débarquements sont également enregistrés comme des exportations.

Entre 2020 et 2021, les exportations de saumon ont connu une forte baisse en termes de valeur des exportations extra-UE. La situation s'est améliorée en 2022, puisque les exportations ont augmenté de 10% en volume et de 35% en valeur. Ce résultat est toutefois encore loin des niveaux enregistrés avant la pandémie. L'effondrement de 2021 est la conséquence de la chute de 86% des exportations vers le Royaume-Uni, qui ont encore diminué de 4% en 2022.

En 2022, en effet, ce pays a perdu sa place de première destination des exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, au profit des États-Unis en termes de valeur et de la Norvège en termes de volume. Les États-Unis, en outre, sont les principaux destinataires des exportations extra-UE de saumon. En 2022, ils ont importé 35.054 tonnes pour une valeur de 549 millions d'euros, soit une hausse de 14% en volume et de 40% en valeur par rapport à 2021. Le saumon a représenté un peu moins de la moitié des exportations extra-UE vers les États-Unis en valeur et un quart du volume.

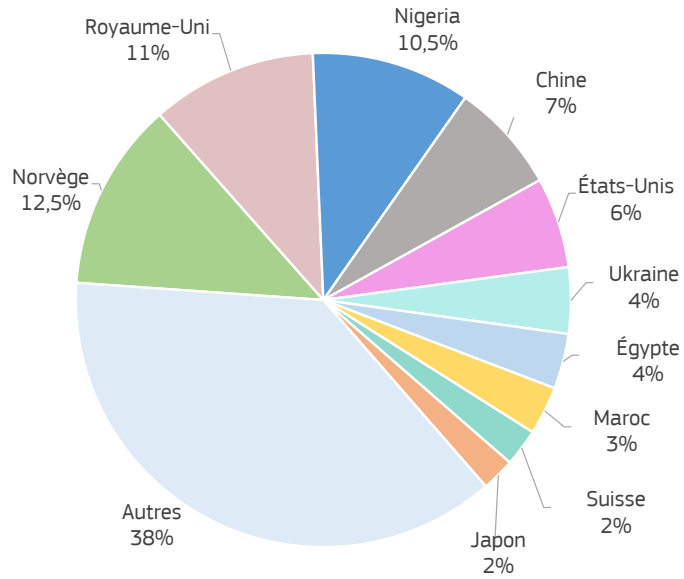
Les exportations vers la Norvège consistent essentiellement en de l'huile et de la farine de poisson. Ces dernières ont représenté 62% des exportations vers la Norvège en 2022.

Le Nigeria figure parmi les principaux pays de destination des exportations extra-UE en termes de volume. Ce pays importe essentiellement du merlan bleu et du hareng. En 2022, les exportations extra-UE vers la Chine ont augmenté de 47% en valeur par rapport à 2021. La Chine s'est hissée au rang de troisième pays de destination de ces exportations, devant la Norvège et la Suisse. Cette hausse est principalement due à la montée de la valeur des exportations de crevettes d'eau froide, dont le prix moyen à l'exportation a augmenté de 33%, passant de 4,31 EUR/kg à 5,74 EUR/kg. Outre les crevettes d'eau froide, la Chine est aussi le principal pays de destination du flétan noir exporté par l'UE, couvrant deux tiers du total des exportations extra-UE pour cette espèce.

GRAPHIQUE 52

PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION EXTRA-UE EN 2022 (EN VOLUME)

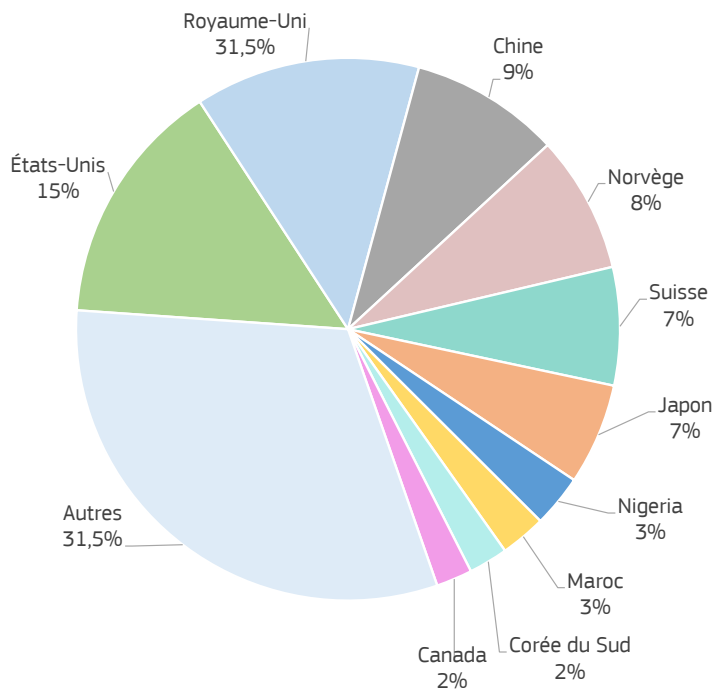
Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



GRAPHIQUE 53

PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION EXTRA-UE EN 2022 (EN VALEUR)

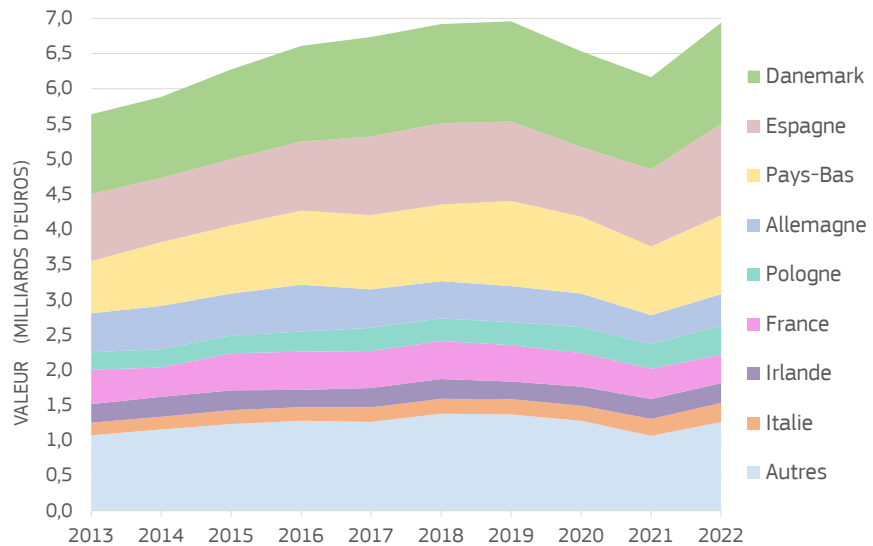
Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



GRAPHIQUE 54

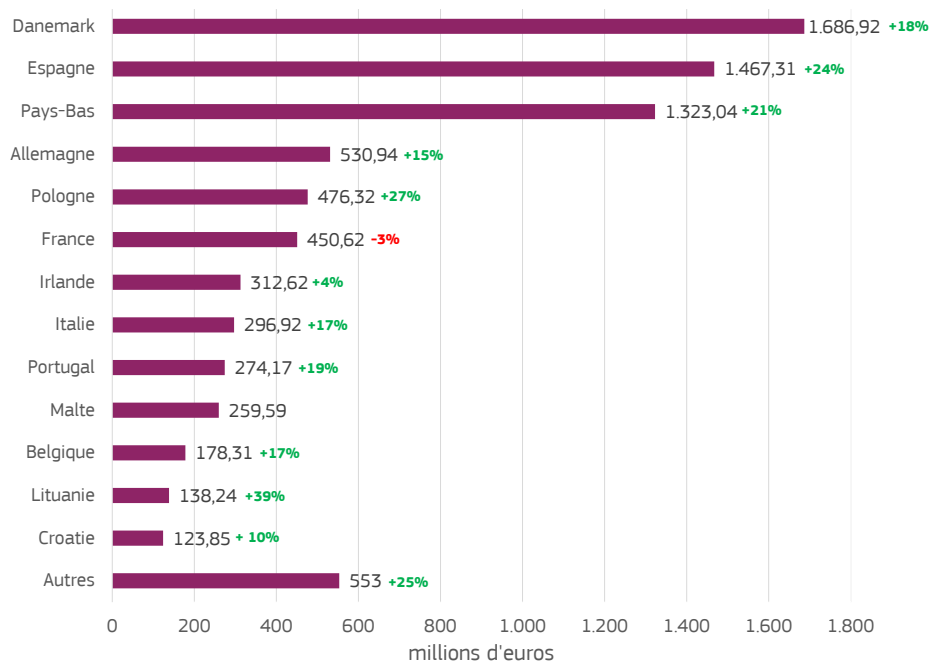
VALEUR DES EXPORTATIONS EXTRA-UE PAR ÉTAT MEMBRE (EN MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



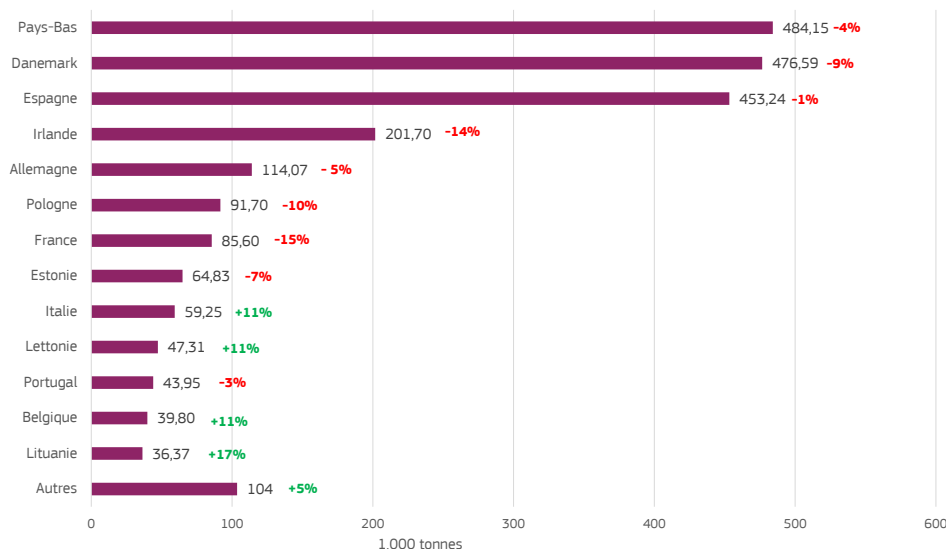
GRAPHIQUE 55
VALEUR NOMINALE DES
EXPORTATIONS EXTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE EN
2022 ET VARIATION EN %
ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



GRAPHIQUE 56
VOLUME DES
EXPORTATIONS EXTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE EN
2022 ET VARIATION EN %
ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



4.4.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Le saumon est de loin l'espèce la plus importante en valeur exportée par l'UE. Il a représenté 94% de la valeur totale des exportations extra-UE de salmonidés en 2022 (ce groupe comprend également la truite et d'autres espèces de salmonidés).

SAUMON

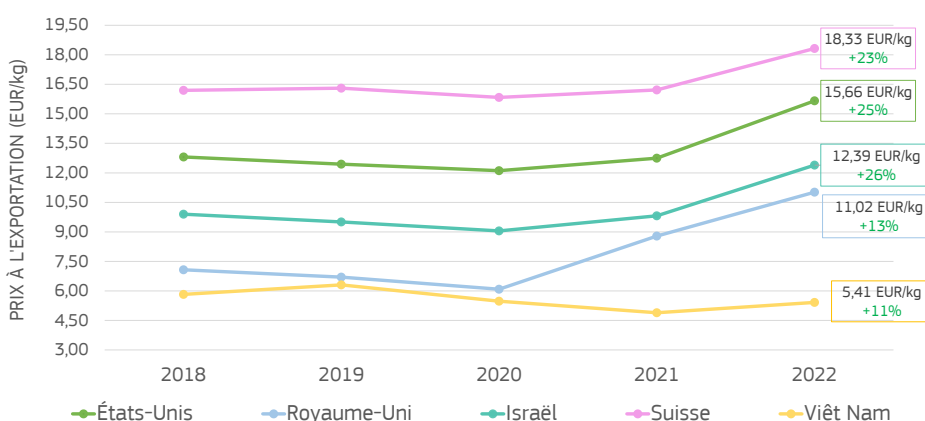
Les exportations extra-UE de saumon ont atteint 94.389 tonnes et 1,24 milliard d'euros en 2022, soit une hausse de 10% en volume et de 35% en valeur. Il s'agit d'un signal positif après la chute du volume de saumon en 2021, bien que les chiffres de 2022 soient encore 30% inférieurs à ceux d'avant la pandémie en 2019. Le prix moyen des exportations de saumon a atteint 13,15 EUR/kg, soit une hausse de 23% qui suit une tendance à la hausse amorcée en 2021, lorsque le prix moyen a augmenté de 30% pour s'élever à 10,72 EUR/kg.

Les Pays-Bas sont le principal pays exportateur. Il commercialise principalement des filets frais et du saumon fumé. Suivent de près la Pologne et le Danemark, qui exportent essentiellement des filets congelés et du saumon fumé.

Le graphique 57 montre la tendance sur cinq ans du prix moyen du saumon exporté vers les principales destinations extra-UE. Le prix le plus élevé a été observé en Suisse, où le saumon est majoritairement exporté sous forme de filets fumés ou frais. Une explication possible pourrait être que les exportations de saumon vers la Suisse consistent en grande partie en saumon de haute qualité, certifié biologique ou label rouge. Le deuxième prix le plus élevé (15,66 EUR/kg) a été enregistré aux États-Unis, qui importent principalement du saumon vivant/frais. C'est en Israël que l'on trouve le troisième prix le plus élevé (12,39 EUR/kg). Ce pays importe principalement des filets congelés et frais. Le prix moyen des exportations vers le Royaume-Uni a atteint 11,02 EUR/kg. Ces exportations consistent essentiellement en des produits préparés-conservés et fumés. Le Vietnam, qui occupe la cinquième place en termes de prix moyen, importe principalement des filets congelés.

GRAPHIQUE 57
PRIX NOMINAUX À
L'EXPORTATION DU
SAUMON VERS LES CINQ
PREMIÈRES
DESTINATIONS EXTRA-UE
ET VARIATION EN %
ENTRE 2021 ET 2022

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&plugin=1&code=ds-045409))



PETITS PÉLAGIQUES

En 2022, les exportations de petits pélagiques de l'UE vers des pays tiers se sont élevées à 541.420 tonnes, soit un peu moins d'un quart du volume total de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE. Leur valeur s'est élevée à 902 millions d'euros.

Le hareng et le maquereau, les deux principales espèces commerciales de ce groupe, ont atteint ensemble 331.030 tonnes. Elles ont représenté respectivement 9% et 6% du volume total des exportations extra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture.

HARENG

En 2021, les exportations extra-UE de hareng ont atteint leur niveau le plus bas depuis 10 ans. En 2022, le volume s'est accru de 8% pour atteindre 195.189 tonnes, tandis que la valeur atteignait 170 millions d'euros, soit une hausse de 25%. Comme nous pouvons l'observer au graphique 58, cette reprise n'est toujours pas suffisante pour retrouver le niveau antérieur à la pandémie : en 2022, les exportations de hareng étaient encore 16% inférieures à celles de 2019.

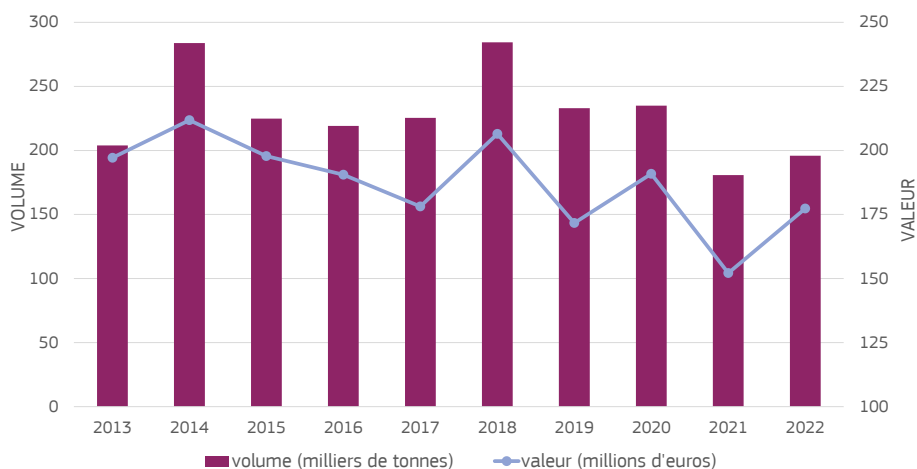
Cette chute est due principalement à la baisse des exportations des Pays-Bas, de loin le principal État membre exportateur de hareng vers des pays tiers, ainsi qu'à la réduction des quotas entre 2020 et 2021. Les exportations néerlandaises ont grimpé à nouveau en 2022, tout en restant inférieures de 20% à celles de 2019.

Dans l'ensemble, la plupart des exportations communautaires de hareng sont destinées au Nigeria, qui a importé près de 70.000 tonnes en 2022. Il est suivi à distance par l'Ukraine (près de 30.000 tonnes) et l'Égypte (24.500 tonnes). De 2021

à 2022, les exportations vers le Nigeria ont augmenté de 18% en volume et de 33% en valeur. En outre, les exportations extra-UE vers l'Égypte ont baissé de 13% en volume tout en augmentant de 6% en valeur ; l'Ukraine a suivi la même tendance : -17% en volume et +15% en valeur.

GRAPHIQUE 58
HARENG EXPORTÉ DE L'UE
VERS DES PAYS TIERS

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



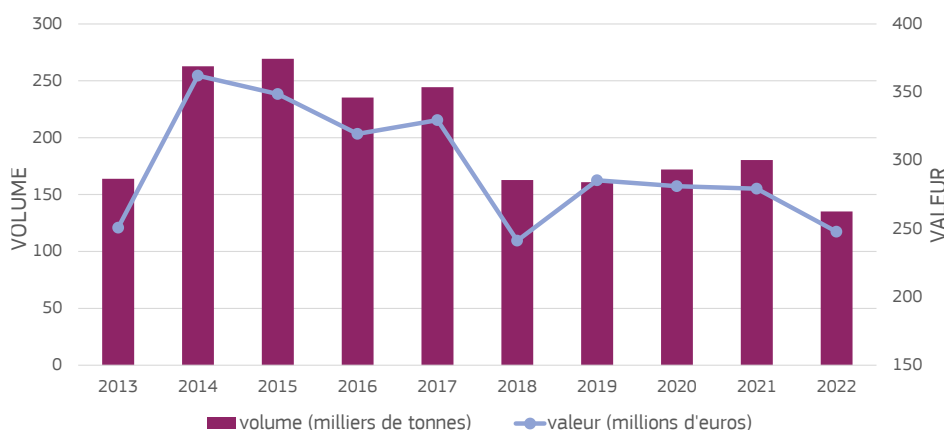
MAQUEREAU

Les exportations extra-UE de maquereau ont chuté de 2017 à 2018, tout comme les captures de l'UE. De 2019 à 2021, le volume a connu une croissance légère mais régulière, mais il a rechuté en 2022, avec une baisse de 25% par rapport à 2021 pour atteindre 135.200 tonnes, le niveau le plus faible des dix dernières années.

En termes de valeur, les exportations de maquereau de l'UE se sont élevées à 286 millions d'euros en 2022. En termes de valeur réelle, dans une perspective de dix ans, il s'agit du deuxième niveau le plus faible jamais enregistré : à peine 3% de plus qu'en 2018. Il convient de souligner toutefois que le prix moyen était de 1,53 EUR/kg en 2018, contre 2,12 EUR/kg en 2022. Les prix à l'exportation, en effet, ont augmenté en 2022 pour tous les principaux pays exportateurs, à savoir les Pays-Bas, l'Irlande et le Danemark, qui ont connu une hausse des prix à l'exportation de 22%, 27% et 20%, respectivement.

GRAPHIQUE 59
MAQUEREAU EXPORTÉ DE
L'UE VERS
DES PAYS TIERS

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



POISSONS DE FOND

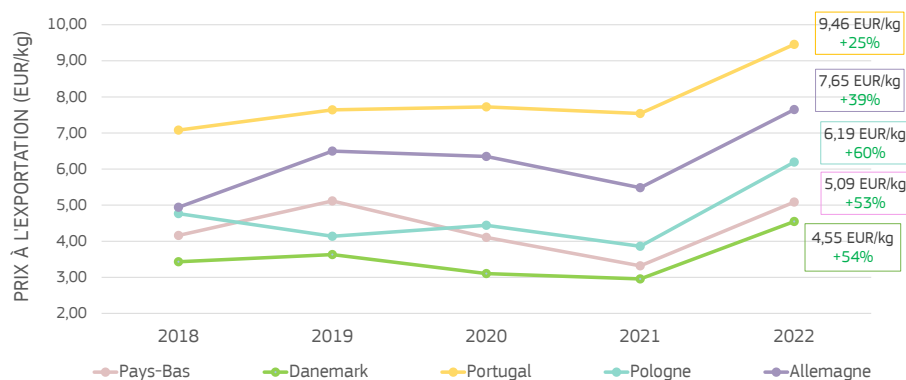
En 2022, les exportations extra-UE d'espèces de poissons de fond ont totalisé 330.804 tonnes et 726 millions d'euros. Les exportations de cabillaud ont représenté 49% de la valeur totale et 16% du volume total. Le merlan bleu a été la première espèce exportée en termes de volume (60% du total), mais il s'est classé deuxième en termes de valeur (20% du total), derrière le cabillaud.

CABILLAUD En 2022, les exportations de cabillaud ont suivi la tendance à la baisse entamée en 2020, atteignant 53.598 tonnes - 7% de moins qu'en 2021 -, le volume le plus bas des dix dernières années. Cette baisse est due à la diminution des exportations de filets de cabillaud congelés des Pays-Bas (principal pays exportateur de cette espèce) vers la Chine et le Royaume-Uni.

Leur valeur, en revanche, a atteint 355 millions d'euros, soit une augmentation de 27% qui marque une reprise par rapport à 2021, année où le niveau était l'un des plus bas des dernières années. L'augmentation des prix en était la raison principale. Le graphique 60 indique qu'en 2022, tous les prix des principaux pays exportateurs ont atteint leur niveau le plus élevé sur cinq ans. On observe également que le cabillaud exporté par le Portugal et l'Allemagne a fait l'objet des prix les plus élevés. Cela est dû à la valeur ajoutée qui est créée par les nombreuses étapes de transformation nécessaires avant de le vendre, car il est principalement exporté du Portugal sous forme de filets ou d'autres morceaux séchés, et d'Allemagne sous forme de filets congelés.

GRAPHIQUE 60
PRIX NOMINAUX À
L'EXPORTATION DU
CABILLAUD DES
PRINCIPAUX PAYS
EXPORTATEURS DE L'UE ET
VARIATIONS EN % ENTRE
2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



MERLAN BLEU En 2022, les exportations extra-UE de merlan bleu ont enregistré une baisse par rapport à 2021, atteignant 197.995 tonnes. En termes de valeur, elles ont culminé à 145 millions d'euros, soit un pic sur dix ans. Ces résultats ont suivi des hausses du volume (+7%) et de la valeur (+0,4%) entre 2020 et 2021.

Le Nigeria est le principal pays importateur de merlan bleu, tandis que l'Irlande et les Pays-Bas sont les premiers exportateurs de l'UE.

L'augmentation du volume de 2020 à 2021 est essentiellement liée à la forte hausse des exportations vers le Nigeria de l'Irlande (+118%) et, dans une moindre mesure, des Pays-Bas (+6%). En 2022, par rapport à 2021, les exportations néerlandaises vers le Nigeria ont diminué de 19% et celles de l'Irlande ont fortement chuté de 32%.

Le prix moyen à l'exportation de l'Irlande vers le Nigeria était de 0,66 EUR/kg, un chiffre encore légèrement inférieur au prix moyen à l'exportation de merlan bleu de l'UE vers des pays tiers, mais 27% supérieur au prix de 2021, qui était de 0,49 EUR/kg.

PRODUITS À USAGE
NON ALIMENTAIRE

Parmi tous les produits de la pêche et de l'aquaculture exportés par l'UE, ceux qui ne sont pas destinés à la consommation humaine ont représenté 20% du volume en 2022, tandis que leur valeur couvrait 11% du total. Les exportations se sont élevées à 471.463 tonnes, pour une valeur de 875 millions d'euros, soit une réduction de 5% en volume mais une hausse de 17% en valeur. Il s'agit de la valeur la plus élevée de la décennie 2013-2022, aussi bien en termes nominaux que réels.

FARINE DE POISSON

Les exportations extra-UE de farine de poisson ont totalisé 161.245 tonnes, soit une diminution de 13% par rapport à 2021. Il s'agit du niveau le plus faible des dix

dernières années. Toutefois, leur valeur a atteint 298 millions d'euros, soit une augmentation de 3%. Ceci est dû essentiellement à une hausse des prix, qui ont atteint 1.856 EUR/tonne en moyenne (+18%). La plupart des exportations extra-UE de farine de poisson sont destinées à la Norvège.

Le volume des exportations du Danemark, principal pays exportateur de ce produit, a diminué pour atteindre 98.388 tonnes, de même que leur valeur (181 millions d'euros). Par rapport à 2021, le volume a baissé de 28% et la valeur de 16%. Plus concrètement, les exportations vers la Norvège ont chuté de 24.046 tonnes, atteignant 52.209 tonnes, soit 32% de moins qu'en 2021, tandis que leur prix s'élevait à 1.868 EUR/tonne, soit une hausse de 17%.

En 2022, l'Allemagne est devenue le deuxième pays exportateur de farine de poisson, passant devant l'Irlande qui occupait ce poste en 2021. Les exportations allemandes de ce produit, en effet, sont passées de moins de 10.000 à 30.315 tonnes, tandis que leur valeur passait de 16 millions à 58 millions d'euros.

HUILE DE POISSON

Les exportations d'huile de poisson ont diminué de 8% de 2021 à 2022 pour atteindre 141.591 tonnes, soit le deuxième plus faible niveau de la période de dix ans analysée. Leur valeur, en revanche, a atteint 375 millions d'euros, soit une hausse de 28%. Il s'agit du niveau le plus élevé des dix dernières années. Cela est dû à la hausse du prix moyen des exportations d'huile de poisson de l'UE vers des pays tiers. Ce prix a atteint 2.650 EUR/tonnes, soit une augmentation de 45% par rapport à 2021.

Le Danemark, principal exportateur de ce produit, a représenté 73% du volume total. Ce pays a donné l'élan le plus important à la tendance générale en diminuant les exportations vers la Norvège, la principale destination. Cette tendance a débuté en 2021, avec une baisse de 14% du volume, suivie d'une autre chute de 16% en 2022. Ces exportations ont atteint 83.504 tonnes pour une valeur de 201 millions d'euros.

4.5 COMMERCE INTRA-UE

En 2022, le commerce intra-UE⁹⁰ des produits de la pêche et de l'aquaculture s'est élevé à 6 millions de tonnes, pour une valeur de 27,4 milliards d'euros.

En volume, il est resté pratiquement inchangé par rapport à 2021, tandis que la valeur totale a progressé de 11%. Il convient de noter que les échanges au sein de l'UE consistent en grande partie en des réexportations de produits initialement importés de pays tiers⁹¹. Ces derniers peuvent également faire l'objet de multiples échanges et étapes de transformation par les États membres une fois qu'ils sont entrés sur le marché de l'UE. La valeur ajoutée le long de chaînes d'approvisionnement souvent complexes et la multiplication des flux transfrontaliers contribuent à gonfler la valeur des exportations intra-UE.

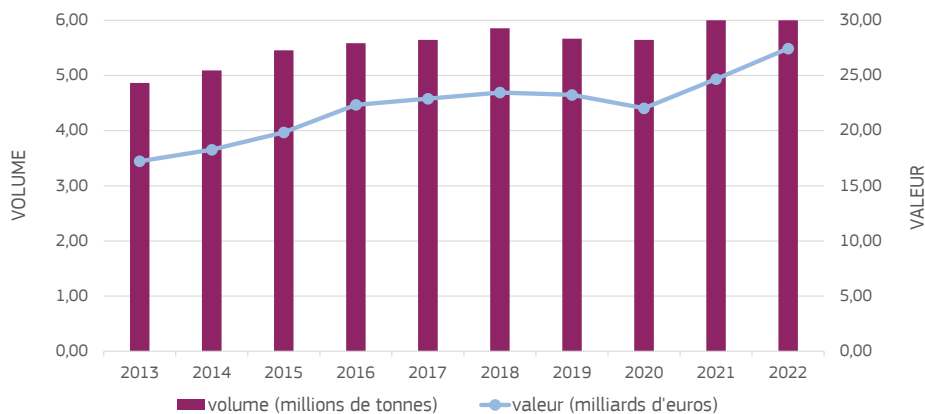
Les 15 flux ayant la valeur la plus élevée au niveau des pays et des principales espèces commerciales en 2022 sont présentés dans le graphique 62.

⁹⁰ L'analyse du commerce intra-UE s'appuie sur les exportations intra-UE uniquement, étant donné que les importations et les exportations intra-UE devraient coïncider. Veuillez consulter le contexte méthodologique pour de plus amples détails.

⁹¹ Bien que les « exportations » soient déclarées comme telles par Eurostat-COMEXT en fonction des flux enregistrés par les douanes nationales, il convient de souligner que, dans la plupart des cas, les États membres du nord de l'UE ne sont pas les véritables exportateurs, mais plutôt des pays dans lesquels passent les produits.

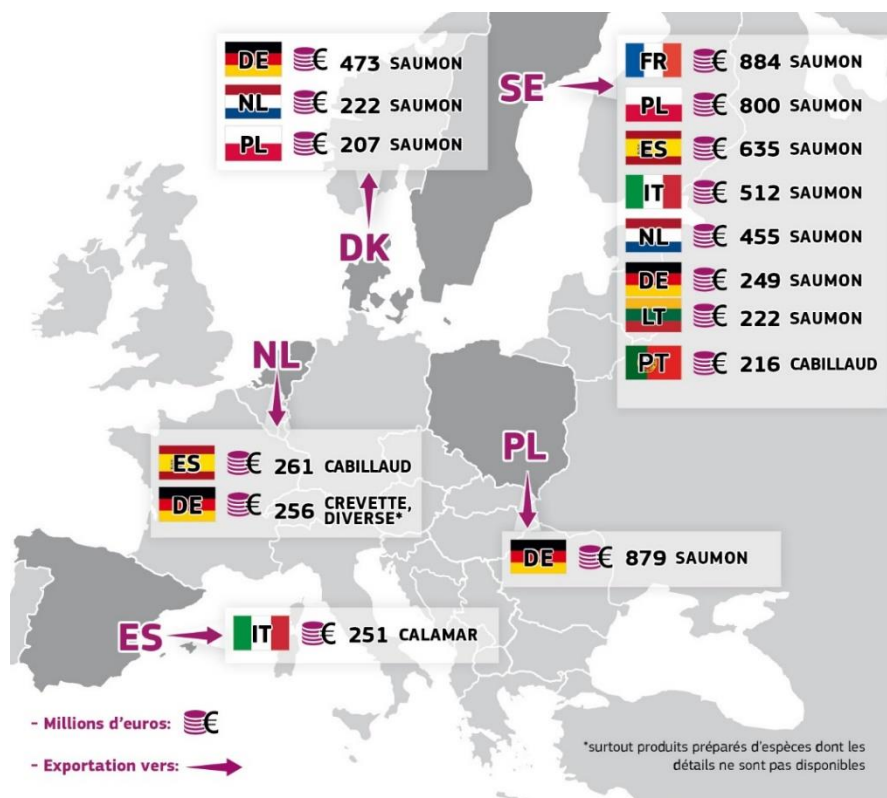
GRAPHIQUE 61
COMMERCE INTRA-UE DES
PRODUITS DE LA PÊCHE
ET DE L'AQUACULTURE

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



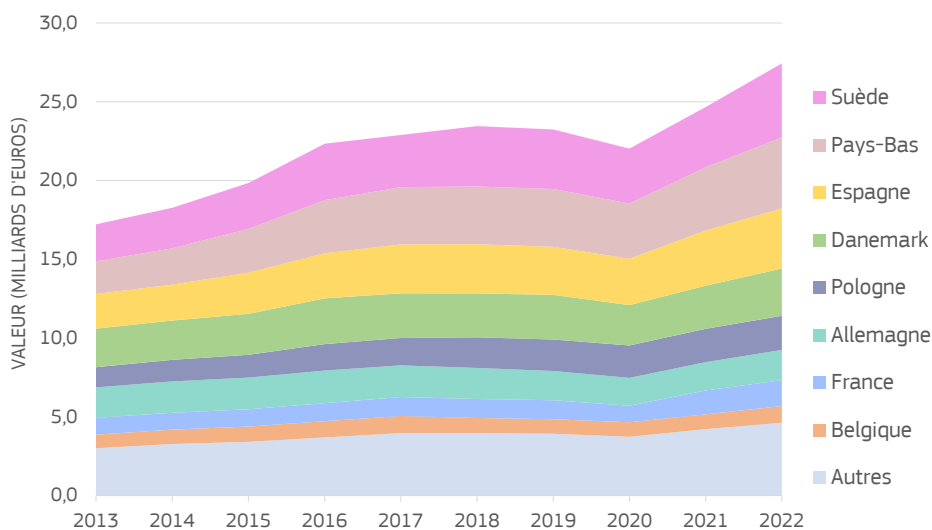
GRAPHIQUE 62
LES 15 PRINCIPAUX FLUX
DES PRODUITS DE LA
PÊCHE ET DE
L'AQUACULTURE DANS
L'UE EN 2022
(EN VALEUR NOMINALE)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)).



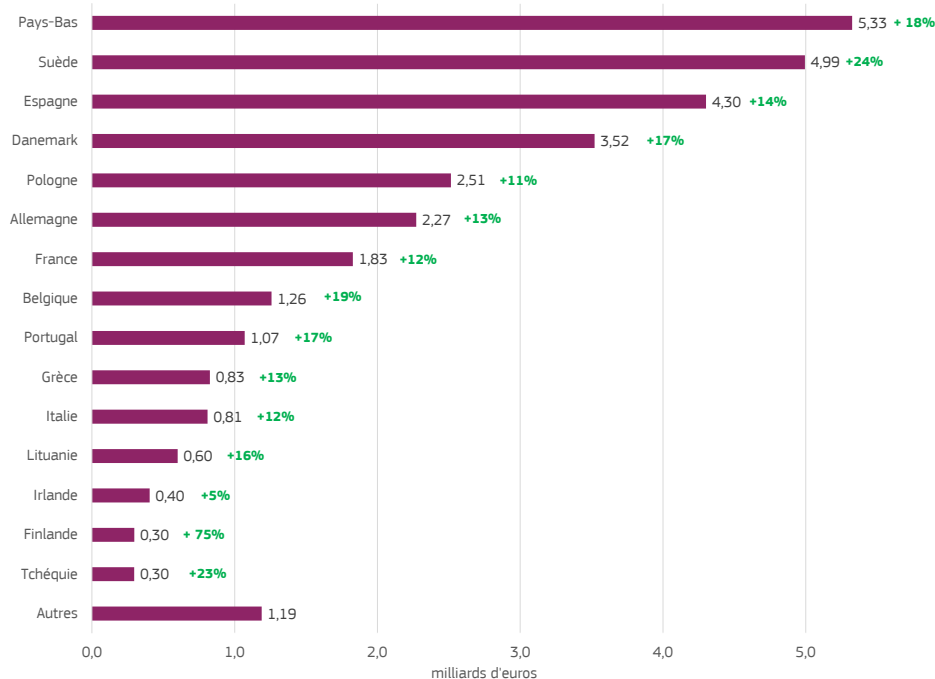
GRAPHIQUE 63
VALEUR DES
EXPORTATIONS INTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE (EN
MILLIARDS D'EUROS)

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



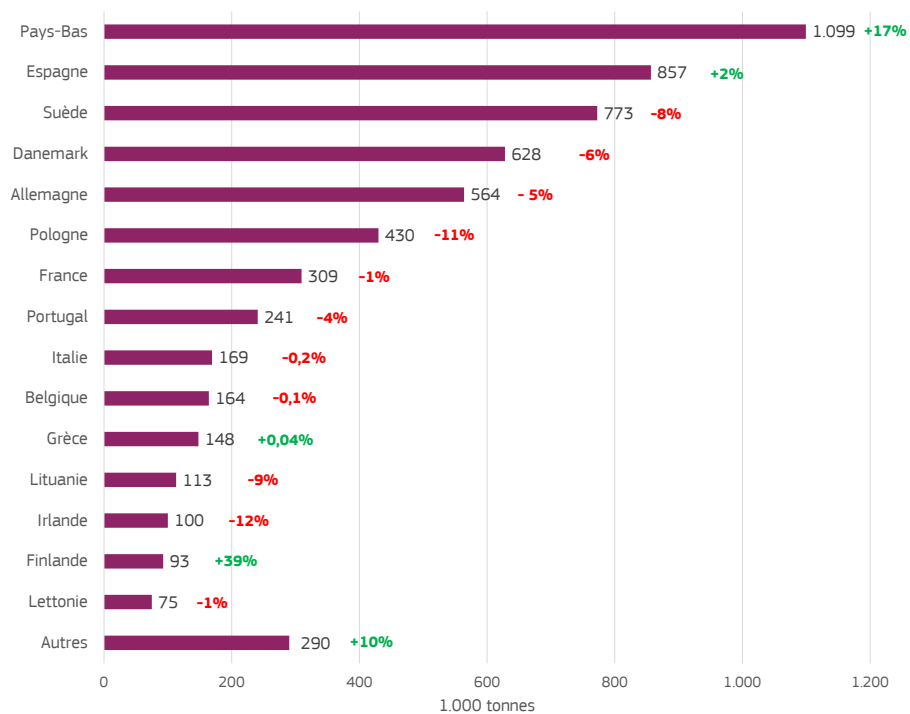
GRAPHIQUE 64
VALEUR NOMINALE DES
EXPORTATIONS INTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE EN
2022 ET VARIATION EN %
ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à
partir de données
d'Eurostat-COMEXT
(code des données en ligne :
[DS-045409](#))



GRAPHIQUE 65
VOLUME DES
EXPORTATIONS INTRA-UE
PAR ÉTAT MEMBRE
EN 2022 ET VARIATION EN
% ENTRE 2022 ET 2021

Source : élaboration d'EUMOFA à
partir de données
d'Eurostat-COMEXT
(code des données en ligne :
[DS-045409](#))



4.5.1 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

SALMONIDÉS

Les exportations de saumon prédominent dans les échanges intra-UE de produits de la pêche et de l'aquaculture⁹².

En 2022, avec 1,05 million de tonnes et 10 milliards d'euros, les échanges intra-UE de saumon ont représenté 32% du total en valeur et 17% du total en volume.

Parmi les salmonidés, qui englobent la truite et d'autres espèces de salmonidés, le saumon a représenté 92% du volume total et 94% de la valeur totale.

⁹² Ibidem.

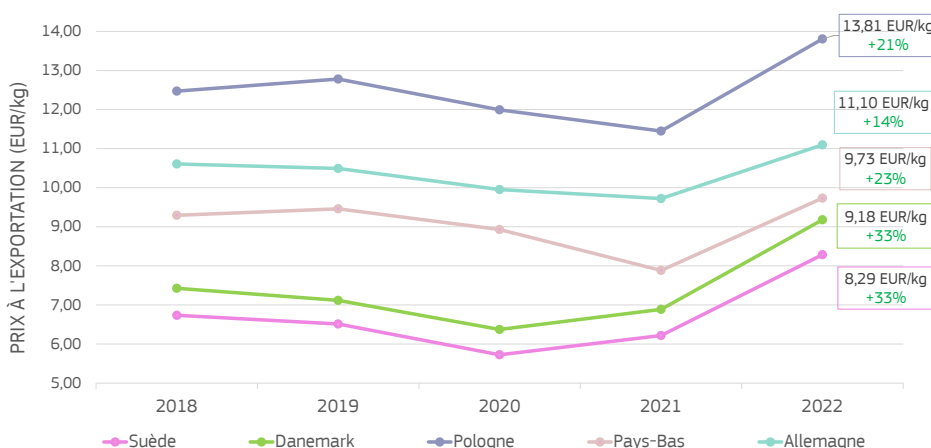
SAUMON 76% des exportations intra-UE de saumon provenaient de trois États membres en 2022 : la Suède, le Danemark et la Pologne⁹³. Selon Eurostat-COMEXT, la Suède a exporté un peu plus de la moitié du total, suivie du Danemark (17%) et de la Pologne (11%). La Pologne ayant une importante industrie du fumage, alimentée principalement par le saumon de Norvège, ses exportations comprennent essentiellement des produits fumés et, dans une moindre mesure, des produits frais. Les exportations des autres États membres, en revanche, sont presque entièrement constituées de produits frais.

Dans l'ensemble, le volume total des échanges intra-UE de saumon a diminué de 2% entre 2021 et 2022. Les trois principaux « négociants » de saumon de l'UE au sein du marché intérieur ont enregistré une baisse des exportations : -5% pour la Suède (511.192 tonnes), -0,4% pour le Danemark (176.426 tonnes) et -6% pour la Pologne (111.578 tonnes). Les Pays-Bas, qui suivent à distance, ont connu au contraire une augmentation de 11% de leurs échanges intra-UE, atteignant 70.000 tonnes, soit le volume le plus élevé des dix dernières années.

La valeur du commerce intra-EU de saumon, de l'ordre de 10 milliards d'euros, a atteint un pic sur dix ans. Cela représente un bond de plus de 2 milliards d'euros, soit 25%, entre 2021 et 2022. Cela est dû à l'augmentation des prix moyens à l'exportation, qui sont passés de 7,49 EUR/kg à 8,53 EUR/kg, soit une hausse de 27%. Le graphique 66 indique que le Danemark et la Suède ont enregistré les plus fortes hausses en pourcentage (+33% chacun), tandis que la Pologne affichait le prix le plus élevé : 13,81 EUR/kg. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, les exportations polonaises de saumon sont constituées essentiellement de produits fumés.

GRAPHIQUE 66
PRIX NOMINAUX DU SAUMON DANS LE COMMERCE INTRA-UE PAR LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET VARIATIONS EN % ENTRE 2021 ET 2020

Source : élaboration d'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT (code des données en ligne : [DS-045409](#))



POISSONS DE FOND

En 2022, les échanges de poissons de fond dans l'UE se sont élevés à 774.067 tonnes, soit 8% de moins qu'en 2021. Ils ont toutefois augmenté en valeur, atteignant 4,06 milliards d'euros. C'est 15% de plus que l'année précédente. Le cabillaud, de loin la principale espèce de poisson de fond commercialisée dans l'UE, a tiré la tendance vers le haut dans cette catégorie.

CABILLAUD

Le cabillaud est la deuxième espèce la plus valorisée parmi tous les produits de la pêche et de l'aquaculture échangés dans l'UE⁹⁴. En 2022, 346.386 tonnes de ce poisson, d'une valeur de 2,42 milliards d'euros, ont été exportées par les pays de l'UE vers d'autres États membres. En hausse de 11%, la valeur a atteint son niveau le plus élevé en dix ans. En revanche, le volume a légèrement baissé de 5% par rapport à 2021. Malgré cette baisse, il existe une forte demande du marché en cabillaud, qui se reflète dans l'augmentation de la valeur et des prix.

⁹³ *Ibidem.*

⁹⁴ *Ibidem.*

Les Pays-Bas⁹⁵ ont représenté plus d'un tiers des exportations totales de cette espèce, soit 128.768 tonnes (+2% par rapport à 2021). L'Espagne et la France ont été les premiers pays de destination de ces exportations.

En Espagne, le produit principal consiste en des filets congelés, dont le prix moyen a atteint 6,03 EUR/kg, soit 33% de plus qu'en 2021. De même, les Pays-Bas ont essentiellement exporté des filets vers la France, à des prix moyens de 6,66 EUR/kg (filets congelés) et de 12,40 EUR/kg (filets frais). Par rapport à 2021, le prix des filets congelés a augmenté de 19%, tandis que celui des filets frais est resté stable.

Les autres grands pays exportateurs de cabillaud au sein de l'UE sont le Danemark et la Suède. En 2022, toutefois, leurs exportations ont suivi la tendance générale à la baisse : -12% au Danemark (65.821 tonnes) et -18% en Suède (50.993 tonnes). Le Danemark exporte majoritairement du cabillaud congelé, entier et vidé vers les Pays-Bas et des filets frais vers la France. Le prix du cabillaud congelé, entier et vidé exporté aux Pays-Bas s'est élevé à 5,45 EUR/kg, soit une hausse de 24%, tandis que le prix des filets frais à destination de la France a augmenté de 22% pour atteindre 12,71 EUR/kg. Cet écart entre les prix est dû aux étapes de production qui varient d'un produit à l'autre.

Les exportations suédoises de cabillaud sont presque exclusivement destinées au Portugal, où il est vendu sous forme de produits séchés et salés. Le prix moyen de ces deux produits en 2022 était de 10,47 EUR/kg et 7,62 EUR/kg, respectivement. Ces prix étaient en hausse par rapport à 2021 : +29% pour le cabillaud séché et +43% pour le cabillaud salé.

⁹⁵ *Ibidem.*

5/ DÉBARQUEMENTS DANS L'UE

5.1 VUE D'ENSEMBLE

TOTAL UE

En 2021, les débarquements dans l'UE ont été les plus faibles de la décennie analysée (2012-2021), avec un total de 3,25 millions de tonnes. La valeur totale - 5,85 milliards d'euros - a toutefois été supérieure de 9% par rapport à 2020.

Les données sur les débarquements dans l'UE⁹⁶, analysées dans ce rapport, couvrent le premier déchargement de tous les produits de la pêche d'un navire dans chaque État membre de l'UE⁹⁷. Outre les débarquements d'espèces destinées à la consommation humaine, elles incluent également celles destinées à un usage industriel, ainsi que les algues marines.

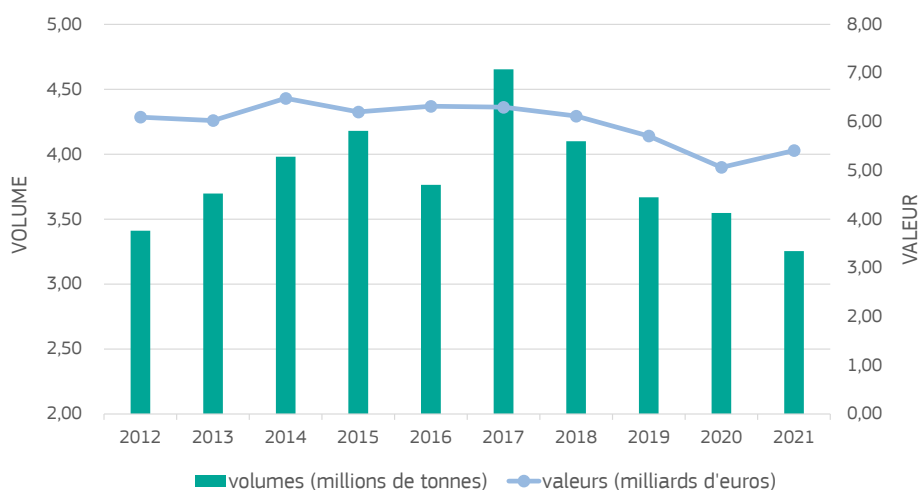
En 2021, les débarquements dans l'UE ont totalisé 3,25 millions de tonnes, pour une valeur de 5,85 milliards d'euros. Il convient de noter qu'en 2021, le volume des débarquements dans l'UE a été le plus faible de la décennie (2012-2021), suivant une tendance à la baisse entamée en 2018, lorsque le volume des débarquements a chuté de 12% et la valeur de 2% par rapport à l'année précédente.

Plus concrètement, en 2021, le volume a baissé de 293.549 tonnes, soit 8%, par rapport à 2020. Dans le même temps, cependant, la valeur totale des débarquements a progressé pour la première fois en cinq ans. Elle a augmenté de 484 millions d'euros (+9%) par rapport à 2020.

Par rapport à 2012⁹⁸, les débarquements de 2021 ont diminué de 5%, soit 156.973 tonnes, en termes de volume, et de 11%, soit 686 millions d'euros, en termes de valeur.

GRAPHIQUE 67
DÉBARQUEMENTS
TOTAUX DANS L'UE

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



⁹⁶ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

⁹⁷ Les données relatives aux débarquements ne concernent pas les pays enclavés (République tchèque, Luxembourg, Hongrie, Autriche et Slovaquie). Les données analysées dans ce rapport couvrent les produits débarqués dans l'UE par des navires provenant des États membres de l'UE, du Canada, des îles Féroé, du Groenland, du Kosovo, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

⁹⁸ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

Le volume des débarquements de plusieurs espèces commerciales principales a diminué dans l'UE entre 2020 et 2021. Le graphique 68 indique que le sprat, le hareng et le maquereau ont le plus diminué en termes de volume.

En 2021, par rapport à l'année précédente, le Danemark a enregistré une forte chute des débarquements de sprat frais, de l'ordre de 33%. Cela a contribué à la baisse générale du volume de l'Union européenne.

Des réductions de débarquements de hareng ont été observées principalement en Suède (particulièrement les produits congelés), avec une chute de 43%. Elle a été suivie du Danemark (-13%) et de la Finlande (-14%).

Les débarquements de maquereau ont totalisé 222.010 tonnes en 2021, soit une baisse de 18% par rapport à 2020 (près de 270.000 tonnes). C'est l'Irlande qui a influé le plus fortement sur la tendance générale à la baisse, avec une chute de 23.534 tonnes, soit 30% de moins qu'en 2020. Elle a été suivie de l'Espagne, avec une réduction de 13.843 tonnes (-25%) et du Danemark, où le volume a diminué de 8.202 tonnes (-35%).

Bien que le lançon⁹⁹ ne soit pas classé dans la catégorie des principales espèces commerciales, la tendance associée aux débarquements de cette espèce est signalée ici en raison de son impact sur le volume général des débarquements de l'UE. Au Danemark, les débarquements de lançons destinés à un usage industriel ont connu une forte chute en 2019, suivie d'une augmentation spectaculaire du volume l'année suivante. En 2021, en revanche, la tendance s'est inversée à nouveau, avec une baisse de 59% enregistrée dans ce pays (99.256 tonnes au total).

Le graphique 69 indique que la valeur des espèces principales a augmenté entre 2020 et 2021, bien que leur volume n'ait pas nécessairement suivi la même tendance. Cela peut s'expliquer par la hausse des coûts et de l'inflation générale, due essentiellement à la diminution des volumes et à la relance de la demande sur le marché mondial après la pandémie de COVID-19.

C'est le merlan bleu qui a connu la progression la plus élevée entre 2020 et 2021, notamment grâce à l'Irlande, qui a enregistré une hausse spectaculaire (+141%) associée à une légère baisse du volume, de l'ordre de 0,3%. De même, la valeur totale des débarquements de listao a fortement augmenté : +36%. En effet, la valeur unitaire de cette espèce a progressé de 19%, passant de 1,22 EUR/kg à 1,44 EUR/kg, tandis que son volume a augmenté de 15% pour atteindre 152.098 tonnes. Il convient toutefois de tenir compte du fait que 2020 est une exception à la tendance générale en raison de l'impact important de la pandémie de COVID-19. Les navires de pêche en eau profonde, notamment les flottes espagnole et portugaise, qui capturent la plupart du listao débarqué dans l'Union, ont subi de plein fouet les restrictions aux déplacements liées à cette crise. En comparant 2021 à 2019, en fait, on observe une baisse de 15% du volume et une hausse de 4% de la valeur.

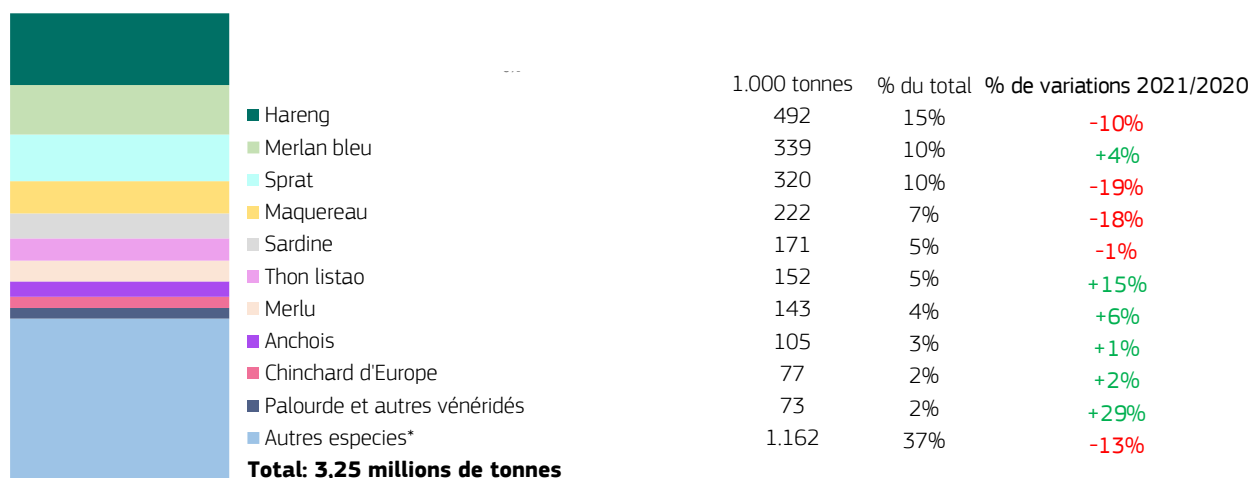
Parmi les évolutions importantes, mentionnons l'augmentation de la valeur des débarquements d'anchois en Italie (+88%) et en Espagne (+17%).

⁹⁹ Le lançon ne constitue pas une « espèce commerciale principale » en raison de son marché limité pour la consommation humaine. Il relève donc de l'agrégation « autres poissons de fond ».

GRAPHIQUE 68

ESPÈCES COMMERCIALES PRINCIPALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE VOLUME EN 2021, % DU TOTAL ET VARIATIONS EN % (2021/2020)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

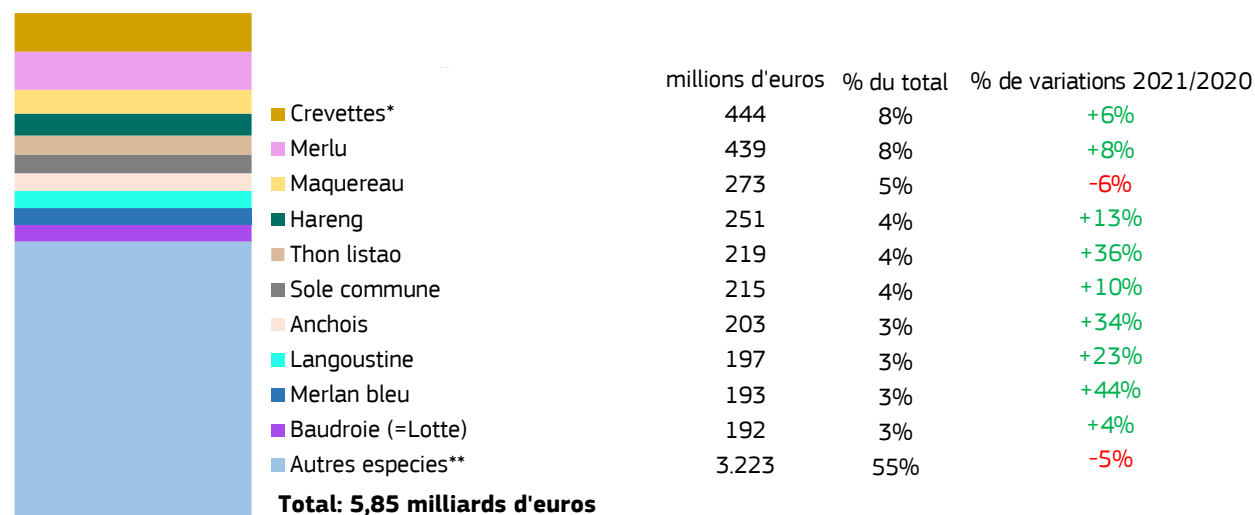


** Les autres espèces comprennent en grande partie l'agrégat d'EUMOFA « autres poissons de fond » - qui englobe principalement les lançons couvrant à eux seuls 7% du volume total débarqué.

GRAPHIQUE 69

ESPÈCES COMMERCIALES PRINCIPALES LES PLUS IMPORTANTES DÉBARQUÉES DANS L'UE VALEUR NOMINALE EN 2021, % DU TOTAL ET VARIATIONS EN % (2021/2020)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



* La catégorie « crevettes » comprend les *Crangon* spp., les crevettes d'eau froide, les crevettes roses du large, les crevettes d'eau chaude et les crevettes diverses.

** Parmi les autres principales espèces commerciales, celles dont la valeur des débarquements est la plus élevée en 2021 sont le poulpe, la palourde et l'albacore, qui représentent chacun 3% du total.

TABLEAU 17
PRIX NOMINAUX MOYENS
AU DÉBARQUEMENT DES
PRINCIPALES ESPÈCES
COMMERCIALES DANS
L'UE (EUR/KG)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les écarts éventuels dans les variations en % sont dus aux arrondis.

Principales espèces commerciales	2017	2018	2019	2020	2021	2021/2020	2021/2017
Anchois	1,67	1,51	1,75	1,46	1,93	+33%	+16%
Chinchard d'Europe	0,88	0,96	0,90	1,04	1,31	+27%	+48%
Merlan bleu	0,23	0,27	0,31	0,41	0,57	+38%	+142%
Palourde et autres vénéréidés	3,34	3,08	2,82	2,38	2,34	-2%	-30%
Cabillaud	2,54	3,19	3,21	3,95	4,14	+5%	+63%
Crabe	2,27	2,40	2,59	2,22	2,41	+8%	+6%
Plie commune	1,88	2,52	2,44	2,62	2,37	-10%	+26%
Églefin	2,11	2,13	2,08	1,79	1,83	+2%	-13%
Merlu	3,30	3,18	3,05	3,01	3,07	+2%	-7%
Hareng	0,36	0,35	0,33	0,41	0,51	+25%	+42%
Maquereau	0,82	0,90	1,13	1,08	1,23	+14%	+49%
Baudroie (=Lotte)	4,62	5,28	5,34	4,93	5,41	+10%	+17%
Moule <i>Mytilus</i> spp.	0,24	0,23	0,25	0,29	0,31	+5%	+27%
Langoustine	9,30	9,72	9,27	9,37	9,98	+7%	+7%
Sardine	0,82	0,96	0,98	0,86	0,99	+15%	+20%
Coquille SaintJacques et autres pectinidés	2,77	2,65	2,69	2,81	2,61	-7%	-6%
Algues	0,08	0,09	0,07	0,07	0,06	-5%	-23%
Crevette <i>Crangon</i> spp.	7,76	3,81	2,89	3,60	4,11	+14%	-47%
Thon listao	1,11	1,08	1,18	1,22	1,44	+19%	+30%
Sprat	0,20	0,22	0,24	0,23	0,25	+9%	+27%
Thon albacore	4,09	1,93	2,12	1,82	2,48	+36%	-39%

PAR ÉTAT MEMBRE

En 2021, le volume débarqué le plus important et la plus forte valeur ont été enregistrés en Espagne. Cette valeur, de loin la plus élevée de tous les États membres de l'UE, a été obtenue grâce aux débarquements de merlu, de listao et d'albacore. À noter que la quasi-totalité des débarquements de listao de l'Union s'effectue en Espagne.

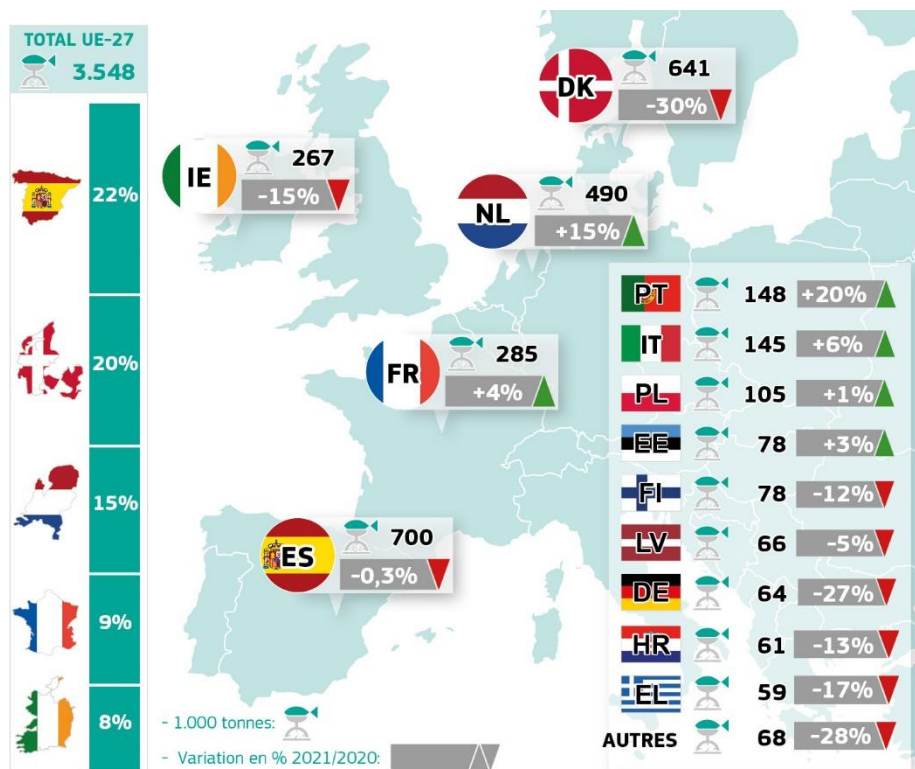
Le Danemark occupe la deuxième place, bien qu'elle ait vu son volume de débarquements chuter de 269.807 tonnes (-30%) entre 2020 et 2021. Ces derniers ont été constitués majoritairement de sprat, de lançon et de hareng, qui ont tous fait l'objet d'une diminution en 2021 : -33%, -58% et -13%, respectivement. Aux Pays-Bas, en revanche, les volumes débarqués ont considérablement augmenté en 2021, de l'ordre de 15%, ou 65.431 tonnes, essentiellement grâce au hareng, au maquereau et au chinchard commun.

En ce qui concerne l'évolution de la valeur, la plupart des États membres de l'Union européenne ont connu une hausse de la valeur totale, plus en raison de la hausse des prix que grâce aux volumes débarqués. L'augmentation la plus significative a été observée en Espagne, où la hausse de 11%, ou 179 millions d'euros, s'explique surtout par la progression de la valeur d'espèces telles que le listao, l'albacore, le thon obèse, le merlu et l'espadon. Une augmentation constante de la valeur a également été enregistrée aux Pays-Bas (+31%, ou 149 millions d'euros) et en Italie (+17%, ou 111 millions d'euros).

GRAPHIQUE 70

VOLUMES DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2021 ET VARIATIONS EN % (2021/2020)

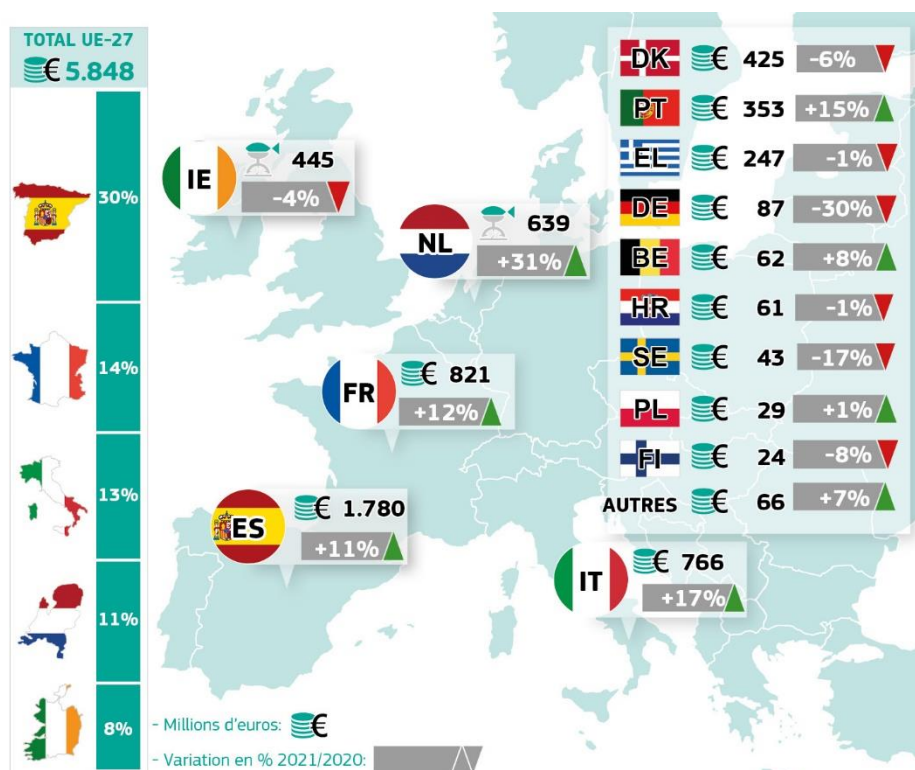
Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 71

VALEURS NOMINALES DES PRODUITS DÉBARQUÉS DANS LES PRINCIPAUX PAYS DE L'UE EN 2021 ET VARIATIONS EN % (2021/2020)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



5.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

PETITS PÉLAGIQUES

En 2021, les débarquements de petits pélagiques dans l'UE ont baissé, atteignant 1,45 million de tonnes, tandis que leur valeur totale a augmenté, totalisant 1,14 milliards d'euros. Le volume total a diminué de 161.318 tonnes (-10%) par rapport à 2020. Il s'agit du niveau le plus faible des dix dernières années, suivant une tendance à la baisse entamée en 2018. Dans le même temps, en 2021, la valeur globale des débarquements de petits pélagiques a enregistré une hausse de 12%, soit 121 millions d'euros, par rapport à l'année précédente.

L'augmentation de la valeur de 2021 est principalement due à une hausse générale de la valeur unitaire de l'ensemble des espèces appartenant à l'agrégation « petits pélagiques ». Le volume et la valeur affichent néanmoins un recul important par rapport aux dix années précédentes. En termes réels, le volume a baissé de 8%, soit 127.319 tonnes, tandis que la valeur a diminué de 13%, ou 153 millions d'euros.

Cinq des principales espèces commerciales de petits pélagiques - à savoir le hareng, le sprat, le maquereau, la sardine et l'anchois - ont représenté ensemble 30% des volumes débarqués en 2021 pour toutes les espèces commerciales.

HARENG

Le hareng, principale espèce commerciale la plus débarquée, a totalisé 492.291 tonnes en 2021, soit 15% des volumes totaux débarqués dans l'UE. Cela a représenté une baisse de 54.781 tonnes (-10%) par rapport à 2020, soit son niveau le plus faible des dix dernières années, suivant une tendance à la baisse entamée en 2018.

La valeur des débarquements de hareng a atteint 251 millions d'euros en 2021, soit une hausse de 28 millions d'euros (+13%) par rapport à l'année précédente. Cette progression de la valeur a été stimulée par une croissance de 25% du prix moyen du hareng débarqué dans l'Union, qui est passé de 0,41 EUR/kg à 0,51 EUR/kg.

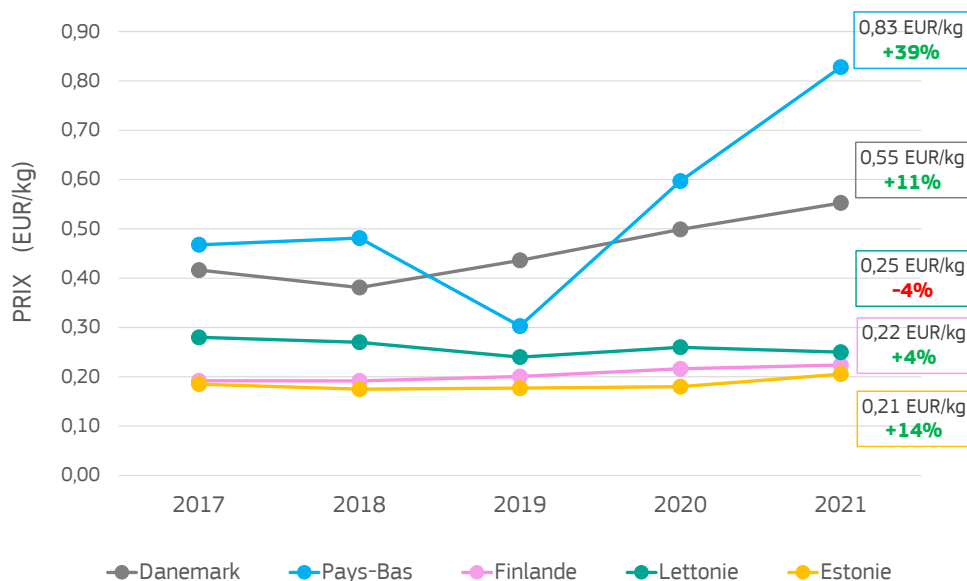
Plus de la moitié du volume de hareng a été débarquée au Danemark (28%) et aux Pays-Bas (27%). 13% du volume a été débarqué en Finlande et le reste dans d'autres États membres du nord de l'Union européenne.

Il convient de noter que la plupart des débarquements de hareng dans les pays de l'UE sont destinés à être vendus à l'état frais. Seuls les poissons débarqués aux Pays-Bas sont transformés et vendus comme produits congelés. Les Pays-Bas ont enregistré une hausse de 14% des débarquements de cette espèce, doublée d'une augmentation de 58% de sa valeur totale. Dans ce pays, en effet, la valeur unitaire des premières ventes de hareng a atteint un niveau record en 2021, progressant de 39% par rapport à 2020 et passant de 0,61 EUR/kg à 0,83 EUR/kg.

Toutefois, l'augmentation des prix au niveau de l'UE est due aux hausses de prix dans les principaux pays de débarquement. Il convient de souligner que les débarquements de hareng proviennent de différents stocks, notamment le stock de la mer du Nord, le stock de hareng de frai de printemps de l'Atlantique et le stock de la mer Baltique. Chacun d'entre eux possède des caractéristiques uniques qui répondent aux préférences spécifiques du marché. Cela entraîne donc des prix différents sur le marché. Un autre facteur, particulièrement pertinent pour le Danemark et la Suède, est que la part des débarquements destinés à l'usage industriel et ceux destinés à la consommation humaine varient d'une année à l'autre, ce qui entraîne des différences de prix significatives.

GRAPHIQUE 72
PRIX NOMINAUX
MOYENS DU HARENG
DÉBARQUÉ DANS LES
PRINCIPAUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UE
(EUR/KG)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



SPRAT En 2021, les débarquements de sprat dans l'UE ont atteint 319.583 tonnes, pour une valeur totale de 80 millions d'euros. Cela a représenté une baisse du volume de 19% (ou 73.511 tonnes) ainsi qu'une diminution de la valeur de 11% (ou 10 millions d'euros) par rapport à 2020, soit son niveau le plus bas en dix ans. Suite à la réduction du volume, la valeur unitaire moyenne du sprat a augmenté de 9%, passant de 0,23 EUR/kg à 0,25 EUR/kg.

Le Danemark, de loin le principal pays de débarquement de cette espèce, a représenté 50% du volume de l'UE en 2021, principalement constitué de produits destinés à l'industrie de la farine de poisson¹⁰⁰. Ce pays a toutefois connu une baisse de 33% en volume et de 19% en valeur, atteignant 160.934 tonnes pour une valeur de 44 millions d'euros, soit le niveau le plus bas depuis 10 ans. Cette forte diminution a causé un impact sur le volume global de débarquements de sprat dans l'Union. En 2022, la valeur unitaire moyenne des sprats débarqués au Danemark a augmenté de 22% pour atteindre 0,27 EUR/kg.

Suivant de loin ceux du Danemark, les débarquements de sprat en Pologne et en Lettonie ont connu des hausses du volume et de la valeur par rapport à 2020. Les débarquements de cette espèce en Pologne ont progressé de 17% en volume et en valeur, totalisant 52.202 tonnes pour une valeur de 10 millions d'euros, tandis que la valeur unitaire moyenne restait stable à hauteur de 0,20 EUR/kg.

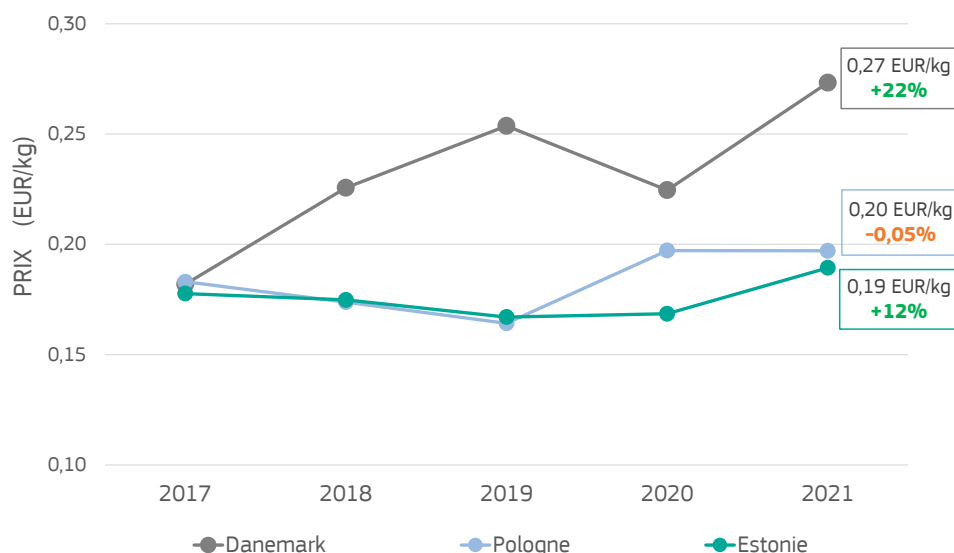
En Estonie, les débarquements de sprat ont augmenté de 12% en volume, passant de 31.831 tonnes à 35.638 tonnes, et de 29% en valeur, passant de 5,4 millions d'euros à 6,7 millions d'euros. En outre, la valeur unitaire de ce poisson en Estonie s'est accrue de 12% et a atteint 0,19 EUR/kg, soit le niveau le plus élevé des cinq dernières années.

¹⁰⁰ Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans l'étude de l'EUMOFA sur la production européenne de farine et d'huile de poisson, disponible au lien suivant : <https://www.eumofa.eu/market-analysis#thematic>.

GRAPHIQUE 73**PRIX NOMINAUX
MOYENS DU SPRAT
DÉBARQUÉ DANS LES
PRINCIPAUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UE
(EUR/KG)**

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

**MAQUEREAU**

En 2021, les débarquements de maquereau dans l'UE se sont élevés à 222.010 tonnes, pour une valeur de 273 millions d'euros. Ainsi, par rapport à 2020, le volume a baissé de 18% et la valeur de 6%.

Les débarquements de cette espèce ont suivi une tendance fluctuante au cours des dernières années. En termes de volume, ils ont diminué de 20% en 2018 et de 10% en 2019, puis ont augmenté de 14% en 2020 avant de rechuter en 2021. Les quotas de pêche ont joué un rôle dans cette tendance volatile. Ces quotas ont été fortement réduits en 2019, en raison d'une baisse de la biomasse du stock de maquereau. Bien qu'elle ait été révisée en partie au cours de l'année, cette réduction a encore exercé un impact significatif sur les débarquements de cette espèce en 2019 et a contribué à la croissance de 14% enregistrée en 2020. En 2021, toutefois, le Brexit a entraîné une diminution générale des quotas de maquereau, surtout pour l'Irlande, où les débarquements ont baissé de 30%, soit 23.534 tonnes.

Les plus grands pays de débarquement du maquereau - les Pays-Bas, l'Irlande et l'Espagne - ont représenté 76% du volume total et 78% de la valeur totale de l'UE en 2021. Les Pays-Bas ont débarqué un tiers du volume total, soit une hausse de 7% pour atteindre 71.798 tonnes. La valeur, qui a augmenté de 34%, s'est élevée à 93 millions d'euros. La valeur unitaire moyenne du maquereau débarqué dans ce pays a progressé de 25% pour atteindre 1,30 EUR/kg.

En Irlande, les débarquements de maquereau ont chuté de 30% en volume et de 27% en valeur par rapport à 2020. Ils ont atteint 55.720 tonnes, pour une valeur de 75 millions d'euros, tandis que le prix unitaire a légèrement augmenté de 4%, pour atteindre 1,35 EUR/kg. En Espagne, enfin, les débarquements de cette espèce ont également diminué en 2021. Ils ont atteint 40.904 tonnes, soit une chute de 25% en volume. La valeur n'a toutefois baissé que de 10% pour totaliser 46 millions d'euros, alors que la valeur unitaire moyenne progressait de 20%, passant de 0,93 EUR/kg à 1,11 EUR/kg.

SARDINE

En 2021, les débarquements de sardine de l'UE ont totalisé 170.591 tonnes pour une valeur de 168 millions d'euros. Cela a représenté une baisse de 1% du volume et une hausse de 14% de la valeur, liée à l'augmentation de la valeur unitaire moyenne, de l'ordre de 15%, qui est passée de 0,86 EUR/kg à 0,99 EUR/kg. La baisse du volume a suivi une tendance entamée en 2017 et provisoirement interrompue en 2020.

En Croatie, les débarquements de cette espèce ont atteint 40.877 tonnes et 19 millions d'euros, soit 24% du volume total et 11% de la valeur totale de l'UE. Il convient de noter toutefois que les débarquements croates en 2021 ont diminué de 19% en volume et de

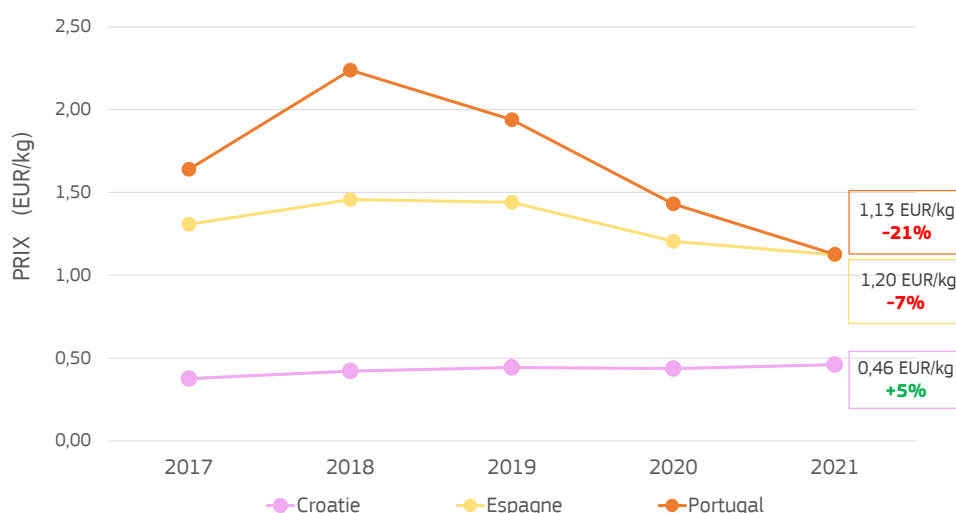
15% en valeur par rapport à 2020. Viennent ensuite l'Espagne et le Portugal avec, respectivement, 35.029 tonnes débarquées pour une valeur de 39 millions d'euros et 26.876 tonnes débarquées pour une valeur de 39 millions d'euros. À noter également que ces deux pays ont vu leur volume et leur valeur augmenter tandis que diminuait leur valeur unitaire. Ainsi l'Espagne a enregistré une croissance de 31% en volume et de 22% en valeur, mais une réduction de la valeur unitaire de 7%, pour atteindre 1,12 EUR/kg. Le Portugal a vu son volume augmenter de 74% et sa valeur de 34%, alors que reculait la valeur unitaire de 21%, atteignant 1,12 EUR/kg. La baisse de la valeur unitaire en Espagne et au Portugal peut être attribuée à l'augmentation de l'approvisionnement en sardines. Mentionnons en outre que la France a connu un recul de ses débarquements en termes de volume (-25%) et de valeur (-24%). Cette diminution a atteint 6.858 tonnes (6 millions d'euros en valeur), tandis que la valeur unitaire a légèrement progressé de 2% pour s'élever à 0,91 EUR/kg.

En 2020, les débarquements de sardine en France ont représenté 17% de la valeur totale et 16% du volume total du total de l'UE. En 2021, toutefois, la contribution de la France est tombée à 11% de la valeur totale et à 12% du volume total .

GRAPHIQUE 74
PRIX NOMINAUX
MOYENS DE LA
SARDINE DÉBARQUÉE
DANS LES
PRINCIPAUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UE
(EUR/KG)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



ANCHOIS

En 2021, les débarquements d'anchois dans l'UE ont atteint 104.776 tonnes pour une valeur totale de 203 millions d'euros. Cela a représenté une légèrement augmentation du volume, de l'ordre de 1%, qui rompt avec la tendance à la baisse entamée en 2019. Leur valeur a aussi augmenté de 34%, ce qui est une progression importante. Cela s'explique par la forte hausse de la valeur unitaire (+33%), qui a atteint son niveau le plus élevé depuis 2014, en termes nominaux et réels. Cette croissance a poussé vers le haut la valeur globale des débarquements de cette espèce.

L'Espagne et l'Italie ont représenté 74% du volume total et 78% de la valeur totale des débarquements d'anchois dans l'Union européenne. L'Espagne est arrivée en tête, avec une hausse de 2% en volume et de 17% en valeur, pour un total de 49.582 tonnes débarquées, soit une valeur de 84 millions d'euros.

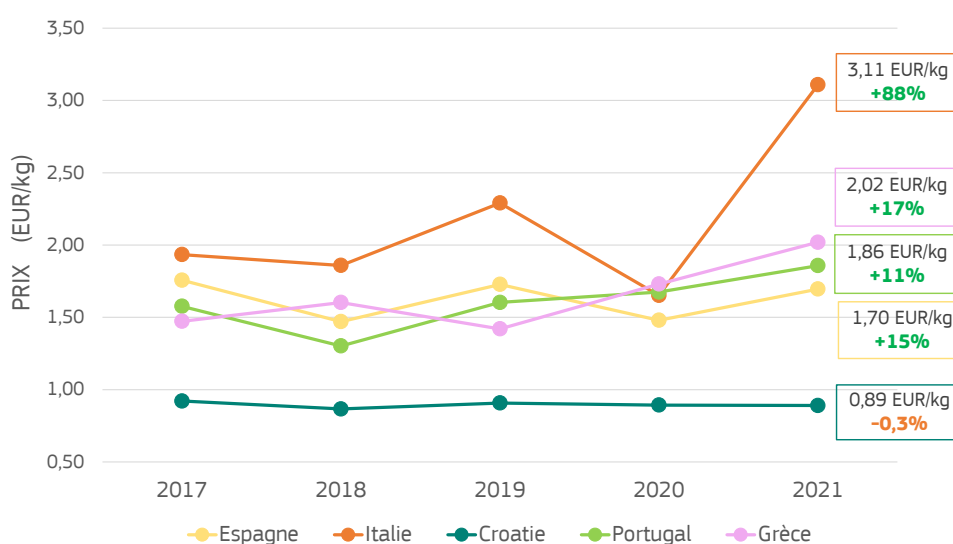
En Italie, les débarquements de cette espèce sont restés pratiquement inchangés entre 2020 et 2021, totalisant 23.725 tonnes. Toutefois, leur valeur a augmenté de façon spectaculaire, de l'ordre de 88%, pour un total de 74 millions d'euros. Cela a été rendu possible par la hausse de la valeur unitaire de ce poisson : 3,11 EUR/kg, soit son plus haut niveau des 10 dernières années en Italie et la valeur la plus élevée de l'UE en 2021.

Les autres principaux pays de débarquement sont notamment la Croatie, le Portugal et la Grèce. La Croatie a enregistré une hausse de 19% en volume (11.621 tonnes au total) et

de 18% en valeur (10 millions d'euros). La valeur unitaire des anchois, généralement plus faible dans ce pays qu'ailleurs, est restée stable : 0,89 EUR/kg. Le Portugal fait désormais partie des cinq principaux pays de débarquement de cette espèce, grâce à un bond de 75% du volume et de 98% de la valeur. Au total, 9.638 tonnes ont été débarquées dans ce pays, pour une valeur de 18 millions d'euros. La Grèce, enfin, a connu une réduction de ses débarquements d'anchois. Ils ont atteint 7.322 tonnes, soit une chute de 35%. Leur valeur totale s'est élevée à 15 millions d'euros, ce qui représente une diminution de 24%. En revanche, leur valeur unitaire a progressé de 17%, passant de 1,73 EUR/kg à 2,02 EUR/kg.

GRAPHIQUE 75
PRIX NOMINAUX
MOYENS DE
L'ANCHOIS DÉBARQUÉ
DANS LES
PRINCIPAUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UE
(EUR/KG)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



POISSONS DE FOND

En 2021, les débarquements de poissons de fond de l'UE ont poursuivi la tendance à la baisse entamée en 2018 et brièvement interrompue en 2020. Le volume total de ces débarquements a atteint 686.362 tonnes, pour une valeur de 923 millions d'euros. Cela a constitué une baisse du volume de 18%, ou 148.953 tonnes, suivie d'une réduction - relativement plus faible - de la valeur, de l'ordre de 4 millions d'euros (-0,5%).

Le recul des débarquements de poissons de fond, particulièrement en termes de volume, est fortement lié à la baisse des débarquements de lançons. En 2021, les débarquements de cette espèce ont chuté de plus de la moitié par rapport à 2020, passant de 240.104 tonnes à 99.256 tonnes (-59%). Leur valeur a également baissé dans une proportion légèrement moindre, passant de 66 millions d'euros à 35 millions d'euros (-48%). Cela s'explique principalement par la réduction des débarquements au Danemark. À noter que les débarquements de lançons suivent la demande du secteur, cette espèce n'étant capturée que par certains navires à des moments précis de l'année afin d'approvisionner une industrie spécialisée. Au Danemark, en outre, les quotas de pêche du lançon ont été réduits de 2020 à 2021, en raison notamment du Brexit. Et la difficulté de parvenir à un accord sur ces quotas a retardé le début de la campagne de pêche de deux semaines¹⁰¹, ce qui a son importance étant donné que la pêche de cette espèce n'est autorisée que du 1^{er} avril à la fin juillet.

MERLAN BLEU

Le merlan bleu est l'espèce commerciale principale la plus débarquée dans l'UE parmi les poissons de fond. En 2021, il a représenté 49% des volumes totaux de ce groupe de produits, suivi du merlu et du cabillaud, dont les parts respectives étaient de 21% et de 2%.

¹⁰¹ La pêche danoise au lançon 2021 reportée à la mi-avril ([thefishingdaily.com](#))

Il convient de noter que la plupart des débarquements de merlan bleu dans l'UE ne sont pas destinés à la consommation humaine, à l'exception des espèces pêchées en Méditerranée et d'une petite partie des captures dans l'Atlantique, destinées aux marchés d'exportation spécialisés dans la production de surimi. En effet, la majorité des débarquements de cette espèce est destinée à la production de farine et d'huile de poisson¹⁰².

En 2021, les débarquements de merlan bleu dans l'UE ont augmenté de 4%, totalisant 338.725 tonnes. 2021 est la première année de relance de la production depuis 2019. C'est également une année record dans la période 2012–2021, avec une croissance spectaculaire de la valeur, de l'ordre de 44%, qui se chiffre à 193 millions d'euros au total. De même, en 2021, la valeur unitaire moyenne du merlan bleu a progressé de 38%, passant de 0,41 EUR/kg à 0,57 EUR/kg.

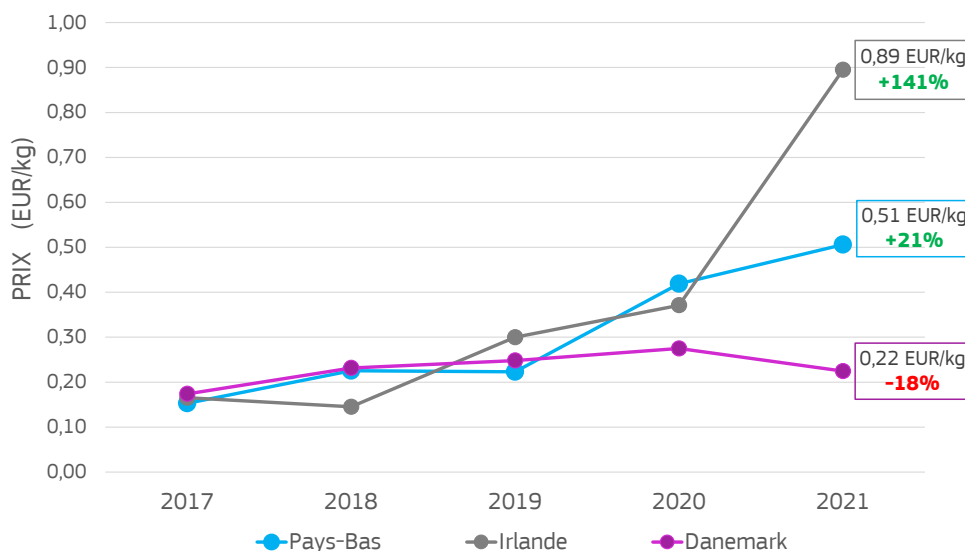
Toujours en 2021, 90% des débarquements de cette espèce dans l'UE ont été effectués aux Pays-Bas, en Irlande et au Danemark, qui ont représenté respectivement 40%, 26% et 24% du volume total. La légère hausse du volume au niveau de l'UE a surtout été portée par les Pays-Bas, le principal pays de débarquement, avec une hausse de 17% (ou 19.518 tonnes) pour atteindre un total de 135.665 tonnes. Dans ce pays, la valeur a également augmenté, à hauteur de 41% (ou 20 millions d'euros), s'élevant à 69 millions d'euros au total. Mais la forte croissance de la valeur a surtout été stimulée par l'Irlande qui, tout en enregistrant une légère baisse du volume (-0,3%), a vu la valeur s'accroître de 141%. Le volume a atteint 87.469 tonnes pour une valeur de 78 millions d'euros, tandis que la valeur unitaire augmentait, passant de 0,31 EUR/kg à 0,89 EUR/kg, comme indiqué au graphique 76. Cette forte hausse peut être due à une part plus importante de merlan bleu débarqué en Irlande en vue de la consommation humaine. Cette espèce présente en effet une qualité exceptionnelle lorsqu'elle est pêchée le long des côtes irlandaises.

Le Danemark occupe la troisième place, avec une diminution du volume débarqué, de l'ordre de 2% (ou 1.757 tonnes), et de la valeur, à hauteur de 20% (ou 5 millions d'euros). Les débarquements totalisent 79.890 tonnes pour une valeur de 18 millions d'euros.

GRAPHIQUE 76
PRIX NOMINAUX
MOYENS DU MERLAN
BLEU DÉBARQUÉ
DANS LES
PRINCIPAUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UE
(EUR/KG)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

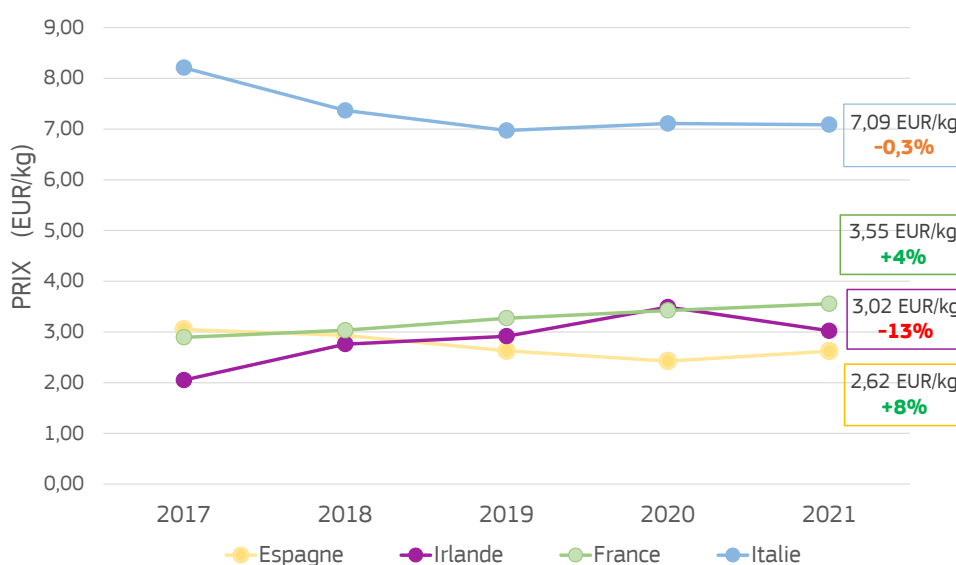


¹⁰² Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans l'étude de l'EUMOFA sur la production européenne de farine et d'huile de poisson, disponible au lien suivant <https://www.eumofa.eu/market-analysis#thematic>.

MERLU En 2021, les débarquements de merlu dans l'UE se sont élevés à 143.065 tonnes pour une valeur de 439 millions d'euros, soit 6% et 8% de plus qu'en 2020 en termes de volume et de valeur, respectivement. Leur valeur unitaire est passée de 3,01 EUR/kg à 3,07 EUR/kg, soit une légère augmentation de 2%. En termes de volume, les principales espèces débarquées ont été le merlu commun (*Merluccius merluccius*), qui a représenté la moitié du total, suivi du merlu d'Argentine (*Merluccius hubbsi*) qui a constitué 40% du total. En 2021, l'Espagne a représenté plus de deux tiers des débarquements totaux de cette espèce dans l'UE, avec une part légèrement plus importante de débarquements de merlu européen que de merlu d'Argentine. Au total, le volume de merlu débarqué en Espagne a augmenté de 17% et s'élève à un peu plus de 100.000 tonnes, le deuxième plus haut niveau de la période 2012–2021, après le pic de 2019. En termes de valeur, les débarquements en Espagne ont atteint 262 millions d'euros en 2021, soit une hausse de 21% par rapport à 2020. L'Irlande, le deuxième pays de débarquement du merlu, est arrivé loin derrière l'Espagne. Les 15.323 tonnes débarquées en 2021 se composaient essentiellement de merlu européen. Cela a représenté une baisse de 16% (ou 2.928 tonnes) par rapport à 2020, ainsi que le plus faible volume depuis 2013. La valeur a atteint 46 millions d'euros, soit une réduction de 27% (ou 17 millions d'euros). En effet, la valeur unitaire du merlu débarqué en Irlande a diminué de 13%, comme l'indique le graphique 77, pour atteindre 3,02 EUR/kg.

GRAPHIQUE 77
PRIX NOMINAUX
MOYENS DU MERLU
DÉBARQUÉ DANS LES
PRINCIPAUX ÉTATS
MEMBRES DE L'UE
(EUR/KG)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



CABILLAUD En 2021, les débarquements de cabillaud dans l'UE ont atteint 16.490 tonnes, pour une valeur de 68 millions d'euros. Ces chiffres, en diminution par rapport à l'année précédente (-33% en volume et -30% en valeur) suivent une tendance à la baisse entamée en 2016. Le niveau atteint est le plus bas de ces dix dernières années, aussi bien en termes de volume que de valeur. En 2021, la valeur unitaire moyenne de cette espèce est passée de 3,95 EUR/kg à 4,14 EUR/kg, soit une légère progression de 5%. L'Allemagne et le Danemark, les principaux États membres de débarquement de ce poisson, ont représenté respectivement 30% et 23% du total débarqué dans l'UE. Ils sont suivis de l'Espagne et du Portugal, qui ont débarqué 18% et 11% du total, respectivement. Les débarquements de cabillaud ont reculé dans toute l'Union européenne, à l'exception des Pays-Bas et de la Finlande, dont la contribution au volume total est toutefois limitée. C'est l'Allemagne qui a enregistré la baisse la plus importante. Les volumes débarqués se sont élevés à 3.809 tonnes, pour une valeur de 19 millions d'euros, soit une baisse de 46% (ou 3.252 tonnes) du volume et de 42% de la valeur (ou 13 millions d'euros).

CRUSTACÉS

En 2021, les débarquements de crustacés dans l'UE ont augmenté de 4% en volume et de 8% en valeur. Ils ont atteint 108.114 tonnes pour une valeur de 786 millions d'euros.

CREVETTES

Les crevettes, toutes espèces confondues, présentent la plus forte valeur de tous les produits débarqués dans l'UE.¹⁰³ Après 2018, où le niveau le plus élevé a été atteint en dix ans, le volume et la valeur de ces débarquements a baissé en 2019 et 2020. En 2021, toutefois, malgré une baisse du volume de 3% (soit 54.855 tonnes), leur valeur a affiché une tendance positive, grimpant à 6% pour atteindre 444 millions d'euros.

La crevette *Crangon* est de loin la crevette la plus débarquée. En 2021, les débarquements de cette espèce ont représenté 47% du volume débarqué dans l'UE, mais seulement 22% de la valeur totale. Elle a principalement été débarquée aux Pays-Bas, où elle a totalisé 14.263 tonnes pour une valeur de 54 millions d'euros. Par rapport à 2020, les volumes débarqués ont diminué de 9%, tandis que la valeur a progressé de 6%. Dans ce pays, la valeur unitaire de la crevette *Crangon* a augmenté de 17%, pour atteindre 3,79 EUR/kg. L'Allemagne et le Danemark ont connu des hausses similaires de la valeur unitaire, respectivement de 10% (pour s'élever à 4,06 EUR/kg) et de 19% (atteignant 5,20 EUR/kg). Outre l'espèce *Crangon*, les autres types de crevettes d'eau froide ont été principalement débarqués en Suède et au Danemark. Dans ce dernier, la hausse des prix a entraîné une légère augmentation de la valeur des débarquements, de l'ordre de 1%, pour atteindre 9 millions d'euros, tandis que le volume chutait lourdement de 20%, soit 509.300 tonnes. Le volume des crevettes d'eau froide débarquées en Suède a atteint 935 tonnes, pour une valeur de 11 millions d'euros. Cela a représenté une réduction de 27% du volume et de 21% de la valeur, soit le niveau le plus bas jamais atteint en dix ans.

L'Italie, l'Espagne et la Grèce, les trois principaux pays de débarquement des crevettes roses du large (*Parapenaeus longirostris*), ont couvert ensemble plus de 91% des volumes totaux débarqués en 2021. L'Italie arrive en premier lieu, avec une hausse de 2% du volume, mais une baisse de la valeur totale de 20% en raison de la diminution de la valeur unitaire, qui est passée de 6,56 EUR/kg à 5,13 EUR/kg, soit un recul de 20%. La valeur unitaire des débarquements de cette espèce a été supérieure en Espagne qu'en Italie. En 2021, elle a augmenté de 5% pour atteindre 10,11 EUR/kg. En outre, l'Espagne a affiché une croissance de 14% en volume, pour un total de 5.318 tonnes, ainsi que de 19% en valeur, pour atteindre 54 millions d'euros, soit la valeur totale la plus élevée en dix ans. La Grèce a vu le volume se réduire de 4% et la valeur augmenter de 10%, pour un total de 5.445 tonnes valant 16 millions d'euros. La valeur unitaire s'est élevée à 4,70 EUR/kg, soit une hausse de 14% par rapport à 2020. Elle est néanmoins restée inférieure à celle de l'Italie et de l'Espagne.

Le groupe « crevettes diverses » comprend principalement le gambon rouge (*Aristaeomorpha foliacea*), la crevette rouge (*Aristeus antennatus*) et le gambon rayé (*Aristeus varidens*). Ensemble, l'Italie et l'Espagne ont compté pour environ 90% de tous les débarquements de ces crevettes dans l'UE en 2021, tant en volume qu'en valeur. Alors que les débarquements en Italie comprenaient principalement des gambons rouges, ceux de l'Espagne étaient majoritairement composés de gambons rayés et de crevettes rouges. En Espagne, les débarquements de « crevettes diverses » se sont élevés à 3.255 tonnes pour une valeur de 77 millions d'euros, soit une hausse de 9% du volume et de 23% de la valeur par rapport à 2020. En Italie, la valeur totale des débarquements a reculé de 9%, tandis que leur volume progressait de 11%, pour un total de 3.181 tonnes et de 71 millions d'euros.

¹⁰³ L'agrégation « crevettes » inclut les espèces suivantes : crevettes *Crangon* spp., crevettes d'eau froide (essentiellement les crevettes nordiques « *Pandalus borealis* »), crevettes roses du large (« *Parapenaeus longirostris* »), crevettes d'eau chaude (principalement les caramotes « *Penaeus kerathurus* ») et crevettes diverses (notamment les gambons rouges « *Aristaeomorpha foliacea* », les crevettes rouges « *Aristeus antennatus* » et les gambons rayés « *Aristeus varidens* »).

TABLEAU 18

PRIX NOMINAUX MOYENS DES CREVETTES DANS LES PAYS DE L'UE OÙ LA PLUPART DES DÉBARQUEMENTS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN 2021 (EUR/KG)

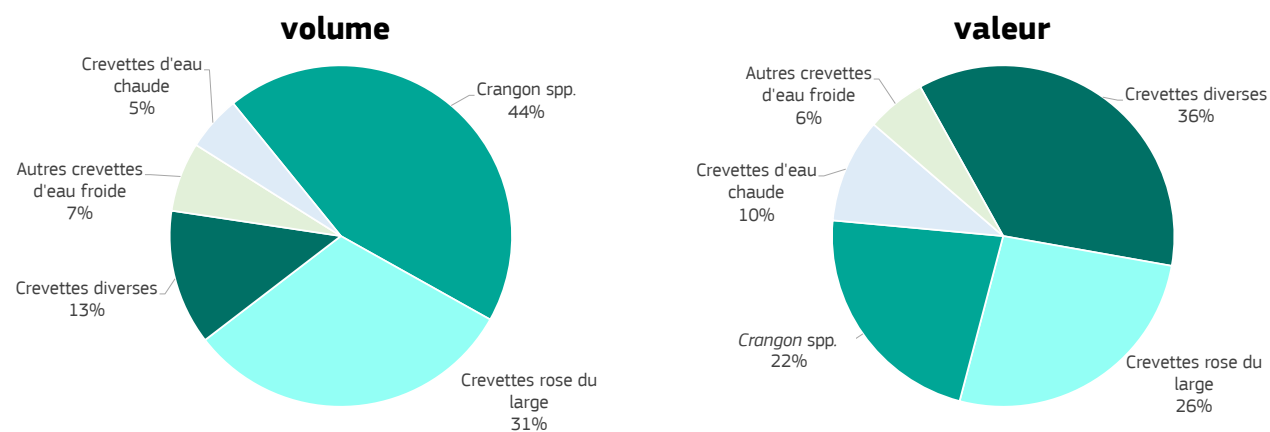
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

Principales espèces commerciales	État membre	2017	2018	2019	2020	2021	2021/2020	2021/2017
Crangon spp.	Pays-Bas	7,28	3,34	2,77	3,25	3,79	+17%	-48%
	Allemagne	7,99	3,92	2,72	3,70	4,06	+10%	-49%
Autres crevettes d'eau froide principalement la crevette nordique (<i>Pandalus borealis</i>)	Danemark	4,44	5,41	4,97	3,55	4,51	+27%	+2%
	Suède	9,69	10,37	11,92	10,97	11,90	+9%	+23%
Crevettes rose du large (<i>Parapenaeus longirostris</i>)	Italie	6,20	5,77	6,84	6,56	5,12	-22%	-17%
	Espagne	10,35	8,40	8,95	9,64	10,11	+5%	-2%
	Grèce	3,80	4,58	4,36	4,11	4,70	+14%	+24%
Crevettes d'eau chaude principalement la crevette caramote (<i>Penaeus kerathurus</i>)	Espagne	14,92	18,52	20,35	11,23	15,91	+42%	+7%
Crevettes diverses principalement des gambons rouges (<i>Aristaeomorpha foliacea</i>), crevettes rouges (<i>Aristeus antennatus</i>), et les gambons rayés (<i>Aristeus varidens</i>)	Espagne	17,03	23,93	21,38	20,97	23,61	+13%	+39%
	Italie	21,61	20,25	21,73	27,15	22,32	-18%	+3%

GRAPHIQUE 78

DÉBARQUEMENTS DE CREVETTES DANS L'UE EN 2021

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



**THON ET
 ESPÈCES
 APPARENTÉES**

En 2021, les débarquements de thon et d'espèces apparentées dans l'UE ont atteint 317.697 tonnes pour une valeur de 805 millions d'euros. Par rapport à 2020, cela a représenté une hausse de la valeur de 15% (ou 100 millions d'euros) et du volume de 6% (ou 17.806 tonnes), ce qui ne s'était plus produit depuis 2018.

L'Espagne est le pays où la plupart des thons sont débarqués dans l'UE. Le listao est de loin la principale espèce de thon qui y est débarquée. En 2021, les débarquements de listao ont compté pour 48% des volumes totaux de thon et d'espèces apparentées débarqués dans l'Union européenne.

LISTAO En 2021, les débarquements de listao ont totalisé 152.098 tonnes pour une valeur de 219 millions d'euros, soit une augmentation de 15% et de 36%, respectivement, par rapport à 2020. Cette forte croissance est principalement due à la baisse des débarquements de cette espèce en 2020, suite aux restrictions liées au COVID-19. Bien que la valeur ait augmenté en 2021, le volume est resté inférieur au niveau pré-pandémique de 2019. Sur le volume total, 92% ont été débarqués en Espagne, essentiellement sous forme de produits congelés.

L'Espagne a ainsi déterminé la tendance générale de l'UE, où le volume a progressé de 9% (pour atteindre 140.568 tonnes) et la valeur de 32% (pour un total de 202 millions d'euros).

AUTRES POISSONS DE MER

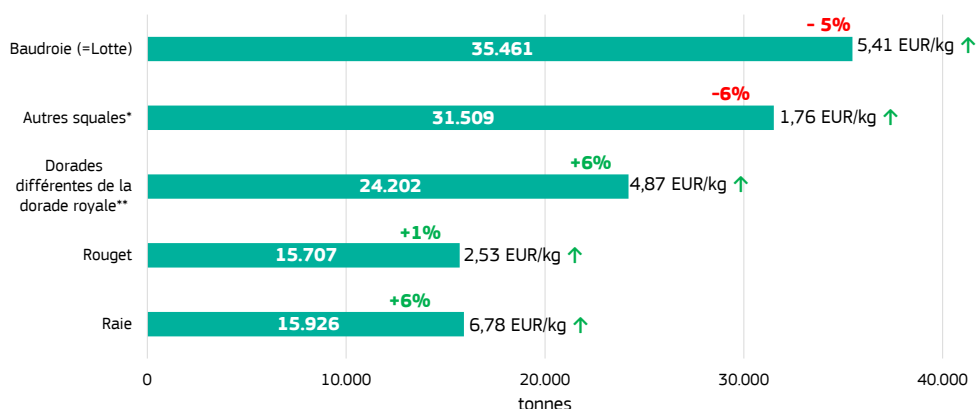
En 2021, les débarquements du groupe « autres poissons de mer » dans l'UE se sont élevés à 254.858 tonnes pour une valeur de 858 millions d'euros. Le graphique 79 donne un aperçu des débarquements des principales espèces commerciales appartenant à ce groupe.

GRAPHIQUE 79

LES PRINCIPALES ESPÈCES D'« AUTRES POISSONS MARINS » : VOLUME DÉBARQUÉ EN 2021, VARIATIONS EN % (2021/2020) ET PRIX NOMINAUX AU STADE DU DÉBARQUEMENT

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)).

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



* Le groupe « autres requins » comprend principalement le peau bleue (62% du total), la petite roussette (16%), les émissoles (10%), le requin bleu (6%) ainsi que le requin-hâ et les roussettes nca (1% chacun).

** Le groupe « dorades autres que dorade royale » comprend principalement la bogue (34% du total), la dorade grise (13%), le pageot commun (12%), le sar commun (6%), le page rouge (6%), le pageot acarne (6%), la dorade rose (4%), l'oblade et le marbré (3% chacun), le denté commun, le sar à tête noire et les sars, sparailleurs nca (2% chacun), le denté à gros yeux, le sparailon commun, le gros denté rose et les dentés nca (1%).

BAUDROIE

En 2021, les débarquements de baudroie dans l'UE ont atteint 35.461 tonnes, soit une diminution d'environ 2.000 tonnes - 5% de moins qu'en 2020 -, dans le prolongement de la tendance au ralentissement entamée en 2019. Leur valeur s'est élevée à 192 millions d'euros, soit 4% ou 7 millions d'euros de plus qu'en 2020. Sur le volume total, 51% ont été classés comme « baudroies nca¹⁰⁴ » (*Lophius spp*), 24% comme « baudroie commune » (*Lophius piscatorius*) et 16% comme « baudroie rousse » (*Lophius budegassa*). Le reste appartient aux catégories suivantes : « baudroies nca » (*Lophiidae*), « baudroie d'Amérique » (*Lophius americanus*), « rêveur à front haut » (*Lophodolos acanthognathus*) et « baudroie diable » (*Lophius vomerinus*).

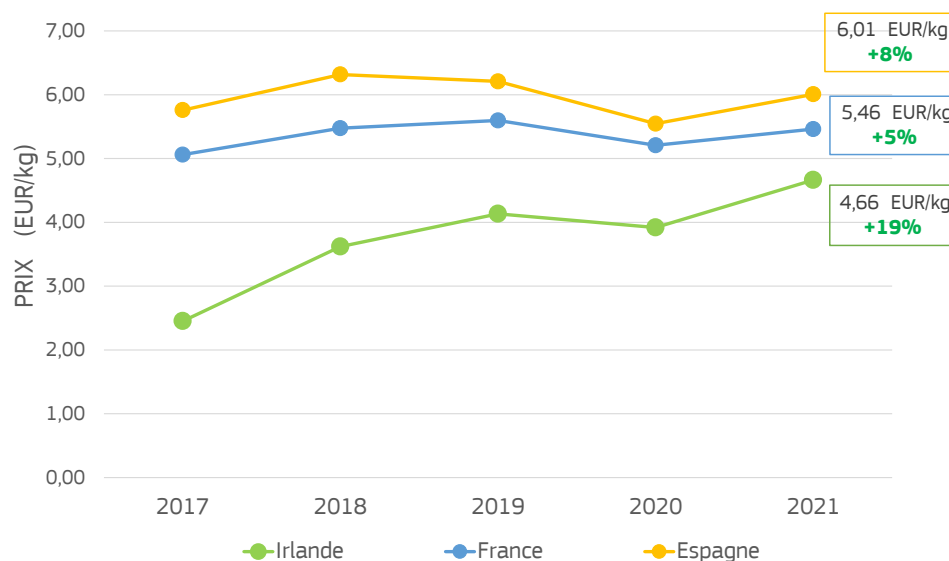
L'Irlande, l'Espagne et la France ont représenté ensemble 84% des volumes totaux de baudroie débarqués en 2021. L'Irlande a enregistré à la fois une baisse du volume et une augmentation du prix et de la valeur, tandis que la France affichait une hausse du volume et de la valeur. En revanche, les débarquements de baudroie en Espagne ont chuté de 29% en volume et de 23% en valeur.

¹⁰⁴ Non inclus ailleurs.

De 2017 à 2021, comme le montre le graphique 80, les prix moyens en France et en Espagne ont suivi une tendance similaire, tandis qu'ils étaient plus bas en Irlande. En 2022, toutefois, ces trois pays ont connu une hausse des prix.

GRAPHIQUE 80
PRIX NOMINAUX
MOYENS DE LA
BAUDROIE
DÉBARQUÉE DANS
LES PRINCIPAUX
ÉTATS MEMBRES DE
L'UE (EUR/KG)

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



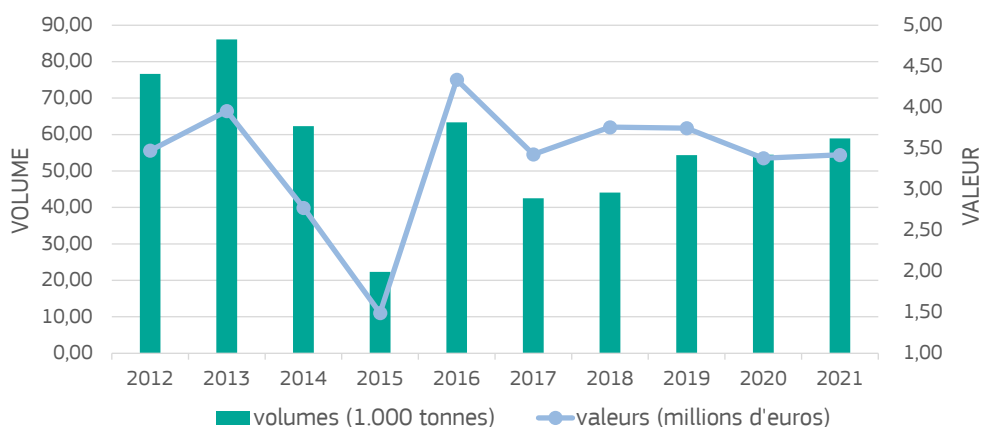
ALGUES

Les algues ne représentent qu'une part mineure des débarquements totaux de produits de la pêche dans l'UE.

En 2021, les débarquements se sont élevés à 58.928 tonnes pour une valeur de 3,69 millions d'euros, presque entièrement débarqués en France et, dans une moindre mesure, en Espagne.

GRAPHIQUE 81
DÉBARQUEMENTS
TOTAUX D'ALGUES
DANS L'UE

Source: EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_ld_main](#)) et d'administrations nationales. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



De 2020 à 2021, les débarquements d'algues dans l'UE ont affiché une hausse de 8% en volume et de 3% en valeur, principalement sous l'effet de l'augmentation observée en Espagne.

Il existe une nette différence de prix entre les débarquements d'algues en France et en Espagne. En 2021, le prix moyen en France a atteint 0,04 EUR/kg. En Espagne, il s'est élevé à 0,52 EUR/kg, soit 12% de moins qu'en 2020. Le tangle (*Laminaria digitata*), l'espèce la plus débarquée en France, est récolté en mer. Il est utilisé pour la fabrication d'acide alginique, principalement à des fins industrielles, notamment dans le secteur cosmétique. Les données pour l'Espagne ne permettent pas de distinguer les espèces d'algues les plus débarquées dans le pays.

6/ AQUACULTURE¹⁰⁵

6.1 VUE D'ENSEMBLE

TOTAL UE

Pour la première fois depuis 2017, les volumes et la valeur de la production aquacole de l'UE ont augmenté entre 2020 et 2021.

En 2021, la production aquacole de l'UE¹⁰⁶ a totalisé 1,13 million de tonnes, pour une valeur de 4,17 milliards d'euros. Par rapport à 2020, cela a représenté une hausse du volume de 4%, ou 40.759 tonnes, et une augmentation de la valeur de 14%, ou 502 millions d'euros, en valeur nominale. Cela a également signifié la première année de croissance en volume et en valeur depuis 2017. La moule et la truite restent les principales espèces et continuent à jouer les premiers rôles, la première au niveau du volume et la seconde en termes de valeur.

Sur la dernière décennie¹⁰⁷, la production aquacole totale de l'UE a augmenté de 115.281 tonnes, soit 11% entre 2012 et 2021, tandis que sa valeur a connu une croissance notable de 34% en termes réels, soit une augmentation de 978 millions d'euros.

Durant les dix années analysées, la hausse de la valeur de la production aquacole totale de l'UE s'est principalement concentrée entre 2015 et 2017. Cette période a été suivie par une tendance à la baisse des valeurs et des volumes jusqu'en 2021. L'augmentation de la valeur entre 2020 et 2021 a exercé un impact considérable sur cette tendance, comme indiqué au graphique 82. Il s'agit de la croissance la plus importante de cette décennie. Elle a été rendue possible par une production accrue, liée à la relance après la pandémie de COVID-19, et par une montée de l'inflation. Il est toutefois important de tenir compte du fait que le graphique 82 ci-dessous, ainsi que les autres graphiques affichant les tendances pour des périodes supérieures à cinq ans, présentent des valeurs déflatées.

L'augmentation globale de la valeur de la production aquacole de l'UE a résulté essentiellement de l'accroissement de la production d'espèces à forte valeur ajoutée, telles que la truite, le saumon, le bar et le thon rouge, associé à la forte hausse des prix de certaines espèces principales, comme la dorade royale, l'huître, la palourde et les algues. D'autres facteurs ont également joué un rôle, comme la hausse des prix survenue suite à une diminution de l'approvisionnement liée à la forte mortalité d'espèces telles que les huîtres, et l'augmentation de la production de produits biologiques.

¹⁰⁵ La principale source de données pour la production aquacole de l'UE est EUROSTAT. Ces données couvrent le secteur aquacole du point de vue de la production sur l'exploitation, disponible pour la consommation humaine. Il convient de tenir compte du fait que la production est comptabilisée au stade des premières ventes. Le rapport n'inclut donc pas la production destinée à la consommation personnelle, ni les œufs et alevins produits en vue d'être élevés au sein d'une même exploitation sans les vendre. Inclues indépendamment de leur utilisation finale depuis l'année de référence 2016, les plantes aquatiques constituent une exception au critère de « consommation humaine ».

Les données ont été intégrées à celles de la FAO, de la FEAP et des administrations nationales pour plusieurs États membres : pour plus d'informations sur les intégrations effectuées et sur les données collectées pour chaque pays, veuillez consulter la note méthodologique.

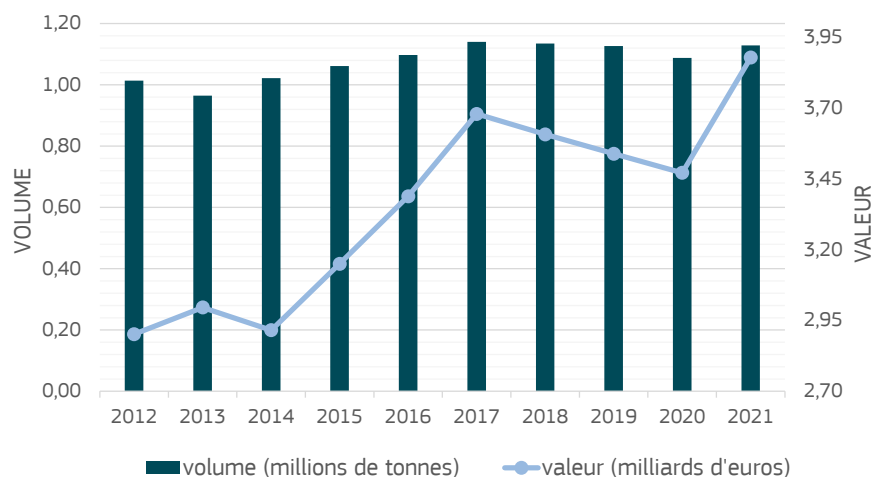
¹⁰⁶ Conformément aux lignes directrices d'Eurostat sur la production et la diffusion de données statistiques par les services de la Commission après le retrait du Royaume-Uni de l'UE, et étant donné que la période de référence la plus récente est l'année 2021, le Royaume-Uni est exclu des agrégations de l'UE pour chaque année. En outre, les données de l'UE incluent la Croatie depuis 2013, date de l'élargissement de l'UE à ce pays.

¹⁰⁷ Dans ce rapport, les variations de valeur et de prix pour des périodes supérieures à cinq ans sont analysées en déflatant les valeurs à l'aide du déflateur du PIB (base=2015) ; pour des périodes plus courtes, les variations de valeur et de prix nominaux sont analysées.

GRAPHIQUE 82

LA PRODUCTION AQUACOLE DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO, des administrations nationales et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées plus en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



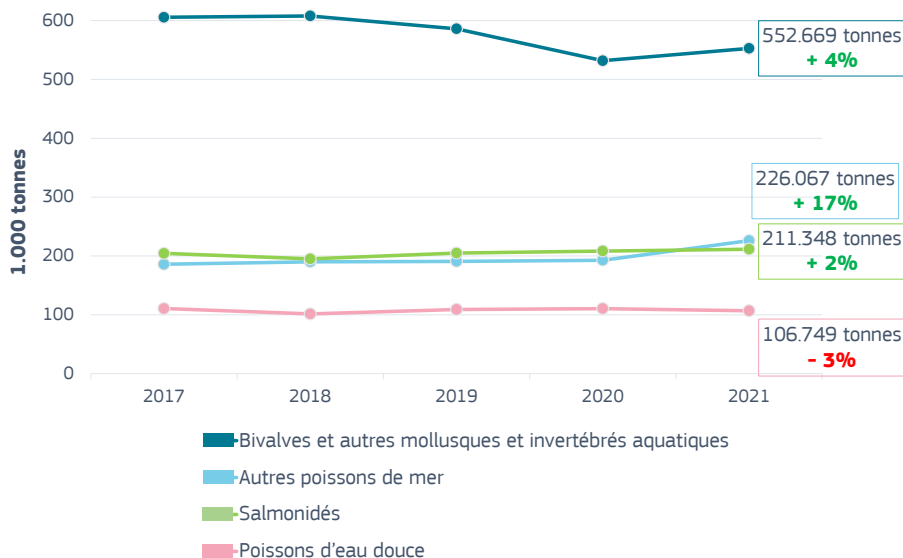
Les principaux groupes d'espèces élevées au sein de l'UE sont présentés aux graphiques 83 et 84. Il ressort de ces derniers que les bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques, notamment la production de moules en Espagne et d'huîtres en France, représentent la moitié du volume de la production aquacole de l'UE. Les groupes « autres poissons de mer », qui englobent majoritairement la dorade royale et le bar commun, et « salmonidés », qui incluent principalement la truite et le saumon, ont représenté 20% et 19%, respectivement, des volumes totaux de produits d'élevage en 2021. La Grèce est de loin le principal pays producteur de dorade royale et de bar commun. À lui seul, ce pays est responsable de près de 70% de la production communautaire de dorade royale et de plus de 50% de celle de bar commun. En 2021, plus de la moitié du volume de truites de l'UE a été produit en Italie, en France et au Danemark, tandis que près de 90% du saumon de l'UE a été élevé en Irlande. Les espèces d'eau douce jouent également un grand rôle dans la production aquacole de l'UE. Couvrant 9% du volume total en 2021, ce groupe comprend essentiellement les carpes qui sont produites en Pologne, en Tchéquie et en Hongrie, pour la plupart. Le reste est réparti entre les autres groupes d'espèces, qui ont représenté ensemble une production annuelle moyenne d'environ 38.000 tonnes entre 2017 et 2021. Une tendance générale à la hausse a pu être observée entre 2020 et 2021, aussi bien en termes de valeur que de volume. En 2021, la production de bivalves a connu une augmentation de 4% en volume. En 2020, elle avait atteint son plus bas niveau depuis 2013, principalement en raison de la baisse de la production mytilicole en Espagne¹⁰⁸. La valeur des bivalves, d'autre part, a augmenté de 26% en 2021, essentiellement en raison d'une hausse de la valeur de production des palourdes en Italie et au Portugal, des huîtres en France et des moules en Espagne. Les groupes « salmonidés » et « autres poissons de mer » ont enregistré une augmentation de leur volume et de leur valeur. La production de poissons d'eau douce a connu une baisse de 3% en volume, mais une hausse de 11% en valeur.

¹⁰⁸ Le rapport « Impacts de la pandémie COVID-19 sur la pêche et l'aquaculture de l'UE » (disponible au lien suivant : <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/07e5b4e2-1116-11ec-9151-01aa75ed71a1>) suggère que la production de moules en Espagne (le principal pays producteur) a été affectée de manière négative, les principaux producteurs signalant des impacts négatifs sur les performances de production et sur l'ensemble de la chaîne de valeur en raison de la chute de la consommation hors foyer.

GRAPHIQUE 83

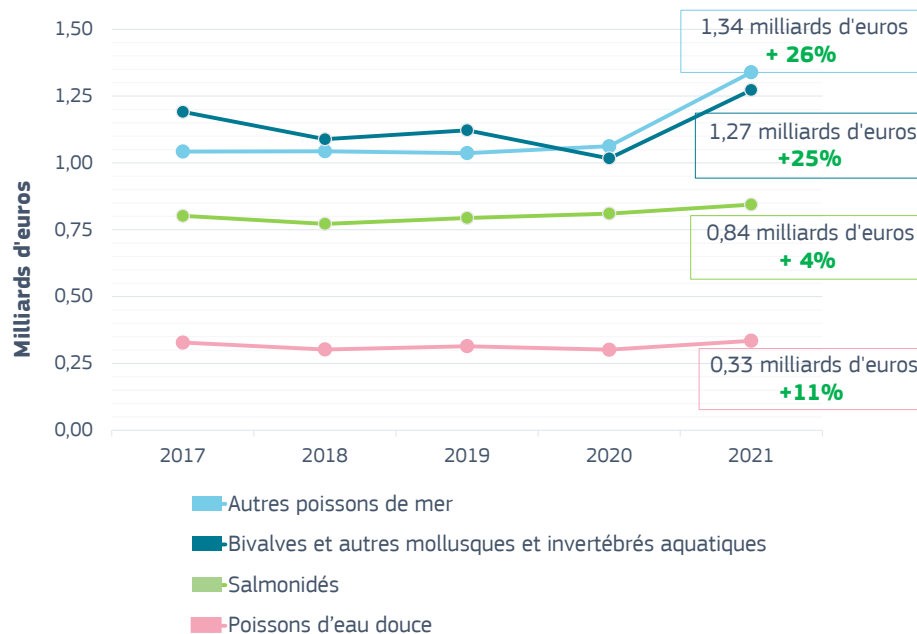
VOLUMES DES GROUPES DE PRODUITS AQUICOLES LES PLUS PRODUITS DANS L'UE. VARIATION EN % (2021/2020)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 84
 VALEURS NOMINALES DES GROUPES DE PRODUITS AQUICOLES PRODUITS DANS L'UE QUI ONT LA PLUS FORTE VALEUR. VARIATION EN % (2021/2020)

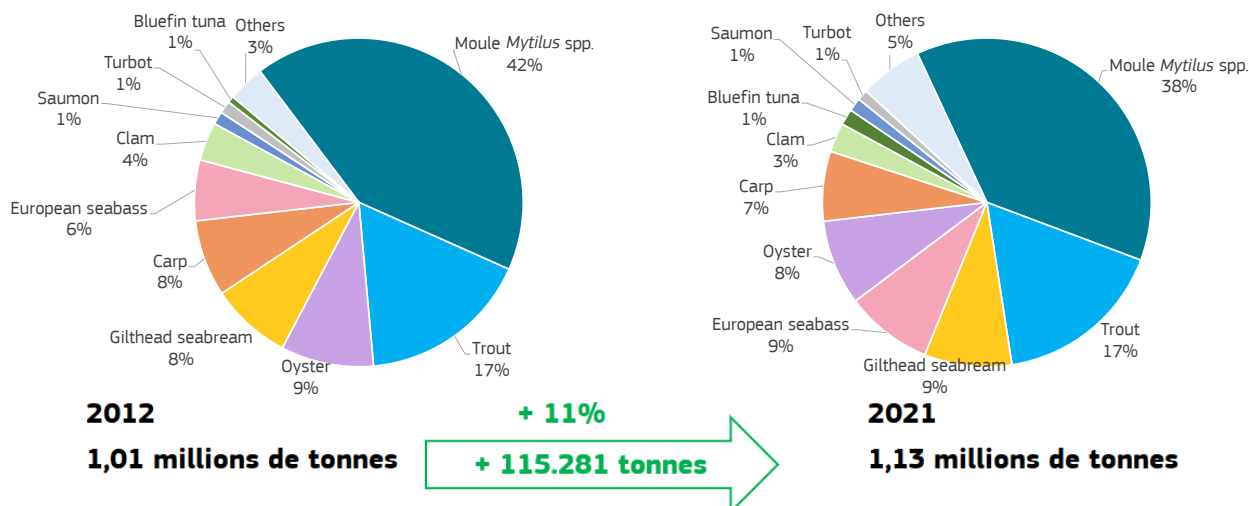
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 85

COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES - EN VOLUME : 2012 VS. 2021

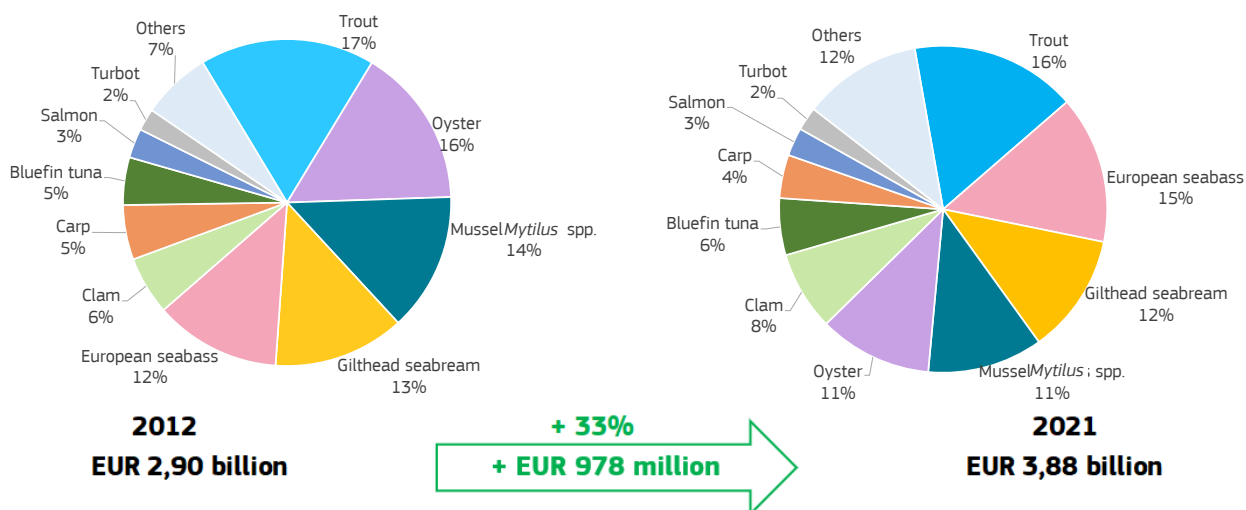
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 86

COMPOSITION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DE L'UE PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES - EN VALEUR RÉELLE (BASE=2015) : 2012 VS. 2021

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), de la FAO et de la FEAP. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB.



La composition par espèce de la production aquacole de l'UE est restée similaire à celle des dix années écoulées, aussi bien en termes de volume que de valeur. La moule est l'espèce la plus produite et la truite celle dont la valeur est la plus élevée. La structure de la production aquacole de l'UE a toutefois connu quelques petits changements. Ainsi, par exemple, la valeur et le volume de production des moules et des huîtres ont augmenté, mais leur part dans le total a diminué en raison d'augmentations plus importantes pour d'autres espèces principales. En 2021, la part

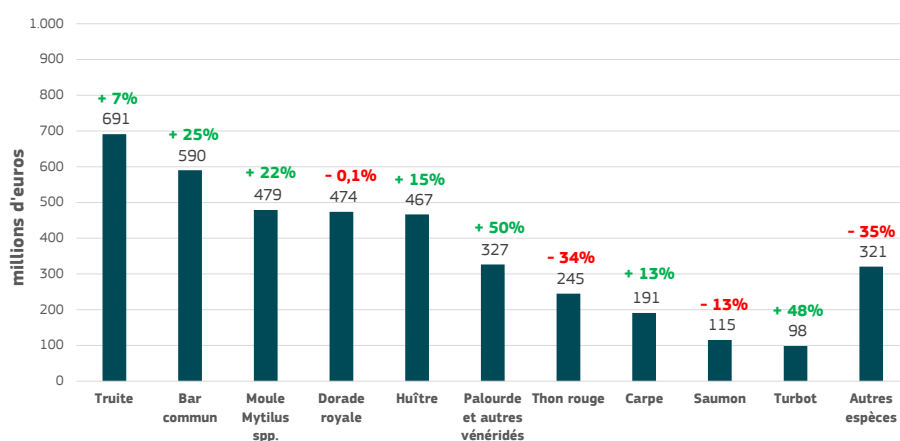
des moules a baissé, passant de 42% à 38%, tout en restant l'espèce la plus produite en termes de volume. La part du bar commun a augmenté, son volume passant de 6% à 9% et sa valeur de 12% à 15%. Il devient l'espèce ayant la deuxième plus forte valeur en 2021 après la truite, qui a représenté 16% de la valeur totale de la production aquacole de l'UE. Il convient aussi de mentionner qu'en termes de valeur réelle, les siluriformes d'eau douce ont fait l'objet d'une hausse importante. Ces dernières sont incluses dans le groupe « autres espèces » des deux graphiques, ne faisant pas partie des dix principales espèces. Leur valeur est passée de moins de 14 millions d'euros à près de 27 millions d'euros.

La progression de la part du thon rouge dans le total est principalement due à une croissance exceptionnelle de la production maltaise entre 2012 et 2021, qui a grimpé de 290% en volume et de 134% en valeur, soit une augmentation de plus de 10.000 tonnes et d'un peu plus de 100 millions d'euros, même après correction de l'inflation¹⁰⁹. Or, si l'on compare entre 2021 et 2020, la production maltaise de thon rouge a chuté de 21% en volume et de 3% en valeur, tombant à 13.549 tonnes et à moins de 200 millions d'euros.

GRAPHIQUE 87

VALEURS NOMINALES DES PRINCIPALES ESPÈCES AQUICOLES DANS L'UE EN 2020 ET VARIATION EN % ENTRE 2021 ET 2020

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



PAR ÉTAT MEMBRE

Au sein de l'UE, l'aquaculture dans l'UE se caractérise par des productions spécialisées dans quelques États membres : la Grèce pour la dorade royale et le bar commun, l'Espagne pour la moule, la France pour l'huître, la moule et la truite, l'Italie pour la palourde et la truite, la Pologne pour la carpe, le Danemark pour la truite, l'Irlande pour le saumon et Malte pour le thon rouge.

En 2021, en termes de volume, les plus grands pays producteurs ont été l'Espagne, la France, l'Italie, la Grèce et la Pologne. En termes de valeur, ce sont la France, l'Espagne, la Grèce, l'Italie et Malte qui ont affiché la plus forte production. Toujours en 2021, ces sept principaux pays producteurs ont représenté plus de deux tiers de la production aquacole totale de l'UE, tant en volume qu'en valeur. Et à eux seuls, l'Espagne, la France et l'Italie ont produit plus de la moitié du total.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, 2021 a été la première année de relance de la production aquacole depuis 2017, tant en volume qu'en valeur. Cette tendance générale se reflète également dans les performances de chaque État membre qui sont indiquées dans les tableaux 19 et 20. Le volume de production aquacole de l'Espagne est resté pratiquement inchangé depuis 2020, tandis que la valeur augmentait de 12%. Cette hausse s'explique en partie par la valeur accrue de la moule d'élevage,

¹⁰⁹L'augmentation de la production maltaise de thon rouge peut être également liée à l'élevage illégal et clandestin de l'espèce à Malte. En 2020, les départements de la pêche de l'UE et de Malte ont engagé une action pénale contre les éleveurs de thons accusés au préalable d'avoir acheté plus de quotas de thon rouge que ce dont ils avaient droit.

pour laquelle l'Espagne a enregistré une hausse de 30% (et une baisse de 1% en volume).

TABLEAU 19
VOLUME DE LA
PRODUCTION AQUACOLE
DANS LES 5 PRINCIPAUX
PAYS PRODUCTEURS DE
L'UE (1.000 TONNES)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), et de la FAO.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les écarts dans les variations en % sont dus aux arrondis.

État membre	2017	2018	2019	2020	2021	2021/2020
Espagne	315	319	307	277	277	-0,2%
France	182	188	194	191	193	+1%
Italie	159	143	132	123	146	+19%
Grèce	126	132	129	131	144	+10%
Pologne	35	37	43	46	45	-3%

TABLEAU 20
VALEUR NOMINALE DE LA
PRODUCTION AQUACOLE
DANS LES 5 PRINCIPAUX
PAYS PRODUCTEURS DE
L'UE (MILLIONS D'EUROS)

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)), et de la FAO.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

État membre	2017	2018	2019	2020	2021	2021/2020
France	736	689	759	723	781	+8%
Espagne	578	648	633	582	649	+12%
Grèce	546	536	508	552	641	+16%
Italie	555	439	446	392	547	+40%
Malte	180	243	162	215	210	-2%

Plusieurs tendances importantes ont également été observées auprès des autres principaux producteurs. La France, l'Italie et la Grèce ont connu des augmentations de volume et de valeur. La croissance française est essentiellement due à la hausse de 13% de la valeur de l'huître par rapport à 2020, tandis que son volume de production restait stable. La production aquacole italienne a atteint son niveau le plus élevé depuis 2017. La hausse du volume est directement liée à la production accrue de truite et de moule. Par ailleurs, la palourde a constitué le principal facteur de croissance de la valeur, qui a augmenté de 50%, tandis que le volume reculait de 2%. La Grèce a atteint un pic sur dix ans, tant au niveau du volume que de la valeur, majoritairement grâce à la hausse de production du bar commun.

D'autre part, la production maltaise de thon rouge a suivi une tendance instable ces dernières années, marquées par des hauts et des bas successifs. En 2021, elle a chuté de 21% en volume et de 3% en valeur, après un rebond en 2020 qui faisait suite à une baisse de production en 2019.

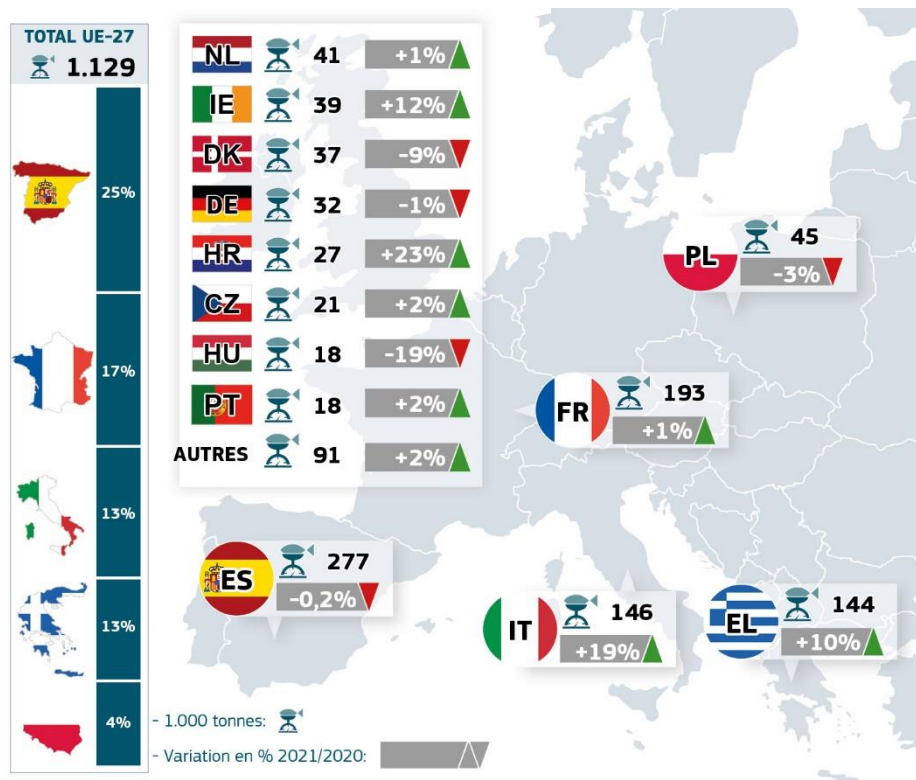
La production aquacole polonaise a enregistré en 2021 son niveau le plus élevé sur dix ans : 150 millions d'euros. Une plus faible production de carpe et de truite a toutefois entraîné une baisse du volume de l'ordre de 3%.

L'Irlande est classée au sixième rang des principaux pays producteurs en valeur, principalement en raison de l'importante production de saumon du pays, dont 100% est certifié biologique.

GRAPHIQUE 88

VOLUME DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2021 ET VARIATION EN % ENTRE 2021 ET 2020

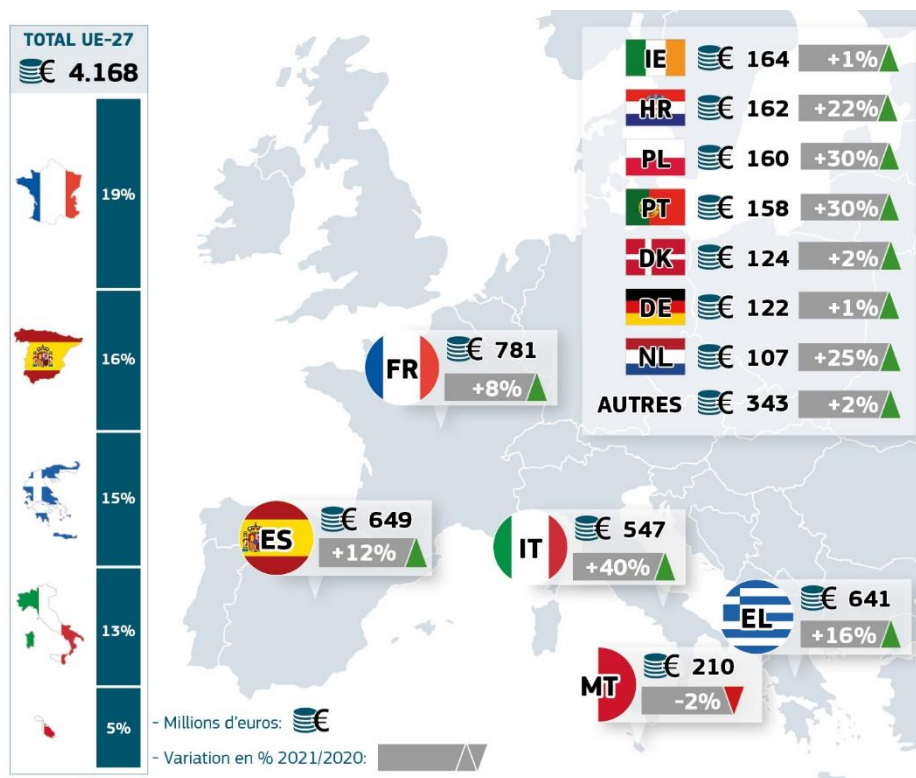
Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code de données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



GRAPHIQUE 89

VALEUR DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE EN 2021 ET VARIATION EN % ENTRE 2021 ET 2020

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code de données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.



6.2 ANALYSE PAR ESPÈCES PRINCIPALES

BIVALVES ET AUTRES MOLLUSQUES ET INVERTÉBRÉS AQUATIQUES

En 2021, les États membres de l'UE ont produit 552.669 tonnes de bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques d'élevage. Il s'agit d'une hausse de 4% en volume par rapport à 2020, tandis que leur valeur atteignait 1,27 milliard d'euros, soit un bond significatif de 25% par rapport à l'année précédente et un pic sur dix ans. L'huître, la moule et la palourde ont représenté plus de 99% de la valeur et du volume totaux de la production aquacole de l'UE de ce groupe.

MOULE

La moule représente plus d'un tiers du volume total de la production aquacole.

En 2021, la production mytilicole de l'UE s'est élevée à 425.242 tonnes pour une valeur de 479 millions d'euros, soit la valeur la plus élevée de la décennie analysée. Par rapport à 2020, cela constitue une augmentation en volume de 5%, ou 18.332 tonnes, et de 22%, ou 86 millions d'euros, en valeur. Il convient de mentionner toutefois que la production de moules d'élevage a présenté une tendance à la baisse jusqu'en 2020, alors qu'elle augmentait dans le reste du monde.

En termes de volume, 2021 a été la première année de relance de la production depuis 2017, suite à une augmentation de la production en Italie (+23%, ou 11.584 tonnes) et en France (+8%, ou 5.102 tonnes).

En 2021, cependant, l'Espagne - le plus grand pays producteur de cette espèce dans l'UE -, a poursuivi sa tendance à la baisse entamée en 2019, bien qu'à un rythme moins soutenu. En 2021, en effet, la baisse du volume de production n'a été que de 0,6%, contre -6% en 2019 et -10% en 2020. Cela peut être dû à un ensemble de causes, comme les maladies, le manque de naissains de moule et la faible rentabilité. La valeur de cette production s'est toutefois accrue de 30% en 2021. Dans l'ensemble, la production espagnole de moules s'est élevée à 203.226 tonnes en 2021, pour un total de 137 millions d'euros.

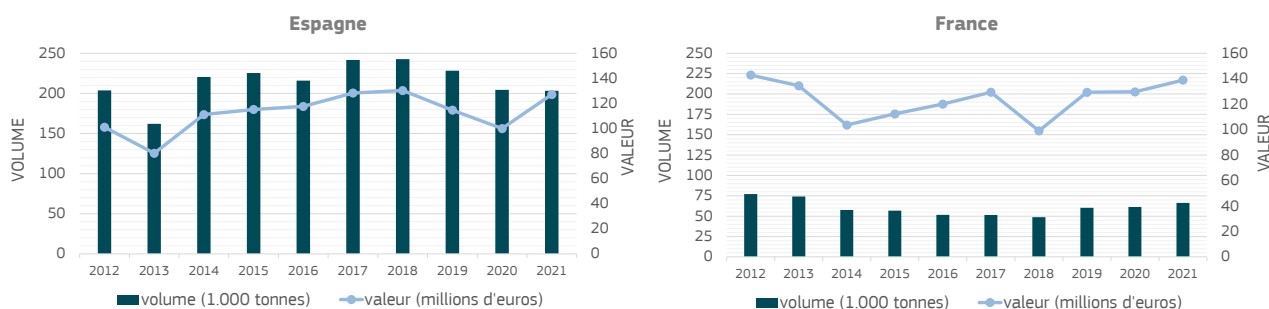
L'Espagne utilise majoritairement la technique d'élevage sur cordes fixées à des radeaux, qui est également employée en Italie et en Méditerranée française. La culture sur le fond est surtout utilisée dans les pays du nord de l'UE, à savoir les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Irlande.

À noter que l'Espagne et l'Italie produisent principalement des moules méditerranéennes (*Mytilus galloprovincialis*), qui se sont vendues à des prix moyens de 0,68 EUR/kg et 0,90 EUR/kg, respectivement, en 2021. Une grande partie de ces volumes a été utilisée par ces deux pays en tant que matière première pour le secteur de la transformation. La France, en revanche, a produit principalement la moule commune (*Mytilus edulis*), d'une valeur plus élevée, qui s'est vendue à un prix moyen de 2,26 EUR/kg en 2021.

GRAPHIQUE 90

PRODUCTION DE MOULE D'ÉLEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



PALOURDE Pour la première fois depuis 2018, la production de palourdes de l'UE a augmenté en 2021, atteignant 32.420 tonnes pour une valeur de 327 millions d'euros. Comme dans le cas de la moule, il s'agit de la valeur la plus élevée pour la période 2012–2021, aussi bien en termes réels que nominaux.

À elle seule, en 2021, l'Italie a produit environ 70% des palourdes d'élevage (la palourde japonaise, principalement) de l'UE, soit 23.082 tonnes, pour une valeur totale de 212 millions d'euros. Par rapport à 2020, cela a représenté une baisse de 1.370 tonnes, ou 6% du volume, mais également une augmentation impressionnante de la valeur, de l'ordre de 50%, soit 71 millions d'euros. Dans ce pays, en effet, le prix moyen départ exploitation de la palourde s'est accru de près de 60% entre 2020 et 2021, pour atteindre 9,20 EUR/kg.

Le Portugal et la France produisent également des palourdes, mais à des prix très différents de ceux de l'Italie. Au Portugal, le prix moyen de 15,59 EUR/kg était supérieur de 22% à celui de 2020. En France, ce prix était de 5,71 EUR/kg, soit 7% de moins que l'année précédente. Cette différence peut être liée aux différentes espèces de palourdes cultivées : la palourde croisée d'Europe au Portugal ainsi que la coque commune et la palourde japonaise en France.

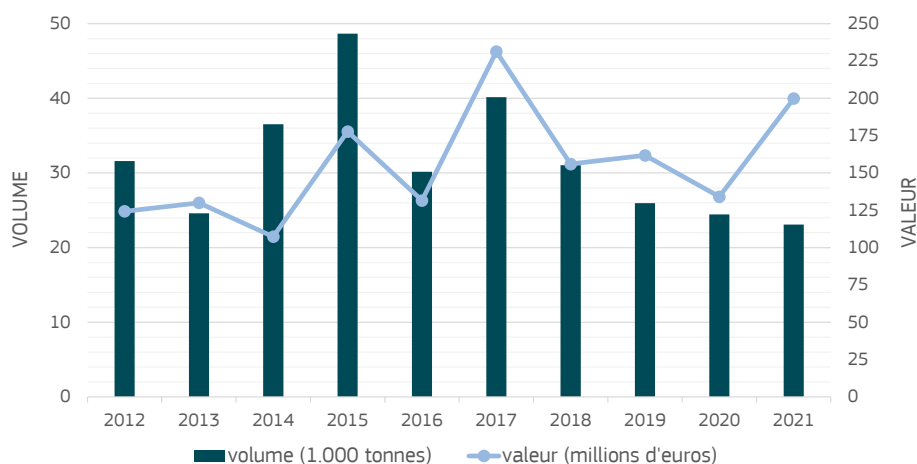
En ce qui concerne les méthodes utilisées, en règle générale, toutes les espèces de palourdes sont élevées sur le fond dans l'UE. L'environnement côtier méditerranéen est particulièrement adapté à la culture des palourdes grâce à ses eaux saumâtres, aux faibles mouvements de marée, à la présence d'un fond marin plutôt peu profond à texture mixte (sable-vase) et, surtout, à l'abondance de nutriments sous forme de phytoplancton.

GRAPHIQUE 91

PRODUCTION DE PALOURDES D'ÉLEVAGE EN ITALIE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO.

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



HUÎTRE En 2021, l'UE a produit 94.968 tonnes d'huîtres, pour une valeur totale de 467 millions d'euros, soit une hausse de 2% du volume et de 15% de la valeur par rapport à 2020, la première année de croissance depuis 2018. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de la production de 1.115 tonnes (+16%) en Irlande. 2019 et 2020 ont été marquées par une baisse de la production d'huîtres de l'UE, qui est probablement liée à l'apparition de norovirus (*gastroenteritis virus*) dans certaines régions de production en France depuis décembre 2019. Cela avait entraîné des fermetures temporaires et plusieurs interdictions de vente dans la région Nouvelle-Aquitaine en 2020. La légère progression du volume en 2021 s'explique surtout par l'augmentation de la production en Irlande et au Portugal, tandis que la hausse de la production française poussait la valeur vers le haut.

Le principal producteur est la France : près de 85% de la production communautaire d'huîtres s'effectue sur sa côte atlantique. La France est également un important marché de consommation, la majeure partie de sa production étant commercialisée sur le marché intérieur. En 2021, les huîtres d'élevage ont été vendues en France à un prix moyen départ exploitation de 4,99 EUR/kg, soit 13% de plus qu'en 2020.

Des productions plus modestes, davantage orientées vers l'exportation, se sont également développées en Irlande et aux Pays-Bas.

En Irlande, en 2021, la production s'est élevée à 8.020 tonnes, pour une valeur de 39 millions d'euros. Le volume d'élevage y a augmenté de 1.115 tonnes (+16%), tandis que la valeur progressait de 35%, ou 10 millions d'euros. De même, leur prix a connu une hausse de 18%, passant de 4,10 EUR/kg à 4,84 EUR/kg.

L'huître creuse (*Crassostrea gigas*) est de loin la principale espèce élevée en France et en Irlande et, par voie de conséquence, dans l'UE.

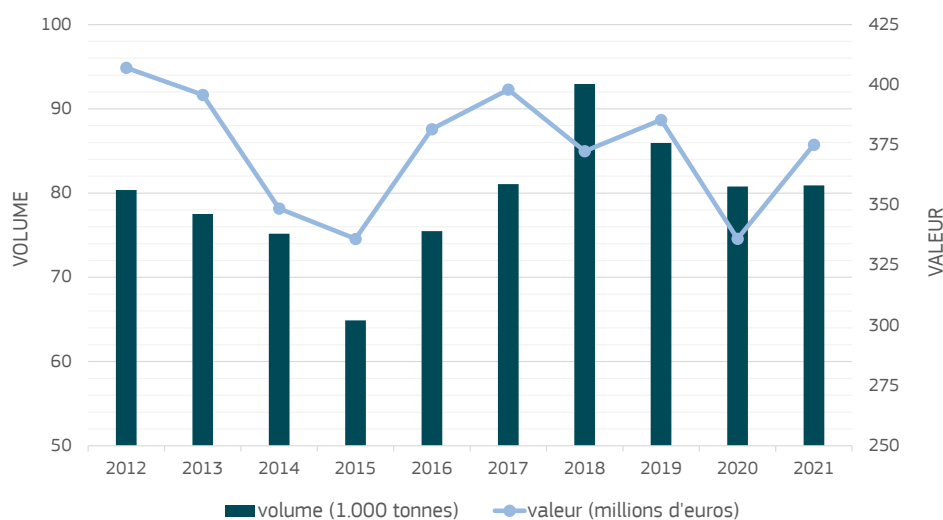
Aux Pays-Bas, en revanche, la production d'huîtres a atteint son niveau le plus bas depuis 2013, tant en volume (2.069 tonnes) qu'en valeur (6 millions d'euros). Cela a représenté une chute de 12% en volume et de 21% en valeur par rapport à 2020. La diminution de valeur est liée essentiellement à la baisse de 36% du prix de l'huître creuse, qui constitue 89% de la production néerlandaise. Ainsi ce prix est passé de 3,52 EUR/kg à 2,26 EUR/kg.

Bien que la production d'huîtres se déroule traditionnellement dans les zones intertidales avec une culture sur le fond, les cas de production en casiers ne sont pas rares.

GRAPHIQUE 92

PRODUCTION D'HUÎTRES D'ÉLEVAGE EN FRANCE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



SALMONIDÉS

Les salmonidés ont représenté plus de 20% de la valeur et 19% du volume de la production aquacole de l'UE en 2021.

TRUITE

À elle seule, la truite a constitué 17% du volume et de la valeur totaux de la production aquacole de l'UE.

En 2021, l'UE a produit 190.150 tonnes de truite - majoritairement des truites arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*) - pour une valeur de 691 millions d'euros, soit un niveau record en dix ans, tant en volume qu'en valeur.

Par rapport à 2020, la production de truite a augmenté de 3% en volume et de 7% en valeur, poursuivant une tendance à la hausse amorcée en 2019. Le prix moyen a également enregistré une légère augmentation, de l'ordre de 4%, passant de 3,49 EUR/kg à 3,63 EUR/kg.

La croissance est due essentiellement à une hausse de la production de la truite d'élevage en Italie, qui a atteint son niveau le plus élevé de la décennie analysée, à savoir 41.875 tonnes, pour une valeur de 143 millions d'euros. Par rapport à 2020, cela a représenté une augmentation de 21% en volume et de 35% en valeur, tandis que le prix moyen départ exploitation était de 3,40 EUR/kg, soit 11% de plus.

Plus de la moitié de la production communautaire a lieu en Italie, en France et au Danemark. En 2021, ces pays ont représenté respectivement 22%, 18% et 14% du volume total. Parmi ces pays, seule l'Italie a enregistré une hausse du volume, comme illustré au tableau 21.

La production polonaise a légèrement baissé de 3% entre 2020 et 2021, mais sa valeur s'est accrue de 30%. Elle a totalisé 19.298 tonnes et 77 millions d'euros, la valeur la plus élevée de la période 2012-2021. Cet accroissement spectaculaire s'explique principalement par la hausse de 36% du prix moyen de la truite arc-en-ciel, qui a atteint 4,00 EUR/kg.

La production espagnole a vu une croissance de son volume (+14%) et de sa valeur (+19%), totalisant 18.056 tonnes et 62 millions d'euros. La Finlande a suivi une tendance similaire à celle de la Pologne, avec une diminution de 5% du volume et une augmentation de 13% de la valeur, tandis que le prix moyen de la truite arc-en-ciel (la principale espèce produite en Finlande) augmentait de 20% pour atteindre 4,32 EUR/kg.

Les systèmes de production de la truite arc-en-ciel sont semblables dans toute l'UE. Les poissons sont élevés en eau de mer et en eau saumâtre avec des systèmes à écoulement continu composés d'étangs en terre et de bassins allongés ou cages en béton. Les systèmes d'eau douce comprennent des étangs en terre et en béton, des bassins à écoulement continu, des cages et des systèmes de recirculation.

TABLEAU 21
PRODUCTION DE TRUITE
D'ÉLEVAGE DANS LES
PRINCIPAUX PAYS
PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)).

Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique.

État membre	2021			VARIATION EN % ENTRE 2021 ET 2020		
	Volume (tonnes)	Prix (EUR/kg)	Valeur (millions d'euros)	Volume	Prix	Valeur
Italie	37.200	3,40	143	+21%	+11%	+35%
France	34.424	4,04	139	-7%	+9%	+1%
Danemark	29.479	3,47	92	-10%	+6%	-4%

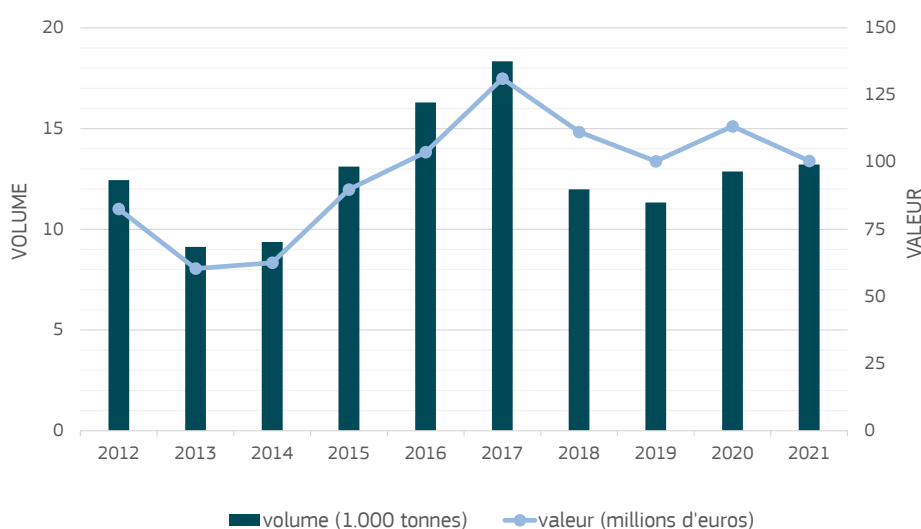
SAUMON La production de saumon de l'UE a atteint 14.897 tonnes en 2021, soit 14% de moins qu'en 2020. Ce résultat est l'un des plus faibles depuis 2014. Cela est dû essentiellement à des conditions environnementales défavorables, telles que la prolifération d'algues toxiques, responsables de pertes importantes dans des exploitations salmonicoles à Mowi, en Irlande. Au Danemark, en outre, une importante ferme d'élevage de saumons en recirculation a brûlé, ce qui a entraîné des pertes considérables. En 2021, le saumon a été vendu à un prix moyen départ exploitation de 7,69 EUR/kg, soit une légère hausse de 1%. Dans l'ensemble, la valeur a baissé de 13%, ou 17 millions d'euros, et a totalisé 115 millions d'euros.

Le saumon est majoritairement élevé en Irlande. Ce pays a produit 86% du total de l'UE en 2021, soit 13.214 tonnes pour une valeur de 106 millions d'euros. Cela constitue une hausse de 3% en volume, mais une réduction de 11% en valeur par rapport à 2020. Ceci est également lié à la baisse de 13% du prix moyen, qui est passé de 9,24 EUR/kg à 8,03 EUR/kg. Les prix irlandais sont plus élevés que ceux d'autres pays producteurs, comme le Danemark et la Pologne, car l'Irlande produit exclusivement du saumon biologique.

GRAPHIQUE 93

PRODUCTION DE SAUMON D'ÉLEVAGE EN IRLANDE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



POISSONS D'EAU DOUCE

Les espèces d'eau douce élevées dans l'UE sont essentiellement des carpes et des anguilles.

CARPE

En 2021, la carpe a représenté 7% du volume total de production aquacole de l'UE et 5% de sa valeur totale. La production totale s'est élevée à 77.511 tonnes, pour une valeur de 191 millions d'euros, soit une réduction de 2% en volume, mais une hausse de 13% en valeur par rapport à 2020.

Un peu moins de deux tiers de la production de carpe dans l'UE se déroule en Pologne (24%), en Tchéquie (24%) et en Hongrie (16%). La légère baisse de 2% du volume de production de l'UE est due principalement à la diminution observée en Pologne, où 18.941 tonnes ont été produites en 2021, soit 11% de moins qu'en 2020. En revanche, la valeur générale de la production polonaise a augmenté de 29%, pour atteindre 191 millions d'euros, grâce à la hausse du prix moyen de la carpe, qui s'est élevé à 3,00 EUR/kg.

La production tchèque a atteint 18.709 tonnes et 36 millions d'euros, soit 2% de plus en volume et 14% de plus en valeur par rapport à 2021. La production hongroise s'est élevée à 12.704 tonnes et à 27 millions d'euros, soit 4% de moins en volume et 8% de plus en valeur par rapport à l'année précédente. Le prix de la carpe en Tchéquie

était de 1,93 EUR/kg, et en Hongrie de 2,14 EUR/kg, soit une hausse de 12% et de 13%, respectivement.

ANGUILLE En 2021, la production d'anguille de l'UE a atteint son niveau le plus bas en dix ans : 5.102 tonnes (4% de moins qu'en 2020). La production est fortement concentrée dans trois pays, à savoir les Pays-Bas, avec un peu moins de 2.000 tonnes, l'Allemagne et le Danemark, avec environ 1.160 tonnes chacun en 2021. La production totale a atteint une valeur de 53 millions d'euros, soit 14% de plus qu'en 2020. Cette progression est due essentiellement à la hausse du prix aux Pays-Bas, qui affiche 9,50 EUR/kg (+12%) et au Danemark, où il a presque doublé pour atteindre 8,78 EUR/kg.

AUTRES POISSONS DE MER

Deux espèces de ce groupe de produits, à savoir la dorade royale et le bar européen, ont représenté plus de 11% et 14%, respectivement, de la valeur totale de la production aquacole de l'UE en 2021. Leur part dans le volume total s'élève à 9% chacune. Elles sont généralement produites sur les mêmes sites en Méditerranée, principalement en Grèce, en Italie et en Espagne.

DORADE ROYALE En 2021, la production européenne de dorade royale a atteint un volume de 97.096 tonnes, soit une croissance de 4% par rapport à l'année précédente et un niveau record en dix ans. La production globale s'est élevée à 474 millions d'euros, indiquant une tendance stable par rapport à 2020. Si l'on compare avec 2012, la production a augmenté de 20%, tandis que la valeur en termes réels progressait de 22%.

La Grèce, de loin le premier producteur de l'UE, a représenté près de 70% du volume total et 62% de la valeur au sein de l'Union en 2021. Ce pays a produit 67.058 tonnes, pour une valeur de 295 millions d'euros, soit une progression de 8% en volume et de 2% en valeur. Les autres grands pays producteurs sont l'Italie (8%), la Croatie (8%) et Chypre (5%), qui ont produit respectivement 8.031, 7.519 et 5.097 tonnes.

Les tendances de production ont toutefois été très différentes d'un pays à l'autre. Ainsi la Grèce a affiché une croissance soutenue au cours des dernières années et atteint en 2021 un pic de volume sur dix ans. L'Italie a connu un redressement entre 2020 et 2021, avec une hausse de sa production de 30% faisant suite à quatre années de baisse. La Croatie, malgré un léger fléchissement en 2021, a affiché une augmentation de 152% par rapport à 2013.

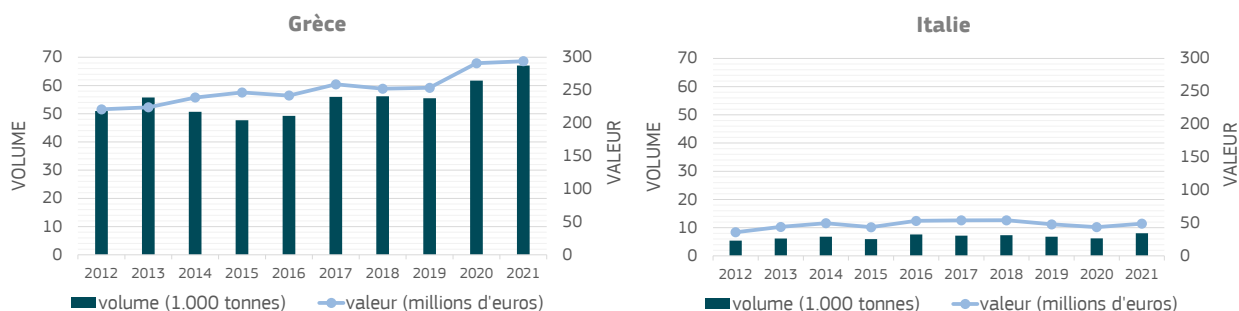
L'Espagne, en revanche, a vu sa production chuter en 2020 et 2021 après avoir été le deuxième plus grand producteur de cette espèce, derrière la Grèce, jusqu'en 2019. En 2021, la production espagnole de dorade royale a diminué de 88% par rapport à 2019, atteignant 1.515 tonnes pour une valeur de 11 millions d'euros, son plus bas niveau de la décennie. Cette baisse est probablement due aux lourdes pertes subies par le secteur espagnol de la dorade suite aux dommages causés par la tempête Gloria en 2020.

La quasi-totalité de la production de l'UE est produite dans des installations d'élevage en mer, au moyen de cages et de parcs à filets ouverts.

GRAPHIQUE 94

PRODUCTION DE DORADE ROYALE D'ELEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



BAR COMMUN

La production aquacole de bar de l'UE a connu une forte croissance au cours de la dernière décennie. Elle a connu un pic en 2021, totalisant 97.090 tonnes pour une valeur totale de 590 millions d'euros. Par rapport à 2020, cela a représenté une hausse de 20% en volume et de 25% en valeur.

Les principaux producteurs, la Grèce et l'Espagne, ont produit respectivement 53% et 24% du volume total. Les autres producteurs importants sont la Croatie, l'Italie, la France et Chypre.

La hausse de production de 2021 s'explique par les bons résultats de la Grèce, le plus grand pays producteur, où le volume a augmenté de 27% (pour atteindre 51.232 tonnes, soit un pic sur dix ans) et la valeur a progressé de 35% (275 millions d'euros). L'Espagne, en revanche, n'a enregistré qu'une hausse de 1% du volume et de 6% de la valeur, pour atteindre 23.037 tonnes et 154 millions d'euros en 2021.

La Croatie et l'Italie ont également contribué à cette croissance en 2021 : la première avec un volume de 9.039 tonnes (+35%) et la seconde avec une production de 7.282 tonnes (+55%). La hausse de la valeur totale a été proportionnelle à celle du volume, atteignant 54 millions d'euros en Croatie et 59 millions d'euros en Italie, alors que le prix moyen du bar commun élevé en Croatie et en Italie n'a pas connu de modification notable.

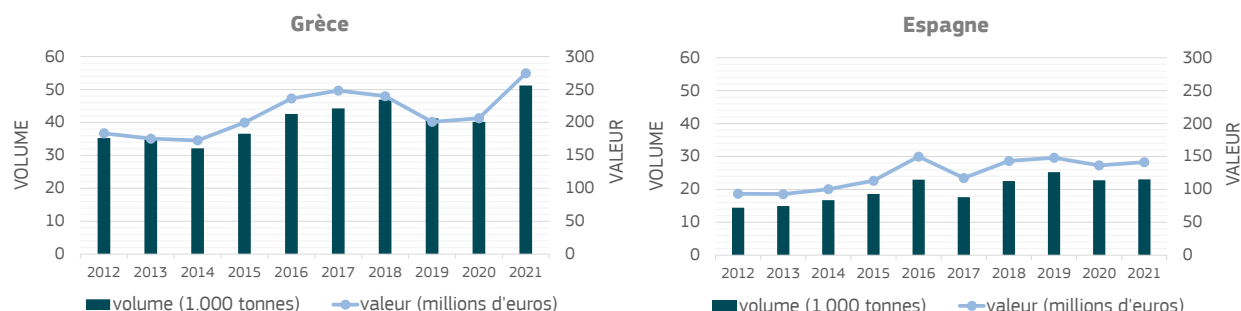
Le prix moyen a augmenté de 6% (5,27 EUR/kg) en Grèce et de près de 5% (6,64 EUR/kg) en Espagne. Dans le même temps, le prix moyen est resté stable en Italie (8,14 EUR/kg), tout en étant supérieur à celui d'autres pays producteurs, et a légèrement diminué de 1% en Croatie, où il a atteint 5,96 EUR/kg.

Le bar est élevé de manière intensive dans les eaux côtières du sud de l'UE, principalement dans des cages ou des parcs à filet ouverts. Le bar commun constitue la plus grande partie de la production de bar dans l'UE. Les autres poissons de mer appartenant à la famille des Moronidae ne représentent qu'un pourcentage négligeable.

GRAPHIQUE 95

PRODUCTION DE BAR COMMUN D'ELEVAGE DANS LES PRINCIPAUX PAYS PRODUCTEURS DE L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)) et de la FAO. Les sources utilisées sont présentées en détail dans la note méthodologique. Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



PRODUITS AQUATIQUES DIVERS

De 2020 à 2021, la production communautaire de produits aquatiques divers a augmenté de 10% pour atteindre 538 tonnes. La production globale n'a toutefois atteint que 10 millions d'euros, soit 9% de moins qu'en 2020.

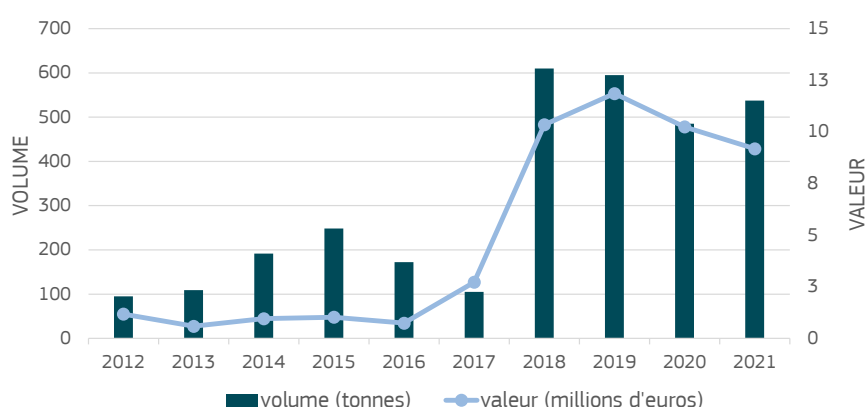
Les produits aquatiques divers englobent des produits variés qui ne sont pas directement attribuables à des espèces spécifiques, mais plutôt à des macro-groupes de produits caractérisés par divers états de préservation et classés en différentes catégories. Les espèces de ce groupe faisant l'objet d'un suivi par EUMOFA sont notamment les algues, les éponges, les oursins, les tortues et les grenouilles.

ALGUES

La production aquacole d'algues, qui a lieu actuellement dans 5 pays de l'UE - Bulgarie, France, Grèce, Irlande et Espagne - se trouve à un stade précoce de développement en Europe, aussi bien en termes de volumes de production qu'en nombre d'unités de production. La production d'algues de l'Union reste limitée et ne représente que 0,048% du volume total de la production aquacole et 0,24% de sa valeur. Néanmoins, par rapport à 2012, le volume de production d'algues issues de l'aquaculture a augmenté de 466% dans l'UE, tandis que la valeur a progressé de 682% en termes réels.

GRAPHIQUE 96 PRODUCTION D'ALGUES DANS L'UE

Source : EUMOFA, sur la base de données d'EUROSTAT (code des données en ligne : [fish_aq2a](#)). Les valeurs sont exprimées en utilisant le déflateur du PIB (base=2015).



EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu



Office des publications
de l'Union européenne